

31

SOUVENIRS

DE

LA TERREUR

DE 1788 A 1793,

PAR M. GEORGES DUVAL;

PRÉCÉDÉE D'UNE

INTRODUCTION HISTORIQUE

PAR

M. CHARLES NODIER,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

J'ai vu les forfaits de mon temps, et j'ai publié ce livre.

G. D.

II

PARIS.

G. A. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

GALERIE DU PALAIS-ROYAL.

WERDET, ÉDITEUR,

5, RUE MAZARINE.

1841

SOUVENIRS

DE LA TERREUR.

1848

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
rue Saint-Louis, 46, au Marais.

SOUVENIRS

DE

LA TERREUR

DE 1788 A 1793,

PAR M. GEORGES DUVAL;

PRÉCÉDÉE D'UNE

INTRODUCTION HISTORIQUE

PAR

M. CHARLES NODIER,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

J'ai vu les forfaits de mon temps, et j'ai publié ce livre.

G. D.



II

PARIS.

WERDET, ÉDITEUR,

5, RUE MAZARINE.

1844

SOUVENIRS

DE LA TERREUR.

CHAPITRE XIV.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Première séance de la législative. — Distribution des places. — Massacres d'Avignon. — Amnistie accordée aux massacreurs. — Hommage de la guillotine fait à l'assemblée par le docteur Guillotin. — L'abbé Fauchet et les prêtres réfractaires. — Une séance des Jacobins.

Est-ce Tacite ou Suétone? c'est, je crois, Tacite qui explique ainsi l'étrange résolution que prit César-Auguste de nommer son successeur à l'empire, au préjudice de ses neveux, le fils de son épouse Livie, ce Tibère qu'un peu auparavant il avait adopté. Tacite donc prétend que le vieil empereur ayant démêlé tout ce qu'il y avait de méchanceté, de fourberie, de noirceur, de vices de toute espèce cachés dans les replis du cœur de son fils adoptif, pensa que le meilleur moyen de faire regretter son régne aux Romains, c'était de leur imposer un maître qui ne leur épargnât aucun genre d'humiliations

et les gouvernât avec une verge de fer. Quand Tibère fut monté sur le trône, il justifia, et au-delà, les prévisions d'Auguste; et si dans le séjour des dieux, où le sénat lui avait assigné une place distinguée, il a appris comme se comportait le nouvel empereur, il a dû se féliciter grandement de sa pénétration.

L'assemblée *constituante*, qu'il serait beaucoup plus logique, par la raison que j'ai dite au chapitre qui précède, d'appeler *dissolvante*, voulut imiter l'exemple de l'empereur Auguste, à qui je me garderai bien néanmoins de la comparer, celui-ci ayant rétabli sur ses bases l'édifice social qu'une succession de cinquante ans de guerres civiles avait profondément ébranlé, tandis qu'elle, *constituante*, avait démoli pièce à pièce le vieil édifice de notre monarchie, et jonché de ses débris le sol de la France. Et afin de laisser aussi des regrets, elle résolut, en se retirant de l'arène politique, de l'abandonner à de nouveaux venus qui, étant le produit d'assemblées électorales toutes imprégnées du venin révolutionnaire, arriveraient armés de pelles et de pioches pour compléter l'œuvre de destruction qu'elle avait si bien commencée. Elle se flattait que les coups de ces manœuvres de seconde origine étant plus solides et mieux affermis que les siens, tout achèverait de s'écrouler sous leurs efforts redoublés, et qu'ainsi elle passerait aux yeux de la postérité pour douce et modérée, en comparaison. Nous allons nous convaincre, en voyant comme ses successeurs ont manié

le marteau, qu'elle n'avait pas moins bien deviné que l'empereur Auguste.

La première séance de l'assemblée législative eut lieu le 1er octobre 1791. J'avais assisté le 4 mai 1789 à l'ouverture des états-généraux, c'est-à-dire que j'avais vu passer processionnellement dans l'avenue de Paris le cortége se rendant à la salle des *Menus-Plaisirs*; j'assistai également à l'ouverture de l'assemblée législative, dans la salle du Manége à Paris; et vous me reverrez encore assistant à l'ouverture de la convention nationale, le 22 septembre 1792. Mais occupons-nous ici uniquement de l'ouverture de l'assemblée législative.

Les nouveaux députés assiégeaient les portes deux heures avant que l'on songeât à les ouvrir. A peine furent-elles ouvertes, qu'ils se précipitèrent comme un torrent dans la salle. C'était un spectacle fort curieux à voir que ces législateurs se poussant les uns les autres comme les flots d'une mer agitée, afin d'envahir les meilleures places des bancs de la gauche, occupés tout à l'heure par les Péthion, les Robespierre, les Target, les Grégoire, les Barrère, etc. Parmi les plus empressés on distinguait Couthon le cul-de-jatte, à figure d'ange, au cœur de démon; Chabot, Bazire, Isnard, Condorcet, Carnot, Brissot, Guadet, Gensonné, Gay-Vernon, évêque constitutionnel de Limoges[1]; Torné, évêque constitu-

[1] Qui plus tard fut nommé député à la convention, où il vota la mort sans appel et sans sursis, et devint l'un des plus cruels montagnards.

tionnel de Bourges; Antonelle, Vergniaud, Grangeneuve, Jean de Bry, et ce Thuriot qui devait quinze mois plus tard mériter le glorieux surnom de *Tueroi*.

Avec de tels hommes il n'y avait pas à craindre que la gauche pût dégénérer. La législative se résumait à peu près toute entière dans la gauche. Sur sept cent quarante-cinq députés qui la composaient, parmi lesquels un tiers à peu près d'avocats sans cause, ce fléau perpétuel de nos assemblées délibérantes, une centaine de procureurs et d'huissiers, quatre-vingts prêtres constitutionnels, trois capucins défroqués, dix ministres protestants, et cinq ou six hommes de lettres, Condercet, Cérutti, ancien jésuite, François de Neufchâteau, Lacépède et Pastoret, près de six cents appartenaient à la nuance de gauche. Et cela est tout simple : les choix avaient été faits, ainsi que l'avait bien prévu l'assemblée constituante, sous l'influence des sociétés populaires des départements, dignes filles de la société-mère de Paris, qui avaient envoyé là tout ce qu'elles pouvaient offrir de plus présentable. Une centaine de niais figuraient au centre, dangereux honnêtes gens qui, par peur des scélérats qui les maîtrisent, sont toujours prêts à appuyer de leurs votes les mesures les plus funestes, qu'ils se contentent de blâmer dans leur for intérieur. Enfin une cinquantaine de membres, au plus, déterminés à combattre jusqu'au dernier moment pour la cause du trône et de la *liberté*, le trône et la liberté vraie étant inséparables l'un

de l'autre, erraient clair-semés sur les bancs de la droite. Je citerai parmi ces hommes honorables Vaublanc, Ramond, Matthieu Dumas, Quatremère, Pastoret, Girardin.

Cette première séance n'eut de remarquable que la distribution des places, qui eut lieu de la façon que je viens de dire. Mais quand on vit, d'un côté, le petit nombre, l'isolement, l'air découragé des députés amis de l'ordre ; de l'autre, la figure radieuse et l'air arrogant des hommes de la gauche; quand on la vit se dresser si nombreuse et si formidable cette gauche fatale qui avait applaudi, conseillé, ordonné même les nombreux forfaits qui avaient épouvanté la France sous le règne de la constituante, et qui semblait si bien disposée à accepter et faire valoir cet héritage de crimes, il ne fut pas difficile de comprendre que tout était perdu.

Toutefois, comme ce sont de simples souvenirs que je recueille, je n'ai point à décrire jour par jour les travaux de l'assemblée législative ; cette tâche a été admirablement remplie par le Moniteur et les historiens qui l'ont copié. Je me bornerai donc, comme je l'ai fait jusqu'ici, à raconter sommairement quelques-uns des épisodes les plus marquants du règne de cette seconde assemblée souveraine, en semant mon récit d'anecdotes s'y rattachant de près ou de loin.

Ainsi, par exemple, je ne me refuserai pas le plaisir de raconter que, dès le 4 octobre, c'est-à-dire trois jours après l'ouverture de la session, l'évêque



Grégoire lut à la société des Jacobins une adresse qu'il se proposait d'envoyer à l'assemblée législative, et dont voici quelques phrases prises au hasard : « C'est aujourd'hui la guerre des rois contre les » nations, des oppresseurs contre les opprimés. Les » tyrans ont plus à craindre de la *déclaration des* » *droits* que nous de leurs boulets...... Le volcan » de la liberté va faire explosion, réveiller les peu- » ples et bouleverser le globe. » Ce discours, que Grégoire avait composé en sortant de dire la messe à Saint-Roch, fit fureur dans la jacobinière; on en vota l'impression à l'unanimité, l'envoi à toutes les sociétés affiliées. L'auteur fut félicité par les frères, embrassé par une douzaine de sœurs, et reconduit en triomphe jusqu'à la porte de la rue. Toutefois l'adresse ne fut pas lue à l'assemblée législative, et cela est à regretter. Il y avait là des gens dignes de la comprendre.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis son installation, que les massacres d'Avignon, si connus sous le nom de *massacres de la Glacière*, vinrent frapper de terreur toute la France. On apprit en frémissant que soixante-six individus, dont treize femmes, enfermés comme aristocrates dans les prisons du palais [1], furent assommés l'un après l'autre avec une barre de fer, et jetés du haut de la tour dans une fosse garnie de

[1] Ce palais apostolique, autrefois la demeure des papes, quand ils siégeaient à Avignon, et si tristement connu dans les fastes révolutionnaires sous le nom de *la Glacière*, contenait l'arsenal, les salles d'audience du tribunal et les prisons.

chaux vive. On remarqua surtout un jeune homme de dix-huit ans qui égorgea, à lui seul, quatorze personnes. Un prêtre *constitutionnel*, nommé Barbe, donnait l'absolution à chaque victime au moment où elle allait recevoir le coup de la mort. Mais l'indignation générale ne fut pas moins grande que l'horreur qu'on avait éprouvée de ces soixante-six assassinats quand on sut qu'ils avaient été commis sous les yeux des commissaires de l'assemblée, demeurés spectateurs bénévoles de ces scènes de carnage. On éprouve toutefois quelque soulagement en pensant que les principaux auteurs de ces massacres ont tous péri misérablement. Jourdan, dit Coupe-tête, qui les avait dirigés, et le marquis de Rovère, depuis député à la convention, sont tous les deux morts de misère dans les affreux déserts de Synamary. Duprat jeune et Mainvielle, également députés à la convention, ont porté leur tête sur l'échafaud; le frère de Mainvielle s'est brûlé la cervelle, et Blaine est mort dans un cachot.

De toutes parts, dans la France terrifiée et indignée, on s'élevait contre ces féroces assassins ; de toutes parts on demandait vengeance. Que fait l'assemblée? L'assemblée, par un décret du 19 mars 1792, *les amnistie !* Ce pardon accordé à d'aussi effroyables scélérats inspira plus d'effroi peut-être que n'en avaient inspiré les assassinats dont ils s'étaient souillés : car on prévit dès lors que ni eux-mêmes, ni ceux qui leur ressemblaient, ne reculeraient désor-

mais devant aucun crime, bien assurés qu'ils étaient de l'indulgence et de la protection des législateurs.

Ils donnèrent, ces augustes législateurs, le lendemain de leur décret d'amnistie, une nouvelle preuve de leur sollicitude pour la chose publique en adoptant le mode de décollation, au moyen de la machine appelée *guillotine*, du nom de l'inventeur, le docteur *Guillotin*, ex-membre de l'assemblée constituante. Cette effroyable machine a merveilleusement servi par la suite les projets des brigands révolutionnaires qui ont décimé la France. Le moyen qu'elle offre de tuer un homme par minute leur a permis de multiplier à volonté les exécutions journalières, et de pousser aux dernières conséquences leur système de dépopulation. Un autre résultat de la décollation rapide, et qui n'était pas non plus à négliger pour eux, c'était d'accoutumer la populace à voir répandre le sang humain. Aussi accourait-elle avec un empressement toujours croissant aux échafauds de 93 et de 94, s'y complaisant au point qu'on l'a vue plus d'une fois murmurer hautement quand le nombre des victimes du jour était moindre que celui des victimes de la veille. On eût dit que c'était un vol qu'on lui faisait, à cette ignoble populace.

Guillotin est mort il n'y a pas fort long-temps; en sorte qu'il a pu voir fonctionner sa *guillotine* pendant toute la durée de la révolution. Il y a une vingtaine d'années, j'ai eu occasion de le voir plusieurs

fois dans les bureaux du ministère de l'intérieur, où il venait suivre une affaire d'expropriation pour cause d'utilité publique. C'était un parfait honnête homme, plein de savoir et de mœurs douces : je l'ai souvent entendu gémir de l'abus horrible qu'avaient fait de sa machine homicide les monstres révolutionnaires, regretter de l'avoir inventée, et se désoler surtout de ce que son nom demeurerait perpétuellement attaché à cet instrument de mort. Je me souviens que je lui fis remarquer un jour qu'il devait s'estimer fort heureux d'y avoir échappé, la plupart des inventeurs d'un nouveau genre de supplice ayant péri par ce supplice-là même ; témoins les différents prévôts de Paris, qui ont élevé ou fait réparer les piliers de Montfaucon, et qui tous y ont été pendus. Je lui citai aussi le cardinal de la Balue, enfermé au château de Loches, dans une des cages de fer dont il avait fourni l'idée à Louis XI. Mes citations parurent ne plaire que médiocrement au docteur.

Vers la même époque où l'assemblée législative amnistiait les brigands d'Avignon, et léguait la guillotine aux hommes de la convention, pour en faire tel usage qu'ils aviseraient, elle rendait contre les prêtres réfractaires un décret qui non seulement les privait de tout traitement ou pension, mais encore les réputait suspects de révolte contre la loi, et de mauvaises intentions contre la patrie. Dans la discussion qui précéda ce décret, il fut dit d'étranges choses. Je ne sais plus quel député (je n'ai pas be-

soin d'avertir qu'il était de la gauche) l'ouvrit par un discours contre *le fanatisme* et *la superstition*, qu'il termina par ces mots : ***Mon Dieu à moi, c'est la loi; je n'en connais point d'autre.*** Cette déclaration de foi fut applaudie à outrance par une grande partie de l'assemblée et des tribunes. M. Lemontey, que nous avons vu depuis censeur impérial, puis royal, et membre de l'Académie Française, prit la parole à son tour; et après avoir fait remarquer que la constitution ne reconnaissait ni prêtres, ni diocèses, ni paroisses, il appuya fortement le projet de décret, par la raison que le meilleur moyen de détruire *le fanatisme* (sous-entendu la religion), c'était de lui couper les vivres. Puis il céda la parole à l'abbé Fauchet, nommé depuis peu évêque du Calvados, et qui administrait son diocèse tantôt à la tribune de l'assemblée, tantôt à la tribune des Jacobins. Voici quelques échantillons du discours du prélat : il ne respire pas toujours les sentiments de charité de la primitive église; mais il y a une verve de patriotisme... Vous allez en juger : « Qui ne sert pas la » nation, ne doit pas être payé par la nation.... Ils » ont suivi leur conscience, disent-ils, leur con» science qui les porte au dernier degré du crime » contre la liberté. Faut-il une solde pour une pa» reille conscience? et cette conscience *infernale*, la » patrie la supporterait! » Après avoir continué une demi-heure encore sur ce ton, et reçu les applaudissements qui ne manquaient jamais d'accueillir de

semblables discours, l'évêque Fauchet proposa, pour conclure, non seulement de priver les prêtres réfractaires de la pension qui leur avait été allouée en compensation des propriétés que la nation leur avait volées, mais encore *de les condamner tous à* CINQ ANS DE FERS! Ainsi c'était au bagne qu'un prêtre apostat voulait envoyer des prêtres demeurés fidèles à leur serment! Pourquoi pas? Vincent de Paul y avait bien été; et ses dignes successeurs auraient ennobli leurs fers, comme il avait ennobli les siens.

La péroraison de Fauchet fut l'objet des transports frénétiques du peuple des tribunes et de la grande majorité des législateurs. On demanda à grands cris l'impression de son discours; et comme il y avait une sorte d'hésitation, Quatremère s'élance à la tribune, et appuie vivement l'impression. Les applaudisseurs de Fauchet, stupéfaits, applaudissent également Quatremère, qui ajouta quand ils eurent cessé : « Afin qu'on sache que le projet de » loi, le plus intolérant qui ait été proposé contre » les prêtres, a été l'ouvrage d'un prêtre. » A ces mots inattendus, Fauchet baisse l'oreille, tout le monde reste muet, et l'impression du discours n'est pas votée.

Cet abbé Fauchet, prédicateur obscur avant la révolution, avait commencé son apostolat patriotique en prononçant à Notre-Dame l'oraison funèbre des cinquante ou soixante bandits qui avaient été tués à l'assaut de la Bastille, qu'il ne s'était pas gêné pour élever de quelques coudées au-dessus des Spar-

tiates de Léonidas. Son essai dans le genre du panégyrique le mit en odeur de sainteté auprès de ceux qui présidaient dans les journaux aux destinées de la liberté naissante. Son éloge revenait périodiquement sous leurs plumes : Bonneville surtout, le rédacteur de *la Bouche de Fer*, ne cessait de brûler de l'encens en son honneur. Un prêtre *patriote!* quelle trouvaille! quelle conquête pour la révolution! Choyé, fêté par tous les *patriotes* de son espèce, quand vint la constitution civile du clergé, Fauchet fut un des premiers à prêter le serment civique. .

. . . .

Il y avait alors dans le jardin du Palais-Royal un bâtiment étroit, mais fort long, qui en occupait à peu près tout le milieu. Élevé au-dessus du sol de dix pieds seulement, il était creusé à trente ou quarante en profondeur. Cette caverne souterraine était un mauvais lieu, dans toute l'acception du mot. Tantôt bal de prostituées, tantôt théâtre sur lequel on représentait des pièces obscènes et impies, qui s'épanouissaient au soleil naissant de la liberté, le Cirque du Palais-Royal était inoccupé deux jours de la semaine, le lundi et le vendredi. L'abbé Fauchet s'empara de ces deux jours pour installer au Cirque une sorte de club qu'il appela *Cirque de la vérité et de l'amour universel*, où l'on n'était au reste admis qu'en payant. Le prix était le même que pour les jours de spectacle ou de bal. Fauchet y professa les principes de la démagogie la plus effrénée, qu'il appuyait de

citations de l'Évangile ; et pour ne pas être troublé dans l'exercice de ses prédications, il les faisait soutenir par une troupe armée qu'il avait obtenue de l'assemblée des électeurs[1], et qui se tenait là, prête à réprimer tout geste équivoque, toute réflexion importune. Il arriva un jour que l'un des *abonnés*, impatienté ou inquiet de voir l'auditoire entouré ainsi d'une haie de fusils, s'écria : « Messieurs, pour cher- » cher la *vérité*, et discourir sur l'amour universel, » je ne pense pas qu'il soit besoin d'une garde in- » térieure. Je demande donc.... » Le prédicateur de la *vérité* ne lui donna pas le temps d'achever sa phrase. A un geste qu'il fit, l'audacieux interrupteur fut appréhendé au corps, vivement secoué, et enfin jeté à la porte, trop heureux d'en être quitte à si bon marché.

Ce fut dans ce repaire, que les aristocrates nommaient par dérision *puits de la vérité*, qu'on alla, vers le commencement de 1791, chercher l'abbé Fauchet pour l'introniser sur le siége épiscopal du Calvados. Après avoir été sacré par Robert Lindet, évêque constitutionnel d'Évreux, qui l'avait été lui-même par Talleyrand, évêque d'Autun, et qui était à la veille

[1] Tout le monde ne sait peut-être pas qu'après la première élection de 89, la corps électoral de Paris s'était constitué en permanence, qu'il avait attiré à lui tous les pouvoirs municipaux, dont il n'usait que dans l'intérêt des factieux, que le maire et les officiers municipaux n'étaient que ses très-humbles valets, et que les gens tranquilles étaient à peu près les seuls qui pussent compter sur son appui.



de se marier, l'abbé Fauchet alla visiter le troupeau bas-normand dont la conduite venait de lui être confiée. Au lieu de le nourrir de la parole de Dieu, il le mit au régime de la déclaration des droits de l'homme du marquis de La Fayette, et de tous les pamphlets révolutionnaires qui s'imprimaient à Paris et qu'il avait apportés dans sa malle. Il fit retentir la chaire chrétienne des maximes anarchiques avec lesquelles il édifiait naguère ses auditeurs du cirque de la vérité; et le lundi de Pâques, dans un sermon où il avait pris pour texte : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes*[1], il tonna contre les riches avec une telle véhémence et prêcha le partage des biens si ouvertement, se donnant pour complices Jésus-Christ et les apôtres, venus sur la terre, disait-il, pour établir la communauté de biens, que les magistrats alarmés le citèrent à comparaître devant eux et le condamnèrent à l'amende et à la prison. Fauchet appela de ce jugement devant le tribunal de Vire; mais dans l'intervalle, ayant été nommé député à l'assemblée législative, il partit pour aller exercer à Paris ses nouvelles fonctions, et je ne crois pas qu'il ait jamais revu son diocèse. Condamné à mort avec les girondins, le 30 octobre 1793, il fit d'amères réflexions sur sa conduite passée et mourut converti et repentant.

Cependant l'année 1791 touchait à sa fin, et l'as-

[1] Il a comblé de biens ceux qui avaient faim, et réduit les riches à la besace.

semblée, dépouillant le peu qu'elle avait conservé jusque là de respect pour la majesté royale, décréta, sur la motion du susdit abbé Fauchet, qu'elle ne complimenterait *personne* à l'occasion du jour de l'an. Or, comme elle n'avait *personne* à complimenter que le roi, c'était pour le roi seul que cette mesure était prise, et je ne sais pourquoi, en vérité, elle n'eut pas la franchise de le désigner nominativement. Quoi qu'il en soit, elle exécuta son décret à la lettre; et le premier jour de l'an 1792, Louis XVI ne reçut d'autres hommages que ceux du département de Paris, présidé par le duc de La Rochefoucauld, et de la municipalité, conduite par Péthion. Mais autant le discours du duc de La Rochefoucauld fut remarquable par ses formes respectueuses, autant celui du maire de Paris fut empreint de sauvagerie patriotique et de grossièreté républicaine. Déjà la veille Péthion avait donné la mesure des paroles qu'il débiterait au roi le lendemain. Après avoir long-temps insisté pour que la municipalité imitât l'exemple de l'assemblée et n'allât complimenter *personne*, et voyant que la majorité se décidait pour la visite d'usage, il refusa d'abord de présider la députation. Comme on lui fit observer qu'en sa qualité de maire il ne pouvait se dispenser de faire cette démarche, il daigna y consentir enfin, mais en déclarant très-positivement que la ville de Paris ne devant rien à une femme, si l'on persistait à vouloir qu'il allât complimenter ausi l'épouse du pouvoir exécutif, ses prin-

cipes lui interdiraient l'honneur de présider la députation. Les municipaux, pour ne pas se priver de l'avantage d'être présidés par Péthion, décidèrent que la reine se passerait de leur visite.

Péthion, de retour à l'hôtel de ville, se plaignit violemment de ce que, la députation parvenue à la porte de l'appartement où se tenait le roi, il ne s'était trouvé ouvert qu'un seul battant. Et à cette occasion, il injuria presque ceux des municipaux qui avaient voté pour le compliment au roi, disant qu'ils méritaient bien que leur lâcheté fût punie par une insolence. On ne saurait croire combien cette persistance de vieille étiquette à n'ouvrir, dans certaines circonstances et pour certaines députations, que l'un des deux battants, a suscité de haines contre la cour, depuis le jour où, la noblesse et le clergé des états-généraux ayant été reçus à deux battants, on en referma un quand vint à se présenter le tiers-état, jusqu'à celui où nous venons de voir la municipalité de Paris également reçue à un seul battant. Cette cause, futile en apparence, a été peut-être une des causes les plus efficientes du renversement de la monarchie; et l'on ne conçoit pas comment la cour n'a pas compris tout ce qu'il y avait de dangereux, en présence d'aussi graves événements, à tenir aux règles d'une aussi puérile étiquette; et si elle l'a compris, sa conduite serait plus inconcevable encore. Ignorait-elle donc que les susceptibilités de l'amour-propre sont les plus grandes de toutes, et que les

blessures qu'il reçoit, loin de se guérir avec le temps, ne font que s'envenimer davantage ?

Si donc Péthion se fût borné à se plaindre du manque d'égards qu'on avait eu pour la députation qu'il présidait, j'excuserais volontiers sa mauvaise humeur. Mais il n'était pas homme à s'en tenir là. Dès le soir il fit répandre le bruit dans tout Paris que l'un des huissiers ayant essayé d'ouvrir le battant fermé, tous ses efforts avaient été inutiles, et que le roi, qui était alors à son billard, et qui ne faisait pas mine de se déranger pour aller recevoir la députation, riait aux éclats en voyant ce pauvre huissier suer sang et eau pour remuer un battant qui semblait cloué au parquet. On disait en outre que sa majesté, au lieu de faire entrer la députation, l'avait reçue dédaigneusement à l'entrée de la salle de jeu; qu'elle avait à peine écouté le compliment, et qu'ensuite, sans y avoir répondu un mot, sans avoir même adressé un salut, elle était rentrée pour achever la partie. C'était là sans doute une perfide calomnie ; mais elle n'en trouva que plus d'esprits disposés à y ajouter foi, et la haine contre la cour prit un nouvel accroissement. L'année 1792 commençait sous de funestes auspices!

A quelque temps de là, une députation de l'assemblée se rendit chez le roi pour présenter à sa sanction le décret qui ordonnait le séquestre sur les biens des émigrés. Thuriot, l'un des trois commissaires et porteur du décret, n'ayant pas trouvé *les*

deux battants ouverts (encore ces malheureux battants !), s'en retourna avec le décret. Une grande discussion s'éleva à ce sujet dans le sein de l'assemblée, qui finit par charger son président d'écrire au roi pour se plaindre de ce *mépris des bienséances*. Le roi s'excusa assez gauchement, et une nouvelle députation fut envoyée, pour laquelle on ouvrit cette fois les deux battants. On eût mieux fait de commencer par là.

Le capucin Chabot, qui était de cette dernière députation, se présenta devant le roi le chapeau sur la tête, le garda tout le temps qu'on resta dans l'appartement, et affecta de l'ôter quand il eut passé le seuil de la porte. Ouvrez donc *les deux battants* pour de pareils drôles !

Au moment où la députation rentrait dans le sein de l'assemblée, la section de Popincourt était à la barre. Ces hommes, armés de piques et vêtus de haillons, avaient à leur tête un huissier de la rue de Lappe, nommé Marcel, qui félicitait les législateurs de leurs *heureux travaux*, leur promettait l'appui de tous les braves sans culottes du faubourg Saint-Antoine (c'était la première fois que ces bandits s'appliquaient eux-mêmes la dénomination de sans culottes), et enjoignait aux législateurs de surveiller le château des Tuileries. « Le réveil du lion (il aurait » pu dire du tigre) n'est pas loin, s'écria Marcel, en- » flant sa voix pour la péroraison; nous sommes prêts » à purger la terre de tous les amis des rois. » Ap-

plaudissements prolongés et invitation aux honneurs de la séance. Ils furent remplacés à la barre par les soldats du régiment suisse de Châteauvieux, qui venaient d'être amnistiés, ni plus ni moins que les assassins d'Avignon. Après tout, ils n'avaient guère fait autre chose que de massacrer leurs officiers, piller la caisse du régiment et tirer à bout portant sur les habitants de Nancy. De bonne foi, l'assemblée pouvait-elle ne pas donner des marques d'intérêt à ces braves militaires, qui avaient subi quelques mois de prison pour une peccadille, à de bons patriotes que Collot-d'Herbois honorait de son haut patronage, et qu'il avait pris la peine de venir présenter lui-même à l'assemblée, qui les accueillit avec toute la distinction qu'ils méritaient et les invita également aux honneurs de la séance! Un seul député eut le courage de s'opposer à ce que ces *honneurs* leur fussent accordés. C'était M. de Gouvion, dont le frère avait été l'un des braves militaires égorgés par ces misérables à Nancy. « Non, s'écria-t-il, je ne serai » pas complice des honneurs rendus aux assassins de » mon frère. » Les tribunes huèrent M. de Gouvion, les soldats de Châteauvieux lui rirent au nez, ses collègues persistèrent, et les assassins, complimentés de nouveau par les législateurs, allèrent jouir des honneurs de la séance, à côté des vertueux sans culottes de la section de Popincourt, en attendant les honneurs de l'apothéose, qui leur étaient bien dus aussi, et qu'ils n'attendirent pas long-temps.

Cette marche toutefois paraissait encore bien lente aux éclaireurs du couvent des jacobins de la rue Saint-Honoré, qui avaient hâte d'arriver. C'étaient là des hommes de progrès et d'énergie ! aussi ne négligeaient-ils rien pour imprimer au corps d'armée du Manége un mouvement d'accélération plus rapide et pour stimuler le zèle des traînards. Exhortations, reproches, menaces, tous les moyens leur semblaient bons. En voici un qu'ils employèrent le plus souvent et avec le plus de succès. Ils avaient à leur disposition une bande de coupe-jarrets qu'ils envoyaient chaque jour sous un nouveau déguisement à la barre de l'assemblée législative, composée aux trois quarts de leurs complices. Tantôt ils s'annonçaient *hommes libres de la section du Panthéon*, et demandaient qu'on armât le peuple de piques pour en finir avec le tyran ; tantôt, *citoyens du district de Sarrelouis*, ils dénonçaient les modérés comme les hermaphrodites de la révolution, et appelaient la foudre sur leurs têtes criminelles. Un jour ils paraissaient sous le costume bas-breton, s'intitulaient *patriotes du Finistère*, et lisaient une adresse au roi dans laquelle on l'engageait, dans son intérêt, à bannir d'auprès de sa personne ce sexe que la constitution avait éloigné des affaires publiques, ce qui signifiait tout bonnement *chassez la reine ;* à bannir également tous les hommes suspects d'aristocratie, ou bien à résigner les fonctions qui lui avaient été confiées pour le salut du peuple. Métamorphosés le lendemain en *fédérés de*

la Haute-Saône, ils se plaignaient qu'on les eût flétris du nom d'*honnêtes gens*. Un autre jour enfin, empruntant le costume déguenillé des chiffonniers du faubourg Saint-Marceau, ils s'écriaient : « Les hom- » mes du 14 juillet viennent vous dénoncer un roi » indigne d'occuper plus long-temps le trône ; ils » demandent que le glaive frappe sa tête criminelle. » Et les tribunes, qui reconnaissaient sous ces divers déguisements, les mêmes visages de connaissance, accueillaient les pétitionnaires par des applaudissements frénétiques ; et ceux-ci, après avoir fièrement défilé dans la salle, allaient prendre place parmi les législateurs et votaient quelquefois avec eux. Quand la pétition était bien sale, bien dégoûtante, bien atroce, l'orateur subissait d'ordinaire l'accolade fraternelle du président.

Tandis que ces choses se passaient à Paris, Jourdan Coupe-tête, Duprat, Mainvielle et les autres assassins de *la Glacière*, la tête ornée des couronnes qui venaient de leur être décernées par les patriotes d'Arles, rentraient, audacieux et triomphants, dans les murs d'Avignon, fumant encore du sang de leurs victimes.

Le jour même où l'on apprenait à Paris la nouvelle de cette infâme ovation, on lisait au coin de toutes les rues une affiche imprimée en caractères rouges, annonçant la mise en vente d'un ouvrage ayant pour titre : *Crimes des rois de France*, composé par Lavicomterie pour l'instruction du peuple. Le

lendemain, de nouvelles affiches annonçaient *les Crimes des reines de France*, ouvrage composé également pour l'instruction du peuple, par Prudhomme, auteur des *Révolutions de Paris*. Vous le voyez, les précepteurs ne lui manquaient pas à cet excellent peuple; et s'il devenait de plus en plus ignorant, féroce et abruti, les maîtres chargés de son éducation ne l'endoctrinaient pas moins avec une louable persévérance. S'ils n'ont réussi qu'à en faire un peuple de cannibales, on ne saurait leur en vouloir; et pour ma part je les absous sur la question intentionnelle. Quant aux deux ouvrages de Lavicomterie et de Prudhomme, comme ils restaient en magasin chez le libraire, malgré les éloges pompeux qu'en faisaient chaque matin le *Journal des hommes libres*, *le Thermomètre*, *la Chronique*, *le Patriote Français* de Brissot et les autres journaux patriotes, les jacobins en firent tirer plusieurs milliers d'exemplaires en petit format, dont ils empoisonnèrent gratis Paris et les départements; en sorte que le peuple français apprit, à sa grande satisfaction, qu'il n'avait été gouverné jusque là que par des monstres de l'un et de l'autre sexe.

Il en fut bien plus sûr encore après avoir lu l'oraison funèbre de Simoneau, maire d'Étampes, prononcée par le vénérable Grégoire, évêque de Blois, dans sa cathédrale, vers la fin de mars, adressée par lui aux jacobins, imprimée à leurs frais et envoyée à toutes les sociétés populaires. Voici quelques

phrases de cette oraison funèbre, qui se distingue par une verve brûlante de patriotisme et un rare esprit de tolérance. Après avoir témoigné son extrême contentement de pouvoir célébrer, au lieu d'un brigand couronné, un simple citoyen, le prélat, s'abandonnant à son saint enthousiasme, s'écrie : « Autrefois on ordonnait des prières publiques quand » la fécondité d'une reine promettait à l'État un être » de plus pour le dévorer, ou quand un bourreau » du peuple (un roi, cela va sans dire) était près de » terminer sa carrière; autrefois on faisait l'éloge » d'un fainéant titré, d'un brigand couronné : au» jourd'hui c'est la guerre de la liberté, de l'égalité » contre les priviléges, et c'est avec raison qu'on a » dit : La guerre aux tyrans, la paix aux nations. » *Il s'agit de broyer ces monstres*; il faut que le sceptre » des despotes soit brisé sur leurs têtes. » Et il termine son discours par ce souhait évangélique : *Oh! avec quel plaisir je porterais ma tête sur le billot, si, à côté, devait tomber celle du dernier tyran!* Peut-être direz-vous que les sermons de saint Grégoire de Naziance et ceux de saint Augustin sont d'un style quelque peu différent. D'accord; mais je vous prie de remarquer que ces deux illustres pères n'avaient pas l'avantage d'être évêques constitutionnels, et que, sous ce rapport-là du moins, ils ne ressemblaient pas plus à l'évêque Grégoire que l'église catholique ne ressemble à l'église française de l'abbé Châtel.

Depuis l'amnistie accordée aux égorgeurs d'Avi-

gnon et aux Suisses de Châteauvieux, contre laquelle il faut dire que Ramond, Vaublanc, Pastoret, Matthieu Dumas, Stanislas Girardin et quelques autres protestèrent hautement, les honnêtes gens redoublaient de frayeur, les factieux redoublaient d'audace. Les séances des jacobins, qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, devenaient de plus en plus tumultueuses. C'étaient des cris, des trépignements, des hurlements, des rugissements qu'on entendait de la rue, et qui épouvantaient les passants atardés. Ayant l'honneur d'être en quelque sorte l'allié de Dufourny, clubiste des plus fougueux, dont la cousine avait épousé l'un de mes parents, toute facilité me fut donnée de pénétrer dans la caverne où lui et ses collègues veillaient aux intérêts de la patrie; et j'en profitai souvent. J'entrais là tête haute, et assuré que je me croyais de sa protection, j'assistais, spectateur tranquille, aux délibérations des frères et amis. Néanmoins, pour ne pas effaroucher trop la susceptibilité des habitués du lieu, tous plus ou moins déguenillés, j'endossais alors une vieille casaque achetée sous les piliers des halles, qui me faisait ressembler à s'y méprendre à l'un de ces bons patriotes. Cette mesure de précaution m'avait été suggérée par Dufourny lui-même. La première fois que j'y fus, c'était dans les premiers jours d'avril 1792, on lut à l'ouverture de la séance une lettre de la société populaire d'Aurillac, annonçant que *Collinet* père et *Capable*, émigrés depuis six mois et revenus de Malte

dans cette ville, avaient été reconnus et mis à mort par les patriotes *indignés de leur audace.* Cette annonce fut universellement applaudie, et l'on ordonna qu'il serait fait mention honorable de la conduite des patriotes d'Aurillac. Un membre seul ne partagea pas l'enthousiasme de l'assemblée, et fit observer qu'il eût été plus légal peut-être de mettre en jugement les deux émigrés que de les tuer d'abord. Des cris de fureur accueillent cette malencontreuse observation; les épithètes de modéré, d'aristocrate, des injures, des menaces, sont adressées à celui qui avait eu l'audace de la faire, et qui s'était rassis tout tremblant. Un membre se lève alors, écumant de rage, l'interpelle, et lui dit qu'un ennemi seul de la chose publique avait pu s'exprimer ainsi, qu'il était indigne de faire partie de la société; que plaindre un aristocrate, c'était ne valoir pas mieux que lui et mériter d'être traité de même, etc., etc.; puis il ajouta, par forme de péroraison : « Je demande que quiconque ne se sent pas le courage de manger le » cœur d'un aristocrate se rende justice à l'instant » même, et sorte de cette enceinte pour ne plus s'y » présenter. » L'orateur qui s'exprimait ainsi n'était autre que le fameux huissier Maillard, qui avait fait voir les 5 et 6 octobre 89, qui allait montrer au 20 juin dont nous approchions, au 10 août dont nous n'étions pas loin, et surtout dans les journées de septembre, que s'il parlait bien il agissait encore mieux.

Après cette sortie véhémente faite par Maillard, le calme se rétablit peu à peu, et l'incident n'eut pas d'autres suites. On continua à lire la correspondance des sociétés populaires, qui annonçaient à la société-mère, l'une qu'on avait mis le feu aux châteaux de trois ou quatre ci-devant, l'autre qu'on avait pendu deux accapareurs à la porte de leurs magasins, celle-ci qu'on avait jeté dans la Loire ou dans le Rhône une demi-douzaine de prêtres réfractaires, celle-là qu'on avait pillé des fermiers récalcitrants, d'autres encore, d'autres nouvelles non moins satisfaisantes, et toutes saluées des bravos unanimes de l'assemblée et des tribunes.

Il était près de minuit, et le président se disposait à congédier son monde, lorsqu'un membre se lève et demande qu'avant de se séparer il soit rédigé une adresse de félicitation à Français (de Nantes[1]) pour l'éloge qu'il a fait des sociétés populaires dans son excellent rapport à l'assemblée législative sur les troubles de Nantes. Voici, dit-il, comment s'exprime sur notre compte cet excellent citoyen, et comme il réfute les calomnies des prétendus honnêtes gens : « Par combien de services rendus à la chose pu- » blique ne se sont pas signalés les sociétés popu- » laires! Quel est le cœur glacé qu'elles n'aient ré- » chauffé? Quel est l'égoïste qu'elles n'aient fait » rougir, le malheureux qu'elles n'aient soulagé, » l'opprimé dont elles n'aient pris la défense? Quel

[1] Depuis conseiller d'état sous l'empire et directeur des droits réunis.

» est le complot qu'elles n'aient prévenu ou dévoilé?
» Quelle est l'association de monarchistes qu'elles
» n'aient pas dénoncée? Quels sont les villes et vil-
» lages qu'elles n'aient pas éclairés? . . . . .
» . . . .
» Les clubs n'ont-ils pas pour ennemis tous ceux qui
» détestent la liberté par principes, et ceux encore
» qui, par pusillanimité, sont incapables de s'élever
» jusqu'à elle? Dans la multitude de pièces que vo-
» tre comité a eues à examiner, il a trouvé *les prêtres*
» *et les brigands* à chaque page, il n'y a pas vu les
» clubs; il n'a pas vu en eux un parti ennemi à
» combattre : il y a vu des amis très-ardents qu'il
» faut éclairer et adoucir, mais surtout qu'il faut
» aimer. *Les amis* de la liberté sont dans toute la
» France ; mais *ses amants* sont dans les clubs..... »

Ici nos amants de la liberté se pâment d'aise, comme Bélise et Philaminte écoutant lire les vers de Trissotin. Un murmure de satisfaction circule dans tous les rangs, et la lecture est interrompue par des acclamations redoublées. Le membre lisant fait signe qu'il va continuer; et chacun se tait : *conticuere omnes*. Mais ce n'est pas seulement pour la justice qu'il nous a rendue dans son admirable rapport que M. Français (de Nantes) a droit à nos éloges, c'est aussi pour l'énergie avec laquelle il y poursuit le fanatisme et flétrit la prêtraille, notre éternelle ennemie. « Reprends, dit-il au vieux des sept monta-
» gnes, reprends ta funeste milice, instrument de

» tous nos maux, qui s'est soustraite à nous pour se » livrer à toi. » Puis s'adressant aux soldats de cette funeste milice : « Partez, artisans des discordes; le » sol de la patrie est fatigué de vous porter. Laissez- » nous jouir en paix des douceurs de la société et » des sentimens de la nature. Partez. Oh! quelle fête » pour la liberté que le jour de votre départ! Quel » triomphe pour les patriotes! Quel soulagement » pour la patrie, lorsqu'elle aura vomi de ses en- » trailles le poison qui la dévore! »

Je crois inutile de dire que l'adresse de félicitation fut votée à l'unanimité. S'il n'avait pas été si tard, et qu'on n'eût pas craint de réveiller en sursaut l'honorable député, on serait allé la lui porter sur-le-champ; mais il ne perdit rien pour avoir attendu.

Cette séance m'avait mis en appétit, et il me tardait d'en goûter d'une autre. Le surlendemain donc, je retournai aux Jacobins. Le hasard me servit merveilleusement pour ma seconde visite; car jamais il n'y eut chez eux, je crois, séance plus divertissante; du moins je n'y en ai jamais vu.

L'assemblée était au grand complet; toutes les sommités de l'assemblée législative, tous les membres de la commune, les présidents et secrétaires des sections de Paris garnissaient les banquettes pêle-mêle avec les frères, qui n'avaient d'autres titres que celui de clubistes; il ne s'y voyait pas une place vide. A l'ouverture de la séance, on se mit à lire, comme de coutume, la correspondance des sociétés

affiliées. A peine la lecture terminée, Collot-d'Herbois s'élance à la tribune :

« Citoyens, avant de commencer nos travaux, permettez que je remplisse un devoir rigoureux; mais l'intérêt de la patrie l'exige, et je ne dois pas balancer. Je dénonce comme un faux frère Rœderer ici présent, et je demande qu'il soit rayé du nombre des membres. »

Roederer, *se levant*. Qu'a-t-on à me reprocher? parlez, expliquez-vous.

— Je vous accuse d'abord d'avoir sollicité votre admission dans le club monarchique de 90, et d'en avoir fait partie.

— Cela est vrai, mais c'était pour me dérober au despotisme des Lameth.

— Singulière façon de vous y dérober, en vous réfugiant dans un club qui les comptait parmi ses fondateurs.

— Il n'en est pas moins vrai.... D'ailleurs j'ai toujours opéré avec les patriotes.... et intérieurement.... j'étais voué corps et âme aux Jacobins.

— En allant vendre leurs secrets aux Feuillants. Mais ce n'est pas tout; vous avez engagé le duc de La Rochefoucauld à insister auprès du pouvoir exécutif pour qu'il mît son *veto* au décret contre les prêtres réfractaires.

— C'est le contraire que j'ai fait.

— Vous le dites à présent.

Une voix. Laissez faire Rœderer; il sait à merveille

se ménager des intelligences dans tous les camps. C'est un fin matou qui tombera toujours sur ses quatre pattes.

Collot, *continuant*. Je le dénonce en outre pour n'avoir pas cessé de correspondre avec Clermont-Tonnerre, et pour avoir dîné avant-hier chez Pastoret.

Robespierre, *de sa place*. A propos de Pastoret, je demande la parole.

Collot, *toujours à la tribune*. Un instant, je n'ai pas fini. Je vous dénonce enfin Rœderer pour manœuvrer sourdement, de concert avec Brissot et Condorcet, afin d'empêcher l'ovation patriotique qu'on prépare aux braves soldats de Châteauvieux.

Fauchet, *de sa place*. Brissot et Condorcet ne sont pas ici pour se défendre.

Chabot. Et moi, je dénonce l'abbé Fauchet pour avoir conseillé le protectorat au ministre Narbonne, dans le cas où le traître Louis viendrait à abjurer une seconde fois.

Fauchet. Je dénonce Chabot comme fréquentant la maison de deux barons prussiens nommés Frey, et faisant la cour à leur sœur.

Chabot. Je m'en vante; c'est une patriote, et ses deux frères aussi. Si je lui fais la cour, au surplus, c'est pour l'épouser.

Roederer. Et moi, à mon tour, je dénonce Collot pour avoir fait un éloge scandaleux du gouver-

nement monarchique dans son *Almanach du père Gérard.*

DUCROQUET. Moi, je dénonce Isnard pour avoir dit que l'ex-ministre de la guerre Degrave était un honnête homme.

ROBESPIERRE. Moi, je dénonce une vaste conspiration qui s'organise dans le sein du corps législatif, et qui a pour but de faire rétrograder la révolution, et je dénonce comme chefs de cette conspiration Gensonné, Pastoret, Girardin, Dumas, Guadet, Brissot, Isnard, la députation entière de la Gironde. Je demande que séance tenante....

BAZIRE. Moi, je dénonce Robespierre comme un ambitieux hypocrite, qui s'est fait porter en triomphe le jour de la clôture de l'assemblée nationale, qui a soudoyé une centaine de misérables pour crier *vive Robespierre !* qui a refusé la place d'accusateur public parce qu'il la jugeait au-dessous de son mérite; qui affecte une austérité de principes capable d'imposer aux sots, se fait des partisans à tout prix, et aspire sourdement à la dictature. Je demande qu'il soit précipité de la roche Tarpéienne.

ROBESPIERRE. Je me fais des partisans à tout prix! Où sont mes trésors? où sont....

Quelques cris *à bas Robespierre !* se font entendre dans la tribune des hommes. La tribune des femmes se lève en masse et riposte par les cris de *vive Robespierre !* On se mesure des yeux, on se menace du poing; et l'on allait se prendre aux cheveux, lors-

que Marat monte à la tribune et s'écrie d'une voix glapissante : « Silence ! l'ami du peuple vous l'or-l'ordonne.... Moi, je dénonce Biron pour avoir dit que les Belges ne se révolteraient pas en faveur des Français, et que pas un défenseur autrichien ne passerait sous nos drapeaux ; je dénonce Dillon pour s'être laissé battre exprès sous les murs de Lille ; je dénonce Luckner, parce qu'il ne fait rien ; je dénonce La Fayette, parce qu'il fait trop ; je dénonce tous les généraux, parce que ce sont tous des traîtres vendus à la cour ; et je demande qu'ils soient pendus pour l'exemple. Quant à Robespierre, je pense aussi qu'il marche à la tyrannie, comme le serpent, par des voies tortueuses ; mais, comme je n'ai pas de preuves positives, je ne veux pas qu'on le précipite encore du roc Tarpéien ; je demande seulement qu'on le surveille avec soin.

Robespierre. Moi, je dénonce Marat comme un agent de Pitt et Cobourg....

Marat, *furieux*. Pitt et Cobourg, moi !

Robespierre. De Pitt et Cobourg, je le répète tout haut afin qu'on l'entende bien ; qui, pour faire détester notre glorieuse révolution, cherche à la pousser aux derniers excès en prêchant tous les matins dans sa feuille incendiaire le meurtre et le pillage ; qui....

Bazire. Et moi, je dénonce Marat et Robespierre, comme deux hommes qui s'entendent pour....

— Assez de dénonciations pour aujourd'hui, s'é-

crie d'une voix de tonnerre et en agitant avec violence sa sonnette, le président, qui redoute un nouveau tumulte; assez de dénonciations; une séance comme celle-ci est un véritable scandale.

QUELQUES VOIX, *des tribunes*. A bas le président! c'est un modéré! à bas!

LE PRÉSIDENT, *sans se déconcerter*. Oui, un véritable scandale, une calamité publique. Songez que les aristocrates nous épient, qu'ils ont les yeux fixés sur nous, qu'ils se réjouissent de nos dissensions....

CHAUMETTE. Je dénonce....

LE PRÉSIDENT. Encore!

CHAUMETTE. C'est au sujet des aristocrates. Je dénonce le concierge et les garçons de service, comme introduisant à prix d'argent dans nos tribunes des aristocrates déguisés en sans-culottes (ici j'éprouve un mouvement de frayeur), qui essaient, par leurs clameurs, de troubler nos délibérations, comme cela vient d'arriver tout-à-l'heure; de semer, par des propos adroitement perfides, la discorde parmi nous; qui prennent des notes, à l'aide desquelles ils travestissent, pour nous rendre odieux et ridicules, les discours patriotiques.... Et tenez, précisément j'en aperçois un sur le premier rang de la tribune, en face de moi, qui ne craint pas de se livrer, tandis que je parle, à cet odieux manége.» En disant ces paroles, il désigne un jeune homme qui, en effet, prenait là fort tranquillement des notes au crayon, et qui, étourdi de l'interpellation, s'em-

presse de les serrer dans sa poche. Tous les yeux se tournent vers lui, et l'on se disposait à lui faire un mauvais parti, lorsque Gorsas déclare que c'était le rédacteur chargé de rendre compte dans son journal des séances de la société, et qu'il répondait de son patriotisme.

— Encore une belle caution, Gorsas! s'écrie Gonchon; je le dénonce lui-même....

Le président. La séance est levée.

Elle est levée en effet au milieu d'un brouhaha universel, les membres continuant de s'interpeller, de se dénoncer, de se menacer les uns les autres, les frères et sœurs des tribunes se mêlant de la querelle et prenant parti, les uns pour Robespierre, les autres pour Marat; ceux-ci pour Collot, ceux-là pour Chaumette, etc. De la dispute on en vint aux gourmades; il y eut des prises aux cheveux parmi les tribunitiens; plus d'un frère eut son bonnet de laine déchiré, plus d'une sœur y perdit son bonnet à la folle. Le tapage continua dans la cour; il continua dans la rue Saint-Honoré et dans les rues adjacentes, diminua à mesure que ceux qui formaient les différents groupes se séparaient, et ne cessa tout-à-fait que quand ils furent rentrés chacun chez eux.

CHAPITRE XV.

Bonnet phrygien. — Son importation en Italie. — Bonnet de la liberté à Rome. — Bonnet rouge des galériens. — L'avenue de Meudon. — Le bonnet rouge passe des bagnes dans les clubs. — Irruption des bonnets rouges au théâtre de la Nation. — Le drame de *la Liberté conquise*. — Le premier fruit de la révolution.

Jusqu'au moment où la nouvelle physiologie médicale est venue proclamer que l'estomac ou l'abdomen étaient le siége de la faculté princesse, on avait cru assez généralement qu'elle résidait dans la boite céphalique. De là l'usage adopté chez presque tous les peuples de se couvrir la tête, afin de préserver l'organe précieux qu'elle était censée renfermer, soit des coups de vent, soit des coups de soleil, soit de toute autre impression dangereuse. Je n'ai point à examiner ici les différents genres de coiffure usités chez les différents peuples; qu'il me suffise de dire qu'elles variaient nécessairement selon les climats, et que l'homme du Nord la portait un peu plus chaude que l'homme du Midi. Celle des Phrygiens, par exemple, qui habitaient les côtes de l'Asie-Mineure, consistait en un bonnet de forme élégante, dont la

partie supérieure, l'*apex*, se recourbait sur le devant avec une grâce toute particulière. Je n'assurerai pas qu'Énée et les matelots de sa flotte le portassent lorsqu'ils luttaient contre la colère de Junon, au milieu des flots courroucés de la mer Tyrrénienne, ni que ce chef des Troyens se soit présenté ainsi coiffé devant la belle reine de Carthage. Si je m'en rapporte au tableau de Guérin, le *pius Æneas* avait le casque en tête; mais aussi, dans le coin du tableau, ce petit lutin d'Amour, qui, sous la figure d'Ascagne, tire adroitement du doigt de Didon l'anneau nuptial de Sichée, porte sur sa tête le joli bonnet phrygien : d'où il suit que, sinon Énée, du moins son fils, et sans doute quelques-uns de leur compagnons, importèrent des champs où fut Troie dans ceux où régnait le bonhomme Évandre le fameux bonnet dont je m'occupe.

Et maintenant je n'ai point assez présent à l'esprit le livre des antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse pour établir d'une manière positive si les citoyens de Rome s'en servaient habituellement ou accidentellement; mais ce qui paraît résulter de l'histoire de ce peuple célèbre, le maître, après avoir affranchi son esclave en lui donnant un léger soufflet, cérémonie qui s'appelait, à cause de cela, *manumission*, lui plaçait sur la tête le bonnet phrygien. Ce bonnet se nommait en latin *pileum* ou *pileas;* et voilà pourquoi Tite-Live exprime l'action de rendre la liberté aux esclaves par cette phrase :

servos ad pileum vocare[1]. C'est pour n'avoir pas été appelé à jouir de cette précieuse coiffure que Spartacus se révolta, entraîna dans sa révolte presque tous les esclaves du *Latium*, et mit l'orgueilleuse république à deux doigts de sa perte. Explique à présent qui pourra la honteuse métamorphose que subit parmi nous, bien long-temps après, le bonnet phrygio-romain de la liberté, et comment il devint, hélas! la coiffure distinctive des banqueroutiers et des galériens. Ainsi, au lieu d'orner, comme autrefois, des têtes d'esclaves rendus à la liberté, ce n'était plus qu'un voile d'ignominie jeté sur le front des misérables flétris par arrêt du Parlement ou du Châtelet; et le signe d'affranchissement n'était plus qu'un signe d'infamie réservé aux habitants des chiourmes et aux habitués du pilori, vert pour ceux-ci, rouge pour ceux-là.

Je dis donc que les galériens jouissaient exclusivement du privilége de porter le bonnet rouge, lorsque, dans les premiers jours du printemps de 92, me promenant dans l'avenue de Meudon, j'aperçus de loin quelque chose qui ressemblait à une émeute.

Moi, qui étais venu passer quelques jours à la campagne, fatigué et affligé que j'étais d'en rencontrer trois ou quatre, chaque matin, dans les rues de Paris, je fus tenté de m'écrier, comme Fontenelle, non pas

[1] Appeler les esclaves au bonnet. Ce bonnet de la liberté était bleu chez les Romains : les Suisses de Guillaume Tell le portaient brun; chez nous les galériens et les jacobins le portaient rouge.



sonate, mais *émeute*, *que me veux-tu?* et j'allais retourner sur mes pas, quand je m'aperçus qu'au bout du compte ce rassemblement se composait d'une douzaine de petits polissons qui poursuivaient deux hommes avec les cris usités dans la cérémonie du mardi-gras. Comme l'époque du carnaval était passée, et que ce n'était pas non plus le jeudi de la mi-carême, je ne devinai pas trop comme il se faisait qu'on rencontrât encore des espèces de masques dans l'avenue de Meudon. Tout-à-fait rassuré quant à l'émeute, j'avançai vers le lieu de la scène, et j'aperçus distinctement deux individus, l'un de la taille d'Hercule, l'autre de celle de Thersite. Ce couple étrange était uniformément vêtu d'un pantalon et d'une veste ronde de couleur brune, du genre de celles qu'on appela depuis *carmagnoles;* l'un et l'autre étaient coiffés du *bonnet rouge* emprunté aux rameurs de Brest et de Toulon. Comme il ne s'était pas encore vu, même à Paris, de créatures à formes humaines qui eussent osé paraître en public ainsi coiffées et accoutrées, il était tout simple que les petits enfants de Meudon, qui voyaient pour la première fois d'aussi étranges caricatures, les prissent en effet pour des masques en retard : moi-même je ne sus trop qu'en penser, et mon indécision fut commune à beaucoup d'autres personnes qui se trouvaient là.

Était-ce le résultat d'une gageure, un acte de folie, ou un acte de cynisme? se montrait-on ainsi déguisé pour tâter ou braver l'opinion publique?

Chacun faisait là-dessus sa conjecture : les gens raisonnables s'arrêtaient un moment devant la mascarade, haussaient les épaules, et continuaient leur chemin ; les petits polissons faisaient toujours la conduite en répétant leur cri. Je voulus voir jusqu'au bout ; mais, je l'avoue, ce bonnet couleur de sangme fatiguait les yeux. Quant aux deux Phrygiens, impassibles aux criailleries de la troupe enfantine qui les poursuivait, ils avançaient gravement, sans détourner la vue à droite ni à gauche, et parvinrent, ainsi escortés, jusqu'au bout de l'avenue ; arrivés là, ils descendirent le chemin creux qui mène au village, et disparurent dans ses profondeurs. Cette bizarre apparition fit, le reste du jour, l'objet de la conversation des gens du pays. Bien que leur début n'eût pas été encourageant, comme on vient de le voir, ils n'en revinrent pas moins le lendemain, sur le même théâtre, jouer leurs rôles de la veille ; ils furent encore hués un peu ; mais le nombre des spectateurs avait diminué ; le troisième jour, presque personne ; le quatrième, ils se virent seuls. Ennuyés alors de jouer cette comédie de *bonnets rouges* pour les arbres de l'avenue, ils ne reparurent plus, là du moins.

Les deux hommes dont je parle, et qui, les premiers à ma connaissance, ont enlevé le bonnet rouge aux galériens pour en orner leur tête déjà républicaine, ne s'en tinrent pas à ce coup d'essai, et leur patriotisme devint de plus en plus couleur de feu

Mais si l'on peut dire à leur louange, et dire avec vérité, qu'ils ont fait constamment le métier de chauds patriotes, il faut ajouter bien vite que le sort ne les a pas traités d'une manière également favorable : l'un fut nommé, en septembre 1792, député à la convention nationale, où il brilla plus par son ardeur civique que par son éloquence. Régicide sans appel ni sursis, montagnard fougueux, et marchant l'égal des Couthon, des Javognes, des Soubrany, des Abraham Duquesnoy, il eut la maladresse de se fourrer, après le 9 thermidor, dans une affaire qui tourna mal pour les patriotes de sa trempe; ce qui fit que les honorables patriotes du parti vainqueur l'envoyèrent, comme cela se pratiquait à la convention, finir ses jours en place de Révolution. Vous dire dans quelle affaire il a succombé, ce serait à peu près le faire connaître, et j'aime mieux le laisser deviner au lecteur.

Quant à l'autre *bonnet rouge*, que nous avons encore le bonheur de posséder au milieu de nous, et qui au moment où j'écris se porte à merveille, les honneurs de la députation ne lui échurent pas, quoiqu'il en fût aussi très-digne; mais il n'en servit pas moins la république avec un zèle à toute épreuve; sa réputation de patriote grandit de jour en jour à vue d'œil. Lié de principes et d'affection avec tout ce que la convention, la commune et les jacobins renfermaient de plus *pur*, il ne cessa de marcher sur leurs traces. Après que le 9 thermidor eut fait fer-

mer les clubs, il se montra l'un des plus ardents à les réorganiser, et celui du Panthéon, entre autres, lui dut une existence de quelques semaines. En brumaire an 3, on le retrouve dans une réunion de frères jacobins au faubourg Saint-Antoine, où l'on fait la motion d'acheter vingt mille *bonnets rouges*, et de se procurer des pistolets à tel prix que ce soit : le comité de sûreté générale le fait arrêter comme un des chefs de la réunion. D'autres malheurs de cette espèce lui sont encore arrivés; des bruits plus fâcheux les uns que les autres ont couru sur son compte; mais il s'y est mêlé bien des calomnies..... Je me souviens d'avoir lu dans Plutarque qu'un jour l'illustre Philopœmen s'étant présenté vêtu négligemment, comme à son ordinaire, chez l'un des officiers de son armée, alors absent, la femme de cet officier le pria de fendre du bois, et lui mit, à cet effet, la hache en main. Comme il s'occupait de ce soin domestique, l'officier arriva, et recula de surprise. Vous le voyez, mon ami, dit le grand homme en souriant, je paye pour ma mauvaise mine..... Or il est possible que le citoyen dont je parle ait aussi payé, sinon pour sa mauvaise mine, au moins pour sa mauvaise renommée; car, après tout, il a plus parlé qu'agi, et ses mains sont pures de sang. Je sais pourquoi je dis cela. Quoi qu'il en soit, ses opinions républicains survécurent longues années à la défunte république. L'âge et la réflexion les ont à la vérité un peu mo-

difiées; et j'ai ouï raconter à gens qui le connaissent mieux que moi qu'il a fini par s'accommoder assez bien du gouvernement de juillet, et qu'il n'a pas précisément dédaigné ses faveurs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui il a mis son vieux bonnet rouge dans sa commode, et que, sans être positivement une des étoiles de première grandeur de notre ciel sidéral, il fait partie d'une constellation par intervalles assez brillante encore, mais qui est loin cependant de jeter le même éclat qu'autrefois. On m'a dit qu'il s'était avisé de vouloir rendre quelque limpidité au vieux bourbier révolutionnaire dans lequel autrefois il s'était plongé avec délices. Je ne lui aurais pas donné le conseil de remuer les eaux de cette mare infecte et croupissante, à cause des éclaboussures. . . . .

Près d'un mois s'était écoulé depuis la mascarade de l'avenue de Meudon, et je n'avais plus revu de bonnets rouges, là ni ailleurs. Je me disais donc *in petto* : C'est une mode qui ne prendra pas. Mais, bah! vous allez voir. Un jour que je m'acheminais vers le quartier latin, j'aperçois de loin, rue des Cordeliers, aujourd'hui de l'École de Médecine, à la hauteur de l'école de Dessin, un rassemblement considérable, et du monde à toutes les croisées. Je crus de prime abord que c'étaient les élèves du collége de France qui donnaient un charivari à l'abbé de Cournand, leur professeur, qui

venait de former les nœuds d'hymenée à l'instar de quelques autres prêtres constitutionnels, excellents patriotes comme lui. Je n'y étais pas du tout. J'approche; et que vois-je? deux bonnets rouges exactement pareils à ceux de l'avenue de Meudon. Je crus tout naturellement que les porteurs étaient les mêmes : je me trompais encore. L'un, que je reconnus tout de suite, était mon ancien camarade au collége d'Harcourt, C...y, fils d'un procureur au Châtelet, et dont le frère devint depuis, à raison de l'activité qu'il déploya dans les premières journées d'un mois à jamais fameux, une de nos illustrations révolutionnaires. L'autre, je le voyais pour la première fois; mais sa figure à moitié ensevelie sous son bonnet rouge avait un caractère si étrange, qu'elle est demeurée gravée dans ma mémoire. Je l'ai rencontré depuis plusieurs fois dans les rues de Paris, et dernièrement encore au Jardin des Plantes, qu'il paraît affectionner beaucoup : il était vis-à-vis le palais des singes, et riait aux éclats de leurs gambades. Du reste, il était coiffé comme vous, comme moi, comme tout le monde, c'est-à-dire qu'il avait un chapeau rond; de plus, l'étoile de la Légion-d'Honneur brillait sur sa poitrine. Et cependant, ô puissance des vieux souvenirs! il me semblait encore voir ce maudit bonnet rouge ondoyer sur son front comme au jour dont je parlais tout-à-l'heure, et auquel je reviens. Lui et son confrère C...y parcoururent, ainsi coiffés, la rue des Cordeliers, aux ap-

plaudissements des uns[1], aux huées des autres; mais je dois dire que celles-ci dominaient. Moi, je m'en allai à mes affaires. En revenant je trouvai la rue beaucoup plus remplie de monde qu'en allant. Il y avait dans la foule étonnement, agitation, et même un peu de frayeur. Tous les regards se tournaient vers la rue Hautefeuille; et bientôt trois nouveaux bonnets rouges en sortirent et se montrèrent à la multitude encore ébahie de l'apparition des deux premiers. Les trois arrivants se tenaient par le bras et chantaient des chansons patriotiques. L'un d'eux était ce Jullian (de Carentan), maître d'études au collége d'Harcourt, duquel j'ai déjà eu occasion de parler, et qui plus tard eut un grade important dans la compagnie des *Frères-Rouges* de Danton, dont je parlerai dans la suite. Ses deux acolytes étaient Dubuisson et Ducroquet, membres, comme lui, du club des Cordeliers, qui, à ce moment, était en séance. Ils y entrèrent et on les perdit de vue pour un instant. J'allai déjeuner au café Procope. Danton y faisait une partie de domino avec Legendre. Je le saluai, et je m'assis.

Au bout d'un quart d'heure, mes trois bonnets rouges de la rue Hautefeuille entrent dans le café; Jullian va droit à Danton.

— Eh bien! Danton, comment me trouves-tu avec mon bonnet phrygien?

[1] Marat, qui était à sa croisée, leur fit un sourire excessivement gracieux.

— Laid et bourgeonné.

— Allons donc !

— Je t'assure que tu es laid et bourgeonné. Et si cette coiffure n'allait pas mieux au berger Pâris qu'à toi, je doute que la belle Hélène eût voulu le suivre à Troie.

— Oui dà ! eh bien ! cela n'empêche pas qu'il va devenir la coiffure de prédilection de tous les bons citoyens. Déjà même, et je suis bien aise d'être le premier à te l'apprendre, tous nos frères cordeliers viennent de décider qu'ils n'en porteraient plus d'autre.

— Tous, excepté moi apparemment, qui certes ne la porterai jamais.

Et en effet, Danton, qui dominait ces gens-là de toute la hauteur de sa taille et de toute la vigueur de ses poumons, n'a jamais consenti à se salir de leur costume. Sans avoir été ce qui s'appelle lié avec lui, son âge et le mien, ses opinions et les miennes s'y opposaient, je l'ai connu cependant assez pour dire, moi que l'on ne saurait guère accuser de tendresse pour les chefs de la révolution, que cet homme avait, après tout, quelque élévation dans le caractère, et que les sentiments de générosité ne lui étaient pas tout-à-fait étrangers. Je sais qu'il méprisait au fond du cœur cette canaille dont il jugeait le concours indispensable pour faire des révolutions ; et tout en la faisant servir à ce but, au moins ne s'avilissait-il pas comme Robespierre à lui prodiguer de lâches flatte-

ries et à s'incliner devant elle. Aussi Danton n'était pas indigne peut-être de marcher dans une autre voie que la voie déplorable où les circonstances l'engagèrent, et au bout de laquelle il devait se trouver face à face avec l'échafaud. Je l'aperçus y allant, comme j'aurai à le raconter plus tard; et ce ne fut pas sans regret, je l'avoue, que je vis le *vieux cordelier* aussi subitement escamoté par le *jacobin* Robespierre.

Après le court dialogue que je viens de rapporter tout-à-l'heure, Danton ne s'occupa plus que de son jeu. Jullian sortit tout penaud avec ses deux satellites, et tous les trois s'en allérent je ne sais où. J'ignore si d'autres bonnets rouges parurent en public ce jour-là ; mais je n'en vis pas.

Le lendemain, vers midi, il en sortit de toutes les portes, qui se rendaient, chacun de leur côté, sur la place vis-à-vis l'église, aujourd'hui démolie, des révérends pères Cordeliers. Les ordonnateurs en chef de cette nouvelle prise de bonnets de galériens étaient Billaud de Varennes, Henriot et l'abbé de La Reynie. Quand toute cette bande de malfaiteurs se trouva réunie là où j'ai dit, elle se forma en groupes de huit à dix individus chacun, qui se distribuèrent pour faire prendre, de gré ou de force, la mode du bonnet rouge, dans les différentes rues du quartier. Ils se bornèrent d'abord à offrir à l'admiration de ceux qui les regardaient passer leur coiffure couleur de sang; mais, du reste, ils ne menaçaient

encore et n'insultaient personne. Toutefois les gens qui se piquaient de prudence, et qui prévoyaient que ces hommes ne s'en tiendraient pas long-temps à ces démonstrations fanfaronnes, commencèrent tout doucement à fermer leurs portes et leurs boutiques. Cette marque de défiance irrita nos promeneurs, et ils commencèrent à faire tapage. Ce fut bien pis quand leur nombre se trouva grossi d'une cinquantaine de cordeliers qui leur arrivèrent du grand couvent, commandés par frère Jullian. Aussi la frayeur devint-elle générale; et à deux heures on ne comptait pas une porte, pas une boutique ouvertes dans toutes les rues que parcourait le hideux cortége.

A cette époque, les comédiens français ordinaires du roi, qui occupaient encore la salle dite aujourd'hui de l'Odéon, avaient pris, en guise de paratonnerre, le titre de *théâtre de la Nation;* cela n'empêchait pas les patriotes de les regarder comme toujours imprégnés du venin aristocratique. Ils avaient beau, les malheureux, jouer, de gré ou de force, des pièces suant le patriotisme à en donner des nausées, cela ne les mettait pas en plus grand crédit auprès des amis de la révolution, depuis surtout qu'ils avaient fait scission avec la cabale de Chénier, dont les principaux membres, c'est-à-dire Talma, Dugazon, madame Vestris, s'étaient réfugiés au théâtre dirigé par Gaillard et Dorfeuille, et qui se nommait alors *théâtre de la rue de Ri-*

chelieu, en attendant qu'il devînt *théâtre de la République*.

Quant au *théâtre de la Nation*, tandis qu'il régnait dans tous les autres théâtres de Paris une tranquillité au moins apparente, il continuait d'être chaque soir en proie aux troubles les plus violents, et semblait métamorphosé en un champ de bataille permanent. Une des causes principales de cet état de choses si déplorable pour la caisse et la tranquillité des comédiens, c'est que le club des Cordeliers tenait ses séances, à quatre pas de là, et que les principaux agitateurs logeaient dans le quartier.

Peut-être ne sera-t-on pas fâché de connaître la demeure de quelques-uns de ces hommes, de ceux-là surtout qui, lorsque la révolution, dégagée de toutes entraves, marcha dans sa force et sa liberté, se distinguèrent le plus honorablement à son service. Ainsi par exemple, Danton, leur chef, le grand seigneur futur de la sans-culotterie, occupait au premier étage, dans la cour du Commerce, un fort bel appartement, où il recevait, à la manière d'un pacha, ses humbles satellites au petit lever, et leur donnait le mot d'ordre pour la journée. J'en ai déjà dit quelque chose. Marat, qu'il appelait familièrement son aboyeur, logeait tout auprès, rue des Cordeliers, n° 30, également au premier. Mais ne vous hâtez pas de lui reprocher ce luxe; car je vous assure, moi qui ai eu l'avantage d'aller huit à dix fois chez Marat vivant, et une fois chez Marat mort, que tout dans

son intérieur était de la plus grande *simplicité*, et qu'à celui qui y avait fait séjour dix minutes seulement, l'air extérieur paraissait chose singulièrement agréable à respirer. Aussi l'habitant de ce modeste manoir, quand il était mandé chez Danton, disait-il, par forme d'ironie, à ses amis :

— Pardon, si je vous quitte; mais il faut que j'aille au château.

L'oratorien Billaud, qui s'était surnommé *de Varennes*, j'ai dit ailleurs pourquoi, demeurait rue Saint-André-des-Arts, au coin de la rue de l'Éperon. Le boucher Legendre, dont son ami Danton, qui traitait assez cavalièrement ses amis, disait qu'il n'était bon qu'à détailler sa viande et à commander une brigade révolutionnaire, avait son étal rue des Boucheries, où il se formait, en assommant des bœufs, à l'art d'assommer les hommes, comme le lui dit Lanjuinais dans la séance du 31 mai. Dulaure, qui, après avoir joué dans la convention le rôle de régicide, devait plus tard faire servir son *Histoire de Paris* de cadre aux plus dégoûtantes injures contre tous les hommes qui ont illustré la France dans les armes, dans les lettres, dans la magistrature et dans l'église; Dulaure, qui s'est complu à exhumer les crimes les plus atroces qui aient souillé nos annales, se gardant bien de citer aucun des innombrables traits de vertu, de courage, de grandeur d'âme qui les illustrèrent dans tous les siècles, et qui a dit effrontément : Voilà *l'histoire de*

Paris, Dulaure demeurait rue du Théâtre-Français, passage du Bon Laboureur; Fabre d'Églantine, dans la maison voisine; Dubuisson, rue des Maçons-Sorbonne; Ducroquet, rue des Mathurins; Camille Desmoulins, cour du Commerce, comme Danton; Momoro, rue de la Harpe; Manuel, rue Serpente; Sergent, rue des Poitevins; Jullian, au collége d'Harcourt; et Chénier, enfin, avait son appartement dans la même maison que madame Vestris, place du Théâtre.

Étonnez-vous maintenant qu'un quartier habité par de tels gaillards, et d'autres qui ne valaient pas mieux, fût dans un état de fièvre permanent; étonnez-vous que leur présence habituelle à la Comédie-Française l'eût fait déserter peu à peu par les hommes amis du repos et de la tranquillité. Ce n'était plus en effet qu'un tohu-bohu dégoûtant, une succursale du club des Cordeliers. Quelquefois encore pourtant la bonne compagnie se hasardait à y paraître : c'était quand la Comédie, fatiguée de jouer des pièces révolutionnaires, osait en revenir, pour un instant, aux bonnes pièces de son ancien répertoire; c'était quand *Mérope, Athalie* ou *Adélaïde du Guesclin* se glissaient timidement sur l'affiche. Cette dernière tragédie surtout offrait un attrait particulier aux hommes qui regrettaient plus l'ancien régime qu'ils n'aimaient le nouveau; et quand on la donnait, ce qui du reste arrivait bien rarement, les aristocrates du faubourg Saint-Germain qui n'a-

vaient pas encore songé à émigrer ne manquaient jamais de s'y rendre, pour applaudir à tout hasard ces quatre vers fameux :

> Le pur sang des Capets est toujours adoré ;
> Tôt ou tard il faudra que de ce tronc sacré
> Les rameaux, séparés et courbés par l'orage,
> Plus unis et plus beaux soient notre unique ombrage.

Or, il advint que le jour de la grande procession des *bonnets rouges*, les affiches du *théâtre de la Nation* annonçaient précisément cette même pièce d'*Adélaïde du Guesclin*, et, pour comble d'incivisme, *la Partie de chasse de Henri IV.* Je crois même qu'il y avait *spectacle demandé*. Apercevoir ces insolentes affiches et les mettre en pièces, ce fut pour la bande cordelière une seule et même chose. Après quoi, l'escouade commandée par Jullian se porte au théâtre; il ne se trouvait là que Florence, le semainier perpétuel, qui se disposait à partir. Jullian l'apostrophe en ces termes :

— Je vous préviens, monsieur Florence, que nous venons d'arracher vos affiches, et que vous ne jouerez ce soir ni *Adélaïde* ni *la Partie de chasse.*

— Mais, messieurs, c'est un spectacle demandé.

— Par les ci-devant du noble faubourg, n'est-ce pas? Raison de plus pour que nous vous le défendions. D'ailleurs nous sommes las de vous voir jouer tous les jours des pièces aristocratiques, et il est temps que vous en serviez d'autres au public, qui n'en veut plus de ce goût-là.

— Remarquez donc, messieurs, que nous avons joué hier *Calas*, de M. Laya ; avant-hier *Mutius Scévola ;* lundi *le Paysan magistrat*, de M. Collot-d'Herbois; la semaine dernière, *les Victimes cloîtrées*, de M. Monvel, que nous allons reprendre...

— Eh bien ! vous jouerez aujourd'hui *la Liberté conquise*, qui depuis plus de six mois a disparu de votre affiche. Il paraît que vous ne l'aimez pas beaucoup la liberté.

— Autant que vous ; et nous jouerions avec plaisir la pièce que vous demandez, s'il n'était pas trop tard pour prévenir les comédiens qui ont des rôles dedans ; mais je prends l'engagement au nom de mes camarades...

— S'il manque quelques-uns de ceux qui ont des rôles dans la pièce, on lira leurs rôles, et *ça ira* tout de même. Ainsi, affichez tout de suite pour ce soir *la Liberté conquise* ou *le Despotisme renversé*, à la demande générale des bonnets rouges.

— Encore un coup, messieurs...

— Ajoutez qu'ils honoreront le spectacle de leur présence : cela vous fera chambrée complète. Ainsi, vous l'entendez, point d'*Adélaïde*, et le *Despotisme renversé*. Nous y comptons ; et au revoir.

Florence ne tint compte de l'injonction, et le spectacle demeura réglé comme auparavant. Les bonnets rouges avaient disparu, les portes et les boutiques se rouvraient peu à peu, et tout était tranquille dans le quartier vers six heures du soir. C'était

l'heure à laquelle le spectacle commençait alors à la Comédie-Française. L'annonce d'*Adélaïde du Guesclin* avait produit son effet accoutumé, et un assez grand nombre d'équipages stationnant sur la place du théâtre et dans les rues adjacentes indiquaient la présence dans la salle d'une portion notable de la haute société aristocratique; et en effet toutes les loges étaient remplies. On comptait peu de monde au parterre.

Au moment où on levait le rideau, des hurlements sauvages se font entendre au dehors et pénètrent jusqu'à l'intérieur. Bientôt les portes du vestibule s'ouvrent avec fracas, et l'on entend distinctement ces cris : *A bas les aristocrates! Vive Voltaire! vive Voltaire!* Je quitte la place que j'occupais au troisième amphithéâtre, et me dirige vers le haut de l'un des escaliers qui conduisaient et conduisent encore au grand foyer. Je revois là mes bonnets rouges du matin, portant à la main des branches de laurier, et faisant cercle devant la statue en pied de Voltaire, occupant la niche du fond [1], et voilà qu'ils recommencent à crier *Vive Voltaire! vive le* SAINT *précurseur de la révolution!* Puis l'un de ces hommes approche un fauteuil du piédestal, y grimpe, se lève sur la pointe des pieds, et coiffe du bonnet rouge l'effigie du *saint précurseur*.

J'ai vu dans le cours de ma vie des choses fort laides; mais rien, je vous jure, ne m'est apparu ja-

[1] Cette même statue est maintenant placée au fond du vestibule du Théâtre-Français.

mais d'aussi hideux que cette figure de squelette en marbre blanc, image horriblement fidèle de Voltaire décrépit, ainsi coiffée du bonnet rouge ; rien d'aussi hideux, je le répète, pas même le fantôme de cire coloriée du susdit grand homme, traînée au Panthéon, le 11 juillet 91, sur un char de triomphe fabriqué *ad hoc*.

Après qu'ils eurent placé cette auréole d'une nouvelle espèce sur la tête du chambellan de Frédéric le Grand, ils le saluèrent d'un nouveau hourra plus bruyant que les autres et se ruèrent, par toutes les issues, dans le parterre, sans s'être mis en peine de prendre leurs billets au bureau ; et les contrôleurs ébahis ne songèrent pas même à opposer une digue à ce torrent débordé. Ils y eussent été bien reçus, sur ma foi ! A peine eurent-ils régularisé leur invasion, en s'emparant des banquettes vacantes au parterre... J'oubliais de dire que le rideau n'avait pas été baissé et que les acteurs qui devaient jouer la première scène d'*Adélaïde* étaient là, les bras croisés, en attendant qu'il leur fût permis de commencer.

— *Pas d'Adélaïde !... à bas Adélaïde !... à la lanterne Adélaïde !... le Despotisme renversé !*

D'autres qui n'étaient pas de la députation dont j'ai rendu compte :

— Non, non, *Brutus !*

— D'autres : *Calas !*

— D'autres : *le Paysan magistrat !*

Florence se présente, et après avoir fait les trois saluts d'usage :

— Messieurs, j'ai eu l'honneur de dire à ceux d'entre vous qui sont venus tantôt demander...

— *Brutus !*

— *Mutius Scévola !*

— *La Liberté conquise !*

— Au moins, messieurs, tâchez de vous entendre. Les uns demandent *Calas*, les autres *la Liberté conquise*, d'autres...

Tous ensemble :

— Oui, oui, *la Liberté conquise* avec tout son spectacle, et pas d'excuses.

Florence se retire; et au bout de dix minutes il vient annoncer qu'on va jouer *la Liberté conquise*, mais qu'il faut donner aux acteurs qui ont des rôles dans la pièce le temps de s'habiller.

Cette annonce rétablit le calme; et pendant que les acteurs s'habillaient, et qu'on changeait la décoration, les nouveaux venus, pour passer le temps, montent au grand foyer et s'amusent à rendre aux bustes de Corneille, de Racine, de Molière, de Regnard, de Destouches, etc., les mêmes honneurs qu'ils venaient de rendre à la statue de Voltaire, c'est-à-dire qu'ils les coiffent également du bonnet rouge. Puis, après avoir ri aux larmes de cette espièglerie, ils les décoiffent et rentrent dans la salle. Voltaire seul garda son bonnet jusqu'à la fin du spectacle.

Il commença. J'ai dit que c'était *la Liberté conquise ou le Despotisme renversé*. Cette pièce, qui n'était autre chose que *la prise de la Bastille* sous un titre différent, avait déjà plus de deux ans de date. Je ne la connaissais point cependant, ce qui fait que je l'écoutai attentivement. Comme œuvre militaire, elle pouvait être conforme aux règles de la stratégie; mais comme œuvre littéraire, elle me parut un peu en dehors de celles du code dramatique; et je pensai qu'Aristote et l'abbé d'Aubignac y auraient trouvé fort à redire. Il y avait plus de coups de fusil que de phrases correctes, plus de poudre à canon et de fumée que de style et d'esprit, et les feux de file étaient mieux nourris que l'intrigue. Mais tout cela était lardé d'apophthegmes patriotiques et bourré de grosses injures aux tyrans, qui faisaient pâmer d'aise tous les citoyens actifs et passifs remplissant la salle. J'en vis qui versaient des larmes d'attendrissement. Pour moi, je confesse à ma honte que je demeurai l'œil sec.

L'auteur de ce drame patriotique, qui appartenait plus à l'école de Polybe qu'à celle de Racine, était un vieillard tout petit, tout chétif, nommé Harny, lequel avait coopéré jadis avec Favart à la fabrication d'un petit opéra comique du genre pastoral, intitulé *Bastien et Bastienne*. Aussi, quand il eut vu le succès pyramidal de son *Despotisme renversé*, le bon petit vieux, plein d'un orgueil légitime, s'écria comme le cygne de Mantoue :

Ille ego qui quondam gracile modulatus avena
Carmen. . . . .
. . . . *Nunc horrentia Martis*
Arma . . . . . . *cano* [1].

Il savait au surplus que près des gens à qui il avait affaire le patriotisme tenait lieu de génie; aussi leur avait-il livré à grande dose la première denrée, et avec une extrême sobriété la seconde. Quoi qu'il en soit, *les bonnets rouges*, après avoir couvert la pièce d'un tonnerre continu d'applaudissements durant le cours de la représentation, demandèrent l'auteur à grands cris dès qu'elle fut terminée; et le bon M. Harny, qui ne manquait jamais une représentation de son chef-d'œuvre, à la fin duquel il était passé en usage de le demander toujours, se rendit avec plus d'empressement encore que de coutume aux vœux de l'honorable assemblée, qui l'accueillit avec des trépignements d'admiration. L'enthousiasme alla même à ce point qu'on l'assimila à Voltaire en l'honorant comme lui du bonnet rouge, et ce fut mademoiselle Sainval cadette qui eut l'avantage de le lui poser sur la tête.

Le rideau venait de baisser, et la foule se retirait assez tranquillement, lorsque deux ou trois coups de sifflet partis du fond d'une loge donnèrent lieu à un nouveau tumulte, lequel cependant fut beaucoup moins grave qu'on aurait pu l'appréhender. On se

[1] Moi qui jadis modulai des vers gracieux sur un chalumeau champêtre..... je chante maintenant les terribles jeux de Mars.

borna en effet à monter sur les banquettes du parterre et à hurler, comme de coutume : *A bas les aristocrates ! à la lanterne les aristocrates !* et puis on assaillit d'une grêle de pommes crues les dames qui étaient encore dans les loges. La duchesse de Biron reçut à la figure une de ces pommes, qu'elle emporta chez elle. Le lendemain elle l'envoya à M. de La Fayette, en y joignant ce billet : « Permettez, monsieur, que je vous envoie le premier fruit de la » révolution qui soit venu jusqu'à moi. » Sortant de la comédie, après que le calme fut rétabli, elle dit à l'aboyeur en vogue, qu'on nommait Luxembourg : « Luxembourg, appelle mes gens. — Il n'y a plus » de gens, dit un patriote qui se trouvait à côté » d'elle ; nous sommes tous frères à présent. — » Eh bien ! Luxembourg, reprend la duchesse, ap» pelle mes frères servants. » Je n'omettrai pas de dire en passant que ce Luxembourg avait la prétention de descendre, par un mariage de main gauche, du fameux maréchal Luxembourg le bossu, ce qui n'avait pas peu contribué à l'accréditer dans le faubourg Saint-Germain. Et pourquoi n'en serait-il pas descendu ? J'ai connu en 1820, au ministère de l'intérieur, un jardinier nommé Henri d'Albret, qui se croyait bien sincèrement issu de la même tige que la maison régnante, et aurait cru manquer aux devoirs de parenté si chaque fois qu'il lui arrivait de parler de Louis XVIII il n'eût ajouté *mon auguste cousin.* Et madame Valois de La Mothe n'a-t-elle pas rêvé

un jour que la couronne de France pourrait bien lui appartenir comme descendante en ligne directe de je ne sais quel bâtard légitimé de Charles IX ou de Henri III ?

Trois jours après cette reprise impromptu du *Despotisme renversé*, les frères jacobins décrétèrent qu'à l'exemple des frères cordeliers ils adopteraient le bonnet rouge ; et deux mois plus tard, cette ignoble coiffure, après avoir orné la tête des ministres Narbonne et Dumouriez, remplaçait sur le front découronné de Louis XVI le diadème fleurdelisé de Philippe-Auguste, de Henri IV et de Louis-le-Grand !

CHAPITRE XVI.

Jourdan Coupe-tête. — Les patriotes d'Arles.— Apothéose des Suisses de Châteauvieux. — La canne du député Brival. — Licenciement de la garde constitutionnelle. — Les fours de la manufacture de Sèvres.— Détails particuliers sur la journée du 20 juin. — Le notaire Guillaume, et pétition des vingt mille.

L'antiquité la plus reculée ne déféra des couronnes qu'à la divinité. Bacchus, disent quelques mythologues, fut le premier qui s'en para; d'autres prétendent que ce fut Saturne; d'autres Jupiter après sa victoire sur les Titans. Janus vint ensuite, qui se servit de couronnes dans les sacrifices; et c'est depuis lui que les sacrificateurs en ornèrent leurs têtes. Des couronnes furent décernées, chez les Grecs, aux vainqueurs des jeux pythiens, néméens, olympiques. Chez les Romains, celui qui avait le premier escaladé les remparts d'une ville assiégée recevait une couronne formée de brins d'herbe; on l'appelait couronne murale ou obsidionale. On décernait au consul qui avait remporté une victoire la couronne de laurier. Un sénatus-consulte autorisa Jules César à en porter une toute sa vie; et de tous les privilèges qui

lui avaient été accordés par le sénat, ce fut celui dont il se montra le plus satisfait, attendu que ce héros, qui ne tirait pas moins vanité de ses agréments personnels que de ses talents guerriers, pouvait dissimuler, sous cette couronne de laurier adroitement posée, la nudité de son front dépouillé de cheveux. La couronne de chêne enfin devenait la récompense de celui qui avait sauvé la vie d'un citoyen ; et cette couronne de chêne était considérée comme la plus honorable. Je le crois.

Chez les Français de la fin du dix-huitième siècle, en état de révolution, ce n'était plus à ceux qui avaient monté les premiers à l'assaut, ce n'était plus à ceux qui avaient remporté des victoires ou bien sauvé la vie d'un citoyen, qu'on décernait des couronnes; non : la couronne *civique* était réservée, ainsi que nous l'avons vu dans l'un des chapitres précédents, à ceux qui avaient égorgé les citoyens en foule, et dont les mains étaient encore humides de sang. En ce temps-là l'échafaud soldait le prix de la victoire aux Custines, aux Luckner, aux Houchard, aux Quétineau; on promenait sur des chars de triomphe, dans Arles et dans Avignon, les Jourdan, les Duprat, les Mainvielle, et l'on disposait à Paris celui sur lequel vont monter tout-à-l'heure les Suisses de Châteauvieux.

Il est incroyable combien Collot-d'Herbois se donnait de mouvement pour que la fête fût digne de son objet, et l'appareil du triomphe digne du triom-

phateur. Il frappait à toutes les portes, puisait dans toutes les bourses jacobines et cordelières, parcourait tous les faubourgs pour exciter, en faveur de ses protégés, l'enthousiasme de la canaille; il ne négligeait rien enfin pour rehausser l'éclat de la cérémonie patriotique qu'il méditait. Il importait à lui et à ceux qui dirigeaient de concert avec lui cette manœuvre de faire bien comprendre à leurs adeptes que la révolution, comme eux l'entendaient, devait avoir pour caractère principal de métamorphoser la vertu en crime et le crime en vertu, et que, pour arriver désormais à la fortune et aux honneurs, la voie la plus prompte et la plus sûre était l'assassinat. Il ne manqua pas de gens qui le prirent au mot; et l'apothéose des soldats de Châteauvieux, dont je vais faire défiler sous vos yeux l'ordre et la marche, ne tarda guère à porter son fruit.

Afin de préparer les esprits à cette apothéose, et pour qu'on sût d'avance à quoi s'en tenir sur son but réel, les meneurs firent répandre à profusion dans Paris, quelques jours auparavant, un écrit ayant pour titre : *Idée générale d'une fête civique pour la réception des soldats suisses de Châteauvieux.* Dans ce programme, arrêté, en secret conciliabule, par Collot d'Herbois, le peintre David, Billaud-Varennes, Santerre, Alexandre, Palloy, l'abbé de La Reynie, Varlet, Dufourny, et autres citoyens d'un patriotisme également éprouvé, on lisait les détails suivants :

« Un cortége particulier, conduit par le patriote » Palloy, sortira de la place de la Bastille, portant » quatre pierres tirées de ses débris[1] : sur ces » pierres seront gravées des inscriptions relatives aux » événements de Nancy, Vincennes, La Chapelle » et le Champ-de-Mars, où le sang des patriotes a » coulé. . . . .

» Au Champ-de-Mars, l'autel de la Patrie sera » entouré de citoyens et de citoyennes déplorant le » dernier événement qui a souillé ce champ de la » liberté. Le drapeau national, entièrement couvert » d'un crêpe noir, flottera au-dessus. Au moment » où le cortége arrivera, les citoyens entourant l'au- » tel de la Patrie se retireront à l'écart. La ville de » Paris et les officiers municipaux monteront seuls » à l'autel. Palloy les accompagnera; il leur pré- » sentera les quatre pierres provenant des cachots » de la Bastille. Ces pierres étant déposées sur l'au- » tel, des parfums seront brûlés en abondance dans » des vases déposés autour de l'autel, et répandront

[1] Ce Palloy, que j'ai eu déjà occasion de produire en scène, et dont je reparlerai plus d'une fois, s'était comme approprié l'épithète de *patriote*, quoiqu'elle appartînt à tous les *patriotes* de son espèce aussi légitimement qu'à lui. C'était en quelque sorte une usurpation de la part de ce maître maçon, qui s'étant chargé, en 89, de son autorité privée, de la démolition de la Bastille, regardait comme sa propriété les pierres en provenant; il n'y avait pas de bonne fête nationale sans *le patriote Palloy*, qui ne manquait jamais de s'y faire accompagner de quelques-unes de ses pierres de la Bastille. Il fut l'homme le plus ridicule et l'un des plus méchants de la révolution, si fertile en hommes méchants et ridicules.

» une fumée épaisse destinée à purifier le champ de
» la fédération. . . . .

C'était là désigner à la vengeance et aux poignards des factieux la garde nationale de Paris, qui avait, au péril de ses jours, et pour épargner de plus grands malheurs à la capitale, dissipé dans la journée du 17 juillet 1791 le rassemblement de brigands qui s'était réuni dans ce même Champ-de-Mars, et mis obstacle, pour le moment, aux projets de bouleversement et de carnage pour lesquels on les avait convoqués. Toute gangrénée qu'elle commençât à devenir par l'introduction dans ses rangs d'une foule de vagabonds et de gens sans aveu qui peuplaient toutes les compagnies du centre et s'étaient faufilés en assez grand nombre jusque dans les compagnies de chasseurs, la garde nationale de Paris comptait encore un assez grand nombre de citoyens remplis de bravoure et d'honneur, pour opposer une barrière formidable aux ennemis de l'ordre. Des bataillons entiers, tels que ceux de la Butte des Moulins, de Saint-Roch, des Filles-Saint-Thomas, de la Place-Royale, de Saint-Louis, avaient su jusque alors se préserver du contact impur des hommes à piques qui gâtaient peu à peu les autres bataillons. Il importait donc aux factieux, pour ne pas être traversés dans leurs desseins criminels, de briser cette garde nationale qui les offusquait, et voilà pourquoi cette partie du programme que j'ai cité tout-à-l'heure.

Le respectable Acloque, entre les mains duquel on fit parvenir ce programme injurieux, se révolta à l'idée de la flétrissure qu'on annonçait vouloir imprimer à la garde nationale, dont il était le commandant. Le cœur plein d'une généreuse indignation, il en écrivit aussitôt au procureur général, syndic du département, Rœderer, ami et confident de Péthion, l'invitant à prendre des mesures pour que la garde nationale échappât à l'humiliation dont les ordonnateurs de la fête avaient l'audace de la menacer publiquement.

Rœderer fit réponse à Acloque « *qu'il ne pouvait* » *croire que ce projet existât* (et depuis huit jours » il circulait imprimé dans tout Paris!); mais » qu'en le supposant vrai, l'honneur de la garde » nationale était la propriété de tous les bons ci- » toyens, et que si quelque entreprise *contre-révo-* » *volutionnaire* osait attaquer cet honneur si précieux, » la répression de cette entreprise serait à la fois pour » lui *un besoin et un devoir*. » Quelque parti qui triomphât, Rœderer, s'exprimant avec une aussi prudente réserve, ne se compromettait pas excessivement.

Collot, qui ne manqua pas d'être informé de cette réponse, vit tout de suite que l'homme qui l'avait faite ne le contrarierait pas beaucoup dans ses opérations, et il décida que rien ne serait changé à son programme, dont l'exécution fut fixée au 15 août.

Le voici enfin arrivé ce jour si impatiemment attendu par les désorganisateurs. Aux premiè res

lueurs du matin, toutes les rues du faubourg Saint-Antoine, toutes celles du faubourg Saint-Marceau, des faubourgs du Temple, Saint-Denis, Saint-Martin, du quartier de la Grève, du quartier des Halles, et autres quartiers également remplis d'immondices populaires, vomirent sur l'endroit indiqué les flots de leur effrayante population. Dans les autres quartiers de Paris, un silence profond, une consternation générale. Mais ce sentiment de consternation était plus marqué encore dans les rues que devait traverser le crotége triomphal; chacun, songeant à l'espèce d'hommes dont se composait le cortége, s'était soigneusement claquemuré chez soi. Vainement eussiez-vous cherché une boutique ou une porte ouverte. Les cours, et le jardin des Tuileries surtout, avaient été fermés avec soin. Les dix-huit cents hommes de la garde constitutionnelle du roi étaient sous les armes, et le fidèle Acloque y avait appelé les bataillons de la garde nationale sur le courage et la loyauté desquels il pouvait le plus compter. Toutes choses ainsi disposées, d'un côté pour l'attaque, de l'autre pour la défense, la procession se mit en marche à midi.

Malgré donc la réponse, ou plutôt à cause de la réponse de Rœderer à Acloque, Collot ne retrancha pas un *iota* aux détails de la fête, tels qu'ils étaient annoncés dans l'écrit que j'ai analysé au commencement de ce chapitre; les allégories insultantes pour la garde nationale de Paris y furent maintenues pré-

cieusement. Le patriote Palloy et ses quatre pierres de la Bastille, dont toutes les faces étaient couvertes d'inscriptions relatives aux événements de Nancy, de Vincennes, de La Chapelle et du Champ-de-Mars, figurèrent en tête et ouvrirent la marche, tout ainsi que cela avait été réglé; venaient ensuite tous les membres de la société des Jacobins, ceux de la société des Cordeliers, tous ceux des sociétés populaires, se tenant par la main, dansant et chantant des refrains patriotiques, tels que *Ça ira, la Carmagnole*, etc. Il ne manquait là que les comités révolutionnaires : malheureusement ils n'étaient pas encore institués; ils ne le furent que six mois plus tard. A la vérité, nous avions déjà le comité des recherches de l'assemblée et celui de l'hôtel de ville; c'était bien quelque chose, mais ce n'était pas tout-à-fait cela.... Les sociétés populaires étaient suivies de quelques milliers d'hommes armés de piques et coiffés du bonnet rouge, au milieu desquels apparaissait le char portant les héros de la fête. Ce char, modelé sur l'antique, d'après les dessins de David, était traîné par vingt chevaux, huit de plus qu'à celui qui était venu une année auparavant prendre Voltaire au même endroit pour le traduire au Panthéon! *Proh pudor!* Quelle honte pour le seigneur de Ferney! Mais il faut observer que celui-ci était seul dans son char, tandis que l'autre se trouvait chargé du poids de vingt-cinq ou trente galériens, qui, du reste, il faut le dire, jouissaient assez modestement de leur

triomphe, qui même avaient l'air embarrassé, l'air honteux de se voir ainsi *exposés* en public [1]. Sur l'une des faces latérales du char, David avait peint à la brosse le trait d'histoire du premier des Brutus, au-dessous duquel on lisait en gros caractères : *Junius Brutus condamnant à mort ses fils vainqueurs, mais désobéissant à la loi.* L'autre face représentait Guillaume Tell et la statue de la Liberté, assise, la main appuyée sur une énorme massue; l'inscription était: *Ainsi la massue du peuple écrasera tous les ennemis de la liberté.* A la suite du char se prolongeait une queue de cent mille hommes au moins, composée de la lie de la populace, qui faisaient retentir l'air de leurs chants et hurlements patriotiques.

Le cortége descendit, comme celui de Voltaire, la longue file des boulevards : comme celui de Voltaire, le char des triomphateurs fit halte devant l'Opéra, où Laïs, accompagné d'une vingtaine d'hommes et de femmes des chœurs, entonna je ne sais plus quel chant national en leur honneur; après quoi l'on se remit en route. Lorsqu'on fut arrivé à la place qui portait encore le nom de Louis XV, on fit mine de vouloir forcer le jardin des Tuileries, comme aussi on l'avait fait au convoi de Voltaire, et dans une intention plus affreuse encore peut-être; mais les deux côtés du Pont-Tournant se trouvèrent enlevés éga-

[1] Pour l'intelligence de ceci, il faut savoir que ces Suisses de Châteauvieux, condamnés aux galères, en avaient été rédimés par les gens qui allaient en faire des héros.

lement, et une garde nombreuse d'hommes déterminés défendait l'entrée du jardin. On passa donc outre, et Collot-d'Herbois, du haut du char où il se pavanait à côté des triomphateurs, dit en élevant la voix aux bandits de l'escorte : *Au Champ-de-Mars ! ce qui est différé n'est pas perdu.*

On arriva au Champ-de-Mars vers quatre heures, et toutes les cérémonies expiatoires signalées dans la lettre d'Acloque au procureur général syndic y furent religieusement accomplies. Le drapeau national, orné d'un crêpe, flotta au-dessus de l'autel de la Patrie, entouré de citoyens et de citoyennes dans une attitude pieuse et recueillie, et faisant semblant de pleurer les patriotes qui avaient péri en cet endroit. Le patriote Palloy fit déposer avec pompe sur l'autel ses quatre pierres hiéroglyphiques; et une fumée épaisse, s'élevant des quatre vases placés aux quatre coins dudit autel, purifia le champ de la fédération. Non seulement on se conforma exactement, comme vous le voyez, aux prescriptions du programme, mais on y ajouta ce que voici : un drapeau rouge se déploya subitement au milieu de la foule et fut brûlé au bruit de ses acclamations..... Un autre drapeau rouge sera brûlé encore au même lieu, aux acclamations de la même populace, et avec des circonstances plus hideuses encore : ce sera le jour du supplice de l'infortuné Bailly !

La cérémonie terminée, une partie des spectateurs se répandit dans les cabarets des environs; les autres

regagnèrent leurs taudis ; et les soldats de Châteauvieux, *libérés* de leur triomphe, furent conduits à un banquet solennel offert par les gros bonnets de l'ordre des Jacobins, et présidé par Collot-d'Herbois, où l'on oublia dans l'entraînement de la joie et du plaisir les glorieuses fatigues de la journée. Du reste, je dois dire, dans l'intérêt de la vérité, que, grâce à la précaution prise partout de fermer les boutiques, les portes et les croisées, il n'y eut aucun pillage de commis, et que les honnêtes gens en furent quittes pour la peur.

Cette fête, qui acheva la désorganisation de l'armée, en consacrant la désobéissance des soldats, et leur apprenant que non seulement l'impunité, mais le triomphe et des récompenses nationales, étaient assurés à ceux qui voleraient la caisse militaire et égorgeraient leurs officiers, fut inscrite au calendrier jacobin sous le nom de *fête de la Liberté*. Le lendemain de cette solennité nationale, Péthion complimenta David sur la belle ordonnance du cortége, et lui dit *qu'il avait trouvé le spectacle beau*. Le mot parut heureux et fit fortune.

Tout cela se fit, au surplus, à la face du soleil, sans que personne songeât à y apporter le moindre obstacle : l'assemblée, le département, la municipalité, demeurèrent inactives; et le procureur général syndic, qui avait écrit au commandant Acloque que ce serait pour lui *un besoin et un devoir* de réprimer toute tentative ayant pour but d'attaquer l'honneur de la garde nationale, *cette propriété sacrée de tous les bons*

citoyens, ou n'eut pas le courage de remplir *ce devoir*, ou n'en vit pas *le besoin*.

La *fête de la Liberté* porta bientôt ses premiers fruits. Le 27 avril, c'est-à-dire douze jours après, Théobald Dillon fut massacré par ses troupes sous les murs de Lille, où il s'était replié après une déroute, ces misérables le punissant ainsi de leur propre lâcheté. Dans la soirée, ils pendirent MM. Chaumont et Berthois, officiers du génie, sans autres motifs, sinon que ces deux officiers leur déplaisaient comme trop rigoureux dans le service.

Je ne crois pas calomnier infiniment Collot-d'Herbois, ni les autres maîtres des cérémonies du 15 avril, en disant que leur intention était de tenter ce jour-là, si la chose ne souffrait pas trop de difficultés, un coup de main sur les Tuileries. La clôture des grilles et celle du Pont-Tournant, les dispositions de la garde nationale, et surtout l'attitude déterminée des dix-huits cents hommes de la garde constitutionnelle, leur ayant fait comprendre que la tentative pourrait coûter cher et ne pas réussir, ils la remirent à un temps plus opportun.

Pour la faire avec quelque chance de succès, il fallait d'abord se délivrer de l'obstacle principal devant lequel ils s'étaient prudemment arrêtés. Ils décidèrent donc dans leurs conciliabules le renvoi de la garde constitutionnelle, et ils enjoignirent à leurs hommes liges de l'assemblée de le prononcer. Les soldats de cette garde, accordée au roi en remplace-

ment de ses gardes du corps licenciés après le 5 octobre, avaient été pris dans les divers régiments de l'armée, et choisis de préférence parmi ceux qui s'étaient le plus fait remarquer par leur exaltation révolutionnaire. Cette tactique n'eut pas le succès qu'on en espérait. Ces militaires, faisant chaque jour le service auprès de la personne du roi et des princesses, ne furent pas long-temps sans voir tout ce qu'il y avait de bonté, d'affabilité, d'amour pour le peuple, dans le cœur de chacun des membres de cette royale et infortunée famille, sans s'indigner des calomnies dont elle était victime, des outrages dont elle était l'objet; et bientôt ils lui jurèrent dans leur cœur une fidélité égale à celle des braves gardes du corps auxquels ils succédaient. Quand les meneurs virent donc que ces soldats prenaient au sérieux leur mission de gardes constitutionnels du roi, et qu'au lieu de livrer la place quand ils en seraient requis, ils étaient bien déterminés à la défendre, on cria à la trahison, on dit que leur patriotisme s'était laissé flétrir au souffle empoisonné de la cour, et leur perte fut jurée. Mais quel prétexte prendre? Les soldats de la garde constitutionnelle se bornaient à faire leur service, se conduisaient exemplairement, et ne se mêlaient à aucune intrigue politique. Encore une fois, quel prétexte prendre? Eh! mon Dieu, le premier venu: à la rigueur même, il n'en fallait pas du tout; le hasard toutefois en fournit un dont on s'empara bien vite.

Depuis plusieurs semaines le jardin des Tuileries

avait été le théâtre de rixes plus ou moins sanglantes. Afin d'en prévenir de nouvelles, le duc de Brissac avait donné pour consigne aux gardes de faction aux différentes grilles de n'y laisser pénétrer personne avec une canne, surtout avec une canne à épée ou à sabre. Il advint qu'un mauvais avocat du pays de Pourceaugnac, lors député à l'assemblée législative, s'étant présenté à la grille du jardin faisant face au Pont-Royal, muni d'une canne à épée, le factionnaire, qui ne pouvait lire sur la figure de cet homme qu'il représentait pour un cinquième le département de la Corrèze dans la salle du Manége, lui dit de se retirer ou de déposer sa canne au corps de garde. Brival, ainsi se nommait le personnage, ne veut faire ni l'un ni l'autre, et se dispose à forcer la consigne. Le factionnaire veut la faire respecter et barre le passage à Brival, qui, après lui avoir adressé un torrent d'injures, lui jette brutalement sa canne à travers les jambes, entre dans le jardin l'air furieux et menaçant, et va droit aux jacobins raconter son aventure. Grand fut l'émoi parmi les frères, qui virent là tout de suite un guet-apens dirigé contre la représentation nationale, et se déchaînèrent à l'envi contre les *brigands* de la garde constitutionnelle. De son côté, Brival écrivit au roi une lettre qu'il eut soin de rendre publique, et où il se plaignait de la conduite du factionnaire. Dans cette lettre de quatre pages, toutes écrites avec une rare insolence, il réclamait vivement sa canne, et disait, entre autres

choses, ceci au roi : « Pour ne pas perdre à discuter
» un temps que je devrais employer plus utilement à
» la défense de votre *souverain* et du mien, c'est-à-
» dire du *peuple*, je jetai aux pieds du garde cette
» canne qui l'avait offusqué...... Comme vous et au-
» tant que vous, je suis *inviolable*; et la constitu-
» tion ne met de différence entre nos deux *inviola-
» bilités* que parce qu'on a fait la folie de vous
» accorder une garde de dix-huit cents hommes,
» indépendamment d'un régiment de Suisses que
» vous gardez au mépris de cette même constitu-
» tion, et que moi je vais seul..... » Il finissait par dire qu'il comptait bien que le roi lui ferait rendre incessamment sa canne, faute de quoi il le traduirait devant les tribunaux, dans la personne de l'administration civile.

M. de Brissac lui fit savoir que sa canne était perdue, mais qu'on le priait d'en choisir une, de tel prix que bon lui semblerait, et que ce prix lui serait remboursé. Il répondit que, cette réparation lui suffisant, il achèterait une canne à son compte, et ne pousserait pas plus loin la chose.

Dans tout autre temps la correspondance de Brival au sujet de sa canne n'aurait semblé que ridiculement impertinente; mais à cette époque de fermentation, elle ne pouvait avoir que de graves conséquences. Pour en finir tout de suite avec ce Brival, je vais dire qu'ayant été par la suite élu député à la convention nationale, il vota *la mort la,*

plus prompte. Si ce fut le souvenir de sa canne qui lui dicta ce vote infâme, sa vengeance ne fut que plus cruelle, pour avoir été retardée de dix-huit mois.

Ceux qui méditaient la destruction de la garde constitutionnelle du roi virent tout d'un coup le parti qu'il y avait à tirer de cet incident. Aussi, trois jours à peine s'étaient écoulés, que leurs journaux annonçaient à tout Paris, par la bouche des hurleurs quotidiens, la découverte d'un grand complot tendant à désarmer les représentants du peuple, et les livrer pieds et poings liés aux vengeances de la cour. Les instruments de ce complot, qui venait de se trahir par l'insulte faite au député Brival, devaient être, bien entendu, ces malheureux gardes, qui recevaient leurs instructions dans des assemblées nocturnes présidées par leurs chefs, lesquels avaient juré de faire sauter les susdits représentants par les croisées de la salle du Manége, aussi lestement que nous avons vu Bonaparte les faire sauter depuis par les fenêtres de l'orangerie de Saint-Cloud, et de planter ensuite sur les ruines fumantes de l'édifice dépeuplé le drapeau de la contre-révolution. Puis, lorsque ce bruit eut pris de la consistance, on annonça effrontément qu'un énorme drapeau blanc, orné de fleurs de lis en or, brodé par la reine elle-même, avait été caché dans les caves de l'école Militaire; et on alla jusqu'à indiquer le jour où ce drapeau devait être déployé à la tête de la garde. La fureur du peuple ainsi excitée par ces calomnies

journellement répétées, on commença à agir. Douze à quinze cents bandits sont expédiés sur l'école Militaire pour y chercher le mystérieux drapeau blanc. Ils y arrivent, décidés à tout; ils enfoncent les portes, cassent les croisées, brisent les meubles, volent tout ce qui leur tombe sous la main, fouillent les greniers, les appartements, les caves, où ils ne trouvent que du vin avec lequel ils s'enivrent. Ils sortent de là, ne conservant de raison que tout juste ce qu'il leur en fallait pour injurier les passants, jeter des pierres dans les vitres et dévaliser les boutiques. De drapeau, ils n'en remportaient pas, attendu qu'il n'y en avait point, qu'il n'y en avait jamais eu. N'importe, la reine n'en a pas moins brodé des fleurs de lis sur ce drapeau imaginaire; la cour n'en organise pas moins une contre-révolution; la garde constitutionnelle n'en a pas moins pris l'engagement de tuer les députés un à un. Il faut donc, pour prévenir cette foule d'attentats, qu'elle soit supprimée. Les jacobins s'ameutent, ils menacent, ils s'attroupent autour de l'assemblée, qui ne demandait pas mieux qu'on lui forçât la main; et le 29 mai le décret de licenciement est rendu, sur la proposition de Bazire[1]. Un quart d'heure après, il est porté à la sanc-

[1] Plusieurs membres du côté droit protestèrent contre ce décret, entre autres M. de Girardin, qui s'écria : « C'est donc sans voile et sans » obscurité que s'annonce maintenant l'insurrection protestée contre le » trône, et qu'on marche au régicide! C'est donc....» Il ne put en dire davantage, sa voix fut étouffée par les murmures de la gauche et des tribunes.

tion du roi. Bertrand de Molleville lui conseille de la refuser. Il trouve bon cet avis, mande ses ministres, leur fait part de l'intention où il est d'aller avec eux à l'assemblée signifier son refus et en exposer les motifs. Tous déclarent qu'ils ne l'accompagneront pas; et le malheureux prince est obligé d'envoyer sa sanction à un décret qui lui enlève le peu de serviteurs fidèles commis à la garde de sa personne et le laisse à la merci de ses futurs bourreaux.

Le lendemain matin, vers onze heures, un commissaire de l'assemblée se présente dans la cour des Tuileries, lit à la garde descendante le décret de licenciement, et ordonne à ces braves et loyaux militaires de déposer leurs armes sur-le-champ. Leur fierté se révolte; et au risque de ce qui peut en arriver, ils vont désobéir à cette humiliante injonction; mais le duc de Brissac, leur digne commandant, ayant dit que la volonté du roi était qu'ils se soumissent au décret sans faire résistance, ils obéirent, ils obéirent en versant des larmes de rage et de désespoir [1]. On les fit sortir l'un après l'autre, pour

[1] Tel a toujours été le système de conduite de Louis XVI, *afin d'épargner le sang*. Dans les journées d'octobre, il ordonne à ses gardes du corps de ne pas se défendre; ils se laissent massacrer pour lui obéir, et on le conduit à Paris, lui et sa famille, en portant leurs têtes devant sa voiture. A Varennes, un détachement de hussards est là tout prêt à forcer le passage du pont; il le défend *pour épargner le sang*, et de fidèles serviteurs sont égorgés sous ses yeux, et on le ramène prisonnier à Paris. Le 30 mai, il ordonne à sa garde constitutionnelle de se laisser désarmer;

plus de précaution, par la grande porte cintrée qui donnait sur la place du Carrousel. Les voyant sortir ainsi désarmés, la populace, ameutée là depuis le point du jour, les accabla d'injures, leur lança de la boue, des pierres, tout ce qui se trouva sous sa main. Eux, calmes et résignés, traversaient lentement les flots de cette lâche et vile populace, qui les poursuivit de ses outrages jusque sur le Pont-Royal, sur les quais et dans toutes les rues adjacentes. Je vis au coin de la rue Saint-Nicaise un de ces braves soldats auquel on avait laissé son sabre, par mégarde sans doute, et qui, se voyant entouré, pressé, maltraité par une douzaine de bandits, porta la main sur la garde et fit mine de se défendre. On lui déchira son habit, on le saisit par les cheveux, on lui arracha son sabre, on l'en frappa avec le ceinturon, avec le fourreau, avec la lame, on le meurtrit de coups, on le couvrit de blessures, et on l'eût laissé mort sur la place, sans l'arrivée d'un détachement du bataillon du Louvre, qui l'arracha tout mutilé de leurs mains. Mais déjà les fédérés de Marseille sont en marche sur Paris, et la garde nationale aussi ne va pas tarder à être décimée!

Celui de tous néanmoins qui courut dans cette matinée le plus grand risque, ce fut le vieux maré-

ils manquent d'être égorgés, et le 20 juin arrive. Au 10 août enfin, il ordonne aux Suisses de mettre bas les armes, et ils sont tous massacrés au pied du trône qu'ils voulaient défendre! Ainsi donc, pour avoir voulu *épargner le sang* de quelques scélérats, il a perdu le trône et la vie, il a été cause que celui des hommes de bien a coulé par torrents.

chal de Brissac, commandant de cette garde constitutionnelle. Dévoué à la vie et à la mort au malheureux Louis XVI, c'était lui qui avait le plus contribué à inspirer aux soldats placés sous ses ordres le dévouement dont lui-même était animé pour la personne du roi. Un tel crime de lèse-majesté nationale pouvait-il demeurer impuni ? Non, sans doute : aussi le décret qui ordonnait le licenciement de la garde ordonnait également la mise en accusation du commandant, et sa translation dans les prisons de la haute cour à Orléans. Ce décret fut mis à exécution à son égard, dans la cour même des Tuileries, comme il venait de l'être à l'égard de ses soldats; comme eux, il fut désarmé sur place, et de plus qu'eux constitué prisonnier. Au moment où la voiture qui devait le conduire à sa destination parut sur le Carrousel, les cris *A mort Brissac ! à la lanterne Brissac !* éclatèrent de toutes parts; on arrêta les chevaux, on se précipita sur la voiture, et il eût été infailliblement mis en pièces si les dragons et la gendarmerie formant son escorte n'eussent mis le sabre à la main (il y a toujours chez le soldat des sentiments d'honneur et de générosité), et dissipé en un clin-d'œil toute cette canaille, qui se vit obligée de leur livrer passage, et se borna à les insulter de loin. C'est que là ne devait pas mourir le vieux et noble chevalier ; son sang était réservé à la hache des bourreaux de septembre.

Et à présent qu'un des obstacles les plus redou-

tables aux projets des factieux a disparu, ils vont marcher ouvertement à leur but ; comme ils amoncelaient de toutes parts les matières inflammables, dans l'intention d'y mettre le feu incessamment, une fusée lancée à l'improviste des bords de la Tamise vint fournir un nouvel aliment à l'incendie qui se préparait ; je veux dire qu'on avait expédié de Londres, à l'adresse du libraire Gueffier, à Paris, l'édition tout entière de la *Vie privée de madame de La Motte*, tirée au nombre de six mille exemplaires. Gueffier, avant de mettre en vente l'ouvrage, veut tout naturellement en prendre connaissance ; mais à peine en a-t-il lu lès premières lignes, qu'il reconnaît que c'est un libelle odieux contre la reine. Sur-le-champ il en porte un exemplaire aux Tuileries, et offre de vendre l'édition. On le reçoit assez froidement; on lui dit de laisser la brochure, qu'on l'examinera, et qu'il ait à revenir le lendemain. Le lendemain il revint, et on lui répond qu'il peut débiter l'ouvrage, si bon lui semble, que la reine n'a rien à redouter de calomnies aussi grossières. Quelques jours après, un nommé Riston vint proposer à Gueffier quatorze mille francs des six mille exemplaires : Gueffier se dépêcha de les lui vendre, et Riston les revendit, dès le soir même, à M. de La Porte, intendant de la liste civile, moyennant trente-deux mille francs. On avait donc reconnu l'importance de cet écrit, on ne croyait donc plus que ces calomnies fussent à dédaigner. A la bonne heure ;

mais on eût mieux fait de le reconnaître en premier lieu; l'ouvrage aurait été payé moins cher et le secret mieux gardé.

Il y avait mille moyens de faire disparaître, sans que l'on s'en doutât, cette brochure infâme. On s'avisa de l'expédient le plus maladroit et le plus dangereux : on fit charger tous les ballots sur un fourgon, on les envoya à la manufacture de porcelaine de Sèvres, avec ordre à M. Régnier, alors directeur de cette manufacture, de faire tout brûler dans les fours servant à cuire la porcelaine. Pour comble d'imprudence et de maladresse, on n'attendit pas, pour faire cette opération, que les employés de la manufacture eussent quitté leur travail; ces hommes, dont la plupart étaient des *patriotes éprouvés*, voyant ainsi jeter précipitamment au feu des ballots de papier arrivés de Paris dans un fourgon des Tuileries conduit par des hommes de la maison du roi, crurent, ou feignirent de croire, que c'étaient des papiers d'une haute importance, des papiers trahissant le secret de quelque vaste conspiration; et les voilà qui se répandent dans le village, où ils se hâtent de communiquer la nouvelle avec leurs commentaires; elle y vole avec la rapidité de l'éclair, et les *patriotes* de la manufacture, renforcés des *patriotes* de Sèvres, vont faire irruption dans le foyer de l'incendie, espérant bien arracher aux flammes quelques débris des papiers accusateurs, et les donner en pâture au comité des recherches. Ils arrivè-

rent trop tard, le sacrifice à Vulcain était consommé. Mais le champ restait libre aux conjectures, et on ne les épargna pas. Le lendemain, à son réveil, Paris fut informé que la cour avait fait brûler, à la manufacture de Sèvres, *cinquante charretées* de papiers qui renfermaient la correspondance secrète du roi avec les princes ses frères et les autres émigrés, avec les princes signataires du traité de Pilnitz, avec Du Saillant et les autres chefs des insurgés du camp de Jalès, avec Calonne; celle de la reine avec l'empereur son frère; les archives du comité autrichien, etc., etc.; et la haine contre la cour, déjà si grande parmi le peuple, fut portée à l'excès. Les preuves ne s'en feront pas attendre.

. . . .

Il existe encore aujourd'hui dans un des quartiers les plus reculés du faubourg Saint-Marceau, au coin d'une petite rue isolée, qui se nomme rue Saint-Hippolyte, des portions assez bien conservées d'un ancien bâtiment connu dans le quartier sous le nom de *maison de saint Louis*. Que cet édifice ait été ou non l'une des habitations du pieux monarque, peu importe; toujours est-il certain que la construction en remonte à l'époque de son règne. C'est là que, dans la soirée du 19 juin 1792, Alexandre, ce commandant du bataillon des Gobelins, avec lequel mes lecteurs ont déjà fait connaissance, avait réuni les agitateurs habituels du faubourg, l'abbé de La Reynie, que j'appelle encore abbe par un reste d'habi-

bitude, car il avait depuis long-temps jeté le froc aux orties, le boucher Legendre, le libraire Poinsot, Jullian (de Carentan), Ducroquet et autres *ejusdem farinæ*, pour y préparer, de concert avec eux, les éléments de la journée du lendemain. Cet Alexandre, qui régnait au faubourg Saint-Marceau comme Santerre au faubourg Saint-Antoine, était grand et bel homme, d'une figure distinguée, aux manières élégantes, au parler doux, aux formes polies, et, sous divers rapports, ne ressemblait pas plus à Santerre qu'un étalon du haras de Pompadour ne ressemble à un cheval de brasseur ; sous d'autres, il le valait bien, s'il ne valait mieux. Les conjurés donc ainsi rassemblés dans la *maison de saint Louis*, le Catilina des Gobelins leur déclara qu'il avait été décidé dans la dernière réunion de l'hôtel Boulainvilliers que le moment était venu d'en finir avec le château ; qu'ainsi, le lendemain 20 juin, les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau se réuniraient et se rendraient en masse au sein du corps législatif, sous prétexte d'y célébrer l'anniversaire du serment du jeu de paume ; qu'au sortir de là on irait exiger du roi sa sanction au décret contre les prêtres réfractaires, et à celui qui ordonnait la formation d'un camp de vingt mille hommes sur Paris ; qu'il la refuserait sans doute, et qu'alors *on irait de l'avant*. Après avoir fait cette communication, Alexandre ajouta que le rassemblement aurait lieu dans le faubourg Saint-Antoine, et qu'il avait

été convenu que, pour ne pas donner l'éveil, le contingent à fournir par le faubourg Saint-Marceau se formerait en petits détachements qui seraient transportés l'un après l'autre sur le lieu de la scène, pendant la nuit, et avec le plus de mystère possible, au moyen du bac qui faisait le service du passage sur la rivière à l'endroit où se voit maintenant le pont d'Austerlitz. La Reynie et ses collègues furent chargés d'aller recruter tout de suite dans le faubourg le plus d'hommes qu'ils pourraient, d'en former à mesure de petits détachements, et de les transporter successivement sur l'autre rive, dès que la nuit serait venue. Ils partirent aussitôt pour remplir leur mission : c'était précisément l'heure où les ouvriers revenaient de leur travail ; et tous furent embauchés presque incontinent. Il ne tarda pas à se joindre à eux cette foule de gens sans aveu, de chiffonniers émérites, de voleurs sans emploi, qui peuplent les galetas du sale faubourg ; et nos recruteurs se trouvèrent, en moins de deux heures, à la tête d'une armée de trente mille hommes capables de tout. La nuit se fait attendre long-temps au mois de juin ; les embarquements ne commencèrent donc que vèrs dix heures du soir ; ils furent terminés à deux heures du matin seulement. En attendant celle fixée pour le rassemblement général, les hommes de cette troupe

[1] Je parlerai ailleurs plus au long des moyens qu'employaient habituellement La Reynie et les autres meneurs pour soulever la populace des faubourgs.

de choix se dispersèrent dans les cabarets du faubourg Saint-Antoine, où ils burent à leurs futurs exploits une partie de l'argent qui leur avait été distribué par les embaucheurs, à titre d'encouragement national.

A dix heures du matin, le 20 juin, la multitude des faubourgs se trouva réunie en nombre immense sur la place de la Bastille, cette place de la Bastille où commencèrent les massacres de 89, où nous avons vu se préparer la pompe triomphale de Voltaire en 91, d'où nous venons de voir défiler tout-à-l'heure celle des égorgeurs de Nancy, d'où s'élanceront au 10 août la plupart des hordes députées pour le renversement du trône et le massacre de ses défenseurs, d'où partiront en germinal et prairial de l'an III ceux qui doivent assiéger la convention et couper la tête de Féraud ; cette place enfin où maintenant dorment ensevelis dans leur gloire les *héros* de juillet.

A dix heures et demie, le signal du départ est donné, et l'armée expéditionnaire se met en marche. Mais, au lieu de descendre les boulevards, comme cela avait eu lieu pour le cortége de Voltaire et celui des soldats de Châteauvieux, on se dirigea par la rue Saint-Antoine, les rues de la Verrerie, des Lombards, de la Ferronnerie, et la rue Saint-Honoré jusqu'au passage des Feuillants, par lequel ils pénétrèrent dans la salle du Manége. Je donnerai dans

les chapitres suivants quelques détails topographiques relativement à cette salle et à ses aboutissants. Je m'étais placé sur les marches du portail de l'église Saint-Roch, pour voir défiler plus à l'aise cette abominable procession. Santerre et le marquis de Saint-Hurugues marchaient en avant, le sabre à la main, et chacun deux pistolets à la ceinture. En tête des colonnes flottaient des bannières chargées d'inscriptions et d'emblèmes plus ou moins atroces, plus ou moins dégoûtants. Ces bannières étaient protégées par plusieurs pièces de canon au milieu desquelles apparaissait la table des droits de l'homme gravés sur une pierre de la Bastille. Cette pierre de la Bastille, nouveau don du patriote Palloy, qui l'escortait[1], était posée sur un coussin de drap rouge entouré de branches de chêne et de laurier, que surmontait une pique ornée du bonnet phrygien. Cet attirail patriotique était porté par deux compagnons maçons des ateliers dudit patriote Palloy, lequel était, avec ses pierres, comme je l'ai dit ailleurs, un

[1] Tandis que je m'en souviens, je vais citer un nouveau trait de *patriotisme* du citoyen Palloy que je serais désolé de ne pas reproduire. Dans la soirée du 10 août, vers trois heures, Carl, commandant du bataillon de Henri IV, venait de recevoir en sortant de la loge du logographe, où était la famille royale, deux coups de pistolet à bout portant dans la cour des Feuillants. Il est manqué, met l'épée à la main et se fait jour jusque dans la rue Saint-Honoré, où il trouve Palloy; Palloy était son ami; Carl se jette au-devant de lui et réclame sa protection. Palloy répond à son ami par un coup de pistolet dans la figure, et il l'achève à coups de sabre.

accessoire obligé de toutes ces promenades civiques. Immédiatement après la table des droits de l'homme, venaient cinq à six garçons bouchers, portant chacun au bout d'un fer de pique, comme eux-mêmes ou d'autres membres de leur corporation l'avaient fait au Champ-de-Mars en 90, un cœur percé d'outre en outre, et tout saignant, avec cette légende : *Cœur d'aristocrate.* Rassurez-vous toutefois ; ce n'étaient pas des cœurs d'homme ; ce n'étaient encore que des cœurs de bœuf. Attendez, pour voir des cœurs d'homme portés saignants au bout des piques, le 10 août, et les journées de septembre. Un peu de patience, nous y touchons !

Plus loin on apercevait une autre bannière portant cette inscription : *Le peuple est las de souffrir : la liberté ou la mort !* Celle-là était une des plus aimables. Une vingtaine d'autres portaient uniformément celle-ci : *A bas le Véto !* Quatre pas plus loin, un homme couvert de haillons tenait élevés au bout d'une pique des lambeaux de culotte noire avec cette autre inscription : *Avis à Louis XVI. Tremble, tyran ! voici les sans-culottes !* A côté de cet homme on en voyait un autre plus déguenillé encore et plus hideux, qui agitait en l'air une espèce de potence à laquelle était suspendu un mannequin représentant une femme vêtue de vieux oripeaux. Sur sa poitrine une large pancarte sur laquelle on lisait : *Marie-Antoinette à la potence.*

Tout cela fut plus de trois heures à défiler. L'o-

reille était assourdie, tant que dura le passage, des cris mille fois répétés de : *Vive la nation ! Vivent les patriotes ! Vivent les sans-culottes ! A bas le Véto !* Tout le monde sait que le cortége, après avoir également défilé dans la salle de l'assemblée, sous les yeux des faiseurs de lois, demeurés muets devant leur *souverain*, comme les esclaves du sérail, se porta aux Tuileries, força les portes des appartements du roi, et lui fit courir, ainsi qu'aux princesses, les plus grands dangers. Tout le monde sait qu'à la voix de Santerre et de Péthion ces misérables se dispersèrent comme par enchantement, et qu'on entendit l'un des chefs des conspirateurs dire en sortant à l'un de ses complices : *Le coup est manqué.*

Mais je ne dois pas taire, pour l'honneur de la garde nationale de Paris, une circonstance sur laquelle ont glissé, ce me semble, assez légèrement la plupart de ceux qui ont écrit l'histoire de la révolution : c'est que, tandis qu'on délibérait à l'assemblée législative s'il était de sa dignité d'envoyer une députation auprès de la personne du roi, menacée depuis plus de quatre heures par les bandits qui avaient forcé sa demeure, tandis qu'un Thuriot disait qu'il était bien éloigné de croire que le roi fût en danger au milieu du peuple, qu'au surplus il n'avait qu'à se bien comporter, le peuple ne se porterait pas chez lui; une foule de gardes nationaux appartenant aux différentes sections, n'écoutant que leur zèle, car on s'était bien gardé de lui donner des

ordres à la garde nationale, volèrent spontanément à la défense de leur roi aux prises avec les brigands. Plusieurs de ces généreux citoyens, parmi lesquels je me plais à citer le fidèle Acloque; MM. Boscary de Villeplaine, capitaine des grenadiers des Filles-Saint-Thomas; Duvoisin, lieutenant de chasseurs dans le bataillon des Blancs-Manteaux; Roger de Fumeterre et Raffet, du bataillon de la Butte des Moulins; Montjourdain, commandant du bataillon de la section Poissonnière[1], reçurent, en accomplissant ce devoir sacré, des blessures plus ou moins dangereuses. Je n'oublierai pas dans ce nombre un capitaine de chasseurs qui existe encore, je crois, et dont l'anecdote suivante va vous apprendre le nom. C'était quelques jours après le 20 juin. Cet officier, se trouvant de garde aux Tuileries, eut occasion d'entrer dans l'appartement du roi : il portait le bras en écharpe. Tous ceux qui étaient dans l'appartement l'entourèrent, et ce fut à qui le féliciterait de sa noble conduite au 20 juin et lui témoignerait le plus d'intérêt. Le dauphin, qui était présent, s'apercevant que ce garde national était ainsi l'objet de la bienveillance générale, en demanda la raison à M. Hue. Celui-ci l'en ayant informé, le jeune prince

[1] Montjourdain, condamné à mort en 1794, *pour avoir défendu le tyran au 20 juin*, composa, quelques heures avant de partir pour l'échafaud, cette romance si connue :

L'heure approche où je vais mourir ;
L'heure approche, et la mort m'appelle.

lui dit tout bas : « Demandez-lui donc son nom à ce di-
» gne homme, qui a été blessé en défendant papa! C'est
» un nom que je veux savoir, pour ne plus l'oublier. »
M. Hue lui répondit : « Monseigneur, il sera plus flatté,
» je pense, si vous voulez bien le lui demander vous-
» même. » Aussitôt le dauphin court faire la question au capitaine. Celui-ci refuse de se nommer. Le jeune prince insiste, mais inutilement. Alors M. Hue aborde lui-même l'officier, qui lui fait cette réponse :
« Monsieur, si j'ai cru devoir taire mon nom à
» M. le dauphin, c'est que malheureusement il est
» le même que celui du misérable qui a arrêté le roi
» à Varennes. Je m'appelle Drouet. » Le dauphin, apprenant de M. Hue cette réponse, retourne à M. Drouet, et lui présentant la main : « Monsieur,
» votre conduite nous apprendra à chérir un nom
» qui a été pour nous de si funeste augure. »

Le lendemain de cette journée du 20 juin, qui avait failli être si fatale au roi et à sa famille, les chefs des agitateurs, désespérés d'avoir manqué leur coup la veille, essayèrent de soulever de nouveau la populace en lui représentant que c'était l'anniversaire de la fuite du tyran, et qu'il fallait lui faire expier définitivement sa lâche désertion. Leurs provocations avaient été entendues, et déjà les faubourgs s'agitaient, lorsque le rappel fut battu dans tous les quartiers pour rassembler la garde nationale. Voyant cela, les factieux se dispersèrent, et il ne fut plus question d'émeute pour ce jour-là. Cependant

l'épouvante avait été grande aux Tuileries. La reine et les princesses parcouraient les appartements et interrogeaient tout le monde avec la plus vive anxiété. Le dauphin, inquiet de cette agitation, dit ingénument à sa mère : « Maman est-ce qu'hier n'est » pas fini ? » Hélas ! non, malheureux enfant des rois, non, hier n'est pas fini pour toi. Ce n'est que le prélude d'un jour bien autrement affreux, où ton père, arraché violemment du palais de ses ancêtres teint du sang de ses fidèles serviteurs, sera précipité avec toi et les tiens dans une étroite et obscure prison, d'où il ne sortira que pour aller sanctifier l'échafaud, et où des tortures inouïes, répétées chaque jour, à chaque heure, à chaque minute, te conduiront, parmi les souffrances d'une longue et cruelle agonie, dans l'asile du tombeau.

A compter du 20 juin, tout espoir fut perdu pour les amis de la monarchie, qui durent considérer dès lors sa chute comme aussi prochaine qu'inévitable. En vain le maire Péthion et le procureur de la commune Manuel furent-ils suspendus de leurs fonctions pour la part qu'ils avaient prise aux désordres de cette journée ; on ne fit que leur préparer un triomphe pour le 14 juillet suivant, second anniversaire de la fédération, et ajouter ce jour-là de nouveaux affronts à la foule de ceux déjà subis par Louis XVI[1].

[1] Louis XVI, traîné comme un captif au Champ-de-Mars, pour assister à la fête de la fédération, y fut accablé d'injures, et y courut plus d'une fois risque de la vie ; là, ainsi que pendant le trajet des

En vain La Fayette quitta-t-il son armée pour venir à Paris demander vengeance des outrages faits à la majesté royale : on se moqua de lui à l'assemblée ; aux Jacobins on menaça sa personne; et il fut obligé de s'en aller plus vite qu'il n'était venu. C'est qu'il avait reçu d'en haut, cet homme dont *la bonne foi et la probité politiques* (style de ses admirateurs) ont été si fatales à la France, la mission de renverser, mais non pas celle de reconstruire. En vain de tous les points de la France parvint-il à l'assemblée des adresses qui témoignaient de l'indignation de tous les cœurs honnêtes contre les attentats du 20 juin, et demandaient que les auteurs en fussent punis ; ces marques de compassion stériles ne pouvaient être d'aucun secours à l'infortuné monarque promis à la captivité et à la mort.

La partie saine de la population de Paris ne tarda pas non plus à protester hautement contre la journée du 20 juin, dans les deux fameuses pétitions dites des *huit mille* et des *vingt mille*. Je sais peu de chose de celle des *huit mille*, que l'on fit circuler, je crois, seulement dans les rangs de la garde na-

Tuileries au Champ-de-Mars, lui et sa famille furent accueillis constamment par ces cris : *A bas Véto! vive Péthion!* C'est que Péthion était bien véritablement le roi de Paris. Dans tout Paris on criait et l'on obligeait tout le monde à crier : *Vive Péthion! Péthion ou la mort!* Ce *Péthion ou la mort* était à la craie sur les chapeaux de tous les fédérés se rendant au Champ-de-Mars; et ils l'inscrivaient d'office sur les chapeaux de tous ceux qu'ils rencontraient chemin faisant, et qui avaient négligé de se parer de cette devise.

tionale. Celle des *vingt mille* m'est connue. Elle avait été rédigée par Guillaume l'aîné, notaire à Paris, qui la fit tirer à douze cents exemplaires, lesquels furent distribués par ses soins dans les études de ses confrères, ainsi que dans toutes celles des avoués et des huissiers. Je ne parlerai en connaissance de cause que de ce qui se passa à cet égard dans l'étude de M. Maine, notaire chez qui je travaillais en qualité d'externe. Pendant les cinq à six jours que cette pétition y resta déposée, j'affirme que nous reçûmes près de mille signatures, en tête desquelles figuraient, bien entendu, les nôtres et celle de M. Maine. J'étais émerveillé de ce concours immense de signataires, et je crus de bonne foi la monarchie sauvée, voyant accourir à son aide autant de défenseurs. Car il en fut à peu près de même chez les cent douze autres notaires de Paris; et j'imagine que les avoués et les huissiers recueillirent aussi bon nombre de signatures. Or, bien loin qu'il y ait eu de l'exagération à la nommer *pétition des vingt mille*, je suis convaincu qu'elle en portait près du double, et que si tous ceux qui étaient venus donner leur signature eussent pris le fusil, le sabre ou l'épée, au lieu de la plume, ils auraient formé une armée capable de lutter avec avantage contre les factieux, et de déjouer leurs plans de bouleversement. Mais, par malheur, les honnêtes gens n'ont su faire autre chose, dans le cours de la révolution, que de se compromettre gratuitement, et n'ont

montré de courage qu'en présence de l'échafaud; voilà pourquoi il a suffi constamment d'une poignée de scélérats pour les tenir en respect.

Quant aux pétitions des *huit mille* et des *vingt mille*, qui tombèrent, après la journée du 10 août, entre les mains des chefs de l'insurrection, elles furent, pendant tout le règne de la terreur, suspendues comme l'épée de Damoclès sur la tête de ceux qui y avaient inscrit leur nom. Plusieurs furent traduits au tribunal révolutionnaire et condamnés à mort, pour ce seul grief. Je dirai plus loin ce qui faillit m'arriver à moi pour l'empressement que j'avais mis à la signer et à la faire signer à d'autres. Les rois de la terreur n'oublièrent pas non plus les notaires qui avaient ouvert si complaisamment leurs études à cette œuvre d'iniquité.

CHAPITRE XVII.

Orages précurseurs. — Péthion et les émeutes. — Duval d'Eprémesnil.— Fabrique de faux assignats. — Les fédérés de la Haute-Saône et l'évêque Torné. — Nuit du 9 au 10 août. — Aspect des cours du château. — Détails particuliers sur la matinée du 10. — Le dauphin et le sapeur Rocher. — Sac des Tuileries.

Fit via vi, rumpunt aditus et mœnia frangunt [1].

Assurément je ne suis pas de ces hommes superstitieux qui pensent que jamais un grand événement politique n'arrive qu'il n'ait paru dans le ciel quelque signe précurseur. Je ne crois pas que le Tout-Puissant commande aux nuages, ministres de son courroux, de donner, au bruit de la foudre et à la lueur des éclairs, de sinistres avertissements à la terre. Cependant je ne m'interdis pas les rapprochements quand ils ont quelque chose de singulier, quand ils présentent une coïncidence extraordinaire. L'histoire elle-même ne se les interdit pas toujours.

[1] Ils s'emparent de force du palais, et y brisent tout ce qui leur fait obstacle.

C'est ainsi qu'elle a consigné dans ses pages le mémorable phénomène météorologique du 14 juillet 1788. Vers deux heures après midi, un orage se forma au-dessus des bois de Trappes, devint de plus en plus fort dans sa marche rapide au-dessus du bois et du parc de Versailles, éclata avec fureur sur la ville et le château, traversa Paris et le nord de la France, dans une étendue de cent lieues sur une largeur de vingt; renversa sur son passage les chaumières aussi bien que les châteaux, détruisit les moissons, et porta en tous lieux la terreur et la désolation. Le 14 juillet 1789, à deux heures après midi, c'est-à-dire un an après, le même jour, à la même heure, les remparts de la Bastille s'écroulèrent aux coups redoublés de la fureur populaire, dont le retentissement fut ébranler les murailles du palais de Louis XIV, et fit dès lors chanceler avec violence le trône vermoulu de son arrière-petit-fils, que de nouveaux et plus violents coups de foudre devaient, trois années plus tard, renverser dans des flots de sang.

Cette horrible journée du 10 août fut annoncée elle-même, mais huit jours seulement à l'avance, par un orage plus épouvantable encore que celui du 14 juillet 1788. La soirée du 3 août 1792 avait été d'une chaleur étouffante. Vers dix heures, des nuages d'un rouge cuivré s'amoncelèrent vers le couchant, et déjà le roulement lointain du tonnerre se faisait entendre. L'aspect du ciel était si effrayant,

que chacun se pressait de rentrer. Partout les portes, les fenêtres, les boutiques se fermaient avec précipitation. Entre onze heures et minuit, l'orage vint à éclater avec une violence telle, que de mémoire d'homme cela n'a pas été vu, et qu'on ne l'a vu depuis que dans le funeste été de 1839. Pendant les premiers instants, au bruit des coups répétés du tonnerre, se mêlaient les voix rauques et discordantes d'une troupe de ces bandits qu'on appela Marseillais, et qui parcouraient les quartiers voisins du Palais-Royal et des Tuileries en hurlant l'hymne patriotique destiné à une si horrible célébrité sous le nom de *Marseillaise*, frappant aux portes cochères pour ajouter à l'effroi des habitants, et entremêlant leurs concerts d'éclats de rire sataniques. On eût dit les esprits des ténèbres se jouant au milieu de la tempête, et riant des malheurs prêts à fondre sur l'espèce humaine. Cependant l'orage redoubla avec une telle force, que ces démons de la nuit furent enfin obligés de déserter les rues et de céder la place aux éléments déchaînés. Je ne crois pas qu'au dernier jour de l'univers les trompettes éclatantes qui viendront réveiller les morts au fond de leurs tombeaux fassent un fracas plus affreux et plus continu. De onze heures du soir à six ou sept heures du matin, les éclairs ne cessèrent pas un instant de sillonner les nues, le tonnerre de les déchirer; et je n'emploie ici ni l'hyperbole ni la métaphore quand je dis que le ciel était tout en feu. A Paris seulement la

foudre tomba en plus de cinquante endroits; quinze ou vingt personnes furent tuées, entre autres le factionnaire du poste de la fontaine Maubuée, dont la guérite fut entièrement brûlée. Je parle de ce dernier fait comme témoin oculaire. Une grille de fer qui séparait l'hôtel Beaufort, rue Quincampoix, de la maison voisine, fut renversée avec une telle violence, qu'elle entraîna une partie de cette maison dans sa chute. Des laitières, des maraîchers qui apportaient leurs provisions à Paris, furent foudroyés en route. Les environs ne furent pas non plus épargnés, Montmartre et le mont Valérien surtout. Le tonnerre faisant par anticipation l'office des démolisseurs de 93 et de 1831, abattit une foule de croix, notamment celles qu'on remarquait dans la plaine d'Issy, à l'entrée du village de Crosne, dans le cimetière de l'Hay, sur le pont de Charenton. Il atteignit aussi plusieurs maisons de ce dernier village; mais il respecta l'endroit où se réunissaient, depuis un mois, pour méditer la chute du trône, Danton, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Barbaroux, Panis, Lenfant, Varlet, Huguenin, et autres, et où ils concertèrent, cette nuit-là même, leurs dernières dispositions, au bruit de la foudre qui grondait sur leurs têtes criminelles, que cependant elle ne devait pas frapper : nouvelle preuve de l'impunité des scélérats dans cette vie, et de la nécessité d'une autre, où ils seront rétribués selon leurs œuvres.

Ce fut en allant dans la matinée du 3 à cette réunion, que Huguenin, ancien procureur au Châtelet, et si publiquement fripon qu'il avait été chassé de sa compagnie et obligé de quitter sa charge (et vous comprenez à quel point il devait être fripon pour se voir chassé de la compagnie des procureurs), que Huguenin, dis-je, rencontra au coin de la rue de Reuilly un de ses anciens confrères. Il lui en voulait beaucoup, et cherchait l'occasion de lui faire un mauvais parti, attendu qu'il lui attribuait, à tort ou à raison, l'affront qu'il avait reçu. Le faubourg Saint-Antoine, qui, depuis le 20 juin, était dans un état permanent d'agitation, ne demandait pas mieux que d'avoir quelque aristocrate à assommer pour tuer le temps. Or, Huguenin pensa que jamais circonstance plus favorable ne se présenterait pour perdre son ennemi. A peine donc l'a-t-il aperçu, qu'il le signale comme un émissaire de La Fayette qui venait là pour espionner. Le compte du malheureux procureur fut bientôt réglé : on tomba dessus à coups de bâton, de sabre, de crosse de fusil, et même un peu de baïonnette, et on le laissa pour mort sur la place. Huguenin l'examina étendu sur le pavé, avec le même air de satisfaction que Charles IX le cadavre de Coligny, et Henri III celui du duc de Guise. Il lui donna même un coup de pied pour compléter la ressemblance, et s'en fut retrouver ses amis au conciliabule de Charenton. Le lendemain, on criait dans les rues de Paris :

« Grand récit de la justice du peuple faite sur un » mouchard de La Fayette, par le peuple du faubourg » Saint-Antoine. Le mouchard n'a pas été tout-à-» fait pendu ; mais consolez-vous, citoyens, il n'en » reviendra pas. » Et, en effet, deux jours après il était mort.

C'est ainsi qu'on préludait par des massacres partiels aux sanglantes journées d'août et de septembre. Tantôt c'étaient de paisibles gardes nationaux qu'on égorgeait lâchement chez un traiteur des Champs-Élysées, tantôt un ancien garde-du-corps qu'on noyait dans le bassin des Tuileries [1] : un autre jour, c'était un prêtre réfractaire qu'on accrochait à la lanterne; le lendemain, Duval d'Eprémesnil qu'on écharpait sur la terrasse des Feuillants; et tous les jours cela se renouvelait, et tous les jours cela demeurait impuni ! Chaque fois cependant qu'une de ces victimes de la fureur populaire avait péri, ou n'en valait guère mieux, M. Péthion de Villeneuve, maire de Paris, ne manquait pas de se présenter, ceint de son écharpe tricolore, marchant à pas graves et mesurés ; et avec cet air de candide sottise et de cruauté froide qui caractérisait sa figure niaisement épanouie, il lançait le *quos ego*

[1] Celui dont je parle fut tenu, dix minutes durant, par trois ou quatre scélérats, dont le plus âgé n'avait pas seize ans, la tête au fond de l'eau, jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie ; et le bassin était entouré d'une foule stupidement féroce, qui riait aux éclats de ce nouveau genre de supplice.

au milieu de la foule presque dispersée. « Qu'ai-je » appris, citoyens ! que vous vous disposiez à immo- » ler un ennemi du peuple à votre juste vengeance ! » (Je viens de dire, je crois, que c'était ordinairement chose faite quand le magistrat du peuple jugeait à propos de paraître.) « Retenez votre courroux pa- » triotique, et laissez faire à la loi. Retirez-vous » donc en paix ; vous savez que les attroupements » sont défendus. » Et le peuple docile, qui n'avait plus là personne à tuer, se retirait en criant : *Vive Péthion !* Et Péthion, charmé de leur docilité, trouvait toujours que *le spectacle était beau*, et rentrait à la mairie, prêt à recommencer le lendemain [1]. Cette habitude constante du maire de Paris de n'arriver sur le lieu de la scène qu'au dernier acte de la tragédie fit dire à madame de Staël que Péthion ressemblait à l'arc-en-ciel, qu'on n'apercevait jamais qu'après l'orage.

Cependant les événements marchaient avec rapidité, et tout se précipitait vers le fatal dénouement. Les *Marseillais* venaient d'arriver à Paris ; je dis les *Marseillais*, pour me conformer à l'usage, et parce qu'en effet cette troupe de coupe-jarrets arrivait de Marseille ; mais le fait est qu'il n'y avait peut-être

[1] La mairie était établie dans les bâtiments aujourd'hui occupés par la préfecture de police ; c'était, avant la révolution, *l'hôtel du premier président* du parlement, et l'on voit encore aujourd'hui sur les murs de la cour principale des écussons renfermant les portraits d'anciens présidents, dont quelques-uns sont encore assez bien conservés.

pas dix Marseillais parmi eux. C'était un dégoûtant ramassis de galériens échappés du bagne de Toulon, des forçats génois, corses, liguriens, des renégats vomis sur les côtes de Provence par les tartanes de Maroc, Tunis ou Tripoli, des Kabiles, des Bérébères, des Maures du pays d'Othello. Tels étaient ceux qui allaient devenir les héros du 10 août, et plus tard les héros du 2 septembre, et pour la voix desquels Rouget de l'Isle venait de composer l'air et les paroles de *la Marseillaise*.

Dès le lendemain de leur arrivée, et pour les mettre tout de suite en goût du sang, Gonchon (du faubourg Saint-Antoine), qui leur avait délivré de la poudre et des cartouches, des sabres et des pistolets, pourvut à leur nourriture et à leur logement, *de* l'ordre de Danton; les conduisit à la terrasse des Feuillants, cherchant une proie à leur faire dévorer, *quærens quem devoret*. Précisément Duval d'Eprémesnil, dont je parlais tout-à-l'heure, la traversait. A peine l'eut-il désigné à leur fureur, qu'ils fondirent sur lui, le dépouillèrent de ses vêtements, le criblèrent de coups de sabre, et le conduisirent, ainsi défiguré, meurtri, inondé du sang qui coulait de ses nombreuses blessures, au corps de garde du Palais-Royal; de ce même Palais-Royal d'où était parti en 1788 l'attroupement qui allait le protéger contre la cour. C'est qu'alors il était l'idole du peuple, pour avoir le premier, au sein du parlement de Paris, bravé l'autorité royale. Depuis, il s'était

rangé du côté de ses défenseurs ; et le peuple de 92 le traitait comme vous voyez. D'Eprémesnil profita du premier moment où il retrouva sa connaissance pour écrire au roi, confesser ses anciens torts, et lui offrir en expiation le sang qu'il venait de répandre. Comme il était là, presque expirant, le vertueux Péthion (*vertueux* était un sobriquet qu'on lui avait donné, en même temps que celui d'*incorruptible* à Robespierre, à l'imitation des Athéniens qui avaient surnommé Aristide *le juste*), le vertueux Péthion entra dans le corps de garde, et, ne sachant quelle contenance tenir devant ce corps mutilé et respirant à peine, il trouva bon de s'évanouir. Quand il eut jugé à propos de terminer son évanouissement, d'Éprémesnil le regarde fixement : « Et moi aussi, » monsieur, j'ai été l'idole du peuple, et vous » voyez comme il me traite. Puisse-t-il ne jamais » vous traiter de même! » Je ne sais si Péthion trouva encore *le spectacle beau ;* mais en tout cas il dut lui faire faire de sérieuses réflexions, qui, je n'en doute pas, se représentèrent à sa pensée lorsque, poursuivi à son tour, proscrit, errant au milieu des bruyères de Saint-Émilion, il s'y vit atteint et dévoré presque vivant par les loups. D'Eprémesnil, rendu à la vie, fut réservé pour les échafauds de 94.

J'ai parlé aussi, il y a un instant, de gardes nationaux lâchement égorgés aux Champs-Élysées. Ce fut le second exploit patriotique des Marseillais. Cette affaire étant connue dans ses moindres détails,

je ne la raconterai pas. Ce que je vais dire l'est un peu moins. Après que ces gardes nationaux, qui étaient tous du bataillon des Filles-Saint-Thomas, eurent été sabrés par les Marseillais, ceux-ci en conduisirent dans leur caserne une vingtaine qu'ils avaient faits prisonniers. Ils passèrent insolemment devant le district où se trouvaient sous les armes, et appuyés de deux pièces de canon, quatre mille hommes de ce même bataillon, qui, je répugne à le dire, ne firent pas la moindre démonstration pour arracher leurs camarades aux brigands qui les emmenaient, et qui n'étaient pas plus de deux cents. Ces quatre mille gardes nationaux se bornèrent à faire, toute la soirée, des évolutions sur le boulevard de Coblentz.

De ce moment Paris fut conquis sans ressource et sans espoir. D'un côté, le découragement devint extrême; de l'autre, l'audace ne connut plus de bornes. Les motions les plus incendiaires se succédaient dans les rues et sur les places publiques. Les Marseillais continuaient d'assommer de temps en temps quelques aristocrates pour s'entretenir la main. Il pleuvait à l'assemblée des pétitions pour demander la déchéance du *tyran*. Torné, évêque du Cher, tonnait avec véhémence contre la cour, désignait les aristocrates au glaive des lois, appelait les modérés les hermaphrodites de la révolution, et se faisait à la tribune l'organe des fédérés de la Haute-Saône, désavouant le titre d'*honnêtes gens*

qu'on leur avait donné par mégarde, disaient-ils, dans une pétition présentée en leur nom pour demander la déchéance du pouvoir exécutif. Pour ajouter enfin à l'anxiété générale, les ministres viennent déclarer à la barre qu'il n'est plus en leur pouvoir de défendre le royaume contre l'anarchie qui le menace, et qu'ils ont donné leur démission au roi.

On conçoit qu'on ne tenait pas ainsi le peuple en haleine, qu'on ne faisait pas venir, à grands frais, l'écume des brigands de la Méditerranée, qu'on n'organisait pas des émeutes et des assassinats à volonté, qu'on ne préparait pas, à ciel ouvert, le renversement de la monarchie, sans avoir de nombreux fonds à sa disposition. Les ennemis du duc d'Orléans faisaient courir le bruit que c'était lui qui les fournissait. Il serait difficile d'établir qu'il n'en a pas fourni *un peu*; il serait aisé de prouver que l'Angleterre en a fourni davantage : mais ceux qui méditaient le renversement du trône avaient su s'en procurer d'ailleurs, et de plus considérables, par un moyen qui fut tenu secret alors, et que beaucoup de personnes ont ignoré depuis. Ce moyen était la mise en circulation d'une quantité immense de faux assignats qu'ils faisaient fabriquer dans les prisons, par des voleurs condamnés, qui les imprimaient dans des chambres secrètes, sous promesse d'obtenir leur liberté quand ils en auraient livré un nombre suffisant. Un M. Delangle, commissaire aux approvisionnements, et agent secret de Bertrand Mol-

leville, écrivait à M. de Montmorin, alors ministre, une lettre à ce sujet, dont je vais citer quelques passages :

« On arrête chaque jour des fabricateurs de faux » asssignats, et tous demeurent impunis : j'offre de » prouver qu'il se fabrique, chaque jour, pour cin- » quante mille francs d'assignats faux dans les pri- » sons de Paris; j'indiquerai les chambres et les » numéros, je désignerai les paillasses, les pans de » murailles, les carreaux où l'on en trouvera.

. . . .

» Je prouverai que les faux billets confisqués, au » lieu d'être brûlés et déposés aux greffes, sont re- » mis en circulation au moment même de leur cap- » ture. Je nomme l'hôtel des fermes et les bureaux » des patentes, où tous les appoints se font en faux » billets. »

. . . .

» J'affirme, en outre, que tous les secours que le » roi donne aux quarante-huit sections sont conver- » tis dans leurs caisses en faux billets qu'on distribue » aux indigents.

» On fait aussi de faux billets de la maison de se- » cours, et je ferai connaître le dépôt d'où sort le » papier avec lequel on les fabrique. Enfin je mon- » trerai des assignats de chacune de ces fabrica- » tions. »

Assurément cette lettre était positive, et le fait signalé de la plus haute importance. Eh bien! qui

le croirait! M. de Montmorin n'y répondit pas et ne se mit nullement en peine de faire vérifier les allégations de M. Delangle. M. de Montmorin, d'un caractère doux et facile, ne manquait ni de lumières ni de courage, et avait l'esprit assez juste. Plein de déférence pour M. Necker, il partagea, dès l'ouverture des états-généraux, l'hésitation et la marche tortueuse et incertaine de ce ministre. Il pensa que, pour se rendre maître de la révolution, il fallait capituler avec elle et défendre de poste en poste l'autorité royale. Cette pensée dirigea toute sa conduite pendant son ministère, où il ne resta, après l'arrestation du roi à Varennes, que par dévouement pour sa majesté. C'était un homme probe et désintéressé: malheureusement l'étendue de son esprit et de ses moyens n'était pas proportionnée à l'importance des événements contre lesquels il avait à lutter. Il eut tous les secrets des jacobins, et ne voulut ou n'osa pas en profiter, dans la circonstance que je viens de rappeler, par exemple, et dont il pouvait tirer un si grand parti. La faiblesse de son ministère a puissamment aidé à la chute du trône, sous les débris duquel il fut lui-même écrasé. Dénoncé peu après le 10 août par le député Lasource, il fut arrêté et renfermé à l'Abbaye. Sa contenance ferme devaut les assassins de septembre pensa le sauver; mais il était trop bien recommandé pour qu'il échappât. Sur un signe de Maillard, il fut massacré au moment où le député Jouneau, qui se trouvait aussi là pour un soufflet

donné à son collègue Grangeneuve, était mis en liberté, et il alla rouler mort à ses pieds.

. . . .

Le club des Jacobins, une fois muni de cette ressource des faux assignats, produisit toutes les insurrections qu'il voulut. M. de Montmorin a eu la preuve, vers la fin de 91, que leur troupe soldée montait alors à cinq cents hommes, tous déserteurs de divers régiments, à qui l'on donnait trente-cinq sous par jour; dans la suite, comme on en enrôla un plus grand nombre, on restreignit successivement la solde, qui, en août 92, n'était plus que de vingt sous. A cette époque, M. Ramond se plaignait un jour à Gensonné des excès qui déshonoraient la révolution, et lui disait qu'il faudrait punir les agitateurs : « Non, monsieur, il faut tuer les plus maladroits, il ne faut pas les punir. »

Et c'est ainsi que d'émeutes en émeutes, d'assassinats en assassinats, parmi la pusillanimité des uns et l'intrépide férocité des autres, au milieu du désordre et de la confusion, de l'anxiété générale et de l'agitation toujours croissante, nous voici arrivés au jeudi 9 août : les faubourgs se tenaient prêts dès le 8.

Vers dix heures du matin, Mandat, commandant en chef de la garde nationale, fit battre un rappel dans plusieurs quartiers. Excepté dans les bataillons des Petits-Pères, des Filles-Saint-Thomas et de la Butte des Moulins, peu de gardes nationaux se ren-

dirent à leur district. J'étais, moi, du bataillon de la Butte des Moulins, qui se trouva, à peu d'hommes près, complet à onze heures. On nous dirigea aussitôt vers les Tuileries, et on nous fit prendre position dans la cour des Princes.

Quelque arides que soient les détails topographiques, je crois devoir ici, pour aider l'intelligence du lecteur, donner une courte description des lieux où va se jouer le drame sanglant du 10 août : cela me paraît d'autant plus nécessaire, que ceux qui n'ont point connu la capitale à cette époque auraient peine à se former aujourd'hui sans recourir aux anciens plans une juste idée des avenues et des alentours du palais devenu si fameux par les événements qui s'y sont accomplis depuis un demi-siècle.

Et d'abord, le Carrousel, aujourd'hui la plus vaste, sans contredit, des places de toutes les villes capitales de l'Europe, ne comprenait pas la huitième partie du terrain qu'il occupe maintenant ; le reste était couvert d'une multitude de maisons plus ou moins élevées, formant des rues avec divers détours qui rendaient très-facile l'approche du château. C'était comme autant de chemins couverts, par lesquels on pouvait arriver impunément jusqu'à portée de pistolet de l'enceinte des bâtiments et des cours ; et vraiment, quand je songe au peu d'étendue du Carrousel de ce temps-là, j'ai peine à m'expliquer comment les guerriers de Louis XIV purent y trouver assez de champ pour déployer aux yeux des dames leurs grâces,

militaires, et caracoler dignement sur leurs chevaux de bataille. Il était loin de prévoir alors, le grand roi, que de la même place où il trônait majestueusement, entouré des beautés célèbres, ornement de sa cour,

> Ces belles Montbazon, ces Châtillon brillantes,
> Ces piquantes Bouillon, ces Nemours si touchantes,

qui encourageaient sous ses regards et couronnaient les vainqueurs, partirait, un siècle plus tard, le coup de canon qui ferait voler en éclats sa couronne, trop pesante pour la tête de son faible successeur.

L'espace aujourd'hui renfermé entre la grande grille et les murs du palais était aussi beaucoup moins vaste, parce que, du côté de la place, on a reculé cette grille au-delà de l'ancienne clôture. Au lieu d'une seule grande cour divisée par des bornes et de grosses chaînes de fer, telle qu'on la voit au moment où j'écris, il y en avait trois de dimension inégale. La plus grande, celle du milieu, s'appelait *la cour Royale :* on y entrait, du côté du Carrousel, par une grande porte cochère toute délabrée, et qu'on eût facilement enfoncée à coups de crosse de fusil; elle était confiée à la garde d'un Suisse, nommé Brown, qui tenait un restaurant. A gauche, et en face du pavillon de Flore, était *la cour des Princes,* celle-là où l'on nous faisait stationner; et à droite enfin, *la cour des Suisses,* qui conduisait au pavillon Marsan. Les divisions de ces trois cours étaient composées de bâtiments à un simple étage, où logeaient les personnes

attachées au château. Pour aller du pavillon Marsan à la salle de l'assemblée nationale, on traversait la cour des écuries, puis celle du manége (ces deux cours occupaient l'espace aujourd'hui compris entre le passage Delorme et la rue du 29 Juillet), d'où l'on pénétrait sur la terrasse des Feuillants par une porte latérale placée auprès du café Hottot, rendez-vous habituel de tous les agitateurs. Encore un peu, et tout cet espace que je viens de décrire va être jonché de cadavres et couvert de sang!

A midi, au moment où M. de Maillardor assignait aux Suisses les différents postes qu'ils devaient occuper, le bruit se répandit parmi nous que le roi et sa famille allaient entendre la messe : la chapelle, transportée depuis dans une autre partie du bâtiment, était, en 92, placée à la hauteur du repos du grand escalier. Je me hâtai d'aller avec un homme de mon bataillon dans la partie basse de la chapelle. Il y avait là fort peu de monde : on était occupé ailleurs. Quelques Cent-Suisses et quelques grenadiers de la garde nationale faisaient la haie à droite et à gauche. A midi et un quart, nous vîmes arriver au balcon de la tribune du milieu le roi, la reine, madame Royale et madame Élisabeth. Leurs figures, et je n'ai pas besoin de le dire, portaient l'empreinte de la tristesse la plus profonde. Pendant toute la durée de la messe, leur recueillement fut remarquable, celui du roi surtout, qui tint les yeux constamment attachés sur son livre de prières. A leur sortie, ils

jetèrent sur nous des regards presque suppliants, et qui semblaient solliciter notre secours contre les malheurs qui les menaçaient. A compter de ce jour, Louis XVI n'assista plus qu'une fois au divin sacrifice... et ce fut le 21 janvier 1793!!!

De midi a l'entrée de la nuit, tout demeura assez tranquille dans le château et dans les cours. Gardes nationaux et Suisses ne faisaient autre chose que converser ensemble. Vers une heure, je me rendis au restaurant de la porte du Carrousel avec le garde national dont je viens de parler[1]. Il y avait foule, de Marseillais principalement, qui tenaient les propos les plus atroces. Ils ne parlaient que d'égorger *Véto* et sa famille, et n'épargnaient pas les députés du côté droit qui avaient donné quelques marques d'attachement ou de respect à cette malheureuse famille. Je me souviens qu'un garçon du restaurant ayant offert du veau à trois de ces hommes : « Oui, répondit-il, mais pas de *veau blanc*, c'est de la viande

[1] Ce garde national s'appelait Lalanne; il était tailleur et demeurait rue d'Argenteuil. C'est lui qui se trouvait auprès du roi le 20 juin, et dont sa majesté prit la main, qu'il posa sur son cœur, en lui demandant si ce battement était celui de la crainte; Lalanne répondit : « Ah! sire, » nous sommes ici résolus de périr pour sauver votre personne. » M. Hue, dans son ouvrage, attribue ce trait à un garde national nommé Robert, que le roi aurait nommé, peu après le 20 juin, officier dans un régiment de ligne ; mais j'ai la certitude que c'était Lalanne. Ce digne homme, dénoncé pendant la terreur par un nommé Balestier, membre du comité révolutionnaire de la section des Piques, pour ce fait-là même, a péri sur l'échafaud, laissant dans la misère sa femme et trois enfants. Je saisis avec empressement cette occasion de rendre hommage à sa mémoire.

pourrie. » Peu après, on vint placer deux Suisses de plus en faction à cette porte. Le Marseillais qui n'avait pas voulu de *veau blanc* sortit comme un furieux, le sabre nu à la main, et menaçant les deux Suisses : *Misérables! voilà la dernière garde que vous montez; nous allons vous exterminer.*

A minuit, les Suisses occupèrent un corps de garde à droite en entrant, au pied du grand escalier de *la cour des Princes*. Là était leur drapeau. Ils passèrent toute la nuit dans le plus profond silence, et les officiers suisses déclarèrent qu'ils feraient comme la garde nationale, *ni plus ni moins.*

Péthion était au château depuis onze heures; il resta enfermé avec le roi jusqu'à minuit, et pendant deux heures on perd ses traces. Cependant le roi, au sortir de la conférence qu'il avait eue avec lui, parut dans la pièce qui précédait, et dit à ceux qui y étaient de garde: « Messieurs, soyez parfaitement tranquilles : M. le maire » vient de m'assurer que tout se pacifie. » Il n'avait pas achevé ce peu de mots, que le son lugubre du tocsin, les roulements sinistres de la générale se firent entendre de toutes parts. Tout aussitôt l'on fit fermer la grande porte donnant sur le Carrousel, qui était jusque alors restée entr'ouverte. « A vos postes! » se met-on à crier au même moment. Puis on nous fait prendre les armes, puis on nous les fait quitter de nouveau, pour les mettre en faisceau. La plus grande confusion régnait dans les cours : les ordres des différents chefs se croisaient, se contre-

disaient, et nous ne savions auquel entendre. Dès lors il fut facile de prévoir l'issue du combat.

Le reste de la nuit se passa dans cette situation perplexe. Nous entendions autour de nous les canonniers de garde se répandre en imprécations contre le roi et la reine, et déclarer qu'ils pointeraient leurs pièces contre le château plutôt que contre le peuple. Pourtant, chose incroyable, la plupart d'entre nous exprimaient leur confiance dans l'efficacité des mesures prises pour la défense. Un jeune officier suisse, que j'entendis nommer M. Deluze, se chargea de nous détromper en démontrant de la façon la plus claire que nous n'étions, tous ensemble, ni assez nombreux ni dans une position assez forte pour résister à une attaque comme celle qui se préparait. « Quoi qu'il en soit, dit-il, on pourra bien nous » écraser par la supériorité du nombre ; mais nous » nous ferons tuer jusqu'au dernier, plutôt que de » manquer à l'honneur et à nos serments. » Il a tenu parole, le brave Deluze; il s'est fait tuer dans le vestibule de la chapelle[1].

Un peu avant cinq heures du matin, Rœderer, en habit vert tendre, vint à nous, et dit : « Mes» sieurs, une troupe de citoyens égarés menace » *cette maison et ses habitants*. S'ils se portent à des

[1] Le général Ordonneau, avec lequel j'ai eu l'honneur de me trouver quelquefois, était, comme moi, pendant la nuit du 9 au 10 août, dans les cours du château. Je ne crains pas d'invoquer son témoignage pour l'exactitude de mon récit.

» violences, il est de votre devoir de repousser la » force par la force. Voici le texte de la loi : je vais » vous en faire lecture. » Et il tira de sa poche un petit livre relié en papier tricolore, nous lut la loi, remit le petit livre dans sa poche, et s'en fut. Un quart d'heure après, le roi vint visiter nos postes. Comme il avait veillé toute la nuit, et n'avait pris que quelques minutes de repos sur un canapé, sa chevelure était en désordre, mais d'un côté seulement. En habit violet, le chapeau sous le bras, l'épée au côté, il passait devant les rangs, et nous adressait ces paroles d'une voix altérée : « Eh bien! » on dit qu'ils viennent.... Je ne sais pas ce qu'ils » veulent.... mais ma cause est celle des bons ci- » toyens.... Nous ferons bonne contenance, n'est-ce » pas? » Et il avait, en nous parlant de la sorte, les larmes dans les yeux; et son air et son maintien étaient faits pour ôter le courage aux plus intrépides. La reine aussi disait quelques mots, mais à peine articulés, et faisant de vains efforts pour étouffer les sanglots qui soulevaient sa poitrine.

En ce moment arrivèrent les deux cents gentilshommes qui, jusque là, s'étaient tenus dans la partie de la galerie du Louvre attenant aux Tuileries, qui forme aujourd'hui le Musée, et qu'on avait, pour compléter le simulacre de défense du château, séparée du reste en coupant une trentaine de pieds du plancher. La reine nous les présenta, disant : « Messieurs, ce sont nos » amis; ils viennent se ranger près de vous; ils pren-

» dront les ordres, *et vous montreront comment on meurt » pour son roi !* » Comme s'il n'eût pas suffi de l'imprudente inconvenance de ces dernières paroles, on fit courir dans les rangs le bruit que la reine avait dit *donneront* et non pas *prendront* les ordres. Cela était de la plus insigne fausseté; et j'en suis bien sûr, car j'étais à quatre pas d'elle, et j'avais tout entendu, et très-distinctement. Mais ceux qui ne cherchaient qu'un prétexte pour quitter la place s'empressèrent d'accueillir la version la plus défavorable à la reine; et sur-le-champ deux bataillons de gardes nationaux, celui de Mauconseil et celui des Arcis, qui venaient d'arriver, rompirent leurs rangs, et la presque totalité d'entre eux quittèrent les cours pour aller prendre position sur le Carrousel avec deux canons; *là ils* arrêtaient les nouveaux bataillons qui se portaient au secours du château, et les forçaient de rester avec eux. A compter de ce moment, il fallut renoncer aux espérances qu'on avait fondées sur la garde nationale.

Tel fut le triste et premier effet que produisit l'apparition de ces deux cents gentilshommes. Fort âgés pour la plupart, ils semblaient avoir peine à soutenir l'épée qui était leur seule arme, et qu'ils brandissaient d'une main débile. Ils avaient, comme le malheureux Louis XVI, pris seulement quelques instans de repos sur des bancs et des canapés, et avaient comme lui les cheveux en désordre. A peu près tous en habit brodé, veste de satin et bas de soie blancs, quelques-uns seulement en habit militaire, la fi-

gure pâle et défaite, ils ressemblaient plutôt à des gens ayant besoin de réparer les fatigues d'une nuit privée de sommeil et passée dans l'inquiétude qu'à des hommes venus là pour offrir le secours de leurs bras à leur roi en péril. Si j'insiste sur l'étrange spectacle qu'ils nous présentèrent, je prie que l'on ne se méprenne pas sur mes intentions. A Dieu ne plaise que je veuille jeter du ridicule sur le dévouement et la fidélité! mais la vérité est que leur costume, si peu approprié à la circonstance, et les prétentions de fidélité exclusive qu'ils affectaient, les fit regarder de très-mauvais œil, que leur secours parut plus dangereux qu'utile, et que ce n'était pas avec cette poignée de gentilshommes, si dévoués et si honorables qu'ils fussent tous, que Pergame pouvait être sauvée.

Non tali auxilio, nec defensoribus istis.

Pour comble de malheur, l'un d'eux s'avisa de dire à la garde nationale, d'un ton de jactance : « Allons, messieurs de la garde nationale, voici le » moment de montrer du courage. — Nous n'en » manquerons pas, s'écria, tout furieux, un officier » du bataillon des Thermes de Julien ; mais ce ne sera » pas à côté de vous que nous en donnerons la preuve. » Aussitôt il fait volte-face, entraîne avec lui sa compagnie et une partie du bataillon sur la terrasse du bord de l'eau, occupée par les canonniers des sections de la Croix-Rouge, du Finistère et du Panthéon, qui avaient déjà pointé leurs canons sur le château.

Ainsi, à chaque instant ses défenseurs nous quittaient pour aller se joindre aux futurs assaillants.

Le roi passa dans le jardin pour continuer sa revue, escorté d'une compagnie du bataillon des Petits-Pères. A son entrée il fut salué des cris de *vive Péthion!* par les grenadiers du bataillon de Popincourt, qui avaient pris poste sur la terrasse du château. En continuant sa route vers le Pont-Tournant, il put entendre les bataillons mêlés sur la terrasse aux canonniers et aux gens des faubourgs armés de piques, et hurlant de toutes leurs forces : *A bas Véto! à bas le traître!* Le retour fut encore plus dangereux : des hommes cachés derrière les arbres tiraient des coups de fusil sur son escorte; et les injures et les menaces furent tellement multipliées, qu'un des grenadiers qui en faisait partie se trouva mal de retour au château. Il était alors à peuprès six heures.

Nous autres cependant demeurions dans les cours, les bras croisés, et en proie à la plus vive inquiétude : resserré dans un espace de peu d'étendue, entre des bâtiments qui n'offraient pas d'élévation, nous étions exposés à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant. De temps à autre, il arrivait de nouveau un officier qui nous faisait prendre les armes; dix minutes après, un autre venait nous les faire remettre en faisceau, suivant les alternatives de tranquillité ou d'inquiétude entre lesquels nous étions continuellement balancés.

Vers six heures et demie, un bruit extraordinaire

nous arriva du Carrousel. D'après ce que j'ai dit de la disposition des lieux et de la situation de notre détachement dans *la cour des Princes*, on comprend que nous ne pouvions voir ce qui se passait en dehors des murs. Mais nous ne tardâmes pas à être instruits que c'était l'avant-garde des assaillants qui venait de s'emparer des approches du palais. En cet instant on vint nous dire que le roi, d'après le conseil de Rœderer, allait se rendre à l'assemblée. On a reproché au roi cette détermination; on a fait un crime à Rœderer du conseil qu'il avait donné. On a dit du roi : Il fallait donner l'exemple, il fallait monter à cheval, il fallait se mettre à la tête de la garde nationale et des Suisses, il fallait, il fallait... Eh! mon Dieu, il fallait ne pas être Louis XVI, voilà tout. Il fallait la présence d'esprit, la fermeté, qu'il n'avait pas. On a fait depuis un mérite à ce malheureux prince du courage qu'il a montré en face de la mort. Moi, j'appelle cela de la résignation, et c'est de toutes les vertus celle dont je tiens le moins de compte à un roi. Quant au conseil que lui donna Rœderer de se rendre à l'assemblée, je n'examine pas s'il fut donné de bonne foi, ou si le procureur général syndic avait une intention perfide en le donnant; mais je dis qu'au fond c'était le meilleur, le seul à suivre dans cette circonstance. La garde nationale, dont le complet, entre cinq et six heures du matin, n'avait pas été au-delà de quatre mille hommes, était réduite par les défections successives à huit ou neuf

cents hommes au plus, ne sachant où ni à qui demander des ordres, épars dans les cours, qui offraient l'aspect d'une armée en déroute, avant le combat engagé. Les Suisses seuls faisaient bonne contenance. Et tout-à-l'heure on allait se trouver en face de cent mille assaillants, bien pourvus d'armes et de munitions, et disposant de tous les canons et canonniers de la garde nationale. Oui donc, le conseil de Rœderer était bon ; et si Louis XVI ne l'eût suivi, il eût été immanquablement égorgé, lui et sa famille, au milieu de son palais. Et à coup sûr, ceux qui prétendent le contraire n'étaient pas là.

Le roi traversa les Tuileries, à peu près sans obstacles, jusqu'à la terrasse des Feuillants. Il était sept heures alors. Son escorte était composée de Suisses, et de gardes nationaux des Petits-Pères, des Filles-Saint-Thomas et de la Butte des Moulins. J'en faisais partie. Arrivé au pied de la terrasse, vis-à-vis le passage des Feuillants qui conduisait à l'assemblée, le roi et son escorte furent arrêtés par la populace, qui vomissait contre lui les plus horribles imprécations et lui barrait le passage. On n'entendait que ces mots, ou plutôt ces hurlements : *A bas Véto! nous ne voulons plus de tyran! la mort! la mort!* Il resta plus d'un quart d'heure dans cette terrible position, et deux fois il fut couché en joue. Un sapeur nommé Rocher, que nous retrouverons ailleurs, s'acharna particulièrement après la reine et l'accabla des injures les plus horribles. Il tenait un poignard à la main,

et semblait à chaque instant prêt à l'en frapper. Cet homme était affreux à voir. Quelques membres du conseil général du département obtinrent enfin qu'on laisserait le passage ouvert et que le roi pourrait se rendre dans l'assemblée, pourvu qu'il consentît à se séparer de son escorte. Il y consentit; et ce même sapeur Rocher arracha le dauphin des mains de la reine, qui poussa un cri perçant, et le porta dans l'assemblée. Au moment où la famille royale entrait, Rulh, député du Bas-Rhin, homme d'une corpulence énorme, s'approchant du roi, lui dit : « Sire, » je m'estime heureux d'être aussi *gros*, pour faire à » votre majesté un rempart de mon corps. » Quand on eut annoncé à l'assemblée que le peuple s'était emparé du château et avait massacré les Suisses, ce même Rulh s'écria en désignant le roi de la main : « C'est pour- » tant cet homme qui fait couler le sang français. »

J'ai dit que le roi n'était entré qu'à la condition que son escorte resterait en dehors. Nous voilà donc restés, nous qui la composions, dans cette partie du jardin qu'on appelle aujourd'hui l'allée des orangers. Que faire ? retourner au château, défendre ses murs : pour moi, j'y voyais du péril et pas de nécessité. Mais l'officier qui commandait le peloton de Suisses ordonne mi-tour à gauche, et se dirige vers le pavillon du milieu. Quelques-uns de mes camarades le suivent. J'étais un peu dans les traînards, je l'avoue en toute humilité, et je ne me souciais guère d'avancer de ce côté-là. En certains moments,

il est plus sûr de jouer le rôle de *Fabius le temporiseur* que celui de *César*. Je temporisais donc, quand une détonnation horrible se fait entendre. Je m'arrête avec quelques camarades qui n'avaient pas l'air plus pressés que moi. La détonnation continue de plus belle : feux de mousqueterie, coups de canon; c'était un tapage infernal.

Tout a été dit sur les principaux événements de la journée du 10 août, sur l'assaut et la prise du château, l'irruption du peuple dans ses appartements, le massacre des Suisses, etc., etc. Je reviens aux détails qui me sont personnels. Je me trouvais alors à l'entrée des parterres situés entre le château et le massif d'arbres. Je regarde alentour, et je n'aperçois, excepté une vingtaine d'hommes de mon bataillon demeurés là stationnaires comme moi, pas un être vivant dans la vaste étendue du jardin. Personne d'ailleurs aux fenêtres du château : seulement, sur la terrasse à gauche du pavillon du milieu, aujourd'hui remplacée par une galerie couverte, une compagnie de gardes suisses. Je ne sais si on les avait postés là, ou bien s'ils venaient de s'y réfugier au moment où le peuple vainqueur avait envahi le château du côté des cours. Tout-à-coup la grande porte en bois qui séparait la cour du manége du jardin s'ébranle, tombe avec fracas et donne issue à une troupe de fédérés marseillais, escortés d'une foule de bandits des faubourgs, qui se précipitent sur la terrasse où se trouvaient les Suisses.

A la vue de ce torrent débordé, ceux-ci s'empressent de jeter leurs armes, du haut de la balustrade dans le jardin. Fusils, baïonnettes, sabres, gibernes, bonnets de grenadiers pleuvent sur la terrasse d'en bas... Inutile et fatale soumission ! les nouveaux venus montent à pas pressés le grand escalier, s'élancent auprès d'eux, et les massacrent devant nous, spectateurs terrifiés et immobiles d'horreur et d'effroi, tout aussi impitoyablement que ceux de leurs compagnons qui, par une lutte courageuse, avaient au moins su vendre chèrement leurs armes et leur vie.

Comme on le voit, notre poste à nous autres n'était plus tenable; nos habits de gardes nationaux nous désignant aux poignards des factieux, nous fîmes retraite, en assez bon ordre, vers la grande allée. Mais à peine étions-nous sous les arbres, qu'une bande de ces furieux qui venaient de nous apercevoir s'élancent de *notre* côté au pas de charge. A ce coup, nous nous crûmes perdus. Pas du tout. Ils nous abordent, agitant leurs mouchoirs et nous disant : « Nous » ne sommes pas vos ennemis; nous n'en voulons » qu'aux habits rouges (les Suisses); séparez-vous » d'avec ces coquins-là, et venez avec nous. » L'invitation était faite d'une manière si pressante, que, bon gré mal gré, il nous fallut l'accepter. Il y a des moments dans la vie où l'on n'est pas le maître de choisir sa voie. A peine avions-nous fait quelques pas avec nos nouveaux alliés, qu'une vingtaine de Suisses

désarmés, dépouillés, mutilés, presque nus, qui s'échappaient du château, traversèrent en toute hâte le jardin pour gagner la place Louis XV. Les voir, se mettre à leur poursuite, tomber sur eux à coups de sabre, tout cela se fit en un clin d'œil. La foudre n'agit pas plus rapidement. Quant à nous, délivrés de leur tutelle par ce douloureux incident, nous nous échappons chacun de notre côté. Moi, je fais comme Démosthène à la bataille de Chéronée, et Horace à celle de Philippes (on n'est pas honteux de ressembler à des hommes pareils), je me débarrasse de mes armes, et j'arrive de plein saut sur la terrasse des Feuillants; je traverse le café Hottot sans qu'on prenne garde à moi, et me voilà dans la cour du Manége, en face du couloir qui conduisait à l'assemblée. Comme je tenais conseil en moi-même à ce sujet, je remarquai le peintre David qui causait là avec Merlin de Thionville, et je l'entendis lui dire:

— Le croirais-tu bien? il m'a demandé tout-à-l'heure, comme je passais devant la loge du logographe, où il est renfermé, si j'aurais bientôt fini son portrait.

— Bah! et tu lui as répondu?

— Que je ne ferais désormais le portrait d'un tyran que quand j'aurais sa tête dans mon chapeau[1].

— Admirable! Je ne connais pas de réponse plus sublime, même dans l'antiquité.

[1] M. F.... P..., homme de lettres encore aujourd'hui existant, confirmerait au besoin ce que j'avance; car lui aussi a entendu ce propos.

— Et là-dessus il a continué de manger sa pêche.

Je tentai de sortir par la cour des Ecuries, pour regagner la rue de l'Echelle. Mais au milieu de la foule, je me trouve englouti dans un nouveau flot de peuple qui me refoule en arrière et me rejette dans le jardin par la porte qui venait d'être enfoncée. Je remarque une petite porte ouverte, un peu plus loin que le pavillon Marsan, et au-dessous de la salle de spectacle. Je m'y jette à tout hasard, sans trop savoir ce que je faisais ni où j'allais. Je monte jusqu'à l'entresol, et je me trouve dans un corridor obscur, au milieu duquel je suis arrêté par une grille que je secoue avec force, afin de l'ouvrir. Derrière cette grille étaient trois ou quatre dames qui me supplient de ne pas insister. — Mais, mesdames, ouvrez-moi, je suis seul. — Monsieur, cela nous est impossible, madame de Tourzel a emporté la clef; elle est à l'assemblée avec la reine, et nous sommes enfermées. — J'entendis alors un cliquetis d'armes et des hurlements de bêtes féroces, et je vis briller des lames de sabre dans l'obscurité. — Monsieur, monsieur, nous sommes perdues; sauvez-nous! — Elles oubliaient qu'une grille fermée me séparait d'elles, et que d'ailleurs j'étais là tout seul contre une troupe de bandits qui accouraient à elles et les assassinèrent sans pitié, presque sous mes yeux. J'ai su depuis que c'étaient trois femmes de chambre de la reine. Je redescendis précipitamment, la tête éperdue, et je trouvai fermée la porte par laquelle j'étais entré un moment

auparavant. Je franchis à tâtons un escalier conduisant aux cuisines et aux caves. Parvenu au bas, j'aperçois une porte que l'on semblait refermer en dedans avec précaution. Je m'y jette sans réfléchir, et je me trouve avec cinq ou six personnes qui étaient venues là, comme moi sans doute, y chercher un refuge. Nous finissions de nous barricader, quand nous entendîmes descendre l'escalier, et, peu après, frapper violemment. Nous ne répondons pas : on attaque la porte à coups de hache, et bientôt elle vole en éclats..... « Canonnier de la Croix-Rouge, dit un de nous portant effectivement le costume de canonnier et se présentant hardiment aux assaillants, je réponds de tous ceux qui sont ici ; d'excellents patriotes que ces brigands de Suisses ont enfermés ici au moment du feu, et qui allaient *nous* égorger, s'ils avaient été les plus forts. »

Cette allocution fit son effet sur les fédérés marseillais, qui avaient une vénération profonde pour les canonniers de la garde nationale[1]. On nous laissa libres ; on nous dit même, je crois, quelques gracieusetés, et nous voilà au milieu de la cour des Suisses. Nous remercions ce brave canonnier, qui

[1] Lors de la création de la garde nationale, beaucoup de jeunes gens appartenant aux classes aisées de la bourgeoisie s'étaient fait inscrire sur le rôle des canonniers; mais ils ne tardèrent pas à se dégoûter d'un service aussi rude, qui se trouva ainsi abandonné aux ouvriers forgerons, serruriers, chaudronniers, etc., que les factieux eurent bientôt enrôlés parmi eux, en sorte qu'ils disposaient des quatre-vingt seize canons composant l'artillerie de la garde nationale.

n'était autre chose qu'un soldat suisse, qui, pour se sauver plus sûrement, avait, au milieu du tumulte, et tandis qu'on égorgeait ses braves camarades, troqué son habit rouge contre la dépouille d'un véritable canonnier tué sur sa pièce.

Cour des Suisses ! Oh ! oui, c'était bien la cour des Suisses dans la journée du 10 août; car elle était jonchée des cadavres de ces nobles enfants de l'Helvétie qui, fidèles à leur serment, lorsque tant de Français avaient trahi le leur, avaient péri, eux républicains, en défendant le trône d'un roi. Cela était affreux à voir. Le sang ruisselait partout. Dépouillés aussitôt qu'égorgés, ces corps sans vie ajoutaient à l'horreur de leur aspect le spectacle des nombreuses mutilations que la pensée peut comprendre, mais que la pudeur défend de retracer. Et c'étaient des femmes qui avaient exécuté sur ces cadavres là étendus ces dégoûtantes mutilations. L'imagination n'ose se prêter à une telle dégradation, et la sensibilité n'est pas de mesure avec tant d'infamie.



CHAPITRE XVIII.

Sac du château des Tuileries. — Le Suisse et le canonnier de la Croix-Rouge. — Je me réfugie dans un grenier à fourrage. — Le concierge des écuries du roi. — Je suis arrêté par une patrouille d'ouvriers. — Mes boutons d'habit. — Assassinat de M. de Clermont-Tonnerre. — Le poste du cimetière de Vaugirard. — Dernier massacre de la journée.

Mes tribulations n'étaient pas finies cependant, et il me restait encore plus d'une épreuve à subir.

J'ai lu dans quelques journaux de l'époque, copiés par plusieurs historiens de la nôtre, et notamment dans *le Patriote Français* de Brissot, qu'à la vérité on avait bien un peu pillé aux Tuileries dans la journée du 10 août, mais avec modération, et que d'ailleurs le peuple avait lui-même, dans sa délicatesse et sa probité instinctives, fait bonne et prompte justice des pillards, en les traitant aussi peu courtoisement qu'il venait de traiter les Suisses et les autres défenseurs du château. Nous aussi faisons bonne justice, une fois pour toutes, de cette niaiserie constamment répétée chaque fois que le peuple enlève d'assaut quelque château royal. Et d'abord, quant au pillage, vous ne risquez rien de croire qu'au

lieu d'être exercé avec modération, il fut presque universel, et le sac des Tuileries à peu près complet. On enfonça les caves, et l'on s'y gorgea de vins et de liqueurs; on brisa les meubles, on déchira les tableaux, on fit voler les glaces en éclats; mais surtout, et par-dessus tout, on visita les secrétaires : ce dernier article est ordinairement le moins négligé en pareille circonstance; l'argenterie aussi fut quelque peu dérangée de place; et je n'ai pas ouï dire que les vainqueurs qui s'en saisirent en aient fait hommage à la nation dans la personne du directeur de la Monnaie. Quant aux pillards assommés sur place, il est très-vrai que ce malheur est arrivé à quelques-uns : j'ai même été témoin de deux ou trois expéditions de ce genre; mais qu'est-ce que cela prouve? que la portion du peuple qui n'avait pas été assez heureuse ou assez prompte pour faire sa main tuait par envie la portion qui avait eu l'esprit ou le bonheur de s'adresser aux bijoux de la reine ou au portefeuille du roi. Si le peuple honnête homme avait eu la patience de suivre au dehors le peuple voleur, et de lui dire dans quelque rue écartée : *Part à deux !* et que celui-ci eût consenti, ils se fussent embrassés fraternellement et séparés les meilleurs amis du monde, emportant chacun de leur côté une part des dépouilles du tyran. Ne me parlez donc plus du peuple qui tue par forme de probité.

Une troupe de ces honnêtes gens venait d'égorger l'un de ces pillards que je disais, et de lui enle-

ver son butin pour le partager entre eux à l'amiable; et ils se disposaient à achever quelques malheureux Suisses qui respiraient encore, et qui d'une voix mourante leur demandaient la vie, lorsqu'ils aperçurent le groupe dont je faisais partie. Le Suisse déguisé en canonnier, qui nous avait sauvés tout-à-l'heure par sa présence d'esprit, marchait en avant. « Le voilà! s'écrie tout-à-coup l'un des massacreurs en l'apercevant; voilà celui qui a tué mon camarade sur sa pièce et lui a volé son habit! Ah! scélérat! attends, va, tu ne le porteras pas plus loin! » Et les voilà tous qui fondent sur le malheureux Suisse, et c'est à qui lui portera les premiers coups. Ce qu'il devint entre leurs mains, je l'ignore; car la frayeur me prit, et je me dirigeai à pas pressés vers la petite porte voisine du pavillon Marsan, par laquelle nous venions de sortir quelques minutes auparavant. Je fus suivi par mes compagnons de péril; et fort heureusement pour nous, les égorgeurs étaient tellement occupés à leur besogne, qu'ils ne prirent pas le temps de s'apercevoir de notre évasion. Quand nous eûmes franchi cette porte, sans que l'on eût songé à nous poursuivre, nous la refermâmes avec soin derrière nous, et nous nous trouvâmes dans les ténèbres, fort inquiets de ce que nous allions devenir. Les cris de désespoir arrachés aux mourants par la douleur, les hurlements de joie de leurs assassins, retentissaient à nos oreilles et augmentaient notre épouvante. Toutefois cette partie du château, masquée

par l'hôtel de Brionne[1], et d'ailleurs entièrement inhabitée depuis le départ de Mesdames[2], avait échappé jusque là aux visiteurs du palais; et le silence le plus profond y régnait, tandis que toutes les autres parties de ce vaste bâtiment étaient en proie au tumulte, à la confusion, au désordre, aux massacres qui se pratiquent d'ordinaire dans une ville prise d'assaut. Comme je connaissais assez bien les localités du pavillon Marsan, pour y être allé plusieurs fois à l'époque où il était accidentellement habité par Mesdames, je cherchai à m'orienter. Je me souvins que derrière le théâtre il existait (je ne sais s'il existe encore) un petit couloir obscur, pratiqué dans l'épaisseur de la muraille, et qui conduisait, à travers le pavillon Marsan, dans des magasins à fourrages situés dans la cour des écuries, et adossés à ce pavillon. J'ai expliqué dans mon précédent chapitre que cette cour était la première en arrivant par la rue de l'Échelle, qui se terminait alors au coin de

[1] L'hôtel de Brionne, où vint s'établir plus tard le comité de sûreté générale, était situé à peu près où commence aujourd'hui la nouvelle galerie du côté de la rue de l'Échelle, et dérobait la vue du pavillon Marsan à ceux qui entraient dans les cours des Tuileries du côté du Carrousel.

[2] Quelques anciens serviteurs de Mesdames y avaient cependant conservé leurs logements, entre autres un garçon du gobelet appelé Royer, dont j'aurai occasion de parler plus d'une fois dans la suite. Ils se tinrent là cachés pendant le siége et après la prise du château, et leur asile, fort heureusement pour eux, fut je ne dirai pas respecté, mais oublié. D'autres personnes du château s'y réfugièrent également et y eurent également la vie sauvée.

l'hôtel de Brionne. J'ajoute ici, pour plus de clarté, que cette cour des écuries commençait au bas d'une pente assez raide, un peu avant l'endroit où se trouve aujourd'hui la galerie Delorme, et finissait au cul-de-sac du Dauphin : à gauche étaient les magasins dont je parle; à droite, les remises et les écuries. Après avoir donc bien recueilli mes souvenirs, je montai à tâtons l'escalier au pied duquel nous nous trouvions, toujours escorté des mêmes cinq ou six personnes qui ne m'avaient pas faussé compagnie. Parvenus au haut de cet escalier, nous nous trouvâmes dans une obscurité complète, et je fus un moment indécis moi-même de quel côté je dirigerais ma petite troupe de fuyards. Après avoir erré quelque temps à l'aventure, une clarté subite s'offrit à nous : nous étions sur le théâtre. Je cherchai alors le couloir sur lequel j'avais compté pour opérer notre salut, et je ne tardai pas à le trouver. Il était éclairé faiblement, à la vérité; mais enfin il était éclairé de distance en distance par de petites croisées d'une seule vitre qui y donnaient assez de jour pour nous permettre de le parcourir dans toute sa longueur, avec un empressement égal à l'envie que nous avions d'en sortir pour nous trouver en lieu de sûreté. Ce fut ainsi que nous atteignîmes les greniers à fourrage. Nous nous dirigeâmes vers la première lucarne qui s'offrit à nous, et nous nous apprêtions à descendre, le long d'une conduite en plomb, dans la cour des écuries, qui se trouvait à ce moment entiè-

rement déserte, et dont la porte, du côté de la rue de l'Échelle, était fermée. Cependant voici que des gémissements étouffés, et qui semblaient venir de l'une des remises existant du côté opposé de la cour, arrivent jusqu'à nous ; et en même temps nous apercevons à une fenêtre en face une vieille femme qui nous faisait des signes accompagnés de grandes manifestations de frayeur. Comme nous ne paraissions pas les comprendre, elle nous dit, élevant la voix avec précaution : « Rentrez, et cachez-vous ; si l'on vous voit, vous êtes perdus. » Je vais dire tout de suite pourquoi ce salutaire avertissement, dont on pense bien que nous fîmes notre profit, non sans avoir remercié mentalement la bonne vieille qui venait de nous le donner.

Les écuries du roi étaient alors confiées à la surveillance d'un nommé Lecomte, que je connaissais, et chez lequel j'avais compté trouver dans cette circonstance, l'une des plus critiques de ma vie, un refuge assuré. Plusieurs Suisses, qui avaient eu l'idée avant moi de se sauver par le même endroit dans la cour des écuries, y étaient en effet descendus ; mais Lecomte, après les avoir fait cacher dans les remises, où ils se croyaient bien en sûreté, était allé les dénoncer aux vainqueurs du château, qui vinrent aussitôt, au nombre de cinquante à soixante, les massacrer dans leur asile. Les gémissements sourds que nous avions entendus étaient ceux des infortunés qui achevaient de mourir. Voilà ce que je sus le len-

demain matin, voilà comme j'appris à quel nouveau danger je me serais exposé en allant me réfugier dans la cour des écuries.

Nous rentrâmes donc au plus vite dans notre grenier, effrayés et indécis sur le parti que nous avions à prendre ; nous montâmes et redescendîmes à tout hasard je ne sais combien d'escaliers, et nous nous trouvâmes enfin dans une pièce qui avait servi d'office : la porte, qui en était ouverte, se trouvait au bas d'un autre escalier, de huit à dix marches seulement, qui conduisait dans la cour en face de l'hôtel Brionne. Nous franchîmes rapidement, et sans trouver d'obstacles, cet espace, et nous voilà, sains et saufs, au milieu de la rue de l'Échelle. Chacun de nous alors s'en alla de son côté. Pour moi, j'éprouvai tout d'abord un frémissement de plaisir semblable à celui que doit ressentir le pauvre oiseau que n'étouffe plus le piston de la machine pneumatique. Mais, hélas ! cet état de quiétude ne dura qu'un instant ; et le spectacle qui s'offrit tout-à-coup à mes yeux vint encore une fois me glacer d'horreur et d'épouvante : un monceau de cadavres mutilés, dépouillés, était là au milieu de la rue ; il y en avait dans les allées, sous les portes cochères ; il y en avait partout ; et de ces cadavres ainsi entassés il s'échappait des ruisseaux de sang. Je regagnai au plus vite ma demeure, qui était à quatre pas de là, dans l'intention de quitter mon uniforme de garde national, non moins odieux à la populace victorieuse que l'u-

niforme de garde suisse, et de me vêtir d'un habit bourgeois. On va voir que cette inspiration fut loin d'être heureuse.

Il était alors environ une heure. Au milieu des périls que j'avais successivement courus jusque là, je n'avais guère songé qu'à moi. Devenu un peu plus calme, je me rappelai soudainement que mon frère, qui appartenait au bataillon des Filles-Saint-Thomas, était accouru, lui aussi, avec son bataillon, à la défense du château. Je l'avais rencontré la veille au soir dans les cours; mais un poste lui ayant été assigné dans un autre lieu que le mien, nous nous étions séparés alors, et je ne l'avais pas revu depuis. Inquiet de son sort, je me rends chez lui, et j'apprends qu'après avoir, ainsi que moi, déposé son uniforme et revêtu l'habit bourgeois, il était ressorti immédiatement; mais on ne put me dire où il était allé. Je pensai que l'idée lui était peut-être venue de sortir de Paris et d'aller à Bellevue, où nos parents devaient être en proie aux plus cruelles inquiétudes. Je me déterminai à en faire autant, et je me dirigeai vers la barrière de Sèvres, en évitant de repasser par la rue de l'Échelle et la place du Carrousel. Je pris la rue Froidmanteau, afin de regagner les quais en traversant la cour du Louvre. Mais le spectacle hideux que j'avais ainsi voulu éviter, je le retrouvai dans cette cour plus hideux encore. Ce n'était pas seulement un monceau de cadavres qu'on apercevait là; on pouvait y en comp-

ter cinq ou six. Celui que m'offrirent ensuite le quai, le Pont-Royal, la rue du Bac et la rue de Sèvres, n'était pas moins repoussant. Figurez-vous des processions de brigands déguenillés, ou, si mieux vous l'aimez, de héros du 10 août, se succédant sans la moindre interruption, portant au bout de leurs piques des têtes, des bras, des jambes, des bonnets de grenadier, des lambeaux d'étoffe rouge et autres glorieux trophées de la victoire qu'ils venaient de remporter; et de semblables processions, composées de pareils bandits, étalant fastueusement les mêmes trophées, circulaient également dans les autres quartiers de Paris, où ils portaient l'horreur et la consternation. Croyez-vous après cela que nous soyons bien venus, nous peuple parvenu au point culminant de la civilisation, à traiter de nations barbares les Algonquins, les Hurons, les Illinois, et en général toutes les *peaux rouges* de Fenimore Cooper? C'est une question que je fais; et je la fais d'autant plus sérieusement, qu'à l'exemple de ces peuples anthropophages qui font rôtir, pour les manger, leurs prisonniers de guerre, il y eut des vainqueurs des Tuileries qui allumèrent, à l'entrée de la nuit, des brasiers dans les carrefours, y firent griller publiquement des cœurs de Suisses, et en soupèrent de fort bon appétit. C'étaient les premières vêpres du 2 septembre.

Quand j'arrivai à la barrière de Sèvres, je la trou-

vai fermée [1], et j'appris qu'elles l'étaient toutes. Je n'en fus pas surpris; je m'y attendais. Je rebroussai chemin. A vingt pas de la barrière, je rencontrai mon frère qui s'y rendait de son côté; je lui racontai la chose, et il revint avec moi sur ses pas. Comme nous descendions la rue de Sèvres, nous aperçûmes au coin de la rue de Bagneux une patrouille de la section : elle était composée en totalité d'ouvriers en veste de travail. Nous passions à côté, tranquillement, et sans qu'elle prît garde à nous, lorsqu'il vint à mon frère la malheureuse et inexplicable idée d'ôter son chapeau et de faire de la tête un geste de salutation. Cette singulière marque d'honnêteté, en un pareil moment, attira tout-à-coup sur nous l'attention de ces hommes; et comme mon frère était d'une taille assez élevée, et revêtu d'une redingote bleue boutonnée jusqu'au menton, il leur vint en pensée que ce devait être un des soldats de la ci-devant garde constitutionnelle qu'on avait oublié de tuer dans les cours des Tuileries [2];

[1] Ce fut le 10 août que l'on s'avisa pour la première fois de fermer les barrières. On se trouva si bien de cette mesure, qu'on y revint plusieurs fois depuis, et d'abord quinze jours après, lors des visites domiciliaires qui remplirent les prisons qu'allaient visiter tout-à-l'heure les bourreaux de septembre. Les barrières furent aussi fermées pendant toute la durée du massacre, afin qu'il échappât le moins possible de victimes. On les ferma pendant le procès de Louis XVI; au 10 mars, au 31 mai, chaque fois enfin que l'on eut besoin de se procurer quelques charretées de victimes. La fermeture des barrières était l'approvisionnement de l'échafaud.

[2] Ce qui restait à Paris de soldats de la garde constitutionnelle de

et à l'instant un hourra général s'élève contre nous. On nous entoure, on nous saisit, on nous presse de questions auxquelles la surprise et la frayeur nous empêchent de répondre d'une manière satisfaisante. On se consulte, on délibère sur ce que l'on doit faire de nous. « Ce sont des aristocrates échappés du château : au corps de garde! criaient les uns; à la lanterne! criaient les autres. Il faut les fouiller. Il faut les déshabiller, » se prit à dire un garçon serrurier, homme de quarante ans environ, aux formes herculéennes, et qui portait deux énormes marteaux de forge suspendus à son tablier de cuir. Et au même instant il nous arrache nos habits et les met sous son bras. Puis d'une voix brusque : « D'où venez-vous? Où allez-vous? Êtes-vous du quartier? Y connaissez-vous quelqu'un? » Je me rappelai alors qu'un ancien garçon de château de Bellevue avait, après le départ de Mesdames pour Rome, formé un petit établissement de mercerie, précisément dans cette même rue de Sèvres, en face de la rue Saint-Maur. Il s'appelait Panneton : je le nommai. — « Justement ma femme travaille pour lui; nous allons voir si tu dis la vérité; et si tu mens, gare à toi et à ton camarade! Continuez votre ronde, vous autres; je fais mon affaire de ces deux gaillards-là. » Et il nous prend tous les deux au collet de

Louis XVI, licenciée au mois de juin précédent, s'était porté, au nombre de deux à trois cents hommes, à la défense du château, et y avait péri en grande partie.

la chemise, avec ses deux poignets de fer, répondant à ses camarades, qui s'éloignaient en lui disant : « Ne les lâche pas. — Soyez tranquilles, j'en réponds. » Puis le voilà qui nous emmène, nous secouant avec brutalité et nous adressant à haute voix d'horribles menaces. Nous nous crûmes perdus. Mais quand nous fûmes hors de vue de la patrouille, cet homme changeant tout-à-coup de langage : « Malheureux jeunes gens, nous dit-il d'un ton plein de douceur, rendez grâce au ciel, qui m'a inspiré l'idée de vous arracher vos habits avant que mes camarades en aient aperçu les boutons : vous étiez morts sur la place. » C'est qu'en effet le trouble de nos esprits, à la suite des événements de la matinée, où nous avions figuré mon frère et moi, ne nous avait pas permis de songer jusque là que les boutons de nos habits, à la mode alors parmi les jeunes gens de notre âge partisans de la cause royale, offraient au milieu une couronne entouré de fleurs de lis; et vraiment c'était un miracle que ce signe d'aristocratie eût échappé jusque alors aux regards de cette populace ivre de sa victoire, qui encombrait les rues : nous eussions payé cher notre imprudence. En approchant de la maison de Panneton, lui et sa femme étaient à leur croisée. Nous en fûmes reconnus tout de suite, et ils descendirent à la hâte pour nous ouvrir la porte. Le bon serrurier, notre libérateur, nous rendit alors nos habits, nous recommanda la prudence, et nous engagea fortement à ne

plus sortir avant d'avoir changé de boutons. Nous lui serrâmes affectueusement la main, en signe de notre vive reconnaissance, et il se déroba à nos remerciements. Je ne l'ai jamais rencontré depuis; mais je n'en ai pas moins conservé pour lui le culte des souvenirs.

Nous racontâmes à nos hôtes ce qui venait de nous arriver, et nous leur demandâmes l'hospitalité jusqu'à la nuit; ce qu'ils nous accordèrent sans difficulté. Madame Panneton s'empressa de changer les boutons qui avaient failli nous être si funestes. Nous délibérâmes alors sur le parti le moins dangereux à prendre. Son mari pensa qu'ayant fait partie des bataillons de garde nationale qui avaient concouru à la défense du château, il y aurait imprudence de notre part à rentrer dans nos domiciles. Il nous proposa donc d'essayer de nouveau de sortir de Paris à la nuit tombante, ajoutant que, connu pour un bon patriote dans la section de la Croix-Rouge, qui n'était pas suspecte, il allait endosser son uniforme de garde national, avec ses insignes de sergent-major, et qu'il nous accompagnerait volontiers, en sauvegarde, jusqu'à la sortie de Paris. Nous acceptâmes son offre avec plaisir, et fîmes nos préparatifs de départ.

Vers sept heures nous nous mîmes en route. Parvenus au haut de la rue de Sèvres, nous vîmes une foule attroupée à la porte d'un hôtel de belle apparence. Panneton nous dit que c'était celui de

M. le comte de Clermont-Tonnerre, qui avait été massacré dès le matin. Quelques mots, en passant, sur cet assassinat isolé et qui ouvrit la longue série des assassinats de la journée. M. de Clermont-Tonnerre avait été l'un des membres les plus distingués de l'assemblée constituante, et l'un des premiers de l'ordre de la noblesse qui se fussent réunis au tiers. Son éloquence facile, sa figure imposante, la dignité de ses manières lui conciliaient alors la faveur publique. Il avait de l'élévation dans le caractère, des vues justes et étendues, un amour sincère du bien public et de la véritable liberté : M. de Clermont-Tonnerre enfin était un patriote dans l'honorable acception de ce mot. Nommé deux fois président de l'assemblée, les événements du 6 octobre le navrèrent de douleur, ainsi que ses amis *Lally*-Tollendall, Malouet et Mounier; et il se sépara ouvertement de la majorité de l'assemblée, qui se précipitait de plus en plus dans tous les excès de la révolution. Toutefois il ne crut pas devoir pour cela abandonner la cause de la liberté, qu'il continua de soutenir à la tribune et dans ses écrits; ce qui le plaça dans une situation équivoque entre les deux partis, qui lui reprochaient de défendre alternativement et selon qu'il le croyait juste, tantôt les intérêts du peuple, tantôt les intérêts de la royauté. Il lui arriva donc ce qui arrive toujours en révolution aux esprits modérés, il déplut à tout le monde; le peuple cessa de le regarder comme un défenseur

sincère de ses droits; la royauté lui en voulut de l'avoir abandonnée. Après la clôture de l'assemblée constituante, M. de Clermont-Tonnerre disparut de la scène politique, et il était à peu près oublié, quand vint le 10 août. Les auteurs de cette journée se souvinrent de lui alors; et ils envoyèrent, sur les neuf heures du matin, une troupe de bandits armés de piques et de faux investir son hôtel, sous prétexte que des armes y étaient renfermées. Il le fit ouvrir à cette populace, se présenta lui-même à elle avec le même calme, la même sérénité que jadis Coligny aux assassins qui lui étaient députés par les Guises. Il invita tout le monde à entrer, à faire chez lui les perquisitions les plus exactes, pour s'assurer que son hôtel ne renfermait ni armes, ni rien autre chose de suspect. La visite se fit, et l'on ne trouva rien, parce qu'en effet il n'y avait rien. Cela n'empêcha pas qu'il fut violemment arraché des bras de sa femme et conduit à la section. Il s'y expliqua; et ses explications n'ayant pas été contredites, on le déclara innocent et on lui permit de retourner à son hôtel. Il sort au milieu de la tourbe qui remplissait la rue : quelques-uns applaudissent, d'autres menacent. Il se met alors à haranguer le peuple; et son maintien plein de dignité, son éloquence noble commençaient à lui concilier les esprits, lorsqu'un cuisinier qu'il avait chassé pour vol vient animer contre lui cette populace qui, deux minutes plus tard, allait peut-être le porter en triomphe, et qui se dis-

pose à l'égorger. Un coup de faux lui est porté sur la tête : il chancelle ; puis, recueillant ses forces à l'aspect du péril, il s'élance dans la cour de l'hôtel de Brassac, et monte avec rapidité jusqu'au quatrième étage. Mais ses assassins l'ont suivi ; ils l'atteignent, le frappent à coups redoublés, et l'entraînent dans la cour, où ils complètent le massacre. On le reporte chez lui mutilé, défiguré, méconnaissable aux yeux de ses amis, aux yeux même de sa femme, qui est saisie des plus violentes convulsions à l'aspect de ce spectacle horrible. Ainsi périt, victime de la fureur aveugle du peuple, celui qui s'était fait le soutien de sa cause, guidé par le patriotisme le plus désintéressé. . . . .

La barrière de Sèvres était gardée comme lorsque je m'y étais présenté quelques heures auparavant; et cependant, à ma grande surprise, on nous laissa sortir tous les trois assez librement. Peut-être l'uniforme de garde national de la section de la Croix-Rouge nous servit-il de porte-respect ; peut-être nous prit-on pour des gens du voisinage qui allaient prendre un moment l'air dans la plaine. Toujours est-il certain que nous pûmes sortir. Je me croyais pour cette fois entièrement tiré d'affaire, lorsque, parvenus au cimetière de Vaugirard[1], un piquet de

[1] Ce cimetière, affecté aux habitants du village de Vaugirard, et qui se trouve aujourd'hui entouré d'une ceinture de maisons qui se prolongent dans la plaine jusqu'en face d'Issy, était alors éloigné de toute espèce d'habitation, et se présentait comme un point isolé au milieu de la campagne.

cavalerie du régiment appelé les *chasseurs nationaux*, que nous n'avions point aperçu parce qu'il était embusqué derrière les murs, nous arrêta tout court et nous demanda où nous allions : « Fatigués d'être sous les armes depuis plus de vingt-quatre heures, nous sommes sortis un moment pour prendre l'air. » Et à l'appui de cette assertion nous exhibons les billets de garde dont Panneton avait eu la précaution de nous munir. « A la bonne heure, dit le chef du poste; mais un jour comme celui-ci, de bons citoyens ne se promènent pas; ils font des factions ou des patrouilles; retournez à Paris, on y a besoin de vous. » Nous voilà donc encore une fois obligés de rebrousser chemin. Mais à peine avions-nous fait quelques pas de volte-face, que trois ou quatre de ces *chasseurs nationaux*, plus défiants que les autres, coururent après nous à bride abattue, et, nous ayant rejoints, nous intimèrent l'ordre de les suivre, parce qu'au bout du compte nous leur paraissions *suspects*. Ces braves militaires étaient en avance de la loi *Merlin*.

Il fallait obéir. Nous rentrâmes donc dans Paris avec les soldats de notre escorte, qui nous avaient promis de nous mettre *en lieu de sûreté*. Ce lieu de sûreté était une cour immense située en dedans et à peu de distance de la barrière, où se trouvaient des magasins et des greniers d'approvisionnement appartenant à la ville de Paris. Après nous avoir déposés là et recommandés à la surveillance des gardiens qui

n'étaient autres que des fédérés marseillais, les chasseurs nationaux regagnèrent leur poste du cimetière après nous avoir souhaité *bonne chance*. On nous fit traverser la cour au milieu d'une troupe d'hommes et de femmes en guenilles, qui s'écrièrent, avec une joie féroce en nous voyant passer : « Bon ! en voilà encore trois de ces coquins-là ; leur affaire ne sera pas longue. » On nous conduisit dans l'un des magasins, où se trouvaient déjà renfermés une cinquantaine d'individus qui paraissaient très-inquiets sur leur sort. C'étaient, les uns d'anciens soldats de la garde constitutionnelle, qu'on avait arrêtés sur différents points; les autres des suisses d'hôtels du faubourg Saint-Germain ; car il convient de dire qu'après la victoire une partie des triomphateurs s'était ruée sur les hôtels de ce faubourg et avait égorgé ou arrêté tous les portiers sur la loge desquels était inscrite cette fatale injonction : *Parlez au suisse*, sans s'informer si le malheureux qui l'habitait était Suisse ou Parisien[1]. Quand nous sûmes dans quel lieu nous étions, quels étaient nos compagnons, quels hommes nous gardaient, l'espoir nous abandonna entièrement. Pendant trois heures nous demeurâmes dans des transes mortelles. Enfin, vers dix heures du soir, nous vîmes arriver, à la lueur des torches, une centaine d'hommes armés, ayant à leur tête un individu revêtu de l'écharpe tricolore :

[1] L'uniforme des Suisses étant rouge, tout individu qu'on apercevait portant un habit de cette couleur était massacré sur-le-champ.

on nous dit que c'était Chaumette, membre de la municipalité du 10 août, personnage peu connu alors, mais qui n'allait pas tarder à se faire connaître. Nous demandâmes à lui être présentés pour nous expliquer en sa présence; ce qui nous fut accordé plus facilement que je ne l'espérais. Panneton, revêtu de son uniforme de sergent-major, prit la parole, et fit observer à Chaumette que nous prenions l'air fort tranquillement dans la plaine, lorsqu'il avait plu à trois ou quatre chasseurs nationaux de courir après nous et de nous arrêter comme suspects; que nous étions, au contraire, tous les trois d'excellents citoyens; que, quant à lui, il avait été élevé, par le suffrage libre de ses concitoyens, au grade de sergent-major de la deuxième compagnie du bataillon de la Croix-Rouge; qu'il était négociant patenté rue de Sèvres, et qu'il ne voyait pas de raison pour qu'on nous privât plus long-temps de notre liberté. Chaumette, qui savait quelle bonne odeur de patriotisme on respirait dans le bataillon de la Croix-Rouge, se rendit aux observations de Panneton, et ordonna notre élargissement immédiat.

Il était temps. Quatre minutes après notre départ, le chant de *la Marseillaise* donna le signal du carnage, et tous ceux qui étaient enfermés dans les magasins furent égorgés. Il n'en restait pas un de vivant lorsque MINUIT sonna. Ce fut le dernier massacre de la journée.

CHAPITRE XIX.

Aspect de Paris après le 10 août. — Apologie de cette journée par Condorcet. — Quelques détails sur sa vie politique. — Extraits curieux de sa correspondance. — Son vote dans le procès de Louis XVI. — Sa mort. — Renversement des statues du roi. — Massacre de Guinguerlot.

Le fameux cheval blanc de M. le marquis de La Fayette avait, trois années durant, fait l'admiration des badauds, et partagé leurs hommages avec son cavalier, quand tous deux parcouraient journellement les rues de Paris, suivis d'un état-major fringant et doré sur toutes les coutures. Santerre, qui s'était emparé, dès le lendemain du 10 août, du commandement de cette même garde, affecta autant de saleté que son prédécesseur avait affiché d'élégance; on le voyait, couvert d'un habit bleu tout poudreux, donner ses ordres, monté sur un gros et lourd cheval noir, suivi de quatre ou cinq manœuvres de sa brasserie, faisant fonctions d'aides de camp. Et ce qui composait la nouvelle garde nationale était digne, de tout point, du nouveau général. Des hommes déguenillés, armés de piques, de gourdins, de faux;

des voleurs échappés des galères, ou qu'on en avait fait venir, voilà ce qui formait les patrouilles, et garnissait les postes destinés à veiller à la sûreté des personnes et à la conservation des propriétés. Aussi les boutiques demeuraient-elles fermées, et un silence morne se faisait-il remarquer dans les rues les plus fréquentées. On ne sortait de chez soi qu'en tremblant et déguisé sous les vêtements les plus grossiers; encore ne sortait-on que la nuit, en se glissant le long des murs comme des ombres épouvantées.

Cependant l'assemblée nationale, qui avait fait le 10 août, et qui était devenue l'esclave de la commune régénérée, c'est-à-dire composée de cette bande de scélérats qui bientôt vont diriger les massacres de septembre, sentant le pouvoir échapper de ses mains débiles, s'était décidée à convoquer une convention nationale. Le décret de convocation rendu, elle crut devoir justifier sa conduite, et chargea Condorcet de la rédaction de son plaidoyer. Quelques jours après, celui-ci le lut à la tribune, sous ce titre: *Exposition des motifs pour lesquels l'assemblée a proclamé la convention nationale, et prononcé la suspension du pouvoir exécutif dans les mains du roi.* Dans cette *exposition,* qui n'était qu'un ramas de sophismes absurdes, un assemblage de calomnies, et où les faits étaient dénaturés avec une rare impudence, Condorcet osait bien justifier la journée du 20 juin, et dire, en parlant du bonnet rouge dont on avait forcé le roi de souiller son front,

que cet infortuné prince avait revêtu volontairement *cet insigne de la liberté*. Il lui reprochait d'avoir confirmé l'arrêté du département qui suspendait de leurs fonctions Manuel et Péthion, et autorisé la procédure entamée contre les auteurs de cette odieuse journée ; il allait enfin jusqu'à lui faire un crime des pétitions arrivées de toutes parts à l'assemblée, pour demander vengeance des outrages dont il était l'objet. Je n'ai pas besoin de dire qu'il imputait au roi la journée du 10 août : c'était lui qui avait conspiré contre le peuple ; et les bandits qui étaient venus l'attaquer dans son palais, il les présentait comme les victimes de sa perfidie. Je n'irai pas plus loin dans l'analyse de cette œuvre d'iniquité fabriquée par un philosophe au profit d'une assemblée de factieux ; mais je profiterai de l'occasion pour faire connaître à fond l'auteur. Il y a encore des gens qui accordent volontiers de l'estime à la mémoire de Condorcet : il est bien de leur apprendre jusqu'à quel point il l'a méritée.

On m'a raconté que, dans ces derniers temps, un homme s'est rencontré qui a eu le triste courage de prononcer l'éloge de Condorcet en pleine académie. S'il ne l'avait loué que comme savant, je passerais condamnation, n'étant pas juge compétent ; mais on m'a assuré qu'il l'avait aussi loué comme personnage politique ; et c'est sur quoi je me récrie vivement. Au reste, je n'ai pas lu ce panégyrique, mais je suis à peu près sûr que je me rencontrerai rarement avec

le panégyriste; car je tiens à montrer l'homme tel qu'il fut réellement, et j'avertis que le portrait ne sera pas beau. Condorcet vaut bien, au surplus, que je lui consacre ici quelques pages, qui ne s'écarteront pas d'ailleurs de mon sujet, puisque parler de lui, c'est encore parler de la révolution, dont il fut, comme nous venons de le voir, un des plus fervents apôtres, après en avoir été un des plus actifs provocateurs.

Je ne produirai pas son acte de naissance, et je me tairai sur ses premières années; ceci est l'affaire des biographes; on se doute bien d'ailleurs, sans que je le dise, qu'il eut l'esprit précoce, ainsi que cela arrive nécessairement à tous ceux qui, comme lui, font un peu plus tard du bruit dans le monde. Je ne m'emparerai donc de lui qu'à l'époque où il arriva à Paris, vers 1762, à l'âge de dix-huit ans, sans fortune, mais s'étant déjà fait connaître par quelques écrits assez médiocres sur la géométrie et les mathématiques, qui lui valurent néanmoins, dès son arrivée, la protection du duc de La Rochefoucauld, celui-là même qui présidait le directoire du département de Paris au 20 juin et suspendit de ses fonctions le vertueux Péthion. Condorcet le lui reprocha durement dans l'*exposition* dont j'ai parlé plus haut; et ce jour-là le protecteur n'eut pas à se louer beaucoup de la reconnaissance de son ancien protégé. Le noble duc avait déjà eu d'autres preuves de son ingratitude, et cette nouvelle preuve ne dut pas le surprendre. Mais revenons.

M. de Larochefoucauld introduisit bientôt Condorcet dans la maison de sa mère, la duchesse d'Anville, chez laquelle se rassemblait l'élite de ce qu'on appelait alors les *philosophes*, c'est-à-dire les d'Alembert, les d'Holbach, les Diderot, etc. Condorcet puisa dans cette société les principes qui ont depuis réglé sa conduite, et en ont fait un *philosophe* d'abord, puis un révolutionnaire. Voyons en premier lieu le philosophe. On élevait alors, à l'encontre de la religion et de la monarchie, ce monstrueux édifice d'orgueil, de révolte et d'impiété, sur le front duquel était écrit *Encyclopédie* : il y avait quelque chose de semblable sur celui de la bête de l'Apocalypse. Condorcet, stimulé par les nouveaux amis qu'il s'était faits dans la société de la duchesse d'Anville, s'empressa de fournir à cette Babel révolutionnaire de nombreux articles où il trouvait moyen d'attaquer l'ordre social à propos de la vingt-troisième proposition d'Euclide, et la religion en dissertant sur la propriété physique du vif-argent et sur le carré de l'hypothénuse. Grandissant chaque jour dans la faveur du duc de La Rochefoucauld, il obtint, par son crédit, des pensions du gouvernement, qui prenait grand soin de n'en accorder qu'à ceux-là qui méditaient son renversement. L'abbé Morellet, par exemple, auteur d'un foule de brochures *philosophiques*, et entre autres d'un pamphlet infâme appelé *la Vision*, qui causa la mort de la princesse de Montmorenci-Robec, coupable d'avoir été applaudir la comédie

des *Philosophes*, ne jouissait-il pas de quarante mille francs de rente en bénéfices ecclésiastiques? Étonnez-vous donc qu'un gouvernement aussi bien avisé ait fait une aussi lourde chute! La duchesse d'Anville voulut faire plus encore pour son protégé : non contente de faciliter son mariage avec une demoiselle Grouchy, elle dota la future épouse de l'académicien d'une somme de cent mille francs, dont il désira ne toucher que quarante mille comptant, et seulement la rente des soixante mille francs *restant dus*.

Ce fut alors qu'il se lia, dans la société de madame d'Anville, avec un homme qui s'était attiré l'estime et l'amitié de toute l'honorable famille de La Rochefoucauld, homme d'un commerce aussi doux qu'agréable, et dont l'attachement ne lui manqua jamais : je veux parler de Suard. Tout en fréquentant les philosophes, tout en débitant des sarcasmes contre les grands, Condorcet ne négligeait aucune occasion de se faufiler parmi ceux-ci. C'est de la sorte qu'à l'aide de Champfort, qu'il avait connu dans la société de madame Broutin, il parvint à se faire recevoir dans la *société des Échecs*, espèce de club composé principalement d'hommes de lettres, et fondé à Versailles par Monsieur, depuis Louis XVIII, qui lui faisait souvent l'honneur de le présider, et honorait de son approbation les épigrammes plus ou moins mordantes qu'on y lançait contre les hommes de cour. Domptant, quand il le fallait, l'âpreté de son caractère, et cachant sous des formes qu'il s'ef-

forçait de rendre gracieuses un esprit haineux, rongé d'envie, et pétri d'amertume, Condorcet ne crut pas moins devoir, dans son intérêt, s'assouplir à la vie de courtisan. Il suivait assidument Monsieur dans les voyages de la cour à Fontainebleau; il était de tous ceux de Brunoy; et dans son discours comme dans sa correspondance, il laissait éclater une vanité puérile de l'accueil qu'on lui faisait dans ces hautes régions.

Son exactitude à remplir les devoirs de courtisan ne lui faisait pas négliger toutefois les occasions de nuire; et quand il avait le bonheur d'y réussir, il s'en vantait avec une candeur dont il est juste de lui tenir compte. Ainsi, par exemple, ayant appris de Marmontel lui-même qu'il faisait des démarches pour succéder à d'Alembert dans la place de secrétaire perpétuel de l'Académie Française, il écrivit de Fontainebleau à madame Broutin qu'il faisait tout ce qui dépendait de lui pour l'en empêcher. « Les » moyens dont je me sers, lui disait-i , sont très- » simples: j'expose les qualités nécessaires pour la » place, je dessine le caractère du prétendant, et » cela fait rire à ses dépens. » Ainsi, quand le comte de Saint-Germain fut nommé ministre de la guerre, il écrivit à Suard, à Morellet, et à d'autres, lettres sur lettres, pour le décrier de la façon a plus brutale; et quand ce ministre fut enfin renvoyé, il laissa éclater une joie indécente, et vomit contre lui les injures les plus grossières. Ce n'est pas que Mar-

montel fût son ennemi ; ce n'est pas qu'il eût à se plaindre de M. de Saint-Germain ; non. C'est qu'il était porté d'instinct à se réjouir du malheur d'autrui : il y a de ces heureux caractères. Au surplus, la meilleure manière de louer quelqu'un, c'est de le citer ; cette manière est aussi la meilleure de justifier les éloges qu'on lui donne. J'emprunterai donc ici quelques phrases à sa correspondance, et je choisirai celles où il est question de M. Necker, autre personnage de la révolution, sur laquelle il a exercé une si funeste influence. Condorcet, sans doute, haïssait à peu près tout le monde ; mais on peut dire qu'il eut pour celui-là une haine de prédilection. A peine sut-il qu'on l'avait nommé directeur général des finances, qu'il écrivit à Suard :

« Puisqu'on a fait M. Necker directeur général » des finances, je deviendrai nécessairement directeur général de l'Opéra, personne n'ayant la voix » plus fausse que moi. » Quelque temps après, Necker ayant publié son fameux *Compte-rendu*, voici comme s'exprimait Condorcet : « J'ai parcouru le » *Compte-rendu*. Insolence dans le ton, ridicule dans » le style ; partout grosse bêtise. Jamais l'orgueil » d'un parvenu ne s'est exprimé avec cette brutalité. Ce qui me fâche surtout, c'est la bassesse » avec laquelle on l'encense. Cette folie d'un moment fera un mal durable aux gens de lettres, » parce que plus l'objet de l'adulation est vil et ridicule, moins on la pardonne. » Il était aussi âcre,

mais plus gai, quand il écrivait à l'un de ses amis qui sollicitait une place auprès du directeur général. « Dépêchez-vous de l'obtenir; sa pauvre tête » ne tient plus au bruit des louanges. Vous le verrez quelque jour occuper la loge de Corbie, à Charenton. Dépêchez-vous donc : Louis XV n'a gardé » que huit jours M. de Séchelles, après s'être aperçu » qu'il avait perdu la tête. » La lettre n'était pas arrivée à son adresse, que Necker était remercié. Comme à son ordinaire, Condorcet, ravi de sa chute, entonna un cantique d'actions de grâces, sous forme de parallèle entre Law et le banquier genevois, lequel finissait par ces mots, du reste assez piquants : « Maurepas était dans le conseil lors du système de » Law, mais trop jeune. Maurepas était dans le conseil lors du plan de finances de Necker, mais trop » vieux. » Condorcet ne traitait pas mieux les ministres amis de Necker, entre autres le duc de Castries, celui-là même dont l'hôtel fut mis au pillage dans les premières années de la révolution, et qui courut risque de la vie, pour avoir donné un coup d'épée à Charles de Lameth, qui l'avait appelé en duel; je dis Charles, c'était peut-être son frère Alexandre; mais n'importe à qui le coup d'épée fut donné, l'hôtel de Castries n'en fut pas moins pillé. La justice du peuple n'arrive pas d'un pied traînard comme le châtiment dans je ne sais plus quelle ode d'Horace [1]; elle est aussi prompte qu'expédi-

[1] *Raro antecedentem scelestum*
Deseruit pede pœna claudo.

tive. Suard, quoique l'ami de Condorcet, lui ayant reproché assez vivement ses amères diatribes contre Necker, Condorcet lui répondit : « De la haine ! Eh ! » mon Dieu, non ; du mépris, passe. Ce serait perdre » son temps que de l'employer à se mettre en co- » lère parce que Dieu a créé des crapauds et des » araignées. » Au reste, c'est dans cette même lettre qu'il disait que les réglements de finances de Colbert n'appartenaient pas plus à la législation française que les réglements de la troupe de Cartouche. Vous voyez qu'il n'épargnait pas plus les morts que les vivants : c'est ce qui s'appelle tenir la balance égale. Il y a une chose que je voudrais taire, mais que l'amour de la vérité m'oblige à dire : *Amicus Condorcet, sed magis amica veritas* ; c'est que, dans le même temps où il traitait aussi cavalièrement M. Necker dans sa correspondance, il ne cessait de solliciter de lui des faveurs, tantôt directement, tantôt par l'intermédiaire de ses amis. Un jour il écrivait à Suard pour obtenir l'établissement d'une imprimerie à Versailles; et dans sa lettre, qu'il savait devoir être mise sous les yeux du ministre : « Mon » ami, si vous avez assez peu de religion pour dîner » demain chez un hérétique, *voici une épître dédica-* » *toire en son honneur que je vous prie de lui présen-* » *ter*. Elle est vraie à quelques égards. Il est héréti- » que comme Sully, et ignorant comme Colbert. »

Il est des gens qui nommeraient volontiers cela une lâche et plate hypocrisie; j'aime mieux n'y voir que l'adroite souplesse d'un courtisan. M. Necker,

sensible à l'épître dédicatoire et adulatoire de Condorcet, lui fit accorder l'imprimerie. Voici comme, un mois après, le secrétaire perpétuel de l'Académie Française lui en témoignait sa reconnaissance : « On » dit, » et ceci se trouve dans une lettre où il priait Suard de s'intéresser auprès de M. Necker en faveur de l'académicien Desmarets, « on dit le doc» teur Mesmer (c'est Necker qu'il désigne) brouillé » avec la police. Ils étaient si bons amis dans le » temps des émeutes!... Ce pauvre Lépine! (M. de » Maurepas, le protecteur de Necker) ; voilà ce que » c'est que d'avoir ignoré à soixante-quinze ans » qu'il faut se défier des charlatans, qu'on s'en mo» que, mais qu'ils font fortune... Je croyais qu'il n'y » avait que les vipères aborigènes protégées par la » police. »

Madame Necker n'était pas plus épargnée que son mari. « On dit, écrivait-il une autre fois à Suard, » que la reine a besoin pour son théâtre des révé» rences à la genevoise (madame Necker venait d'ê» tre présentée), et qu'elle a voulu en essayer. Si cela » est, la duchesse de Polignac gagne bien son ar» gent. » Quoique Condorcet fût toujours en verve de médisance ou de calomnie, il y avait une autre cause cependant à l'acharnement qu'il a toujours montré contre M. et madame Necker. On sait qu'ils tenaient bureau d'esprit, et que tous les gens de lettres de quelque renom étaient reçus chez eux avec distinction. Il paraît que le genre d'esprit et le ca-

ractère hargneux de Condorcet ne leur avaient pas inspiré le désir de l'admettre dans leur intimité. *Inde iræ* : de là son animosité contre le mari et la femme.

Haine de philosophe est un feu qui dévore.

Nous allons voir, maintenant qu'il nous reste à faire poser Condorcet sous la casaque révolutionnaire, que

Haine de patriote est cent fois pire encore.

. . . .

Il y a vingt-sept ou vingt-huit ans, les bourgeois de la rue Saint-Dominique voyaient passer tous les jours, à cinq heures et demie précises du soir, deux hommes, le nez au vent, l'épée au côté, le chapeau à claque sous le bras ; l'un gros et court, l'autre élancé comme un palmier de Delos, se rendant processionnellement à l'hôtel de l'archichancelier de l'empire, vulgairement nommé le prince Cambacérès, dont la cuisine était une des gloires nationales de l'empire. Le gros court était ce Daigrefeuille si universellement connu par ses profondes connaissances dans l'art culinaire ; le petit sec, le marquis de Villevieille, autrefois l'ami du seigneur de Ferney. Je l'ai vu souvent dans la société de M. Philipon de la Madeleine, vieillard aimable et chansonnier plein de grâces, qui est mort à l'âge d'Ana-

créon, et comme lui la tête couronnée de roses. C'est là que plus d'une fois j'ai ouï raconter à M. de Villevieille qu'il n'était pas vrai que Voltaire à son lit de mort eût obstinément refusé les secours de la religion, comme cela est écrit partout, et comme on le croit généralement; qu'au contraire il les avait réclamés avec instance. Jamais, nous disait M. de Villevieille, jamais il n'a tenu le propos qu'on lui prête au sujet de Jésus-Christ : « Au nom de Dieu, » ne me parlez pas de cet homme-là. » Jamais il n'a fait défendre sa porte à l'abbé Gauthier. Loin de là, satisfait de sa première entrevue avec lui, il en désirait une seconde avec ardeur, et demandait sans cesse pourquoi il ne revenait pas, pourquoi il l'abandonnait. Mais quatre ou cinq hommes étaient là, sentinelles avancées du démon, qui, frémissant à l'idée de voir le patriarche de l'incrédulité expirer dans les bras d'un prêtre catholique, et voulant empêcher à tout prix le scandale que produirait dans le monde philosophique cette conversion *in articulo mortis*, barrèrent le chemin à l'abbé Gauthier chaque fois qu'il se présenta, en lui disant assez brutalement que Voltaire ne voulait pas de lui, et qu'il n'avait que faire de ses consolations. Ainsi livré à ses bons amis, le grand homme, l'hôte futur du Panthéon qui se construisait alors, celui qui devait avoir l'honneur d'y dormir, quinze ans plus tard, à côté de Marat, mourut en désespéré. Au nombre de ces amis étaient D'Alembert et Condorcet, qui

eurent la satisfaction philosophique de voir mourir Voltaire en désespéré.

Sept ans après, en 1785, D'Alembert tomba malade à son tour; et Condorcet se hâtant d'accourir, écarta avec soin de son lit de mort les *suggestions du fanatisme*. Ainsi que Voltaire, D'Alembert mourut donc comme il avait vécu; et ce fut la seconde âme de philosophe que Condorcet eut le bonheur d'escamoter au bon Dieu.

Cependant la révolution que lui et ses complices préparaient depuis si long-temps par leurs intrigues, leurs discours et leurs écrits, la révolution qu'ils appelaient de tous leurs vœux, les insensés! s'avançait à pas de géant; et il se promettait bien d'y jouer un des rôles principaux. Encore quatre années donc, pas davantage, cette révolution allait jaillir du cerveau de la constituante, armée de pied en cap, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Que Jupiter et Minerve me passent la comparaison!

Quelque temps avant la convocation des états-généraux, et après que le doublement du tiers eut été décidé, Condorcet, et ici commence sa carrière révolutionnaire, Condorcet dînait chez M. de Pange. Quelqu'un fit le calcul que ce doublement porterait à douze cents le nombre des députés aux États. Condorcet, oubliant son antipathie pour Necker, auteur de ce fatal doublement, fit un bond sur sa chaise, et transporté de joie il s'écria : « Dieu soit loué! » nous allons avoir, j'espère, une belle et bonne ré-

volution. » M. de Pange, homme d'esprit et de sens, lui répondit aussitôt : — Que dites-vous donc, une révolution ! nous allons en avoir douze cents. — Douze cents si vous voulez ; le nombre ne me fait pas peur.

Puis on vint à parler de l'assemblée des notables, des propositions qui y avaient été faites pour couvrir le déficit, et qui avaient toutes avorté. Un notable de la sénéchaussée de Valognes, qui se trouvait là, émit l'opinion que les dettes de l'État n'étaient au bout du compte que les dettes du roi, et qu'il n'y avait qu'à le laisser payer s'il voulait, ou faire banqueroute s'il lui plaisait. « Eh ! mais, votre idée,
» monsieur le marquis, est fort bonne, reprit Con-
» dorcet. Pourquoi Paul Jones, s'il était Bas-Nor-
» mand comme vous, ou Picard comme moi (Con-
» dorcet était né à Ribeaumont), payerait-il les
» mémoires de Mansard ou les avances du contrô-
» leur Laverdy ? Pourquoi ne pas donner au *pouvoir*
» *exécutif* (je prends acte en passant que le sobriquet
» de *pouvoir exécutif*, donné plus tard à Louis XVI
» par la constituante, est de l'invention de Condorcet)
» une somme annuelle pour payer sa dépense an-
» nuelle ? S'il mange plus, tant pis pour lui (ici ne
» voyez-vous pas en germe la liste civile et le bud-
» get ?) Pourquoi (c'est Condorcet qui continue)
» les ouvriers, avertis par la loi de l'état, ne per-
» draient-ils pas les avances qu'ils auraient faites
» sans sûretés ? (Voilà la banqueroute ouvertement

» conseillée.) Pourquoi le bilan du pouvoir exécutif
» ne serait-il pas déposé aux greffes des parlements?
» Pourquoi ne serait-il pas interdit comme un autre,
» et pourquoi son patrimoine ne serait-il pas dévolu
» à son héritier? »

Condorcet, probablement, se souvenait de cette dernière interpellation, lorsque, le lendemain du 10 août, il proposa une régence pendant la minorité du prince royal, dont il consentait à être nommé gouverneur.

A peine les états-généraux furent-ils installés, que Condorcet s'associa Cérutti pour la rédaction d'un journal quotidien auquel ils donnèrent le nom de *Feuille Villageoise*. Ce journal dépassa bientôt en exagération démocratique un autre journal qui parut en même temps et qui se nommait *le Point du Jour*. Condorcet et Cérutti, dans leur *Feuille Villageoise*, accablaient de sarcasmes et d'injures tous les membres de l'assemblée qui émettaient à la tribune ou dans les comités des opinions peu favorables au bouleversement général que déjà méditaient certains de leurs collègues. Un des hommes les plus honorables de cette assemblée fut particulièrement l'objet de leurs invectives, et cela n'est pas étonnant : n'ai-je pas dit que Condorcet haïssait d'instinct tout ce qui avait une âme élevée et un noble caractère? A ce double titre, Malouet ne pouvait lui échapper; mais il ne se bornait pas à l'attaquer dans son journal; il voulut aussi un jour le faire insulter dans le *Jour-*

nal de Paris; et pour cela il y envoya, sous le pseudonyme *La Feuillade*, une lettre qui ne fut pas insérée. Furieux, il écrivait ceci au rédateur en chef :

« Mon bon ami, je suis fort en colère contre le » *Journal de Paris*, qui refuse d'insérer une lettre » contre Holopherne Malouet... Quand il était à » Cayenne, ne trouvant pas les Français assez durs, » il a fait venir de Surinam un Hollandais, parce » que les Hollandais traitent leurs esclaves plus dure- » ment qu'aucun autre peuple. Tâchez donc de faire » paraître la lettre de M. de La Feuillade. »

Et une autre fois il écrivait au même :

« Mon bon ami, je vous envoie une réponse bien » douce à ce.... Malouet ; il est bon de faire une lé- » gère justice. Le.... ferait trop de mal aux états- » généraux. J'espère que nous le renverrons à Tou- » lon. Il y a de ces êtres auxquels il ne faut jamais » faire grâce. Adieu ; je vous embrasse. »

Et quand on songe à la date de ces deux infâmes lettres, quand on songe qu'elles furent écrites après que la prise de la Bastille eut été célébrée par le massacre de Delaunay, Foulon et Berthier, et après que les généreux gardes du corps Lahutte, Miomandre et Varicourt eurent payé de leur vie, sur la place d'armes de Versailles, leur fidélité à leur roi malheureux et trahi; après que des têtes sanglantes avaient été portées au bout d'une pique dans les rues de Paris; après que la révolution, débarrassée de ses langes, et marchant dans sa force et dans

sa liberté, n'attendait pour égorger sa victime qu'on prît la peine de la lui désigner; quand on songe à tout cela.... Je ne veux pas dire pourtant que le philosophe Condorcet ait voulu appeler sur la tête de Malouet les vengeances populaires; je ne veux pas dire précisément non plus qu'il ait applaudi en petit comité aux scènes horribles dont Paris et Versailles avaient été déjà le théâtre; et cependant je lis dans les mémoires du temps une lettre écrite par lui, vers le commencement de 1791, à M. de Pange, et qui ne prouve pas qu'il les ait beaucoup déplorés. M. de Pange venait de publier un morceau remarquable contre les clubs, et particulièrement contre celui des Jacobins : voici ce que lui disait à cet égard Condorcet :

« Mon ami, vous voulez une révolution à l'eau » rose; vous voulez qu'une nation soit sage : où en » avez-vous vu?... Si la majorité d'un club veut » déraisonner, de quel droit lui imposerez-vous de » raisonner?... Soyez vrai; vous n'êtes contre la » révolution que *parce qu'on s'égorge un peu.* Et dans » quels siècles, dans quel pays les hommes ne se » sont-ils pas battus les uns contre les autres d'une » manière quelconque? Oui, nous nous battons, » nous nous battrons, nous nous rebattrons en» core, etc., etc. »

Je le répète donc, il est évident, d'après cette lettre, que Condorcet, s'il n'approuvait pas d'une manière explicite tous les massacres qui avaient sa-

lué l'aurore de la révolution, les avait au moins envisagés avec une résignation stoïque.

Tant que dura l'assemblée constituante, Condorcet continua de harceler les amis de l'ordre, de venir en aide aux factieux, et de pousser de toutes ses forces aux roues du char révolutionnaire, ces roues qui devaient le broyer, lui aussi, lorsque cessant d'être l'apôtre de l'anarchie, il en deviendrait à son tour la victime. La constituante ayant laissé à la législation le soin d'accomplir son œuvre de destruction, Condorcet, reconnu comme l'un des hommes les plus capables d'y coopérer, fut appelé aux honneurs de la députation, et nommé l'un des secrétaires à la première séance.

Dès le lendemain, l'abbé Grégoire, qui venait d'être élu évêque constitutionnel de Blois, écrivit à Condorcet : « Voilà des choix de bon augure (il » parlait de la nomination des membres du bureau), » mais je vous engage à joindre l'éclat des vertus » à l'éclat des talents ; et je vous conseille l'orgueil » des Spartiates et le courage des Romains. Vous » en avez besoin, arrivant à la liberté politique, » étant encore dans les brassières. »

Le 5 octobre (anniversaire d'heureux augure), on discutait le cérémonial de la réception du roi quand il se rendrait à l'assemblée; et Condorcet, secondé par Grangeneuve, se montra l'un des plus acharnés à faire supprimer les qualifications de *sire* et de *majesté*. Ainsi vous le voyez dès l'ouverture se

poser franchement ennemi déclaré du trône. Nous allons le voir, dans le cours des représentations suivantes, tenir ce qu'ont promis ses débuts ; nous allons le voir, chaque fois qu'il s'agira d'adresser un nouvel outrage à la royauté et de saper la monarchie, monter l'un des premiers à la brèche.

Ce n'était pas néanmoins à la tribune que brillait davantage Condorcet ; car, tout dévoué qu'il se montrait au parti du renversement, on l'écoutait presque toujours avec défaveur. C'est qu'il était factieux à froid, et qu'il faut s'échauffer soi-même pour échauffer les autres ; mais le diable n'y perdait rien, et le travail obscur auquel il se livrait dans l'ombre des comités n'était pas perdu pour la chose publique. Toutefois on ne saurait lui refuser la *gloire* d'avoir, le premier, proposé une loi contre les émigrés, et prononcé à ce sujet, dans la séance du 2 novembre 1791, un discours fort de choses où il demandait que tous leurs biens fussent séquestrés, et que le sort de leurs femmes, enfants et créanciers fût mis à la discrétion de l'état. Ce n'était pas trop mal ; et pourtant Condorcet fut accueilli par un murmure désapprobateur : on trouva qu'il avait mis dans son projet de loi trop de *modération*. C'est qu'il y avait là, voyez-vous, des gens encore plus avancés que lui.

Nous l'avons vu plus haut tancer vertement le rédacteur en chef du *Journal de Paris*, pour n'avoir pas inséré la lettre pleine de fiel qu'il écrivait contre le respectable Malouet. Il paraît que depuis il avait

fait sa paix avec ce journal, et que même il y avait fourni plusieurs articles ; car je trouve une autre lettre de lui, datée du 10 novembre 91, où, répondant à des observations à lui adressées sur la couleur un peu trop rouge de ses articles, il déclarait qu'il aimait mieux abandonner la rédaction que changer de style, persuadé, disait-il, que la conduite faible et perfide du gouvernement était la seule cause des inquiétudes qui agitaient la France. Vous voyez bien que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on appelle le gouvernement perfide, quand on s'occupe de le renverser, et que les factieux d'aujourd'hui ont retrouvé, au bout de cinquante ans, le langage des factieux d'autrefois.

Vers la fin de 91, Condorcet fit afficher dans Paris le prospectus du *Journal Républicain*, dont les principaux rédacteurs seraient, lui Condorcet, Brissot et Thomas Payne [1]. C'était là sans doute de l'au-

[1] Le lendemain du jour où fut affiché ce prospectus, les malins rédacteurs du *Petit Gautier* insérèrent dans leur journal le couplet suivant :

AIR : *Le saint craignant de pécher.*

Un soir disait Condorcet
A plus d'un confrère,
J'ai dans la tête un projet
Pour vous satisfaire.
Il s'agit, mes chers amis,
D'établir en ce pays
Une ré ré ré
Une pu pu pu
Une ré
Une pu
Une république
Bien démocratique.

dace, mais de l'audace sans danger, et partant sans gloire ; c'était aussi faire feu avant l'ordre, et risquer l'avortement de la future république. S'il eût vécu dans l'ancienne Rome, et qu'il éût eu pour père Manlius Torquatus, ce rigoureux vengeur de la discipline militaire méprisée, la hache du licteur aurait bien pu caresser sa tête. Au surplus, il ne parut qu'un numéro du *Journal Républicain* ; le nom et le talent des rédacteurs annoncés lui promettaient plus d'avenir. Mais peut-être fit-on entendre à Condorcet que le temps n'était pas encore venu d'afficher aussi crûment la république.

Comme il s'enfonçait de plus en plus dans le bourbier révolutionnaire, qu'il avait trouvé *belle* la journée du 20 juin, et s'était rangé au nombre des plus chauds partisans du *vertueux* Péthion, le duc de La Rochefoucauld ne voulut plus avoir la moindre relation avec un pareil homme : mais pour éviter de mettre qui que ce fût dans la confidence des bienfaits de sa famille, il le pria de venir chez lui recevoir le remboursement des 60,000 francs *restant dus* sur les 100,000 dont il avait gratifié la duchesse d'Anville à l'époque de son mariage, et dont la rente lui avait été, selon son désir, servie jusque alors. Condorcet fut exact au rendez-vous : il prit les billets que lui présenta le duc, les compta avec soin, les serra dans son portefeuille, en donna quittance, dit froidement ces trois mots : « Monsieur, c'est bien ; » et se retira après avoir à peine incliné la tête. Voilà

comme il reconnut le bienfait, voilà comme il se sépara du bienfaiteur.

Cette entrevue avait eu lieu quelques jours avant le 10 août. Déchargé du poids de la reconnaissance, Condorcet se sentit plus alerte que de coutume : il devint même presque gai. En voulez-vous la preuve ? Dans la soirée du 9, le ministre de la justice, M. Dejoli, demandait pour la neuvième fois à l'assemblée législative qu'on lui fournît les moyens de dissiper les attroupements. Condorcet, qui se trouvait au comité des inspecteurs de la salle quand arriva la lettre de M. Dejoli, et qui savait aussi bien que personne à quoi s'en tenir sur ce qui se préparait pour le lendemain, dit à ses collègues en ricanant : « Est-ce » que vous ne trouvez pas fort curieux d'entendre » le pouvoir exécutif demander au pouvoir législatif » qu'il l'aide à remplir ses fonctions ? » Et cela se disait d'un air moqueur, huit ou dix heures avant que Louis XVI, chassé du palais de ses pères par une populace ivre de carnage, vint se réfugier dans la caverne où son détrônement et sa mort avaient été jurés. Eu égard donc au temps et au lieu, la plaisanterie de Condorcet perd beaucoup de son sel.

Le lendemain, le trône était en poudre, et Louis prisonnier de ses sujets. Ce fut alors que l'assemblée chargea Condorcet du soin de sa justification, apparemment parce qu'on avait reconnu que c'était un rhéteur subtil et un esprit faux. Nous avons vu avec quel succès il s'acquitta de sa tâche. Cependant,



quand il eut vu les massacres de septembre, quand il eut vu le pouvoir que lui et ses amis avaient cru saisir, violemment ravi par les plus vils et les plus scélérats des hommes, Condorcet fit un retour sur lui-même : il réfléchit que les révolutions n'épargnent pas toujours ceux qui les ont le mieux servies; et dans la triste prévision du sort qui lui était réservé, il fit composer par son ami Cabanis, athée comme lui, quelques pilules d'un poison très-actif, afin de l'employer quand le moment serait venu.

A présent, qu'il me soit permis de montrer Condorcet sous un jour plus favorable, et de dire qu'à l'époque du procès de Louis XVI, fidèle aux principes de philanthropie qu'il avait toujours professés, il ne vota pas la mort : il ne vota pas même la déportation, pas même la détention; il vota purement et simplement... LES GALÈRES PERPÉTUELLES !!! oui, les galères perpétuelles! le *Moniteur* est là pour le dire.

Du reste, il continua d'associer sa fortune à celle des girondins, et il partagea leur proscription au 31 mai. Chacun sait qu'après avoir erré long-temps, le jour dans les bois, pour se cacher aux hommes dont il redoutait la férocité; la nuit dans les champs, pour trouver dans une ferme isolée des cœurs accessibles à la pitié, il se hasarda un soir, exténué qu'il était de fatigue et de faim, à venir demander *un morceau de pain* à son ancien ami Suard, dans sa maison de campagne de Fontenay-aux-Roses. Il dut se sou-

venir alors que Louis XVI, fatigué d'un interrogatoire de douze heures, subi à la barre de la convention, et comme lui mourant de faim, avait comme lui demandé *un morceau de pain!* Condorcet passa quelques heures dans un entretien d'amitié qui fut le dernier de sa vie. Au point du jour, il quitta la maison hospitalière de Suard, pour se faire arrêter dans un cabaret de Clamart et conduire dans la prison de Bourg-Égalité (ci-devant Bourg-la-Reine), où à peine enfermé, et voulant éviter l'échafaud qui l'attendait inévitablement, il avala dans la nuit les deux pilules de Cabanis. Quand on vint le prendre pour le transférer à Paris, on ne trouva plus qu'un froid cadavre.

Ici les égarements du sophiste, les attentats du révolutionnaire s'effacent, et en présence d'une pareille mort on ne voit plus qu'un infortuné.

. . . .

L'apologie du 10 août avait été lue par Condorcet à la tribune, le 13. Le lendemain 14, l'assemblée décréta, sur la proposition de Merlin (de Thionville), que les statues des rois existant, soit à Paris, soit dans les autres villes de France, seraient abattues, et que le bronze dont elles étaient formées serait converti en canons. Aussitôt la populace se porta en foule sur les places où il se trouvait quelqu'une de ces statues. Elle commença par briser les grilles d'entourage, les marbres du piédestal; puis elle s'attaqua à l'effigie proscrite; mais chacune de ces effigies te-

nait ferme sur sa base, et les efforts réunis de mille bras vigoureux ne pouvaient venir à bout de les ébranler : il fallut donc avoir recours aux gens du métier, qui accoururent avec des grues, des cabestans et des cordes neuves. Henri IV fut le premier renversé; le tour de Louis XV vint ensuite : ce chef-d'œuvre de Bouchardon gisait sur les marches du piédestal qui l'avait supporté; les marteaux jouaient de toutes parts pour le dépecer : déjà la tête était décolée, et l'on disloquait les jambes et les bras, lorsque Guinguerlot, commandant en second la gendarmerie à cheval de Paris, vint à passer par là. Il eut l'imprudence de témoigner hautement ses regrets de la mutilation de ce bronze magnifique : on se précipite sur lui; vingt sabres sont tirés, et il expire haché sur le tronc de la statue. En ce moment, une scène d'autre nature se passait sur la place Vendôme : la statue de Louis XIV, qui ornait cette place, avait les proportions beaucoup plus fortes que toutes les autres; les cabestans n'ayant pas suffi pour la déraciner, on y attacha des cordes dont les bouts furent saisis à l'instant par une foule de gens de bonne volonté. En première ligne et à la tête des travailleurs, on remarquait une femme qui s'était pendue à la corde et la secouait avec des efforts inouïs et une vigueur masculine. Elle était en nage, la malheureuse! déjà le colosse s'inclinait vers la terre; encore deux ou trois bonnes secousses, et il allait tomber : les secousses sont données; il croule avec

fracas sur les dalles, et écrase dans sa chute la virago qui y avait contribué avec une aussi louable ardeur. Cette femme, nommée Reine Violet, était l'une des crieuses de *l'Ami du Peuple,* et aussi l'une des héroïnes du 5 octobre. Elle avait long-temps occupé un coin de grenier chez madame Meunier, rue Gît-le-cœur, distributrice de la feuille de Marat. Je l'avais rencontrée plusieurs fois dans la salle commune de l'hôtel, où elle nous racontait avec un enthousiasme tout patriotique ses prouesses sur la place d'Armes de Versailles, et se vantait d'avoir aidé Jourdan et Nicolas la Grand'Barbe à couper les têtes des trois gardes du corps. Reine Violet avait de l'avenir, et si elle n'eût pas péri sur la place Vendôme d'une manière aussi fâcheuse, je suis persuadé qu'elle serait devenue une excellente furie de guillotine. Sa mort fut une grande perte pour le parti national.

CHAPITRE XX.

Le curé de Saint-Laurent. — Henri Masers de Latude. — La main de bronze. — Pompe funèbre des héros du 10 août. — Les veufs et les orphelins improvisés.— L'échafaud du Carrousel. — Le tribunal du 10 août. — Les trois frères Sanson. — Visites domiciliaires.

Voltaire commence ainsi son délicieux conte des *Trois Manières :*

Que les Athéniens étaient un peuple aimable!

Aimable, oui, quelquefois; pas toujours. Il était absurde, par exemple, quand il appliquait la loi de l'ostracisme à Aristide, uniquement parce qu'il s'ennuyait de l'entendre appeler *le juste;* ingrat et barbare quand il jetait dans les cachots et y laissait périr le vainqueur de Marathon, pour n'avoir pu acquitter une dette contractée pour le service de la patrie; ingrat et frivole quand il poursuivait Périclès devant l'Aréopage, parce qu'il avait employé aux préparatifs de la guerre du Péloponèse les fonds destinés aux jeux publics. Il fut atroce lorsque, après la victoire navale des Arginuses, il condamna à mort six des généraux qui l'avaient remportée, et qui, ac-



cueillis par une tempête sur la côte de Mitylène, n'avaient pu rendre les honneurs de la sépulture aux corps de ceux qui avaient péri dans le combat. Les ordonnateurs suprêmes de la journée du 10 août ne voulurent pas encourir le même reproche, ni s'exposer au même sort que les généraux athéniens : non seulement ils veillèrent à ce qu'une honorable sépulture fût accordée à ceux des leurs qui étaient demeurés sur le champ de bataille, mais afin que leurs mânes glorieux fussent entièrement satisfaits et n'errassent que le moins de temps possible sur les bords du Styx, ils décidèrent qu'une pompe funèbre serait célébrée en leur honneur aux lieux mêmes où ils avaient été ensevelis dans leur triomphe.

Le curé constitutionnel de la paroisse Saint-Laurent, M. Charpentier, avait pris l'initiative. Peu de jours après le 10, il écrivit aux membres de la section qu'il se disposait à faire célébrer dans son église un service solennel pour implorer la miséricorde divine en faveur des patriotes qui avaient péri en démolissant la tyrannie; il les invitait en même temps à honorer le service de leur présence. La réponse ne se fit pas attendre; la voici : « Garde tes prières pour » les imbéciles qui croient encore aux momeries sa- » cerdotales. Nos frères morts pour la liberté n'ont » pas d'excuses à faire à ton bon Dieu, ni de pardon » à lui demander. S'il entend son affaire, il aura pour » eux des couronnes toutes prêtes, sinon ils sauront » s'en passer. Pour nous, nous ne reconnaissons plus

» d'autre Dieu que la liberté, d'autre culte que celui
» de l'égalité.

» Vive la nation! et au diable le régiment de la
» calotte!

» *Signé* Le Prevôt, Battandier, Hureau, etc. »

Pareille lettre peint toute une époque.

Le curé de Saint-Laurent se le tint pour dit, et cela lui épargna les frais d'un catafalque; mais *les frères morts pour la liberté* n'y perdirent rien, et les honneurs funèbres qu'on leur décerna dans le jardin des Tuileries, par une belle soirée d'août, furent autrement majestueux, et durent les flatter un peu plus que ceux qu'aurait pu leur rendre le curé de Saint-Laurent dans sa méchante église de faubourg. Et puis, y avait-il à comparer, je vous le demande, des prières vieilles comme le monde, adressées entre quatre murailles à un Dieu chancelant sur ses autels, avec des hymnes tout frais, de la composition du poëte national Marie-Joseph Chénier, et chantés à gorge déployée, sous la voûte du ciel, par les chœurs de l'Opéra? Sur le grand bassin qui se trouve au milieu des parterres on avait pratiqué..... Je vous y ramènerai tout-à-l'heure; mais auparavant, allons sur la place, où nous trouverons étendue dans la poussière, et mise en morceaux, la statue de Louis XV, chef-d'œuvre de Bouchardon, qui comme celles de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, était tombée de son piédestal, sous les

grues et les cabestans du maçon Palloy, ainsi que nous l'avons dit au chapitre précédent.

Je revenais des Champs-Élysées, méditant sur les choses qui s'étaient accomplies depuis dix jours. Voyant avec horreur le présent, effrayé de l'avenir, je songeais au déplorable état d'anarchie dans lequel nous vivions, aux arrestations nombreuses qui avaient succédé aux massacres, et qui se répétaient tous les jours. C'est chose à raconter que la manière dont elles se faisaient, ces arrestations. Était alors membre de la commune, magistrat, président de section qui voulait. Marat, entre autres, après avoir été voler en plein jour quatre presses à l'imprimerie royale, se rendit à l'assemblée de la commune, et imposa aux autres membres sa magistrature, en sa seule qualité d'auteur de *l'Ami du Peuple*. Il est vrai que ce titre-là était de valeur ; mais, comme je viens de le dire, Marat n'était pas le seul qui en agît ainsi : le premier bandit venu ceignait l'écharpe tricolore, se faisait assister de cinq à six autres bandits armés de piques, et, porteur d'un mandat signé de noms en l'air, violait le domicile des citoyens, les faisait comparaître devant lui, les interrogeait, les jugeait, les arrêtait ou les laissait libres, selon son bon plaisir, et suivant l'argent qu'il recevait ou ne recevait pas; qui se vengeait ainsi d'un ennemi, qui se délivrait d'un créancier, qui se débarrassait d'un rival.

Ainsi se remplissaient peu à peu les prisons; il fallait les vider : l'assemblée y avisa. Le 20 août, sur la

proposition, je veux dire d'après les ordres de la commune, elle décréta la formation d'un tribunal criminel extraordinaire, chargé de poursuivre les crimes du 10, les crimes de ceux-là seuls, bien entendu, qui avaient osé défendre le château. Ne vous semble-t-il pas voir des détrousseurs de grand chemin instituer un tribunal pour y juger et condamner les malheureux voyageurs ayant poussé l'audace du crime jusqu'à opposer une faible résistance à la demande accoutumée : *La bourse ou la vie?* L'histoire n'a pas daigné consigner dans ses annales les noms de tous ceux qui furent nommés juges et jurés de ce tribunal d'assassins. Je vais en donner la liste complète; il est bon de connaître ces misérables. Les huit juges furent : Osselin, Mathieu, Pépin, Lavaux, Dubail, Cofinhal, depuis l'un des vice-présidents du tribunal révolutionnaire; Daubigny, qui fut décrété pour vol deux mois après, et obligé de prendre la fuite; Robespierre enfin, président. Tout le monde sait qu'il déclina cet honneur; il se sentait fait pour de plus hautes destinées. Les jurés furent Blandin, Leroi, Boilleau, Lohier, Loiseau, Perdrix et Caillères de Létang; les suppléants, Deslieux, Boucher-René, Jaillan, Dumouchel, Jurie, Mallet, Andrieux; les accusateurs publics Lullier et Réal, que nous avons vu depuis conseiller d'état, comte de l'empire, et je ne sais plus quoi, par la grâce de Napoléon.

. . . .

Une foule immense était assemblée au milieu de

la place Louis XV lorsque j'y arrivai. Comme rien sur ma figure n'annonçait que j'eusse endossé l'uniforme de garde national pour défendre le château dans la matinée du 10; que j'eusse signé et colporté, après le 20 juin, la fameuse pétition Guillaume, dite des vingt mille, dans toutes les études de notaire et d'avoué, et, pour comble de scélératesse, figuré pendant huit jours, en 1791, sur les contrôles de la garde constitutionnelle du roi, je m'approchai effrontément du groupe populaire. Il s'agissait là d'une ovation patriotique : le patient était Henri Masers de Latude. Vous avez tous ouï parler de cet homme qui, pour avoir voulu faire respirer je ne sais quelle poudre de Chypre à la marquise de Pompadour, ne fit autre chose, trente années durant, que d'aller de la Bastille à Vincennes, et revenir de Vincennes à la Bastille, et dont quelques-uns de vous peut-être ont vu comme moi en 1790, faisant partie de l'exposition du Louvre, dans la cour du Sphinx, l'échelle plus miraculeuse que l'échelle de Jacob, et à l'aide de laquelle il s'était échappé de sa prison. Eh bien! il était là, Henri Masers de Latude, gravement assis dans un fauteuil emprunté au garde-meuble, et placé sur les marches du piédestal supportant jadis la statue de Louis XV. Qu'y attendait-il? je vais vous le raconter.

C'était une idée du *patriote* Palloy. Vous avez vu dans l'un des chapitres précédents qu'il s'était chargé, de sou autorité privée, de faire procéder à

la démolition de la Bastille. Cette opération, conduite habilement, lui valut un bénéfice comfortable. Mais plus on a, plus on veut avoir; et il y a une vingtaine de siècles qu'Horace a dit que les hommes en voie de s'enrichir ressemblaient aux hydropiques dont la soif augmente, à mesure qu'ils boivent : *quo plus sunt potæ, plus sitiuntur aquæ*. Palloy donc, pour s'ouvrir une nouvelle source de richesses, se mit à trafiquer des pierres de la Bastille taillées en ovale, en lozange, en carré, montées en épingles ou arrangées en bagues, et les vendit, au poids de l'or, aux niais de ce temps-là; car, bien que nous nous proclamions le peuple le plus spirituel de la terre, cela n'empêche pas qu'il n'y ait toujours eu parmi nous des niais en assez grande quantité, et qu'on ne fasse d'excellentes affaires quand on a le bon esprit de travailler pour eux. Voyant le prodigieux débit qu'il avait de ses pierres, Palloy les fit sculpter en statuettes à l'effigie des grands hommes du jour, c'est-à-dire de Franklin, Mirabeau, La Fayette, Bailly, etc., etc. La vogue s'attacha particulièrement à ces derniers, qui faisaient pendant sur la cheminée de tous les bons patriotes, à l'instar de Voltaire et Jean-Jacques, Préville et Jeannot, et plus tard Marat et Lepelletier. Mais, hélas! les grands hommes n'ont qu'un temps, passé lequel ils deviennent infiniment petits; et voilà pourquoi, trois ans après, La Fayette et Bailly se donnaient pour rien; encore n'en voulait-on pas.

« Henri Masers de Latude, disait Palloy à » l'homme assis dans le fauteuil, Henri Masers de » Latude, victime intéressante du despotisme, la » nation te doit un éclatant dédommagement de » tous les maux que tu as soufferts; et pour effacer » jusqu'aux derniers stigmates imprimés par les fers » de l'esclavage sur tes membres aujourd'hui devenus » libres par la volonté du peuple, elle a voulu te » faire ressentir les effets de sa générosité. C'est en » son nom, à la face du soleil et des honorables ci- » toyens qui m'écoutent, et se sont attendris tant de » fois sur tes malheurs, que je te fais présent... » (ici l'orateur patriote fouille dans sa poche, et un sourire de satisfaction anime la figure de Latude) « que je te fais présent de cette pierre provenant de » ton cachot, afin qu'en la voyant tu bénisses cha- » que jour le peuple courageux qui en a renversé les » murs. » Quoi disant, il remet une pierre pesant douze à quinze livres au libéré Latude, qui la reçoit en faisant la grimace. « Ce n'est pas tout (ici le » sourire réparait sur les lèvres de Latude) : la nation » te donne de plus.... la main droite du tyran qui » a signé la lettre de cachet qui t'a enseveli dans les » cachots de la Bastille. » Et on dépose aux pieds du pauvre diable stupéfait une main de bronze qu'on avait détachée, tout exprès pour cette cérémonie, de la statue qui était là étendue sur le pavé. « Va, » (c'est toujours Palloy qui parle), remporte ces pré- » cieux trophées dans ta modeste demeure, et n'ou-

» blie jamais le jour où la munificence nationale » s'est aussi noblement exercée à ton égard. » Cette touchante allocution terminée, Palloy se retira avec les quatre ou cinq membres de la commune qui l'avaient accompagné, et Latude resta avec la pierre de la Bastille et la main de bronze, ne sachant s'il devait rire ou se fâcher du cadeau national. Moi, je continuai ma route, et j'entrai dans le jardin des Tuileries. Tout y offrait, dès l'abord, une image de dévastation qui devenait plus sensible à mesure qu'on avançait. J'apercevais au-delà des grands arbres la foule qui s'agitait; j'entendais des cris confus, parmi lesquels je croyais distinguer quelque chose qui ressemblait à des chants, et par intervalles des décharges de mousqueterie. Un moment je crus que le château était attaqué pour la seconde fois. Je n'en traversai pas moins la grande allée, et arrivé sur le lieu de la scène, voici le spectacle auquel je me trouvai admis.

Un plancher de bois, couvert de serge noire, avait été pratiqué sur toute l'étendue du grand bassin des parterres. Au milieu s'élevait une pyramide, dont les quatre faces étaient aussi couvertes de serge noire; un drapeau d'étoffe noire aussi en couronnait le faite. Sur chacune des quatre faces on lisait des inscriptions tracées avec des bandes de toile blanche, dont l'une portait : *Mort aux tyrans!* une autre : *Aux héros morts, le 10 août, pour la liberté*[1]. A l'un des

[1] Depuis cinquante ans, il est passé en force de chose jugée que

côtés de la pyramide, un orchestre composé de musiciens exécutants; du côté opposé, une trentaine d'individus revêtus de robes blanches qui avaient servi aux prêtres d'Isis dans l'opéra de *Nephté*; leur tête était ornée de couronnes de cyprès, et ils détonnaient de toute la force de leurs poumons un hymne, paroles de Chénier, musique de Gossec. Je ne me souviens que du refrain, qui était répété ou plutôt hurlé en chœur par trois à quatre cents coupe-jarrets qui brandissaient en même temps leurs sabres avec une sorte de fureur et semblaient en menacer l'assistance. Je cite ce refrain :

Vengeance, vengeance éternelle!
Et partout la mort aux tyrans!

Toutefois on nous fit grâce de *la Marseillaise*. Pour ajouter à l'impression que l'on voulait produire au moyen de cette fête funèbre, deux estrades, haut élevées, offraient aux regards de la multitude attendrie une centaine de femmes déguenillées, et pareil nombre de petits va-nu-pieds loués à raison de vingt ou trente sous par tête, auxquels il avait été enjoint de paraître tristes et de s'essuyer de temps en temps les yeux : tout cela était censé les veuves et les orphelins du 10 août. Je dis *était censé*, je dis que c'était pure comédie, parce qu'il est avéré que le petit nombre d'hommes qui succombèrent à l'atta-

tous les bandits qui périssent dans les insurrections sont des *héros morts pour la liberté.*

que des Tuileries appartenaient au fameux bataillon dit des Marseillais, et que ceux-là seuls y firent preuve d'un véritable courage, ainsi que quelques Allemands et Polonais, entre autres Lajouski, dont je parlerai ailleurs. Quand aux hommes ramassés dans les tavernes et les égouts des faubourgs, que la faction leur avait adjoints, ils n'en montrèrent que pour massacrer de sang-froid les Suisses désarmés, enfoncer les caves, piller les appartements. Il faut rendre justice à tout le monde. *Suum cuique.*

Il était bien étrange l'aspect du jardin des Tuileries le jour de cette pompe funèbre. Ces arbres portant encore, presque tous, la marque des boulets, des balles, de la mitraille; ces parterres flétris, ces fleurs brisées sur leurs tiges, ces belles statues de marbre par hasard demeurées intactes, et à présent mêlées avec les images hideuses de la liberté nouvelle; ce pavillon de sinistre couleur flottant dans les airs, cette populace gorgée mais non rassasiée de sang, qui faisait retentir ses cris et ses menaces alentour; ce triste rempart de planches de bateau qui circonvenait le château de toutes parts; ces colonnes dégradées, ces sculptures mutilées, ces fenêtres brisées, ces vestibules, ces escaliers teints de sang; tout cela portait au fond de l'âme des idées de tristesse, de destruction et de néant.

Rêvant à ces choses, je sortis machinalement du jardin et j'arrivai sur la place du Carrousel. Un échafaud était dressé tout au milieu.

Ainsi l'avait ordonné l'assemblée nationale législative, *pour que les conspirateurs du 14 août fussent punis sur le théâtre même de leur crime.* Lorsque j'arrivai sur la place, elle était couverte d'une foule de monde qui attendait avec impatience que l'échafaud pût saisir la proie qui lui était promise. Un murmure général de satisfaction, répandu de rang en rang, annonça qu'elle n'était pas loin. Et en effet, après deux ou trois minutes encore d'attente, la fatale charrette déboucha du quai, entra par l'un des guichets du Louvre sur la place du Carrousel, et vint se ranger au pied de l'échafaud. Un homme en descendit, pâle comme la mort qui allait s'emparer de lui. Cet homme, qui paraissait âgé d'une cinquantaine d'années environ, et dont quelques cheveux grisonnants couvraient à peine la tête, s'appelait Collot d'Angremont. C'était le premier qu'envoyait le tribunal du 10 août. D'Angremont avait été maître de langues de la reine, et depuis il avait composé une grammaire française, pour laquelle il reçut de l'assemblée une mention honorable. L'attachement qu'il professait pour la famille royale le porta à rallier quelques hommes tranquilles pour aller dans les groupes neutraliser le mauvais esprit qu'y répandaient les factieux, et faire respecter *le roi et la constitution.* Voilà les seuls crimes pour lesquels il fut condamné et exécuté.

Quand sa tête fut tombée, on fit monter dans une voiture de place les trois frères Sanson et on les re-

conduisit dans la prison de la Conciergerie, d'où on les avait extraits pour venir opérer au Carrousel, à peu près comme on allait chercher au For-l'Évêque Molé et mademoiselle Clairon pour jouer *Alceste* et *Sémiramis*, et comme on les y ramenait après le spectacle. Cela vous surprend peut-être. Vous ignorez alors que ces trois citoyens avaient été arrêtés, dès le 15, par ordre de la commune, sur la proposition de Lenfant, l'un de ses membres, qui les accusait d'avoir dû pendre, par ordre de la cour, les conjurés du 10, si la conjuration eût avorté. Comme si le bourreau était autre chose qu'une machine vivante, organisée pour l'homicide, et au service de quiconque a le droit ou le pouvoir de la faire agir. Le lendemain, une nouvelle condamnation à mort nécessitant de nouveau la présence des trois frères, on les ramena au Carrousel, et quand ils eurent tranché la tête du respectable M. Delaporte, on leur annonça que la liberté leur était provisoirement rendue. On sentait que leur ministère allait devenir de plus en plus précieux, que pour le remplir convenablement il fallait des gens d'une expérience consommée, et on ne voulut pas leur tenir rigueur plus long-temps. Je ne dois pas oublier ici une circonstance de l'exécution de M. Delaporte, qui donne la mesure de l'effervescence populaire à cette époque. M. Delaporte, intendant de la liste civile, était un homme d'une intégrité rare, pour lequel la bienfaisance semblait un besoin. Honoré de l'estime et

de l'affection du roi, ce prince l'avait chargé de distribuer ses aumônes; et à chaque commencement de mois, il avait la douce satisfaction de consoler et de soulager un millier d'indigents. Sur la route de la Conciergerie au Carrousel, une pauvre femme qui ne subsistait que de ses bienfaits, se mit à fondre en larmes, le voyant aller à l'échafaud, et ne put retenir cette exclamation : « Ah ! mon Dieu, peut-on » faire mourir un aussi digne homme! » A l'instant même elle fut mise en pièces par la populace, sous les yeux même de son bienfaiteur, auquel un des scélérats de la troupe dit : « C'est ainsi que périront toutes tes créatures. »

Le tribunal criminel extraordinaire abandonna encore quelques têtes aux frères Sanson, entre autres celle du journaliste Durosoy qui, sur l'échafaud, exprima sa satisfaction de mourir le jour de la Saint-Louis. A partir de là, le tribunal ne prononça plus de condamnation à la peine capitale. Il osa plus : il acquitta M. de Montmorin et le vieux Cazotte. Déjà il avait acquitté le comte d'Affry, colonel des Suisses. C'était à n'y plus tenir; et puis, quand le tribunal était en veine de condamner, un tête par jour! c'était bien la peine. A ce compte, il eût fallu un siècle pour faire justice des ennemis du peuple qu'on entassait journellement dans les prisons. La commune sentit qu'il fallait s'y prendre autrement; et dans la nuit du 27 août, elle rendit un arrêté portant qu'il serait fait des visites domiciliaires et que les citoyens

suspects seraient désarmés et arrêtés. Il fut transmis, le lendemain matin, à Danton alors ministre de la justice. (Danton, ministre de la justice!) Il ne perd pas une minute, et se rend à l'assemblée législative pour y proposer la conversion en décret de l'arrêté de la commune. Au moment où il entrait dans la salle, le président Lasource donnait l'accolade fraternelle à un garçon menuisier nommé *Jacques Clément*, qui venait faire hommage à l'assemblée d'une croix de Saint-Louis, de la montre d'un Suisse et de treize louis d'or qu'il avait ramassés, disait-il, le jour de la grande victoire nationale, dans une des cours du château. La restitution pouvait paraître un peu tardive; mais l'assemblée ne fit pas mine de s'en apercevoir: elle accepta l'hommage du vertueux patriote, en ordonna mention honorable au procès-verbal, avec l'observation qu'il portait un nom d'heureux augure. Et en effet *Jacques Clément* étant le nom de l'assassin de Henri III, il devait paraître d'*heureux augure* à ceux qui préméditaient l'assassinat de Louis XVI. *Jacques Clément* fut, en outre, admis aux honneurs de la séance.

Cela fait, Danton prend la parole, lit l'arrêté de la commune, et demande qu'il devienne décret. Danton est obéi sur-le-champ. Deux heures sonnaient alors; à deux heures et demie la commune en avait une ampliation; à quatre heures toutes les mesures étaient prises pour son exécution, qui commença à six.

Et maintenant que l'on se figure une capitale immense, dont les rues étaient animées quelques minutes auparavant par un concours perpétuel de voitures et de citoyens allant et venant sans discontinuer, plongés tout-à-coup, et comme par une baguette magique, dans un état complet d'immobilité. Tout-à-l'heure l'agitation bouillante de la vie, à présent le silence glacé de la mort. Et cela, à six heures du soir, avant le coucher du soleil, pendant une magnifique soirée d'été. Plus de promeneurs, plus de voitures, personne dans les rues, personne sur les quais, toutes les promenades désertes, toutes les boutiques fermées; chacun est retiré dans son intérieur, tremblant pour sa liberté, pour sa vie. La garde des barrières est confiée à ces affreux Marseillais, la terreur de Paris; la rivière est couverte de batelets remplis d'hommes armés; il y en a jusque dans les bateaux de blanchisseuses, et des sentinelles veillent au haut et au bas de tous les escaliers conduisant à l'eau, sur les berges, le long des quais, et couchent en joue celui qui fait mine de vouloir descendre. Malheur à l'imprudent qui essayerait de forcer la consigne! Un employé de l'administration des coches de la haute Seine, demeurant île Saint-Louis, eut la fatale curiosité, en rentrant chez lui pour n'être pas arrêté dans les rues, de descendre deux ou trois marches de l'escalier attenant le pont de la Tournelle, et qui descend du quai à la rivière. Il reçut à l'instant un coup de feu dans la poitrine,

des suites duquel il mourut le lendemain. Et ce ne fut pas le seul imprudent à qui l'on fit un aussi mauvais parti.

A neuf heures, des sentinelles placées dans les angles des carrefours et à l'entrée des rues arrêtent et maltraitent tous ceux que le hasard ou leurs affaires y ont encore retenus. Cependant chacun s'occupe à la hâte de se forger un asile impénétrable. Celui-ci n'osant rentrer dans son domicile, va se réfugier chez un ami, qui, tremblant pour lui-même, n'ose l'accueillir; celui là-court se cacher dans quelque sale cabaret de faubourg. La pudeur va demander un abri au vice; et tel qui n'avait jamais souillé sa vie, se met à l'abri sous les rideaux de la prostitution. D'autres vont se cacher dans les hôpitaux et partagent le lit des malades et des mourants... des morts, peut-être. On se blottit derrière des lambris, on creuse des planchers et l'on se couche entre deux solives; on étouffe entre deux matelas, on se pelotonne dans le fond d'un tonneau. La peur est plus forte que la douleur, et l'on brave tout, pourvu que l'on se croie un moment en sûreté.

A minuit, les visites domiciliaires commencèrent Le prétexte était la recherche des armes de guerre. On n'en trouva pas cinquante; mais, en revanche, on conduisit aux sections plus de quatre mille personnes suspectes. On en relâcha, le lendemain, une grande partie. On en envoya cependant un assez grand nombre encore au dépôt de la mairie et dans

les prisons. Je fus l'un de ceux qu'on expédia pour le dépôt : j'ai expliqué dans le cours de ce chapitre les trois raisons que j'avais de craindre, et mes craintes ne furent que trop justifiées. Je logeais rue d'Argenteuil, dans la même maison que le procureur Séron, le teinturier de Boucher d'Argis, duquel j'ai eu occasion de parler au chapitre VIII. Sa coopération au rapport de M. le lieutenant criminel au Châtelet de Paris étant malheureusement pour lui connue de Danton, il avait été notamment désigné aux émissaires de la commune. Toutefois il paraît qu'il ne comprenait pas le danger de sa position, ou bien qu'il n'en prenait pas souci; car au moment où l'on vint frapper à la porte de la maison, il était à sa croisée, en robe de chambre, jouant, à l'instar du grand Frédéric, un air de flûte, instrument sur lequel il se croyait de la première force. Comme il occupait le premier étage, ce fut chez lui qu'on se présenta d'abord. Séron était un homme brusque, quelquefois même très-bourru : il eut la maladresse de s'emporter, de se plaindre vivement qu'on se permît de troubler ainsi, à une heure indue, les citoyens paisibles qui n'avaient d'autre tort que de jouer un air de flûte. Il alla jusqu'à trouver mauvais qu'on cherchât des armes jusque dans ses armoires et dans ses commodes, cria au despotisme, et dit que du temps de M. de Sartine ou de M. Lenoir on n'aurait pas osé violer ainsi nuitamment le domicile des habitants de Paris. Pour toute réponse à son cahier de

doléances, on l'envoya, sous bonne et sûre escorte, au dépôt de la mairie, où je ne tardai guère à l'aller rejoindre. Je n'omettrai pas de dire, à présent que j'y songe, que les trois Sansons, qui avaient été relaxés le 26, furent de nouveau repris dans cette même nuit, et expédiés également pour le dépôt de la mairie. J'eus l'avantage d'y passer une demi-journée avec eux, dans la même salle.

Il se mêle quelquefois aux circonstances les plus graves des incidents qui ont leur côté comique. Au second étage de la maison où nous demeurions, le vieux procureur et moi, logeait un beau jeune homme, vivant de ses revenus, et auquel je ne connaissais d'autres occupations que celles de manger, de boire et de faire l'amour. Je ne crois pas qu'il se fût jamais mêlé de politique; et certes, s'il eût vécu à Athènes, sous la législation de Solon, qui exigeait que dans les discordes civiles on se mît de l'un ou l'autre parti, sous peine d'amende, mon jeune homme eût été condamné à celle de mille dragmes au moins, en sa qualité de personnage neutre. Mais à Paris il ne pouvait être regardé que comme insouciant, et pas du tout comme suspect. Néanmoins le chef de la patrouille, serrurier de profession, et brutal de caractère, se présenta chez lui avec assez peu de civilité, comme il convenait à un patriote exécutant les ordres de la commune, et procéda immédiatement à la perquisition pour laquelle il était venu. Le jeune homme ouvrit tout

avec une docilité exemplaire; et la perquisition n'ayant amené aucun résultat, et aucune note désavantageuse n'existant sur son compte, le serrurier, après lui avoir souhaité une bonne nuit, s'apprêtait à se retirer avec son escouade, quand il entendit tousser légèrement dans un coin de la pièce où il se trouvait. Il se retourne avec vivacité : « Il y a quelqu'un de caché ici. — Assurément non. — Un conspirateur, sans doute?—Quelle idée! — J'ai entendu tousser.—Vous avez cru.—J'ai entendu tousser dans ce coin-là. » Et en même temps il se dirige vers le coin suspect; et le jeune homme se trouble visiblement. « Vous vous troublez; alors j'ai deviné juste. Allons, avouez, et montrez-nous la personne qui se cache; il ne vous sera rien fait. — Je n'ai rien à vous montrer. — Nous allons voir. » Et le maudit serrurier explorant avec sa pique les murs de l'appartement, vers l'endroit où le bruit s'était fait entendre : « Voilà qui sonne creux; je tiens mon affaire. » Et se faisant aider par ses acolytes, ils font voler en éclats, à coups de manche de pique et de crosse de fusil, un panneau derrière lequel on trouva blottie... qui? sa Pénélope. J'essayerais en vain de peindre sa stupéfaction et sa fureur : il est des situations que le pinceau le plus exercé désespère de rendre convenablement; et voilà pourquoi le peintre Timanthe a voilé la figure d'Agamemnon dans son tableau du sacrifice d'Iphigénie. Lancer sur le jeune homme un regard de fureur, lui dire qu'il saurait

où le retrouver, saisir violemment la main de sa chaste moitié, et l'emmener au milieu des éclats de rire des assistants, tout cela fut pour le Vulcain de la rue d'Argenteuil l'affaire d'un moment.

Ces éclats de rire me donnèrent un peu de confiance, et je descendis pour voir d'où provenait cette gaieté inattendue dans une circonstance qui n'avait rien de trop gai. Par un hasard malheureux, le commandant en second de la patrouille était un garçon perruquier qui me coiffait, moi et les autres clercs de l'étude de M. Maine, à l'époque où je m'étais donné tant de mouvement pour faire couvrir de signatures cette maudite pétition des vingt mille. Il le savait. Il savait aussi que j'avais tant bien que mal défendu le château dans la journée du 10 août; et comme les visites domiciliaires avaient principalement pour but de s'emparer des hommes qui étaient dans l'un et l'autre cas, et que je me trouvais précisément dans tous les deux, il jugea qu'en m'arrêtant il ferait une excellente capture, et m'envoya tout de suite, sous l'escorte de deux hommes, au corps de garde de la section. J'y passai la nuit; et le lendemain matin, à six heures, je fus transféré, en compagnie de vingt-cinq ou trente autres personnes, arrêtées comme moi pendant la nuit, au dépôt de la mairie, dont mon voisin Séron et quelques autres personnes de ma connaissance me firent les honneurs.

Telle fut la nuit du 28 au 29 août, pendant la-

quelle on encombra les prisons, pour les vider quatre ou cinq jours plus tard; et de quelle manière, bon Dieu! Oh! qu'il avait bien raison le géant de la tribune, le Goliath révolutionnaire, lorsqu'il disait à l'avocat de Rennes que dix hommes déterminés qui se réunissent en font trembler dix mille qui demeurent séparés! Et effectivement, pendant cette nuit de lugubre mémoire, six mille hommes au plus traquèrent dans leurs maisons sept cent mille citoyens, les firent trembler, en arrêtèrent trois ou quatre mille, les conduisirent en prison sans éprouver la moindre résistance. Convenons alors que les scélérats ont eu toujours bon marché des honnêtes gens, et que Mirabeau avait terriblement raison.

CHAPITRE XXI.

Le dépôt de la mairie. — Le dimanche 2 septembre. — Début des massacres rue Dauphine. — Massacres à l'Abbaye. — Allocution de Billaud de Varennes. — Tréteaux d'enrôlement. — La barrière Saint-Jacques et la Tombe-Isoire. — Le jardin des Carmes. — Les Frères rouges de Danton.

Quel carnage de toutes parts!
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur et le frère,
Et la fille et la mère,
Le fils dans les bras de son père.
Que de corps entassés, que de membres épars,
Privés de sépulture!
Grand Dieu! tes saints sont la pâture
Des tigres et des léopards.

RACINE.

— Me taire! et pourquoi? que peuvent-ils me faire de plus que de me mettre en prison?

— Vous couper le cou, par exemple.

— Bah!

— Si vous continuez à invectiver contre eux avec aussi peu de mesure.

— Vous voulez peut-être que je remercie ces gens-là?

— Les remercier, non; mais je voudrais, dans votre intérêt, mon cher voisin, que vous n'en disiez pas, et surtout aussi haut, le mal que vous en pensez. Les murs du dépôt de la mairie ont les oreilles bien ouvertes; prenez garde à celle de Denis[1].

— D'ailleurs je n'étais pas à défendre le château le 10, moi, et à moins que ce ne soit un crime de lèse-nation de jouer de la flûte à sa croisée, quand le temps le permet, je ne crois pas.....

— Croyez-vous qu'on ait oublié certain rapport.....?

— Sur les événements des 5 et 6 octobre. Je n'en ai fait que quelques pages. Boucher-d'Argis a composé le reste, et ce n'est pas ce qu'il y a de mieux. Au surplus, vous voyez qu'on en a fini avec les exécutions. Depuis le 25 août on n'a fait tomber la tête de personne.

—Cela est vrai; mais le tribunal criminel extraordinaire est toujours constitué, et la guillotine n'a pas bougé du Carrousel.

— Vous en avez peur?

— Ma foi, écoutez donc!

— Eh bien! moi, pas du tout.

[1] Il y avait dans la prison de Syracuse, où Denis envoyait les prisonniers d'état, c'est-à-dire les citoyens qui ne goûtaient pas sa tyrannie, une ouverture en spirale qu'on n'apercevait pas de l'intérieur de la prison, et dont l'orifice se trouvait dans une chambre supérieure. On appelait cette ouverture l'*oreille de Denis*, parce que le tyran y venait souvent entendre, sans être vu et sans qu'ils s'en doutassent, les discours que les malheureux prisonniers tenaient sur son compte.

— Je voudrais pouvoir être de moitié dans votre sécurité.

— Remarquez bien, je vous prie, que s'ils ont laissé chômer l'instrument *de la justice nationale*, comme ils appellent ça, ce n'est point par un sentiment d'humanité; les misérables n'en ont pas le moindre.....

— Encore!

— C'est qu'ils ont vu que le même spectacle, répété chaque jour, commençait à ennuyer la populace, et même un peu à l'effrayer.

— Le peuple fatigué d'exécutions à mort! vous n'y pensez pas.

— Si fait. Le peuple, dans ses premiers moments de colère, est quelquefois un peu rude, il massacre un peu; mais, la main retournée, il n'y pense plus. Et voilà justement le point d'arrêt où nous sommes. Ce bon peuple, dans l'ivresse de sa victoire, a volé, pillé, égorgé, à cœur joie, deux jours durant : il a tué les Suisses dans les cours, dans le jardin, dans les appartements, sur les escaliers; il les a tués à la place Louis XV, à la place de Grève, au corps de garde des Feuillants, partout où il a trouvé à tuer. Il a fait mieux: semblable à ces taureaux espagnols dressés pour le combat, et qui entrent en fureur à la vue du lambeau d'étoffe écarlate que les tauréadors agitent devant eux pour les irriter, il a immolé avec une sorte de rage dans les rues, dans les places publiques, dans les quartiers de Paris les plus recu-

lés, tout ce qui avait le malheur de porter un habit rouge, sous prétexte que le porteur était un Suisse; mais je vous le dis à vous, jeune homme, qui ne sauriez avoir l'expérience d'un vieux procureur comme moi, ce même peuple qui a vu de sang-froid périr deux à trois mille hommes au bruit du canon, au tintamarre de la mousqueterie, a éprouvé, j'en suis sûr, une impression de terreur et de dégoût à la vue de ces têtes qu'on a mises successivement en coupe réglée après le combat; et cela se conçoit. Vingt mille hommes tués en bataille rangée effrayent moins l'imagination que des assassinats goutte à goutte, qu'un bourgeois égorgé à sa porte, quand il rentre passé minuit. Ainsi demeurez aussi tranquille que moi. La populace, je vous le répète, commence à en avoir assez..... pour le moment.

— La populace, à la bonne heure; mais ceux qui la mènent....

— Sont peut-être plus embarrassés que nous. D'ailleurs il y a une circonstance qui doit vous rassurer.

— Dites vite; car je vous avoue que j'ai peur.

— Le départ qui vient d'avoir tout-à-l'heure lieu sous vos yeux des trois frères Sanson pour la prison de l'Abbaye. Si l'on a jugé à propos d'emprisonner de nouveau ces trois gaillards-là après l'exécution de Durosoy, c'est qu'apparemment on ne songe plus à employer leur ministère.

— C'est possible; mais il y a d'autres chemins

que la guillotine pour aller chez les morts : *mille sunt ostia Ditis.*

— Vous avez toujours peur.

— Toujours, non; mais actuellement beaucoup, je viens de vous le dire.

J'en étais là de ma conversation avec le procureur Séron, que vous avez déjà reconnu, lorsqu'une voiture de place nous amena deux nouveaux compagnons. Je les connaissais tous deux. L'un, mon compatriote et ancien ami de ma famille, était l'abbé Lefranc, autrefois supérieur des Eudistes de Valognes, et à l'époque de la révolution, supérieur des Eudistes de Caen. Il venait d'être arrêté comme prêtre réfractaire, au moment où il se présentait à sa section pour demander un passeport afin de retourner en Normandie. L'autre était un récollet du couvent de Versailles, nommé le père Jules[1]. Celui-ci nous apprit que la veille, 31 août, Panis, beau-frère de Santerre, avait de son autorité privée cassé le comité de surveillance de la commune, dont il faisait partie, mis le scellé sur le lieu des séances, et qu'il l'avait recomposé des personnages dont les noms suivent : lui Panis, d'abord, puis Sergent, Marat, Leclerc, Lenfant, Duplain, Celly, Jourdeuil et Deforgas. C'est ce Deforgas qui disait que celui-là n'était pas bon patriote qui ne pouvait avaler un verre de sang sans

[1] Ce père Jules a été long-temps secrétaire de MM. Grandjean, oculistes, place Maubert. Il est mort il y a quelques années, âgé de quatre-vingt-six ans. C'était un petit vieillard fort spirituel et fort gai.

faire la grimace. Un comité de surveillance composé de pareils hommes promettait; vous savez s'il a tenu. Nous apprîmes en outre que ce comité venait de s'installer à la mairie, et que son premier acte avait été de nommer Marat président. C'était à mourir de frayeur. Pour ajouter à la nôtre, le père Jules nous apprit enfin que le 29, Danton s'était fait donner la liste des prisonniers, et que Manuel, après une conférence de plus de six heures avec lui, à l'hôtel de la Chancellerie, était allé trouver de sa personne le traiteur qui donnait à manger aux ecclésiastiques déjà renfermés aux Carmes, pour lui dire de faire acquitter sans délai son mémoire, parce que sous vingt-quatre heures il ne serait plus temps.

— Preuve qu'on est dans l'intention de les mettre au plus tôt en liberté, s'écria le vieux procureur.

— Je suis d'autant plus porté à le croire, monsieur, que le même Manuel est allé ensuite aux Carmes.

— Toujours de sa personne?

— Oui, monsieur; qu'il a parlé avec beaucoup de douceur à ces ecclésiastiques, leur a fait beaucoup de caresses, et leur a promis que leur sort serait bientôt décidé. Il s'est même promené assez long-temps dans le jardin avec M. l'archevêque d'Arles, et l'a quitté en lui adressant des paroles tout-à-fait bienveillantes, et le saluant de l'air le plus gracieux.

— Vous voyez donc bien.

— Ce n'est pas tout. Il a permis à ces messieurs,

il les a pressés même d'envoyer chercher leur argent et leurs effets les plus précieux.

— Nouvelle preuve d'intérêt. Il ne veut pas qu'ils soient au dépourvu en sortant de là.

—Parbleu, monsieur Séron, si vous croyez un mot de ce que vous dites, si vous croyez à l'humanité de Manuel et des bandits qui lui ressemblent, votre foi est assez robuste pour transporter des montagnes; mais si c'est ironie ou plaisanterie, je vous déclare, pour ma part, que l'une ou l'autre est souverainement déplacée en pareil lieu et en pareil moment; car je vais vous le dire, les prêtres renfermés aux Carmes seront égorgés, les prisonniers de l'Abbaye seront égorgés, tout ce qui est dans les prisons sera égorgé: et nous qui sommes ici, nous y serons égorgés tous, à moins qu'on ne nous envoie égorger ailleurs; et vous qui parlez, monsieur l'incrédule ou le mauvais plaisant, peut-être serez-vous égorgé tout le premier.

La foudre éclatant au milieu de nous ne nous eût pas plus effrayés que ces terribles et prophétiques paroles. Celui qui les prononçait avec l'accent du désespoir, était M. de Charnois, gendre du fameux acteur Préville. Créateur et rédacteur principal d'une feuille ayant pour titre : *Le Modérateur ou le Spectateur national* (l'intitulé dit assez dans quel esprit de sagesse et de modération cette feuille était rédigée), M. de Charnois avait vu briser ses presses dans la journée du 13 août, et n'avait échappé lui-

même à la justice du peuple qui était venu le visiter, qu'en sautant par une fenêtre du premier étage de derrière de la maison qu'il habitait. Sachant, au reste, qu'il était victime désignée par les proscripteurs de la commune, il avait erré depuis lors d'asile en asile; et en dernier lieu il s'était réfugié chez un architecte de ses amis, rue de La Rochefoucauld, où il attendait que l'orage fût passé, et que les jours devinssent meilleurs. Vain espoir! son lieu de refuge fut découvert par un des compositeurs de son imprimerie, qui alla le dénoncer à la section. La maison ayant été soudainement assaillie, M. de Charnois fut découvert blotti derrière une charmille, arrêté et conduit au dépôt de la mairie, où il ne se faisait pas, comme vous venez de le voir, la moindre illusion sur le sort qui l'attendait.

L'imperturbable procureur allait lui répondre, quand le commissaire de la section, l'agent municipal, national, communal, ainsi que vous voudrez l'appeler, qui avait amené un de nos derniers compagnons d'infortune, se présentant de nouveau :

— M. Séron, procureur au ci-devant Châtelet?

— Présent.

— Bien. Vous allez venir avec nous.

— Je ne demande pas mieux.

— La voiture qui vient d'amener ces deux messieurs va vous conduire...

— Chez moi?

— A l'Abbaye.

— J'aime autant rester ici.

— Ça ne se peut pas; nous avons des ordres : ainsi veuillez nous suivre.

— Messieurs, nous dit-il en s'adressant à nous, je ne regrette, en sortant d'ici, que votre compagnie; sans cela, prison pour prison, peu m'importe. Et puis il est possible que j'aie le plaisir de vous revoir un de ces jours là-bas. En attendant, soyez aussi tranquilles que moi; et souvenez-vous qu'un orage violent ne dure guère, et qu'à cela près de quelques arbres abattus pendant qu'il dure, de quelques édifices renversés, il n'a fait, en dernière analyse, que purifier l'air. Au revoir, messieurs.

Était-ce, de la part du vieux praticien, indifférence réelle ou affectée, ou bien pensait-il véritablement n'avoir rien à craindre? Je ne l'ai pas su. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant les deux ou trois jours qu'il demeura notre compagnon de captivité, son ton d'assurance et son caractère goguenard ne se démentirent pas un instant; que ses boutades originales et ses brusqueries spirituelles faisaient une heureuse diversion aux pensées tristes qui venaient nous assiéger, et que nous le vîmes partir avec regret. Si nous avions su que la prédiction de M. de Charnois était si près de s'accomplir!

Celui-ci, après le départ du procureur, se promena à grands pas, sans mot dire à personne, tantôt levant les yeux au ciel, tantôt prononçant ces paroles entrecoupées : « Ma femme!... mes pauvres en-

fants!.....» Le père Jules se mit à écrire, l'abbé Lefranc à réciter son bréviaire; moi, je me mis à réfléchir sur ma position. Je trouvais qu'il était bien dur de mourir à mon âge, et je murmurai, dans le secret de mon cœur, cette prière de Jésus au jardin des Oliviers: « Que ce calice s'éloigne de moi! (*Transeat a me calix iste!*) » Ma prière fut entendue. Je l'avais à peine finie, et le père Jules avait à peine achevé sa lettre, qu'un nouvel appariteur vint prendre M. de Charnois, de la même manière que M. Séron, pour le conduire également à l'Abbaye. Tous deux y furent égorgés le lendemain.

Il était neuf heures du soir, et à chaque minute il nous arrivait de nouveaux compagnons d'infortune. Quoiqu'on en vînt prendre de temps en temps pour les transférer, soit à l'Abbaye, soit à la Conciergerie, soit aux Carmes, ou dans toute autre prison, nous étions, à la lettre, entassés dans cet humide et étroit local qu'on appelait *le depôt de la Mairie*, et qui est aujourd'hui la *salle Saint-Martin*, où l'on renferme provisoirement les individus arrêtés par ordre de police; entassés au point que la plupart d'entre nous ne pouvaient pas trouver place où s'asseoir.

L'ami auquel avait écrit le père Jules vint lui rendre compte du résultat de sa démarche.

— J'ai vu Danton.

— Eh bien?

— Qu'est-ce que tu demandes? m'a-t-il dit brusquement en m'apercevant.

— Un de mes amis vient d'être...

— Arrêté, n'est-ce pas?

— Précisément.

— Ça ne me regarde pas. Va trouver Marat.

— Je ne connais pas Marat.

— Tant pis. Et Danton continue de se raser; car il faisait sa barbe quand je suis entré. Puis, après un moment de silence :

— D'ailleurs, de quoi s'agit-il? quel est cet homme?

— Un récollet de Versailles.

— Un récollet! mais c'est une espèce de moine, ça.

— Oui; mais il n'en a jamais porté que l'habit, et tu sais le proverbe. D'ailleurs celui-là ne s'est jamais mêlé de rien.

— Quand ils sont pincés, ils disent tous ça. A-t-il signé la pétition des vingt mille, ton récollet?

— Il n'en a jamais entendu parler.

— A-t-il voté pour Raffet[1]?

— Il n'est pas de la garde nationale.

— Que faisait-il le 10 août?

— Il était caché dans une cave.

— Bien. Voici un mot pour Marat, où je lui dis que je veux que ce moine sorte.

[1] Raffet s'était trouvé, après la démission de La Fayette, en concurrence avec Santerre, pour lui succéder dans la place de commandant de la garde nationale. Raffet étant connu pour royaliste, on vous imputait alors à crime d'avoir voté pour lui plutôt que pour Santerre; et à l'époque de la terreur, plus d'un malheureux a porté sa tête sur l'échafaud, qui n'avait pas commis d'autre crime.

— Me voilà donc sauvé! s'écrie tout joyeux le père Jules.

— Pas encore. Je viens du comité[1]; les membres sont en séance secrète. J'ai fait tenir à Marat la lettre de Danton, et l'on m'a dit que je n'aurai réponse...

— Qui se nomme ici le père Jules? dit, en se présentant, un huissier de la mairie.

— Moi.

— Voici son ordre de sortie.

Le récollet ne se le fit pas dire deux fois; et l'huissier n'avait pas tourné les talons, qu'il était déjà hors de portée.

Ce nom de Marat avait retenti délicieusement à mon oreille. Je vins à me rappeler alors que, pendant mon séjour chez madame Meunier, à l'hôtel Gît-le-Cœur, Lenoble, son ami et son collaborateur à *l'Ami du peuple*, dont il surveillait l'impression, m'avait envoyé plusieurs fois lui demander de la copie et lui porter des épreuves à corriger; mais n'ayant pas mémoire qu'il eût jamais fait beaucoup attention à moi, je pensai qu'il serait plus prudent d'écrire à Lenoble, et j'écrivis à Lenoble. L'embarras était de lui faire parvenir ma lettre. Heureusement je connaissais un peu *Théophile Mandar*, qui remplissait les fonctions de secrétaire du comité insurrecteur : ce fut à lui que je m'adressai pour cela, dans un instant où il vint nous visiter, et il s'ac-

[1] Ce comité infernal tenait ses séances dans la grande salle où l'on délivre aujourd'hui les passeports.

quitta de ma commission. Théophile Mandar a rendu, à cette funeste époque, beaucoup de services de ce genre à des personnes qui l'ont payé depuis de la plus noire ingratitude. Je suis bien aise de lui consacrer ici cette marque de reconnaissant souvenir. J'aurais pu, j'aurais dû peut-être m'adresser à Danton, que j'avais vu plus d'une fois, ainsi que j'ai eu déjà occasion de le dire; mais comme il était *horriblement* occupé ce jour-là, je craignis que mon message n'eût pu arriver jusqu'à lui; et c'eût été deux ou trois heures de perdues, dans un moment où une minute, une seconde, étaient précieuses. A la vérité, mon salut m'advint par une autre voie, mais ce ne fut que le lendemain; et en pareille circonstance je vous assure qu'une nuit et une matinée paraissent démesurément longues. C'était un homme étrange que ce Danton: il ne concevait le crime qu'en grand, et abandonnait à ses émissaires les menus détails. Aux derniers jours d'août, la conviction lui vint que la patrie ne pouvait être sauvée que par un élan vigoureux imprimé aux masses; et l'attitude consternée de la population parisienne, au moment où on y apprit la capitulation de Longwi et la prise de Verdun, l'attitude plus consternée encore des patriotes de l'assemblée législative, qui parlaient de se réfugier au-delà de la Loire, tout cela le remplit d'indignation et accrut son énergie. Persuadé, de plus, que cet élan ne s'obtiendrait qu'au moyen d'une crise provoquée par une terreur *salutaire*, Danton décida les massacres de

septembre. Innocents ou coupables (je dis coupables, dans le sens de la révolution), personnages élevés en dignité, ou relégués aux rangs des derniers citoyens; magistrats et lévites, nobles et bourgeois, peu lui importe; tout sera tué : il lui suffit que la vue et l'odeur du sang poussent aux frontières tous ceux qui, sans cela, se seraient claquemurés dans leurs caves. Et pourtant il était accessible, ce farouche Danton, aux sentiments d'humanité. Oui, vraiment, l'ordonnateur des massacres de septembre fut celui qui déroba le plus de victimes aux massacreurs; et la plupart des personnes dont il ordonna ou fit ordonner par Marat l'élargissement, avant ou pendant cette boucherie humaine, lui étaient personnellement inconnues : il les sauvait à la simple recommandation de ses amis. Je citerai, parmi ceux qui lui durent ainsi leur salut, à Saint-Firmin, MM. Lhomond, professeur de sixième au cardinal Lemoine, et auteur de la grammaire qui porte son nom; Delaleu, vicaire de Saint-Eustache; Lasoutant, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet : aux Carmes, MM. Keravenant, prêtre de Saint-Sulpice, et mort il y a peu d'années curé de Saint-Germain-des-Prés; Maignant, maître de pension; Estève, frère des écoles chrétiennes; et à l'Abbaye, M. de Marguerie, officier de la garde constitutionnelle du roi. Je le dis, parce qu'il faut tenir compte à chacun de ce qu'il a fait de bien, s'appelât-il Danton ou Manuel, qui, lui aussi, délivra quelques prisonniers, notamment l'auteur

du *Mariage de Figaro*. Je voudrais bien savoir si, en sortant des cachots de l'Abbaye, il pensait toujours, le sieur Caron de Beaumarchais, que l'*ivresse du peuple était la bonne*.

Ce ne fut ni à Danton ni à Manuel que je dus, moi, ma liberté; ce fut à Marat. Oui, je le dis en toute humilité, une fois dans ma vie j'ai été le protégé de Marat, ou plutôt de son ami Lenoble, qui répondit, sans hésiter, à mon appel; et m'apporta, quand je n'osais plus l'espérer, le dimanche 2 *septembre*, un peu avant trois heures, mon ordre de sortie. Il était temps : nous n'étions plus qu'une vingtaine au dépôt. Depuis le matin, des hommes, porteurs de listes sur lesquelles j'avais pu remarquer plusieurs noms marqués d'une croix rouge, étaient venus successivement enlever nos compagnons dans des voitures de place, pour les conduire en différentes prisons; et je pouvais calculer d'une manière assez précise l'instant où mon tour arriverait. Aussi, dans mon transport de joie et mon effusion de reconnaissance, je sautai au cou de Lenoble, et je sortis avec lui; mais il me quitta aussitôt, et courut à l'hôtel de la Force, délivrer un ancien oratorien dont Marat venait aussi de lui accorder la liberté.

Je dirigeai mes pas vers le quai des Orfévres. Parvenu à l'extrémité, j'aperçois un homme mort, que l'on transportait avec une sorte de recueillement dans le corps de garde du Pont-Neuf. Déjà! me dis-je en frémissant. Je me trompais : c'était tout sim-

plement la victime d'un quiproquo. Un *héros* du 10, appelé Ménier, avait butiné dans les écuries du château, après la victoire des *Marseillais*, un superbe cheval de main. S'étant nommé ensuite, comme tant d'autres, officier municipal, il allait faire sa ronde sur cette monture, qui, peu accoutumée à un cavalier aussi gauche, l'avait déjà plus d'une fois désarçonné. Ce jour-là, Ménier chevauchant plus maladroitement que de coutume, l'animal rétif avait pris le mors aux dents au détour du Pont-au-Change. Comme il l'emportait au galop sur le quai de la Ferraille, un fédéré, qui se trouvait là par hasard, le prit pour un aristocrate qui s'échappait, et lui cassa les reins d'un coup de fusil. Le cheval continua sa route, et l'on courut au malencontreux cavalier. Il fut reconnu par deux de ses collègues, qui le firent transporter au corps de garde du Pont-Neuf. Le lendemain, ce martyr de la sottise et de la vanité fut inhumé avec pompe sur l'emplacement de la Bastille; et aux deux côtés de son cercueil était une large pancarte sur laquelle on lisait ces mots : *Mort pour la liberté.*

Je descendis le Pont-Neuf, et j'entrai rue Dauphine. Vers le milieu de cette rue, je rencontrai cinq voitures escortées par des hommes porteurs de physionomies.... de ces physionomies, vous savez bien, qui n'apparaissent aux citoyens effrayés que dans les moments de convulsions politiques, et dont la présence soudaine est un signal de terreur et de

mort; oiseaux de proie qui échappent à la vue quand le ciel est pur et le temps serein, et ne s'abattent que là où une tempête naissante leur promet des cadavres à dévorer. On disait dans la foule que ces voitures étaient remplies de *calotins* et d'*aristocrates*, qui étaient venus chercher des passeports à l'hôtel de ville, et qu'on envoyait à l'Abbaye. Je suivis ces voitures jusqu'au carrefour de Bussy. Là, sur un théâtre en forme de tréteaux, deux agents de la commune recevaient les enrôlements volontaires pour l'armée. La foule amassée à l'entour, grossie tout-à-coup de celle qui environnait les voitures et de l'escorte qui les *protégeait*, occasionna en cet endroit un encombrement qui obligea de faire arrêter. A cet instant, un homme, le sabre nu à la main, je ne sais s'il faisait ou non partie de l'escorte, monta sur le marche-pied [1] de l'une des cinq voitures, et enfonça à plusieurs reprises son sabre dans le cœur de l'un des prêtres qui s'y trouvaient. Le sang jaillit au dehors, à gros bouillons. Un cri général d'horreur se fait entendre, et la multitude se disperse, effrayée. Cela vous fait peur, dit l'assassin se retournant vers elle d'un air de dédain : vous allez en voir bien d'autres; et replongeant de nouveau son sabre dans la voiture, il continua d'assassiner. Les voitures cependant reprenaient tranquil-

[1] A cette époque, le marche-pied des voitures, et surtout des voitures de place, était fixé à demeure en dehors, et ne se repliait pas en dedans comme aujourd'hui.

lement leur marche. Le monstre à face humaine quitte alors celle où il ne restait plus personne à tuer, s'élance sur le marche-pied de la suivante, où son sabre, rouge de sang, va chercher de nouvelles victimes. Son exemple est suivi par les hommes de l'escorte, et le massacre devient général. Cette file de voitures, roulant d'un pas lent et lugubre, ces hommes égorgeant, chemin faisant, les malheureux qu'elles renfermaient, les cris de désespoir de ceux-ci, les hurlements de joie des bourreaux, tout cela formait un spectacle à briser l'âme, à faire bondir le cœur.

Ainsi commencèrent, à l'entrée de la rue de Bussy, entre trois et quatre heures du soir, les massacres de septembre. Le sanglant cortége arrivé devant la porte de l'Abbaye, les morts, au nombre de huit à dix, sont jetés à terre dans la rue. Deux prêtres qui, par hasard, n'avaient reçu aucune blessure, sont percés à coups de baïonnette au moment où ils cherchaient à pénétrer par les fenêtres dans le comité civil de la section, qui tenait ses séances dans le local voisin. Quelques-uns des survivants parvinrent à entrer *sains et saufs* dans la prison pour y être égorgés quelques instants plus tard. Quatre seulement échappèrent à la tuerie; et voici comment. Au milieu du tumulte occasionné par l'arrivée des voitures, ils furent assez heureux pour entrer dans le comité sans être aperçus. Cependant les assassins, qui avaient compté leurs victimes, s'y précipitèrent comme des furieux pour y réclamer les qua-

tre qui leur faisaient déficit. Mais un moment auparavant, le président du comité, homme de tête et de cœur, les avait fait asseoir parmi les membres du comité, autour de la table sur laquelle ils travaillaient. — Ils sont ici ceux que nous cherchons, s'écrie en entrant le chef des tueurs; ils sont ici; il nous les faut. — Vous vous trompez, répond avec sang-froid le président; il n'y a ici que moi et mes collègues. Les brigands se retirent, et les quatre hommes sont sauvés, au nombre desquels le journaliste Pariseau, et M. de la Chapelle, premier commis de la maison du roi.

Pendant la scène affreuse de la rue de Bussy je m'étais réfugié dans un café. J'en sortis au bout d'une heure, pour aller me rendre chez mon père, à Bellevue, afin de le rassurer bien vite sur mon sort. Arrivé sur la place de l'Abbaye, que vois-je, bon Dieu! des cadavres amoncelés, des curieux qui regardaient, des hommes qui massacraient; un individu, décoré de l'écharpe municipale et monté sur une chaise, pérorant les massacreurs et la populace. J'étais trop éloigné pour entendre ce qu'il disait; ainsi je ne rapporterai pas son discours; mais tout le monde le sait par cœur. Je dirai seulement que l'on venait publiquement lui faire hommage, à ce tigre de Billaud-Varennes, des montres, des bijoux, de l'argent, des assignats que l'on trouvait sur les cadavres qui couvraient le pavé. Quand il s'en trouva une quantité assez grande, il en fit un pre-

mier envoi à ses collègues restés à la mairie. Cet envoi fut suivi de beaucoup d'autres.

L'allocution de Billaud terminée, il descendit de sa chaise, les *travailleurs* l'entourèrent, le félicitèrent, l'embrassèrent, et continuèrent leur travail.

Je m'éloignai de ce théâtre abandonné aux furies, et en quelques minutes j'eus atteint le carrefour de la Croix-Rouge. Là aussi était un théâtre où l'on recevait des enrôlements *volontaires*. Je crus reconnaître, parmi les douze à quinze personnes qui s'enrôlaient, des figures que j'avais vues, une heure auparavant, au théâtre Bussy. Mais il se passa à l'instant même un événement qui attira mon attention. Deux personnages d'une quarantaine d'années, et d'une physionomie respectable, s'étant présentés à leur tour, l'agent communal allait les enrôler, quand un homme escalade les tréteaux, et s'écrie : « Ne les enrôlez pas; ce sont des calotins qui cherchent à s'échapper. » On met aussitôt la main sur eux et on les entraîne. C'étaient deux prêtres de Saint-Severin, MM. Violard et Loublier [1]. Celui qui venait de les dénoncer, et qui aidait à les conduire aux Carmes, où ils furent massacrés deux heures après,

[1] Plusieurs prêtres et plusieurs nobles tentèrent ce moyen pour sauver leurs têtes. Il réussit à quelques-uns; il ne fit qu'avancer la mort des autres. Quant aux deux ou trois individus que je crus reconnaître, il est d'autant plus probable que je ne me trompais pas, qu'on a su depuis qu'il y avait de ces gens-là qui s'étaient enrôlés huit ou dix fois, et avaient mangé dans les cabarets le prix de leur enrôlement, sans avoir jamais mis le pied à l'armée.

était un ancien bedeau de la paroisse. On ne m'a pas dit que ces malheureux prêtres eussent jamais cherché à lui nuire. Cet homme était mu simplement par un esprit de patriotisme.

Je continuai ma route, en proie à des réflexions qui n'étaient pas d'une nature gaie, et je me disposais à gagner la plaine de Grenelle par la barrière de Sèvres; mais je la trouvai gardée par des femmes qui me demandèrent mon passeport. N'en ayant pas, je rebroussai chemin, au milieu des huées de ces femmes, qui valaient bien des hommes, je vous en réponds. J'explorai successivement la barrière de Vaugirard, celles des Fourneaux, du Maine, du Mont-Parnasse, d'Enfer. Toutes gardées. On entrait, mais on ne sortait pas. La barrière Saint-Jacques étant plus isolée, je crus que je pourrais me glisser par là. Encore pis : il y avait une garde double de celle des autres. Vous allez savoir pourquoi.

A une portée de fusil de cette barrière, et à l'angle de deux chemins de traverse qui sont aujourd'hui deux rues, se voyait une chétive maison, connue, de temps immémorial, sous le nom de *maison de la Tumbe-Isoire*. Les gens du quartier faisaient sur l'origine de ce nom des récits plus ou moins absurdes, des contes plus ou moins effrayants. Suivant les uns, c'était anciennement le repaire d'une châtelaine, nommée *Isoire*, qui, à l'exemple de Jeanne de Navarre ou de Marie de Bourgogne, égorgeait ses amants d'une nuit et leur donnait la sépulture

dans les champs voisins : d'autres assuraient que ce nom lui venait d'une dame *Isoire*, étranglée, puis enterrée dans cet endroit, par son mari, espèce de Fayel ou de Raoul-Barbebleue. Peut-être eût-on approché davantage de la vérité en disant que *Tumbe-Isoire* est l'équivalent de Mont-Souris, nom de l'éminence ou plateau au pied duquel était construite la vieille masure, et que l'un et l'autre signifient également *mons Osiris*, mont d'Osiris[1]. Personne n'ignore que les Romains, devenus maîtres de Lutèce et s'étant établis dans la partie méridionale des environs, y avaient imposé le culte des divinités égyptiennes *Isis* et *Osiris*, qui occupaient à Rome une place distinguée dans le Panthéon d'Agrippa[2]. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, que j'abandonne à la critique de messieurs de l'académie des Inscriptions, la maison de la *Tumbe-Isoire* donnait entrée à des souterrains qui se prolongeaient sous la butte de *Mont-Souris*, et n'étaient autre chose que des carrières abandonnées. Lorsqu'en 1785 et 1786 on abattit l'église et les charniers des Innocents, et qu'il fut décidé qu'un marché serait établi sur l'emplacement du cimetière, les fosses furent ouvertes, et on recueillit tous les ossements avec un

[1] *Tumba* dans la basse latinité, signifie petite éminence ; et ce mot vient évidemment du mot latin *tumulus*, qui veut dire la même chose.

[2] Qui ne sait d'ailleurs que le grand collége des prêtres d'*Isis* était établi non loin de là, à l'endroit qui en a retenu le nom d'*Issy?* Qui ne sait encore que l'église de l'abbaye Saint-Germain occupe l'ancien emplacement du temple d'Isis ?

soin religieux. Le médecin Thouret, qui, dans l'intérêt de la salubrité publique, présidait aux exhumations, désigna les terrains de la *Tumbe-Isoire* comme le lieu le plus convenable pour les recevoir. Ces ossements, successivement apportés dans des chariots couverts, furent descendus, et déposés sur des lignes parallèles et à six pieds de hauteur. Les transports se firent avec les cérémonies religieuses que l'église réserve aux fidèles morts dans sa communion. Ils avaient lieu la nuit. Des torches répandaient autour des chariots leur clarté funèbre ; des prêtres, revêtus d'ornements noirs, et chantant l'office des morts, les accompagnaient. Une foule de peuple suivait en priant. Quand tout fut terminé, on éleva un mur en maçonnerie qui sépara des autres parties des carrières ce nouveau lieu de sépulture, auquel on attribua le nom de *Catacombes ;* et l'archevêque, accompagné de ses grands-vicaires, des chanoines de sa cathédrale et de tous les curés de Paris, vint en pompe le bénir. Depuis lors, la *Tumbe-Isoire* demeura plus que jamais environnée d'une terreur mystérieuse.

Or, il arriva que le 28 août 1792, c'est-à-dire six ans après, deux inconnus se présentèrent, à six heures du matin, chez le fossoyeur de la paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas, et lui enjoignirent de prendre sa bêche et de les suivre. Ils le menèrent dans la plaine de *Mont-Souris*, immédiatement au-dessus de la *Tumbe-Isoire*. Là, déployant un papier, sans doute

le plan des carrières, ils marchèrent quelques instants. Bientôt l'un d'eux s'arrête et dit au fossoyeur : — Donne-moi ta bêche. — Puis il trace un léger sillon de six pieds carrés.

— Remarque cet endroit. Il y a là-dessous, à trente pieds de profondeur, une carrière abandonnée. Tu creuseras le sol jusqu'à ce que tu la trouves. Il faut que ce travail soit achevé dans quatre jours.... dans quatre jours, entends-tu bien?

— Comment voulez-vous qu'en si peu de temps...?

— Voici trois assignats de deux cents francs chacun; prends autant d'aides qu'il t'en faudra; mais, je te le répète, que tout soit fini dans quatre jours.

Après quoi les deux hommes partirent, et le fossoyeur se mit à l'ouvrage. Le 1er septembre, au soir, tout était terminé. Les habitants de *Mont-Souris* demandaient à quoi bon : ils n'allaient pas tarder à l'apprendre.

Vous aussi, vous comprenez maintenant pourquoi les abords de la barrière Saint-Jacques étaient si bien gardés dans la soirée du 2 septembre. Vous comprenez que de nouvelles *catacombes* sont ouvertes, et que ce nom va leur appartenir à plus juste titre qu'aux autres ; car elles vont devenir la sépulture des nouveaux martyrs que les prisons vont tout-à-l'heure y envoyer par tombereaux. Avant que le soleil ait terminé sa course, ce que le clergé de France, ce clergé, l'honneur éternel de la chrétienté, renferme d'éminent en dignités, en talents, en

science, en vertus, le gouffre béant aura tout englouti. Ils y arriveront aussi, mutilés, défigurés, poursuivis des vociférations de la populace, les cadavres de ces vénérables curés de Paris qui naguère étaient venus, environnés des pompes augustes de la religion, consacrer au même lieu, par leurs prières, la sépulture des pères de ceux-là mêmes peut-être qui se sont faits aujourd'hui leurs bourreaux.

Je rentrais tristement dans l'intérieur de Paris, lorsqu'à l'entrée du boulevard d'Enfer je rencontrai l'un de mes amis, qui, ayant essayé vainement aussi de sortir des barrières, revenait comme moi, et aussi peu rassuré que moi. Nous cheminâmes, nous confiant mutuellement nos pensées douloureuses, jusqu'à la rue de Vaugirard, que nous fûmes étonnés de trouver presque déserte. Devant le couvent des Carmes surtout il régnait le plus morne silence. Mais ce calme avait je ne sais quoi de lugubre qui serrait le cœur. Cela ne semblait pas naturel dans la circonstance. Livrés tous deux à nos réflexions, nous nous taisions. Mon ami sortant de sa rêverie :

— Je commence à croire que M. de Turménies a eu, ce matin, raison contre moi.

— M. de Turménies, le grand maître de la maison de Navarre ?

— Craignant pour sa vie s'il demeurait dans le collége, il est allé ce matin trouver M. de Kéraurun le proviseur, M. Briquet, professeur de théologie, et

M. Bénard, professeur de troisième, pour les engager à venir avec lui se réfugier aux Carmes, où ils seraient, leur disait-il, plus en sûreté. Je me trouvais chez M. Briquet; j'ai cherché à dissuader ces messieurs; mais ils ont trouvé l'avis de M. de Turménies plus sûr, et tous les quatre y sont maintenant. A en juger par la tranquillité qui y règne, il se pourrait que ces messieurs eussent pris le bon parti.

Alors il était six heures à peu près. Un coup de fusil tiré dans l'intérieur du couvent nous fait tressaillir. Nous nous arrêtons pour écouter. Un second, un troisième, et en même temps des cris qui semblaient arrachés à la douleur. Plus de doute : le crime veille aussi dans ce lieu que tout-à-l'heure nous croyions si tranquille ; le logement de mon ami était tout auprès, rue Cassette, et ses croisées donnaient précisément sur le jardin des Carmes. Inquiets de savoir ce qui s'y passait, et les coups de fusil redoublant toujours, nous doublâmes le pas pour arriver chez lui. Au détour de la rue, nous sommes obligés de nous ranger pour faire place à un chariot d'écurie traîné par deux magnifiques chevaux. Il nous parut que ce chariot laissait après lui une longue traînée rouge, et nous le regardâmes attentivement. Comme sa marche était fort lente, il nous fut aisé de voir ce qu'il renfermait : le premier envoi de l'Abbaye aux catacombes ! une pile de cadavres ! et sur cette pile de cadavres encore palpitants, des femmes, des enfants assis, riant, mangeant, trépignant de

joie, du sang à la figure, du sang aux mains, sur leurs vêtements, sur leur pain, du sang partout. Ils montraient aux passants glacés d'épouvante des lambeaux de chair humaine. Ils chantaient aussi, et ils étaient suivis d'une bande de misérables qui chantaient comme eux.... LA MARSEILLAISE!!! J'ai bien des fois entendu dire que les paroles de cet hymne *patriotique* étaient sublimes, et que la musique en était admirable; je me connais médiocrement en poésie, et je ne me connais pas du tout en musique: je ne puis donc en bien juger, sous aucun de ces deux rapports; mais ce que je sais fort bien, c'est qu'il m'a toujours été impossible d'en entendre l'air ou les paroles sans éprouver un sentiment d'horreur que j'attribue un peu au souvenir des scènes affreuses qui se sont passées sous mes yeux, et dont il a été le prélude et l'accompagnement. On m'a dit, mais je ne l'affirme pas, que Billaud, dans ses loisirs de Synamary, l'a traduit en langue du pays, et qu'aujourd'hui les tribus sauvages le chantent autour du poteau où ils rôtissent à petit feu leurs prisonniers de guerre.

Figurez-vous maintenant des hommes faisant la chasse à d'autres hommes comme à des bêtes fauves, les poursuivant à coups de fusil, sur les arbres, dans les allées, derrière les charmilles, et quand ils en avaient tué ou blessé quelques-uns, poussant des éclats de rire atroces, et chantant à tue-tête: *Dansez la carmagnole*; et vous aurez une idée du spectacle

qui s'offrit à nos regards quand ils plongèrent des fenêtres de l'appartement de la rue Cassette dans le jardin des Carmes. La tuerie cependant n'avançait guère, et le jour baissait. On prit le parti de *rabattre ;* c'est-à-dire que les tueurs formèrent un demi-cercle au milieu duquel ils placèrent les prêtres encore vivants, et les poussèrent, à coups de plat de sabre, blessés ou non, dans l'intérieur de l'église. On les fit redescendre ensuite, l'un après l'autre, au jardin, par un escalier au pied duquel on les massacrait à mesure qu'ils se présentaient. A huit heures tout était consommé. Les portes de la rue furent ouvertes, et une centaine de curieux qui se trouvaient là purent venir contempler les corps de deux cents lévites massacrés entre le vestibule et l'autel.

Le massacre des Carmes eut ceci de particulier qu'il fut le seul opéré à huis clos. Ce fut aussi à peu près le seul où il se rencontra parmi les égorgeurs des hommes dont le langage et le maintien trahissaient une naissance honorable et une éducation distinguée. C'étaient, pour la plupart, des jeunes gens venant de terminer leurs classes, et qui, au lieu de suivre les cours de droit et de médecine, s'inspiraient, au club des Cordeliers, de toutes les fureurs de la démagogie, et composaient en grande partie cette bande infernale connue dès lors sous le nom de *Frères rouges de Danton*, et qui s'étaient eux-mêmes qualifiés ainsi parce qu'ils portaient uniformément le bonnet rouge, une cravate, une ceinture

et un gilet de cette couleur, et qu'on retrouve agissant à toutes les époques les plus horribles de la révolution. Peut-être demanderez-vous pourquoi ils égorgèrent aux Carmes et non ailleurs. Je n'en vois pas d'autre raison, sinon qu'ils étaient *philosophes*, et qu'aux Carmes il n'y avait que des prêtres à tuer. Je ne sais si je dois dire que parmi ces frères rouges il se trouvait deux frères, depuis une année seulement sortis de Navarre, et qui portèrent le premier coup au grand maître, M. de Turménies, qui les reconnut et leur dit, comme César à son assassin Brutus, tout couvert de ses bienfaits : *Tu quoque!* Mais j'ai ouï raconter le fait, deux ou trois ans après, chez M. Lemaire, notaire rue Saint-Victor, dont j'étais quatrième clerc, par l'un des ecclésiastiques échappés au massacre, M. de Rochemur, vicaire général du diocèse de Senlis. Il nous dit encore que le gendarme qui, la veille au soir, lançait des bouffées de tabac à la figure de l'archevêque d'Arles, et lui disait avec l'accent d'une féroce ironie : « Eh bien! monseigneur, c'est donc demain qu'on égorge votre grandeur, » était un ancien valet de chambre du malheureux prélat, et qui avait quitté son service pour aller se mettre à celui du fameux Jourdan Coupe-tête, sous lequel il fit ses premières armes à la Glacière d'Avignon [1].

[1] Un de ceux qui montrèrent aux Carmes le plus de férocité, ce fut un jeune homme qui n'avait pas seize ans, et alors garçon perruquier chez Petitot, rue du Hurepoix, en face de Barrois, libraire. Je crois qu'il existe encore; si cela est, qu'il me sache gré de ne pas le nommer.

Le chef de ces tueurs de bonne compagnie se nommait Cérat, qui, non content d'avoir dirigé le massacre des Carmes, se rendit le lendemain à la Force, où il donna un bon coup de main aux massacreurs. A raison de ses exploits dans ces abominables journées, il fut nommé le 10 septembre *juge de paix* de la section du Luxembourg, et en cette qualité il apposa les scellés chez plusieurs des prêtres qu'il avait massacrés. Je me souviens qu'à cette même époque j'accompagnai M. Maine, notaire chez lequel je travaillais, à l'inventaire de l'un de ces prêtres, rue Pot-de-fer, et qui se nommait M. Hédouin, attaché, je crois, au clergé de Saint-Sulpice. La gouvernante de ce malheureux prêtre, voyant arriver Cérat, qui se présentait pour lever les scellés, fut saisie de convulsions qui durèrent fort long-temps : elle le connaissait pour un des assassins de son maître. Cérat est devenu depuis l'un des prêtres de la religion théophilanthropique; et je l'ai vu, revêtu de la tunique de laine blanche, prêcher dans le temple de la Victoire (ainsi s'appelait alors l'église Saint-Sulpice) *l'amour de Dieu et des hommes !*

Une autre circonstance bien étrange du massacre exécuté aux Carmes fut celle-ci : Quatre religieux de ce couvent, âgés et infirmes, avaient obtenu de la municipalité, lors de la suppression des maisons religieuses, la permission d'y rester provisoirement. Dans la soirée du samedi 1er septembre, Manuel fut les trouver, et leur recommanda, sous peine de la

vie, de se tenir soigneusement renfermés dans leurs cellules, sans prendre garde à ce qui se passerait autour d'eux pendant toute la journée du lendemain. Ce lendemain arrivé, des factionnaires furent placés vers trois heures à la porte de chacune des quatre cellules, avec la consigne de n'y laisser pénétrer qui que ce fût. La consigne fut respectée, et les quatre moines eurent la vie sauve. Mais quelles durent être leurs transes pendant cette tuerie de trois ou quatre heures! A présent, pourquoi cet intérêt que prit Manuel à quatre vieux prêtres conventuels, tandis qu'il en faisait égorger deux ou trois cents sous leurs croisées?

Le même jour, Robespierre envoya aussi des sentinelles au collége de Louis le Grand, pour protéger l'abbé Bérardier, qui en était le principal, et sous lequel il avait étudié; sa protection fut également efficace.

En sortant de la maison où j'avais assisté à l'horrible spectacle que je viens de décrire, je rencontrai un nouvel envoi que l'Abbaye faisait aux catacombes, également dans un chariot d'écurie; et je ferai remarquer ici que tous les transports de l'Abbaye, comme ceux des Carmes, se firent en effet avec des chariots d'écurie et des chevaux volés dans les hôtels du faubourg Saint-Germain; en sorte que tel possesseur de l'un de ces hôtels fut conduit peut-être à son lieu de repos éternel dans sa voiture et avec ses chevaux. Ceux qui périrent dans les autres

prisons furent tout uniment jetés dans des tombereaux.

Il était huit heures alors ; et pensant que le chariot que je venais de voir passer transportait aux catacombes les dernières victimes de l'Abbaye, je me hasardai à repasser devant cette prison : c'était mon chemin pour retourner chez moi. Effectivement on ne massacrait plus : Maillard, qui présidait le tribunal du peuple, avait accordé aux égorgeurs un relâche pendant lequel des tables venaient d'être dressées en face de la prison. Du vin, où l'on avait mêlé de la poudre à canon pour les entretenir dans leur bonnes dispositions, y coulait à grands flots. Tandis qu'avait lieu cette halte dans le sang, on voyait accourir de la rue des Boucheries, de la rue Sainte-Marguerite, de la rue du Four, des femmes apportant des écuelles pleines de soupe à leurs maris qui *travaillaient*. De temps en temps, des émissaires allaient rendre compte au comité, séant à la mairie, du progrès du massacre. Quand Marat sut de l'un d'eux qu'on avait accordé aux *travailleurs* un moment de repos qu'ils employaient à boire et à manger, il entra en fureur, et dit : « A quoi pense-t-il donc cet » imbécile? Sacrédieu! ces b......-là vont déjà assez » lentement, sans qu'on leur fasse encore perdre » leur temps. Ils devraient en avoir expédié dix » mille. Va leur dire qu'ils se dépêchent et qu'ils » gagnent un peu mieux leur argent. »

Le propos de Marat ayant été rapporté à Maillard,

celui-ci donna ordre de recommencer, et ils se mirent à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur. Leur rage, qui s'était tout d'abord assouvie sur les prêtres, s'exerça sur les Suisses faits prisonniers dans la journée du 10. Les sous-officiers et les soldats furent tués sans qu'on se donnât la peine de leur faire subir même un simulacre de jugement. Des officiers supérieurs, il ne restait plus que le capitaine Reding. C'était un jeune bomme de haute taille et d'une beauté remarquable. Il n'avait pas été transféré à la Conciergerie avec les autres, à cause de la blessure qu'il avait reçue au château. Ceux qui vinrent le chercher, voyant que cette blessure l'empêchait de se soutenir, le chargèrent sur leurs épaules. La douleur lui arrachait des cris affreux. Pour mettre fin à ces cris, qui l'importunaient, un de ces monstres s'avisa de lui scier la gorge avec son sabre, et l'infortuné Reding périt dans ce supplice affreux.

Deux citoyens de la section du *Contrat-Social* avaient été enfermés dans cette prison, quelques jours auparavant, pour un motif assez futile et qui n'avait rien de politique. Deux députations avaient été envoyées par le comité civil de cette section pour le réclamer, et, saisis de frayeur, ils étaient revenus sans avoir osé pénétrer jusqu'à la prison. Un horloger de la rue du Jour, nommé Bisson ou Besson, demande qu'il en soit envoyé une troisième dont il fera partie. On lui accorde sa demande, et la députation, composée de trois personnes, lui compris,

part pour l'Abbaye. Arrivés sur le théâtre du carnage, les deux collègues de Bisson, effrayés, se sauvent comme avaient fait les autres. Lui ne perd pas courage; il avance avec beaucoup de peine, marchant sur des lambeaux de chair, et enfonçant dans le sang jusqu'à la cheville du pied. Parvenu à la porte de la prison, un des assassins le saisissant au collet :

— Malheureux! que viens-tu faire ici? es-tu las de vivre?

— Je viens au nom de ma section réclamer....

— As-tu tes pouvoirs?

— Oui.

— Où sont-ils?

— Les voilà.

— Entre. Va les faire voir au président; et s'ils ne sont pas en règle, gare à toi!

L'horloger entre, va droit à Maillard, lui expose l'objet de sa mission et lui montre ses pouvoirs.

— D'abord, voyons si ceux que tu réclames sont encore ici.

Disant cela, il parcourait un registre. Tout-à-coup il s'écrie :

— Oui, ils y sont encore. Pourquoi ont-ils été arrêtés?

— Pour une querelle qui n'a eu aucune suite fâcheuse.

— En es-tu bien sûr?

— Très-sûr.

— En réponds-tu sur ta tête?

— Oui.

— Eh bien! voilà du papier, signe; et s'il y a contre eux le plus léger soupçon d'aristocratie, ta tête en sautera. Voyons les écrous.

Maillard prend le registre des écrous, et après avoir vérifié celui des deux prisonniers : « Il n'a pas menti; qu'on aille chercher ces deux hommes. »

Les deux hommes arrivés : « Tiens, dit Maillard à M. Bisson, les voilà, va-t'en avec eux. » M. Bisson les prit sous le bras, et pria qu'on lui donnât une escorte pour arriver avec eux jusqu'à la rue.

Sa demande lui est accordée, et deux hommes les précédaient pour prévenir les assommeurs. Comme ils allaient franchir le guichet, un jeune homme, un enfant presque, la figure ensanglantée et un bras à moitié abattu, se jette aux genoux de M. Bisson, et lui crie d'une voix déchirante : « Et moi aussi, monsieur, sauvez-moi! » M. Bisson n'eut pas le temps de répondre, ses conducteurs l'ayant entraîné rapidement hors de la prison. Il se hâtait de fuir ce lieu de désolation avec les deux hommes qui lui devaient leur délivrance, quand l'un des assassins le prenant au collet : « Veux-tu voir le cœur d'un aristocrate? » Et aussitôt il ouvre avec son sabre le tronc d'un cadavre, en retire le cœur tout saignant, en exprime le sang dans un verre et en avale la moitié; puis, présentant le verre à M. Bisson : « Allons, à ton tour. » M. Bisson fit semblant

de goûter de l'horrible breuvage, et le monstre à face humaine de s'écrier : « Voilà un bon b..... ; s'il y en avait eu plusieurs comme ça dans les sections, cinquante pauvres diables que j'ai égorgés ne l'auraient peut-être pas été. » M. Bisson, rentré chez lui, fut saisi d'une fièvre violente et demeura assez dangereusement malade pendant plusieurs jours.

On tuait depuis plus de cinq heures, lorsque l'assemblée, qui délibérait tranquillement sur les passeports à accorder à je ne sais plus quel ambassadeur, se décide à envoyer à l'Abbaye une députation composée de Bazire, Dussaux, François de Neufchâteau, Isnard, Lequinio, Chabot, l'abbé Audrein et l'abbé Fauchet. Celui-ci monta sur le tréteau du haut duquel Billaud-Varennes, quelques instants auparavant, avait exhorté le peuple à massacrer tout à son aise; et à son tour il le harangua en ces termes : « Peuple, tu ne dois pas te faire justice à toi-même, » bien que ceux dont tu as versé le sang soient tes » plus cruels ennemis. Ces scélérats devaient nous » égorger tous cette nuit. » A ce moment il y avait là un homme qui lavait avec soin la figure couverte de sang et de boue de chacun des cadavres étendus dans le ruisseau, frottait leurs joues décolorées, et les examinait attentivement, semblant vouloir reconnaître les traits de quelqu'un. L'homme qu'il cherchait ainsi à reconnaître était, comme on l'a su depuis, M. Bosquillon, juge de paix de la section de l'Observatoire, qui lui avait été recommandé par

Manuel, à la diligence duquel il avait été arrêté le 31 août.

L'abbé Fauchet et ses collègues, qui semblaient n'être venus là que pour s'assurer que l'on y égorgeait, se retirèrent sans faire d'autres efforts pour arrêter la vengeance du peuple; et quand ils furent de retour à l'assemblée, Fauchet rendit compte de leur mission en disant, par manière d'acquit, que *le peuple n'avait pas voulu entendre leur voix.*

Les massacres de l'Abbaye continuèrent, sans interruption, jusqu'à onze heures du soir. MM. Thierry de Ville-d'Avray, Rohan-Chabot, de Maillé, Clément de Sainte-Palaye, les abbés Lenfant, de Boisgelin, Chapt de Rastignac, périrent au milieu de tortures plus ou moins raffinées. Le chevalier de Maussabré, aide de camp du maréchal de Brissac, s'était caché dans une cheminée. Comme on ne le trouvait pas, on voulait rendre le geôlier responsable. Celui-ci, accoutumé aux ruses des prisonniers, et sachant bien que la cheminée était barrée au milieu par une grille de fer, y fit tirer des coups de fusil, l'un desquels atteignit le jeune Maussabré et lui cassa le poignet. Il résista sans mot dire à la douleur qu'il éprouvait. Le geôlier s'avisa alors de brûler de la paille dans la cheminée, et le prisonnier, suffoqué, tomba de tout son poids sur cette paille enflammée, d'où on le tira, blessé, brûlé et à moitié mort. Porté dans la rue, il y resta près d'un quart d'heure, couché dans le sang, au milieu des cadavres; et enfin

on vint lui arracher un reste de vie en lui faisant voler la tête d'un coup de sabre[1]. La dernière victime fut le comte de Saint-Mart, chevalier de Saint-Louis et ancien colonel. Ses assassins, n'ayant plus que lui à tuer, prirent plaisir à prolonger son supplice, et à le rendre plus horrible encore que ceux qu'ils avaient fait souffrir aux autres. Ils le percèrent d'une lance qui lui traversa le corps; ensuite ils l'obligèrent à marcher sur les genoux, le corps ainsi percé de part en part; et ils riaient aux éclats de ses gémissements et des contorsions que la douleur lui arrachait. Enfin, après lui avoir lardé la figure et les membres à coups de sabre, ils l'achevèrent en lui tirant cinq coups de pistolet à bout portant. On dit que les démons se plaisent à inventer de nouveaux genres de tortures pour ajouter aux supplices des damnés : s'ils ont assisté par députation aux massacres de septembre, comme cela ne paraît pas douteux, ils n'auront pas remporté dans les enfers un médiocre profit de leur voyage.

La prison de l'Abbaye fut au surplus l'une de

[1] En 1802 ou 1803, j'allais souvent, avec Plantade et Catalan le dentiste, visiter à l'Abbaye M. de Martignac, alors simple maréchal des logis dans un régiment de hussards, détenu là pour je ne sais quel délit militaire, qui s'amusait à y brocher des vaudevilles pour tuer le temps, et ne se doutait pas qu'un jour il deviendrait ministre. Le geôlier qui avait fait découvrir d'une manière aussi ingénieuse le chevalier de Maussabré y fonctionnait encore; il se plaisait à raconter cette circonstance de sa vie, et montrait avec une sorte d'orgueil la cheminée où il avait opéré.

celles où il échappa le plus de personnes au massacre. Citons d'abord l'abbé Sicard, le respectable instituteur des sourds-muets, sauvé par le courage de M. Monnot, membre du comité civil voisin de la prison. Nous citerons ensuite M. de Sombreuil, Cazotte, M. Molé de Champlatreux [1], M. Rousseau, maître d'armes des enfants de France [2]; M. Boulard, notaire; Jouneau, député de la Charente-Inférieure, qui était là pour un soufflet donné à son collègue Grangeneuve.

N'oublions pas de dire non plus que la prison de l'Abbaye rendit également à la société les trois bourreaux de Paris, arrêtés la veillé pour la troisième fois, et qui, dans cette occasion, furent traités en frères par les bourreaux de l'endroit; et ajoutons qué *la Marseillaise* fut là, comme partout ailleurs, l'accompagnement obligé des égorgements.

[1] M. de Champlatreux fut sauvé par un maçon qu'il avait quelquefois employé.

[2] M. Rousseau ayant offert de l'argent à l'homme qui l'avait ramené à son domicile, cet homme lui répondit qu'on le payait pour tuer, mais qu'il ne recevait rien pour sauver. M. Rousseau lui ayant offert un verre de vin : « Volontiers, mais du blanc; j'ai bu assez de rouge aujourd'hui. »

CHAPITRE XXII.

Suite des massacres de septembre. — Conférence à l'hôtel de la chancellerie. — Proposition qu'on y fait pour vider les prisons. — Le Châtelet et la Conciergerie. — La bouquetière du Palais-Royal. — Le nègre de la Force. — Le curé de Saint-Nicolas. — Meurtres et débauches à la Salpêtrière.

François-Marie-Arouet de Voltaire affirmait à l'univers qu'il était saisi d'un accès de fièvre, régulièrement chaque année, le 24 août, jour anniversaire de la Saint-Barthélemy; et afin que l'univers n'en doutât point, il se mettait au lit, grelottait, claquait des dents, buvait de la petite centaurée et de la limonade cuite. N'y avait-il pas un peu de charlatanisme de la part du grand homme, dans ce retour périodique d'agitation fébrile? Je le croirais, si je n'étais convaincu, avec tout le monde, que M. de Voltaire n'était rien moins qu'un charlatan [1].

[1] Voltaire, comme chacun sait, avait la prétention d'être toujours malade, et c'était se déclarer son ennemi que vouloir lui persuader qu'il se portait bien. Et à ce sujet je me souviens que, dînant à Genève, à table d'hôte, en 1802, le hasard fit que je me trouvai placé à côté d'un homme que l'on me dit être l'ancien jardinier du seigneur de Ferney. Je le fis causer, et il ne demandait pas mieux. Voici une des anec-

Si je ne suis pas d'un tempérament aussi fiévreux que l'illustre chambellan du grand Frédéric, si je ne me crois pas obligé de garder le lit quand revient l'anniversaire du 2 septembre 1792, il n'en est pas moins vrai que j'éprouve un serrement de cœur indicible, venant à me rappeler les spectacles affreux que j'ai vus par moi-même. Quant aux faits isolés dont je ne fus pas personnellement témoin, ils parvinrent à ma connaissance pendant les jours mêmes des massacres, et je les tiens pour tout aussi certains que s'ils avaient eu lieu sous mes yeux.

Continuons.

A midi précis, le lundi 3 septembre, un homme de noble figure, à l'air martial, drapé d'un large manteau rouge, et jetant du haut de l'ignoble charrette dans laquelle il était assis, des regards de dédain sur la tourbe qui mugissait autour de lui, sortait de la Conciergerie pour aller au supplice. C'était le major des Suisses, l'intrépide Bachman, qui avait pris le commandement de sa troupe dans la journée du 10 août, à la place du colonel, M. le comte d'Affrey, qui s'était trouvé *indisposé*. Heu-

dotes qu'il me raconta. Le chevalier de Chastellux, étant un jour venu voir Voltaire, rencontra d'abord ce jardinier, auquel il demanda comment se portait son maître : « Très-bien, monsieur, très-bien. » En ce moment il se sent fortement pincé au bras. Il se retourne, et aperçoit Voltaire qui le foudroyait de son regard : « Qu'est-ce que tu dis là, menteur? Très-mal, au contraire; oui, monsieur le chevalier, très-mal; et c'est toujours comme cela. » Le jardinier dont je parle est mort en 1829, à Ferney, âgé de quatre-vingt-quinze ans.

reuse indisposition qui lui valut, le 23, un *honorable* acquittement de la part du tribunal criminel extraordinaire.

Bachman qui s'était trouvé, lui, tout *disposé* à défendre le trône de Louis XVI contre les hordes de brigands qui l'attaquaient, attendait, depuis ce jour-là, son sort dans les prisons de la Conciergerie du Palais. Le 3 septembre, en effet, le tribunal entre en séance au moment même où le carnage des prisonniers commençait dans la cour, et où les cris des malheureux qu'on égorgeait arrivaient aux oreilles de ses juges. Ce tribunal se reposait depuis le 25 août; mais l'odeur du sang répandu la veille le remit en verve, et il voulut recommencer à juger. Bachman allant se présenter à eux fut arrêté dans l'escalier par quelques-uns des assassins, qui se disposaient à lui épargner les lenteurs du jugement, quand l'un d'eux s'avisa de faire observer qu'il fallait respecter un homme qui était *sous la sauve-garde de la loi*. On lui permit donc d'aller, sous cette sauvegarde, paraître devant ses juges, qui, après un interrogatoire de dix minutes, le condamnèrent à mort. Un quart d'heure après, il était dans la charrette où je le vis, et les assassins qui *travaillaient* à la porte de la prison le respectèrent comme un homme qui était *sous la sauve-garde du bourreau*. En traversant la cour, il eut la douleur de voir quelques-uns de ses braves soldats qu'on égorgeait au bas du grand escalier. Ceux de ces infortunés qui respiraient en-

core s'inclinèrent devant leur major à son passage, et semblaient lui dire, comme les gladiateurs du lac Lucrin à l'empereur Claude : ***Morituri te salutant.*** Je n'ai pas besoin de dire que Bachman mourut ainsi qu'il convenait à un digne fils de l'Helvétie.

J'ai présenté, dans le chapitre précédent, Danton comme ordonnateur suprême des massacres de septembre. Ceci demande explication. Danton n'eut en réalité d'autre mérite que celui d'adopter d'enthousiasme cette grande idée, de la régulariser, et de la mettre en voie d'exécution, avec une énergie, une rapidité, un ensemble admirables. C'est beaucoup sans doute pour l'illustration d'un homme d'état ; mais ce n'est pas tout, et je le répète, l'idée mère ne lui appartient pas. Restituons-la donc à son véritable auteur, et disons que ce fut Marat qui, dans un moment de loisir, imagina ce moyen expéditif de vider les prisons, et alla le proposer à Danton quelques jours après la nomination de celui-ci au ministère de la justice. Danton sortait d'une conférence avec Collot-d'Herbois, Robespierre et Paré, que l'assemblée avait désignés, le 20 août, pour former son conseil. Marat entre, comme à l'ordinaire, sans se faire annoncer, et tout aussitôt ce colloque s'établit entre les deux amis :

— Eh bien ! Danton, tu ne sauras donc jamais prendre que des demi-mesures ?

— J'aime le reproche ! Il me semble pourtant....

— Ne m'interromps pas. Est-il vrai que, lors de

la translation de la famille Capet au Temple, le 13 août, de bons patriotes sont venus te faire la proposition de les expédier pendant le trajet?

— C'est vrai.

— Et tu ne l'as pas voulu?

— Non.

— Pourquoi?

— Parce que ce n'était pas la peine; parce qu'un crime inutile nuit à une cause beaucoup plus qu'il ne la sert, et qu'ils ne sont pas davantage en sûreté au Temple.

— J'entends bien; mais je les aimerais mieux morts que vivants. Ce qui est fait, Danton, n'est plus à faire, vois-tu? Ensuite, dis-moi, n'est-il pas vrai que les prisons regorgent d'aristocrates, d'infâmes ennemis du peuple?

— Qui les y a jetés?

— C'est toi, je le sais; mais que comptes-tu faire de tous ces b......-là?

— N'avons-nous pas le tribunal criminel extraordinaire, qui vient de raccourcir Durosoy, Delaporte, Dangremont, qui...

— Est-ce que tu aurais envie de recourir aux voies lentes de la justice?

— Pourquoi pas?

— Parce que, si on ne les expédie comme à la glacière d'Avignon, ils parviendront à nous égorger; parce qu'il y a là un tas de nobles, de riches, de prêtres, dont il faut se défaire à tout prix, et le plus

vite possible, parce qu'il faut que chaque patriote ait d'ici à huit jours son hôtel au faubourg Saint-Germain.

— Diable! ceci mérite réflexion : j'y songerai.

— D'ailleurs, et je me tue de le dire, la population est trop grande en France, il y a trop de bouches inutiles; plus on assommera de ces coquins-là, plus le peuple aura de pain à manger.

— Je sais bien qu'une Saint-Barthélemy serait salutaire; mais les moyens d'exécution seraient difficiles.

— Je t'en propose un bien aisé; c'est de mettre le feu aux prisons : dans deux heures ils sont grillés tous.

— Sans doute; mais cela exposerait les maisons voisines.

— Qu'importe? il n'y a que des aristocrates qui aient des maisons; et quand elles seraient brûlées, avec eux dedans, le grand mal!

— Décidément ce serait trop dangereux.

— Eh bien! laisse-moi faire. Prépare les députés; nous avons à Paris des b...... à poil qui nous donneront un coup de main, et les prisonniers ne languiront pas long-temps.

Ils en étaient là de leur conversation, quand se présentèrent Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Billaud, Tallien, Manuel, et quelques autres meneurs de la commune.

— Vous ne devineriez jamais, messieurs, ce que

me propose Marat pour purger les prisons : une saignée en masse.

Billaud-Varennes. — J'avais déjà songé, moi, à noyer tous ces brigands avec une pompe à incendie ; mais, après réflexion faite, j'y ai renoncé. Le moyen imaginé par Marat est parfait, et je l'adopte.

Danton. — Il me plairait bien aussi, pardieu ! mais où trouver assez de tueurs ?

Marat. — Eh ! mon Dieu ! il n'en faut pas tant. J'ai soixante hommes, presque tous garçons bouchers, dont je suis sûr : ces gens-là sont accoutumés au sang, il sera facile de les déterminer à tuer tous ces gueux d'aristocrates, qui, dans le fait, sont moins innocents que les moutons qu'ils égorgent tous les jours par milliers.

Danton. — N'importe ; soixante, c'est bien peu pour toutes les prisons.

— Marat. C'est assez pour commencer. Dès que le peuple les verra à la besogne, il y prendra part avec plaisir, et nous aurons bientôt plus de travailleurs que nous n'en voudrons [1].

Le plan de Marat ayant été ainsi adopté par le mi-

[1] Il est positif qu'au commencement des massacres les égorgeurs disséminés dans les diverses prisons n'étaient pas au nombre de plus de cinquante à soixante. Lorsque je passai devant l'Abbaye, vers quatre heures, il y en avait douze ou quinze tout au plus. Quelques bandits se joignirent à eux ensuite ; mais ils ne furent jamais plus de cent ou cent vingt. Je ne compte pas dans le nombre les égorgeurs des Carmes, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, et qui ne parurent que dans cette prison, tandis que les autres allèrent partout où il y avait à tuer.

nistre de la justice et par tous les autres membres présents, on fait courir le bruit que tous les prisonniers sont armés de poignards, qu'ils ont des intelligences au dehors, et qu'à un signal donné ils doivent s'élancer de leurs prisons et égorger tous les patriotes. Ce conte absurde trouve aussitôt créance parmi une populace aussi cruelle que stupide, et la dispose, non seulement à voir de sang-froid les massacres qui se préparent, mais à y coopérer elle-même, en cas de besoin. Danton, Manuel, Tallien, Fabre, se font apporter les listes d'écrous, et après les avoir examinées, ordonnent la mise en liberté immédiate de leurs protégés. Je n'ai pas besoin de dire que c'étaient des gens prévenus au moins de friponnerie et d'escroquerie : et Danton disait en riant, car il riait Danton, tout en méditant les massacres de septembre, « qu'en révolution, tout cela n'était que des espiè» gleries, des peccadiles. » Il y eut aussi quelques prisonniers délivrés moyennant forte rançon, entre autres le prince de Poix. Fabre d'Églantine fit sortir sa cuisinière, accusée de l'avoir volé. Le soir, il se trouvait au café Procope avec Camille Desmoulins; et il dit tout haut aux personnes qui l'entouraient : « Nous avons pris de grandes mesures qui sauveront » la France. »

Cependant le 2 septembre, au moment où les sicaires enrégimentés par Billaud-Varennes et Marat, réunis dans une salle basse de la mairie, où on les gorge de vin et de liqueurs fortes, reçoivent leurs

instructions, et s'apprêtent à remplir la mission de sang qui leur est confiée, madame Danton *tenait cercle* à l'hôtel de la Chancellerie en attendant le dîner. Parmi les dames invitées, on remarquait mesdames Camille Desmoulins, Hébert (femme du père Duchesne), Robert, ci-devant demoiselle Kéralio. Je me hâte de dire que ces dames ne se doutaient nullement de ce qui se tramait, et j'ajoute que madame Danton, femme respectable sous tous les rapports, d'une famille très-honorable et d'une conduite exemplaire, n'a jamais vu qu'avec horreur tous les excès de la révolution, et n'a jamais usé de son influence auprès de son mari, à qui elle est demeurée constamment attachée, que pour sauver autant de victimes qu'elle a pu.

Un peu avant l'heure du repas, un ami de Danton, mais qui ne partageait pas ses opinions extrêmes, vint le voir et lui demanda ce qu'il y avait de vrai dans les bruits alarmants qu'on répandait sur la sûreté des prisonniers.

— Oui, c'est vrai, lui répond Danton : le peuple, instruit du mauvais tour qu'on veut lui jouer, va faire justice de tous les conspirateurs qui encombrent les prisons.

— Le peuple! il n'a d'autre volonté que celle qu'on lui suggère, et dans tous les temps on l'a trompé.

— D'ailleurs sois tranquille, on ne confondra pas les innocents avec les coupables.

— N'importe ; verser le sang est toujours un moyen abominable.

— Tu n'y entends rien. La colère du peuple est à son comble, et toute mesure modérée serait impossible : il y aurait même danger à l'arrêter. Mais une fois sa première colère assoupie, on tâchera de lui faire entendre raison.

— Mais si le corps législatif, si les autorités se répandaient dans Paris et le haranguaient ?

— Non vraiment : dans son premier courroux, il serait capable de faire des victimes de ses plus chers amis. Mais voilà qu'on sonne la cloche pour le dîner : viens-tu te mettre à table avec nous ?

— Bien obligé.

En ce moment, Fabre, Camille, et quelques autres convives entrèrent, et allèrent prendre place au festin avec une insouciance et une gaieté..... Voilà, convenez-en, d'abominables hommes.

A peine faisaient-ils honneur au premier service, que les massacres commençaient rue Dauphine, de la manière que j'ai exposée au chapitre précédent. J'ai dit aussi comment Billaud-Varennes, qui n'était pas de ce dîner, sa présence étant nécessaire ailleurs, haranguait les égorgeurs sur la place de l'Abbaye. De tous les bandits révolutionnaires que j'ai vus à l'œuvre, ce Billaud-Varennes est celui qui m'a toujours inspiré le plus d'horreur. Certes, Marat, Robespierre et Danton pouvaient, à la rigueur, passer pour de méchants garnements ; mais, à tout prendre,

Marat était un fou enragé, Robespierre un fanatique croyant à son étoile, et Danton avait parfois de bons moments. Billaud était un scélérat réfléchi, un scélérat à froid, qui proposait les mesures les plus violentes, les plus atroces; qui proposait des décrets de mort en détail ou en masse, sans s'émouvoir le moins du monde, avec un calme, avec un flegme..... Vous eussiez dit Fontenelle récitant à l'académie des Sciences l'éloge de Clairault, de Maupertuis ou de quelque autre académicien défunt. Ainsi faisait-il le 2 septembre; et c'était le plus tranquillement du monde qu'il disait aux massacreurs groupés autour de lui : « Continuez, braves gens; continuez votre » ouvrage. » Et comme vous l'avez vu, les *braves gens*, fiers de son suffrage et encouragés par ses exhortations, se remettaient à la besogne avec une nouvelle ardeur.

Les bourreaux du dimanche 2 septembre ayant réparé leurs forces par quelques heures de sommeil, et repris courage par de fréquentes libations, se remirent au travail le lundi 3 avec une nouvelle ardeur; et le sang humain, répandu la veille aux Carmes et à l'Abbaye, vint à couler aussi par torrents à la Conciergerie, au Petit-Châtelet, à la Force, à Saint-Firmin, au cloître des Bernardins : partout des assassins, partout des victimes. Si vous n'avez pas trop de répugnance à me suivre, je vous conduirai successivement sur les différents théâtres de carnage; et chemin faisant nous recueillerons, comme je vous

l'ai promis, quelques anecdotes peu connues, et de nature à compléter le tableau des journées de septembre, retracé par les divers historiens de la révolution. Mais nous voici sur le Pont-au-Change : passons à côté de cette pile de cadavres entassés au milieu; n'allons pas trop près cependant, afin de ne pas tacher de sang nos chaussures; car, voyez, il en coule à droite et à gauche, des ruisseaux. Approchons de cette vieille forteresse qui est en face de nous, où jadis on payait le tribut à César, ainsi que le prouvait l'inscription *Cæsaris vectigal*, qu'on pouvait lire sur un marbre noir encadré au-dessus de la porte d'entrée.

C'est aujourd'hui la prison du Grand-Châtelet[1] : il y a là à peu près trois cents prisonniers, c'est-à-dire il y avait, car vous en avez sous les yeux une cinquantaine déjà qui viennent d'être *élargis ;* et au moment où je vous parle, on s'occupe d'en *élargir* d'autres. Mais quel est ce jeune homme qui se débat si vivement à la porte de la prison, sous les coups de quelques misérables acharnés contre lui? Je vais vous le dire : c'est un ouvrier armurier de la rue Sainte-Avoye; il était détenu au Châtelet pour vol simple. Son tour venu d'être interrogé, les juges populaires, voyant qu'il ne s'agissait que d'une *peccadille*, et qu'aucun crime d'aristocratie n'était imputé au prévenu, frappés d'ailleurs de sa bonne mine et de sa

[1] J'ai donné des détails sur le Châtelet au chapitre où je traite du jugement de Favras.

force musculaire, lui firent offre de sa liberté, à la condition qu'il se joindrait aux assommeurs. Il hésita d'abord; mais l'amour de la vie, si naturel chez un homme de vingt ans, fit taire ses scrupules, et il se décida à faire ce qu'on exigeait de lui. Le malheureux, qui n'était pas né pour le crime, ne portait que des coups mal assurés. Puis bientôt succombant à la peine, et les sentiments d'humanité se réveillant dans son âme, il jette au loin l'instrument de meurtre qui lui avait été mis entre les mains, et s'écrie : « Non! non; plutôt mourir comme eux! — Eh » bien! tu vas être servi à ton goût. » Et vous voyez, ils l'égorgent, ce jeune homme, parce qu'il n'a pas eu le courage d'égorger long-temps avec eux. Tenez, le voilà qui tombe mort; voilà qu'on le traîne sur le pont : cela va faire une assise de plus à la pyramide de corps morts qui s'élève au milieu. Rangeons-nous, et laissons passer.

Les autres prisonniers qui se trouvaient aussi détenus au Châtelet pour vols, et même quelque chose de mieux, ne furent pas aussi scrupuleux que le garçon armurier dont je viens de raconter la fin déplorable; ils consentirent, avec plaisir et empressement, à racheter aux mêmes conditions leur liberté et leur vie, et ils s'acquittèrent en conscience de leur mission. Ils expédièrent à eux seuls plus de la moitié de leurs compagnons de captivité, dont aucun, au surplus, n'était détenu là pour raisons politiques. J'en excepte pourtant les fabricateurs de faux assi-

gnats, dont j'ai parlé au chapitre du 10 août. Champclos et Grandmaison, tous les deux chefs de cette fabrication pour le compte du parti jacobin, jouaient tranquillement aux échecs dans leur chambre tandis qu'on massacrait, se croyant à l'abri de tout danger. Ils ne savaient pas que ceux qui les avaient mis en œuvre les avaient particulièrement désignés aux assassins, ainsi que les autres fabricateurs sous leurs ordres, afin que le grand secret de la fabrication ne fût pas éventé. Champclos et Grandmaison donc, et tous les autres faiseurs d'assignats, furent enveloppés dans le massacre général. On y enveloppa même ceux qui, ayant reçu de ces faux assignats par surprise, avaient essayé de les remettre en circulation. Le nombre de ceux-ci était grand, et tous furent massacrés, à l'exception d'un beau-frère de M. d'Éprémesnil, qui se sauva d'une manière presque miraculeuse, sous le costume d'un tueur.

Ce fut la prison du Grand-Châtelet qui rendit le plus de bandits à la société. Je viens de dire qu'on les agrégeait à mesure aux *travailleurs ;* mais on ne les rendait pas à la liberté cependant sans leur faire subir une sorte d'interrogatoire qui pût établir *leur moralité.* En voici quelques-uns que j'ai recueillis dans les mémoires du temps, et qu'il ne me semble pas hors de propos de rapporter.

— Aimes-tu la révolution? demandait-on à l'un d'eux.

— F......, si je l'aime ! j'ai tué mon oncle, parce qu'il voulait suivre son maître en émigration.

— Tu as fait acte de bon patriote : passe avec nous.

— Tu es accusé de vol, disait-on à un autre ; est-il vrai que tu as volé ?

— Je m'en vante, parce que c'est un coquin d'aristocrate que j'ai volé.

— Il n'y a rien à dire ; c'était de bonne prise : sois aussi des nôtres.

— Et toi, pourquoi te trouves-tu ici ?

— Le juge de paix Larivière m'y a envoyé pour lui avoir donné une volée de coups de bâton sur le quai des Lunettes, dont qu'il en est mort ; et puis aussi pour avoir dit que je mangerais volontiers un cœur d'aristocrate sauté à la poêle.

— Cela prouve ton civisme.

Deux cent quatorze prisonniers périrent au Grand-Châtelet. A quatre pas de là, à la prison de la Conciergerie, il en périt deux cent quatre-vingt-neuf, y compris la femme connue sous le nom de *bouquetière du Palais-Royal.* Elle avait été écrouée à la Conciergerie comme ayant mutilé dans un excès de jalousie un ancien grenadier aux gardes-françaises son amant, et elle devait être jugée sous quelques jours. Quoiqu'elle fût aussi sous la *sauve-garde* de la loi, les assassins se chargèrent provisoirement de son supplice. On commença par la mettre entièrement nue, on l'attacha ensuite

à un poteau, les jambes écartées; et après lui avoir cloué les pieds à terre, on lui coupa les seins à coups de sabre, on lui promena de la paille brûlée sur toutes les parties du corps, on lui enfonça dans les chairs des bouts de piques rougis à blanc; on employa enfin, pour faire expirer au milieu des tortures les plus atroces cette malheureuse, dont les cris s'entendaient du pont Saint-Michel, le fer et le feu, d'une manière que la pudeur me défend de retracer. Cette vengeance horrible donne à penser, et d'autres circonstances semblent le prouver, qu'il y avait plus d'un ancien garde-française parmi les assassins de septembre. Au surplus, ce fut une femme, cette Théroigne de Méricourt que nous retrouvons partout où il y a à massacrer, qui fournit l'idée du genre de supplice que je viens de raconter, et qui se montra la plus acharnée dans l'exécution. Cette furie était tellement altérée de sang, qu'elle se trouvait presque à la fois sur les différents théâtres de carnage, et qu'elle y surpassa en férocité les plus féroces.

La Conciergerie rendit à la liberté trente-six voleurs et assassins de profession, et soixante-quinze femmes qui marchaient leurs égales. Celles-ci, après avoir payé leur liberté du sang des malheureux qu'elles égorgèrent avec plus d'inhumanité encore que les scélérats dont elles se firent les aides, devinrent le noyau des tricoteuses de la tribune des jacobins et des furies de guillotine. Les deux cent

dix-neuf cadavres fournis par la Conciergerie allèrent grossir d'autant la montagne de corps morts empilés sur le Pont-au-Change. A huit heures du soir, j'ai vu, moi qui écris ces lignes, une troupe d'enfants, dont le plus âgé n'avait pas quatorze ans, apporter et allumer des lampions pour illuminer toutes les faces de cette hideuse montagne ; je les ai vus danser alentour, en chantant, permettez-moi de vous le répéter pour la dixième fois, l'hymne de ce Rouget de l'Isle, auquel le conseil général du Jura (honneur à lui!), a voté naguère une statue. Ce galop satanique, exécuté avec accompagnement de *la Marseillaise*, qui dans le même moment se chantait aussi à la porte de toutes les prisons, exécuté, dis-je, en présence de cinq cents victimes dont les têtes défigurées, les corps mutilés, les membres encore palpitants, étaient là étendus sur le pavé, éclairés d'en bas par la lumière roussâtre des lampions et des torches de résine, éclairés d'en haut par la lumière pâle et argentée de la lune, au milieu d'un ciel pur de la fin de l'été, tout cela portait dans l'âme une impression d'horreur et de terreur qui ne s'effacera jamais du souvenir de ceux qui y ont assisté. La fameuse danse *Macabre* ne serait en comparaison qu'une danse anacréontique.

Mais quittons la Conciergerie et le Châtelet, où il ne reste plus personne à égorger, et arrêtons-nous quelques instants à l'hôtel de la Force, où les travailleurs sont en pleine moisson. Ici les massacres se

font plus régulièrement qu'ailleurs : quatre officiers municipaux en écharpe, Lhuillier, Hébert, Dangers et Monneuse[1], ont pris la peine de venir y présider. Ce sont eux qui interrogent chaque détenu, et ne le livrent aux exécuteurs qu'après lui avoir fait subir un interrogatoire. Ceci explique pourquoi les massacres durèrent à la Force trois jours consécutifs. Le premier qui fut livré à la justice du peuple ce fut M. de Rhulières, frère de l'académicien, commandant en second la gendarmerie de Paris, et qui, après avoir échappé aux sabres de ses gendarmes dans la journée du 10, devait succomber ici sous la hache populaire. M. de La Chesnaye, l'un des six commandants de la garde nationale de Paris, fut le second qu'elle frappa ; puis vint le tour de l'abbé Bardy : cet abbé Bardy, aux formes athlétiques, et qui avait beaucoup de ressemblance avec l'abbé de Saint-Phar, fils naturel du duc d'Orléans, était là sous prévention d'avoir tué son frère. Il se débattit long-temps contre les assassins, s'empara du sabre de l'un d'eux, en blessa plusieurs, et finit par céder au nombre. On interrogea ensuite Lamothe, le mari de l'ignoble héroïne du *collier* ; mais comme on avait besoin de lui pour de nouvelles calomnies contre la reine, il fut mis immédiatement en liberté. On

[1] Monneuse, ancien mercier, puis marchand de vins, déporté par arrêté des consuls du 14 nivose an IX. Dangers, devenu ensuite administrateur de police, a été eondamné à mort et exécuté le 29 prairial an II, comme complice de Ladmiral et de Cécile Renaud. Hébert et Lhuillier ont également péri sur l'échafaud révolutionnaire.

égorgea ensuite une foule d'inconnus qui se trouvaient là je ne sais pourquoi.

Il n'est pas possible de parler des massacres de la Force et d'oublier la plus intéressante de toutes les victimes qui périrent dans cette prison. Je serai bref cependant, attendu qu'à peu près toutes les circonstances de son horrible assassinat sont connues; je dirai seulement quelques-unes de celles qui le sont moins : je dirai, par exemple, qu'au moment où, soutenue par Truchon, dit le *grand Nicolas*, et un autre scélérat de sa trempe, on la forçait de passer sur le monceau de cadavres amoncelés à la porte, et qu'elle s'évanouissait à chaque instant, Charlat, garçon perruquier de la rue Saint-Paul, imagine de lui enlever son bonnet avec le bout d'une pique; mais comme le misérable était ivre, il l'atteint au-dessus de l'œil, et le sang jaillit aussitôt. Grison[1] l'étend à ses pieds d'un coup de bûche. On la frappe ensuite à coups de sabre; vingt piques sont enfoncées dans son corps, et quand elle n'est plus qu'un cadavre, Charlat lui coupe la tête, et son corps mutilé est livré à la populace, qui lui fait subir des outrages que la plume se refuse à décrire. Sa tête est

[1] Charlat, poursuivi par l'exécration publique, se rendit à l'armée vers la fin de septembre; ses camarades, indignés de l'entendre se vanter continuellement de ses prouesses au 2 septembre, le massacrèrent. Quant à Grison, il fut condamné à mort et exécuté en janvier 1797, à Troyes. L'arrêt portait : *Comme chef de la bande de voleurs qui désolait la contrée, et l'un des assassins de septembre.* Ceci est remarquable, Grison étant le seul qui ait été condamné pour sa participation aux massacres de septembre.

portée par Charlat, Grison, Mamin, le tisserand Radi, etc., chez un marchand de vins du cul-de-sac des Prêtres : ils la déposent sur le comptoir et exigent que le marchand de vins boive avec eux *à sa santé !* puis on met cette tête au bout d'une pique, et.... Je ne suivrai pas l'horrible procession à l'abbaye Saint-Antoine, au Temple, au Palais-Royal, à l'hôtel de Toulouse, et je resterai encore quelque temps à la Force, où je vais présenter à vos yeux cet effroyable nègre qui égorgea pendant les trois jours entiers, sans autre interruption que celle dont il avait besoin pour aller prendre à la hâte quelques rafraîchissements dans l'un des cabarets voisins. Ce monstre, vomi par la terre africaine, était horrible à voir, plus horrible vingt fois que les autres tueurs. Les bras nus, la poitrine découverte, sa peau noire presque entièrement rougie par le sang qu'il répandait à flots, et poussant d'affreux éclats de rire à chaque victime qu'il voyait expirer sous ses coups, il inspirait l'horreur et l'effroi à ceux-là même qui *travaillaient* avec lui. On a su depuis qu'il était venu en France avec Fournier l'Américain, qui s'est aussi grandement distingué dans les journées de septembre. Fournier, qui avait déjà employé avec succès cet homme en octobre 89, l'employa utilement encore dans beaucoup d'autres occasions, jusqu'à ce qu'enfin, ayant figuré aux 4 et 5 prairial parmi les assassins du député Féraud, dont il promena la tête au bout d'une pique, il fut guillotiné le 8 sur la place

de la Bastille. C'est qu'il y a temps pour tout, et l'on n'assassine pas toujours impunément.

Je nommerai encore, parmi ceux qui montrèrent le plus de zèle à *l'affaire* de la Force, un garçon boucher de la rue Cloche-Perche, nommé Allaigre, qui se montra non moins infatigable que le nègre de tout-à-l'heure. Cependant vers la fin du second jour il eut un moment de lassitude et de découragement; et s'appuyant d'un air triste sur la massue avec laquelle il assommait ses victimes, la même massue qui lui servait à assommer ses bœufs, il se prit à dire : « Est-ce que Billaud-Varennes se f.... » dans la tête que pour la pièce de vingt-quatre francs » qu'il m'a donnée hier je n'en ai pas fait assez? S'il » veut que je continue, qu'il double la paye. » Et il abandonna l'ouvrage à l'instant. Sans doute Billaud-Varennes se montra accommodant; car Allaigre s'était remis à l'ouvrage le lendemain avec une nouvelle ardeur; il ne le quittait de temps en temps que pendant une minute ou deux, pour aller se laver les mains à une pompe qui se trouvait vis-à-vis l'église des Jésuites. Allaigre figura depuis aux journées de prairial, à côté du nègre Delorme, et fut du nombre des assassins de Féraud; mais, plus heureux que Delorme, il ne monta pas sur l'échafaud. Il est mort, il y a quelques années, aux bons pauvres de Bicêtre, par la protection d'un personnage de la cour de Charles X[1], qui, comme plusieurs autres, protégeait

[1] Le marquis de R...

à tort et à travers, sans trop s'inquiéter des antécédents. Je suppose toutefois qu'il ne connaissait pas bien précisément ceux d'Allaigre.

Les choses se passaient avec le même ordre au séminaire Saint-Firmin. Comme il n'y avait là que des prêtres, ainsi qu'aux Carmes, tout fut égorgé en moins de deux heures, sous la direction d'Henriot. Au nombre de ceux qui y périrent, se trouva M. Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. M. Gros, âgé d'une soixantaine d'années, était un prêtre aussi pieux que charitable, qui retranchait de son nécessaire pour soulager les pauvres de sa paroisse. Pendant le rigoureux hiver de 89, il avait vendu jusqu'à sa dernière pièce d'argenterie pour distribuer des aumônes. Mais il n'avait pas voulu prêter serment à la constitution civile du clergé: qu'importent alors ses actes de bienfaisance? c'est un prêtre réfractaire, il doit périr. Cependant, quelque bien préparé que l'on soit à paraître devant le tribunal de Dieu, un sentiment secret vous attache à la vie, et la mort vous effraie, surtout quand elle se présente sous un aspect horrible. M. Gros, apercevant donc parmi les bourreaux un de ses paroissiens dont la famille avait éprouvé souvent les bienfaits de son inépuisable charité, lui dit :

— Mon ami, je te reconnais. Tu sais que je t'ai obligé bien des fois; sauve-moi, tu le peux.

— Je me souviens de tout cela, monsieur le curé; mais je ne saurais qu'y faire. La nation me paye pour

tuer les prêtres, et vous y passerez comme les autres.

Et il saisit le vénérable curé, et il le jette par la fenêtre. C'était là le genre de supplice adopté à Saint-Firmin. Henriot avait fait placer dans les cours du séminaire une troupe de ses hommes, armés de fusils et de piques. On jetait par les croisées les malheureux prêtres, qui tombaient sur les pointes de piques et de baïonnettes, et expiraient ainsi au milieu des plus affreux tourments. Ce supplice était renouvelé du baron des Adrets; mais comme il est probable que cet ancien laquais n'avait jamais ouï parler du baron des Adrets, l'idée de ce genre de supplice peut être considérée comme lui appartenant en propre.

Tout ainsi que les égorgeurs de l'Abbaye et des Carmes, ceux de la Conciergerie, du Châtelet et de la Force, apportèrent avec une fidélité religieuse, à la commune ou à la mairie, les objets pris sur les égorgés, et non seulement les objets de prix, mais jusqu'aux hardes, jusqu'aux simples vêtements. J'eus par moi-même la preuve de ceci. Étant allé dans la matinée du 5 au dépôt de la mairie, réclamer quelques effets que j'y avais laissés le 2, et que je n'avais pas songé à emporter, tant j'étais empressé de sortir, on me fit passer par un corridor obscur, existant encore aujourd'hui, et parallèle à la grande salle où se tenaient les séances du comité. Ce corridor était encombré de ballots entassés jusqu'au faîte, et provenant tous du massacre des prisons, et l'on en appor-

tait de nouveaux à chaque instant. A Dieu ne plaise que je mette en état de suspicion la probité des membres de la commune de Paris; elle égalait au moins leur mansuétude. Voici néanmoins un fait hors de contestation : c'est que les parents des victimes n'ont jamais eu nouvelles de ce qui avait été récolté sur leurs cadavres. Ce que je puis donc dire de plus vraisemblable, à la décharge des Marat, des Panis, des Sergent, etc., c'est qu'ils auront dépensé, en œuvres pies, le produit du butin dont venaient leur faire hommage les ministres de la justice nationale, ou bien peut-être en distribution de chemises aux sans-culottes, qui en possédaient encore moins que Gorsas. Toujours est-il certain que chaque fois que l'assemblée législative ou la convention osèrent leur en demander compte, ils se contentèrent de répondre que leur civisme était à l'abri du soupçon, et qu'on devait être bien sûr qu'il avait été fait emploi de tout cela dans l'intérêt du peuple; et pour peu qu'on les eût pressés davantage, il auraient été capables de dire, à l'exemple de Scipion, quand on le pria, lui aussi, de rendre des comptes : « Il y a aujourd'hui trois semaines ou un mois que nous avons sauvé la patrie. Allons au Capitole rendre grâces aux dieux. »

Au premier coup d'œil il peut sembler étrange qu'on ait eu l'adresse de réunir, pour commettre ces massacres, un nombre suffisant de scélérats assez désintéressés pour dépouiller, au profit de ceux qui

les mettaient en œuvre, les malheureux qui venaient d'expirer sous leurs coups. Que voulez-vous que je vous dise? ils égorgeaient, ces honnêtes gens, pour le plaisir d'égorger, par goût, par instinct. Il fallait à leurs chefs de l'or et du sang : à eux le sang suffisait; car je ne compte pour rien la misérable indemnité de quarante sous par journée de *travail* qui était allouée aux simples manœuvres ; les chefs avaient davantage. Quarante sous pour se fatiguer à tuer pendant une journée entière! ce n'était pas payé; mais il y a des hommes qui naissent avec la soif du meurtre, et le tigre est dans l'ordre de la nature aussi bien que la colombe. Gall et Spurzheim ne vous ont-ils pas prouvé que cela tenait à une disposition particulière des proéminences de la boîte céphalique? Helvétius n'a-t-il pas imprimé, il y a quatre-vingt-dix ou quinze ans, que *tel individu ne pouvait être heureux que par des actions capables de le mener à la Grève?* Des gens à vue courte, à idées étroites, traitèrent alors cela de paradoxe; mais la révolution, et avec elle le 2 septembre, sont venus, qui ont donné raison à Helvétius, et classé sa proposition au rang des vérités absolues. Un personnage dont je ne veux pas que le nom souille ma plume l'y a classée plus nettement encore, par la manière large dont il a développé ce germe philosophique déposé dans le livre *De l'Esprit.*

Si l'on ne savait que le cœur humain est une caverne tellement obscure et tortueuse, que la lumière

la plus vive n'en saurait éclairer toutes les profondeurs, il y aurait, certes, à s'étonner en voyant ces misérables qui tout-à-l'heure, dans les prisons de la Conciergerie et du Châtelet, venaient non seulement d'épargner, mais d'associer à leurs travaux, les scélérats faits à leur image, qu'ils avaient rencontrés là, en les voyant, dis-je, aller massacrer dans le cloître des Bernardins une soixantaine de voleurs condamnés au bagne par les tribunaux criminels, et mis là en dépôt jusqu'au moment de leur départ pour Brest. Certes, il n'y avait rien de politique dans des vols de montres, de mouchoirs : c'était donc uniquement de la part des septembriseurs le plaisir de verser du sang, n'importe lequel. Ce ne put être que pour le même motif qu'ils allèrent ensuite massacrer non moins impitoyablement, à l'aide de leurs nouvelles recrues, ceux d'une nature plus ou moins perverse qui peuplaient, au nombre de deux à trois mille, les cabanons de Bicêtre : cela eut pourtant lieu ainsi. Oui, ce fut à Bicêtre, à Bicêtre uniquement peuplé de voleurs et d'assassins, pour lesquels ils devaient naturellement éprouver une tendre sympathie, que la boucherie fut la plus longue et la plus horrible : elle dura six ou sept jours ; et les mémoires du temps évaluèrent à cinq ou six mille le nombre des victimes[1]. On employa pour exterminer ces malheu-

[1] Un ouvrage sur les prisons de Paris, qui a paru il n'y a pas longtemps, réduit à deux ou trois cents, je crois, le nombre des personnes égorgées à Bicêtre pendant les journées de septembre. L'auteur prétend qu'il n'a fait la réduction que d'après des documents sûrs. Je

reux l'eau, le fer, le feu : les uns furent inondés et noyés dans les souterrains où ils s'étaient réfugiés; les autres furent lardés à coups de sabre, les autres mitraillés dans les cours. On y tua *les bons pauvres*[1]; on tua jusque dans le quartier des fous : un des économes, les deux chapelains, quatre ou cinq commis aux écritures, furent tués. Le cinquième jour, Péthion arriva pour prêcher la douceur et l'humanité; mais *sa voix ne fut pas plus entendue* là que n'avait été celle de Fauchet à l'Abbaye. On continua d'inonder et de mitrailler sous ses yeux, et on inonda et mitrailla toujours après son départ. J'ignore s'il trouva encore le spectacle beau!

Je terminerai cette épouvantable nomenclature par le récit succinct de ce qui se passa à l'hôpital de la Salpêtrière. Le 3, à huit heures du matin, environ deux cent cinquante hommes armés de fusils,

n'en sais rien; ce que je sais, c'est que le massacre dura près de huit jours à Bicêtre, sans discontinuer, et que les massacreurs étaient au nombre de près de deux cents, tous ceux qui avaient tué dans les autres prisons ayant fini par se réunir là. Or on conviendra ou que ces gens-là étaient bien maladroits, ou qu'ils ont égorgé un peu plus de monde que ne veut nous le faire croire l'auteur de l'ouvrage dont il s'agit. Et ce qui le prouverait surabondamment, c'est le discours que tint à l'assemblée législative, le 4 septembre au matin, Guiraud, l'un des trois commissaires de la commune. Il dit expressément que les massacres continuent, et que le peuple vient de se diriger sur Bicêtre *avec sept canons*. Sept canons! on conviendra que c'était un grand luxe d'artillerie s'il ne s'agissait que de tuer deux cents personnes. Décidément, je persiste à croire qu'on en a tué un peu plus.

[1] On appelait, et on appelle encore ainsi les indigents qui sont admis *par faveur* à vivre et mourir dans ce triste hôpital.

de piques, de massues, de haches, de sabres, entrent dans la partie de cette maison appelée le *commun*. Ils allaient continuer l'œuvre des prisons, lorsqu'une force armée se présente assez nombreuse pour leur imposer : ils se retirent. Le lendemain, à cinq heures du matin, ils reviennent en plus grand nombre; et après avoir massacré trente-cinq femmes, dont cinq ou six presque nonagénaires, et parmi lesquelles se trouvait la veuve du fameux Desrues [1], les égorgeurs font irruption dans les dortoirs, principalement dans ceux des jeunes filles. Alors, après le crime, la débauche; après le sang répandu, la pudeur violée : les excès les plus infâmes sont commis par ces brigands, qui assouvissent leur brutalité sur de jeunes filles de dix à douze ans, en emmènent plusieurs avec eux, et puis s'en vont prêter aide et assistance aux *travailleurs* de Bicêtre, qui n'en finissaient pas, à raison de leur trop petit nombre.

Le massacre de Bicêtre couronna dignement les massacres de septembre de l'an de grâce 1792, exécutés dans la capitale chef-lieu de la civilisation européenne. Ils avaient duré sept jours... sept jours, pendant lesquels cent cinquante à deux cents scélérats tout au plus, je l'ai déjà dit, égorgèrent dix à douze mille malheureux, à la face d'une population

[1] Cette infortunée, qui avait été flétrie par la main du bourreau et condamnée à une détention perpétuelle, venait d'être réclamée par un de ses oncles, qui était enfin parvenu à démontrer son innocence. Quelques jours encore, elle allait être rendue à la liberté. Est-il donc de ces destinées si fatales, qu'on ne puisse leur échapper?

de huit cent mille hommes, qui virent faire les bourreaux sans mot dire, et regardèrent passer, bouche béante, les tombereaux remplis de cadavres mutilés et de chairs palpitantes que les prisons de Paris dépêchèrent aux catacombes de Montrouge!!!

Ces catacombes ne reçurent pas toutefois les trente ou quarante victimes de la Salpêtrière : celles-ci furent transportées au cimetière de Clamart, à raison, sans doute, du voisinage [1].

[1] Le journal *le Siècle*, après avoir cité dans son numéro du 4 juillet 1841 un passage de l'Étude de M. Cormenin sur Mirabeau, met en note que les restes de ce grand orateur, expulsés du Panthéon, furent jetés dans le cimetière de Clamart, parmi les suppliciés. Je crois pouvoir assurer qu'on ne trouve cette circonstance rappelée dans aucune histoire de la révolution, dans aucun journal, dans aucun mémoire du temps; et c'est moi, je pense, qui l'ai révélée le premier dans un article intitulé *le Panthéon*, inséré dans le numéro de la Chronique de Paris du 24 septembre 1837. Encore ne présentais-je le fait que sous forme dubitative, et d'après le récit d'un ancien fossoyeur de Clamart. Si je prends ainsi date, c'est qu'ayant reproduit cette anecdote dans un des chapitres de cet ouvrage, je ne veux pas que l'on puisse croire qu'elle m'a été inspirée par la note du *Siècle*, postérieure de quatre ans à mon article de la Chronique.

Ensuite, de quels *suppliciés* veut-on parler dans cette note? non pas des *suppliciés* de la révolution, sans doute; car ils ont été tous portés, d'abord au cimetière de Mousseaux, et puis, quand les exécutions se firent à la barrière du Trône, au cimetière de Picpus. Quant aux *suppliciés* pour crimes ordinaires, je ne me souviens pas qu'il y en ait eu beaucoup, je ne me souviens même pas qu'il y en ait eu un seul, durant la révolution, qui se montra toujours mère indulgente à l'endroit des scélérats. Au surplus, quand il y aurait eu quelques-uns de ces hommes livrés au bourreau par une funeste méprise, ce n'est point le cimetière de Clamart qui eût reçu leurs dépouilles mortelles, attendu qu'à aucune époque il n'a reçu celles des *suppliciés*. Ce cime-

tière, comme je l'ai expliqué au chapitre XI, était divisé en deux parties, dont l'une, propriété de l'Hôtel-Dieu, ne recevait que les morts de cet hôpital; l'autre partie, qui s'appelait le cimetière Sainte-Catherine, était destinée aux personnes qui mouraient à domicile : on y peut voir encore aujourd'hui un assez grand nombre de tombeaux, parmi lesquels celui de Pichegru. Or, les restes de Mirabeau n'ayant été déposés que dans cette partie du cimetière de Clamart, selon le récit de mon fossoyeur, ils n'auraient pu, dans aucun cas, se trouver en contact avec ceux des *suppliciés*, quels qu'ils fussent.

Quant au véritable cimetière des *suppliciés criminels*, il était situé précisément où est aujourd'hui le cimetière du Mont-Parnasse, dans la partie avoisinant le moulin qui y subsiste encore; et, chose assez remarquable, c'est dans cette partie du cimetière qu'ont été enterrés Fieschi, Pepin, Morey et Alibaud. Du reste, ce cimetière était fort petit, entouré d'un mur de six pieds de hauteur, et ne présentait aucun signe religieux; en sorte que peu de personnes se doutaient de sa destination.

CHAPITRE XXIII.

Un cabaret du pont de Sèvres. — Le carrefour des Quatre-Bornes. — Courage et humanité du maire de Versailles. — La limonadière du café du Chenil. — Le sonneur de Meudon. — Bals champêtres. — Vol du Garde-Meuble. — Moyens d'exécution. — Détails sur les principaux voleurs. — Circonstances mystérieuses.

A huit heures du matin, le dimanche 9 septembre, une trentaine d'hommes à physionomie... de l'époque étaient attablés chez un traiteur du pont de Sèvres, armés de sabres et de coutelas encore teints du sang des aristocrates et des calotins dont ils avaient, pendant la semaine qui venait de s'écouler, purgé les prisons de Paris.

— Mais au bout du compte, dit après un moment de silence l'un de ces héros déguenillés au chef de l'escouade, qui lui versait à boire, et dont la mise presque élégante et la figure assez distinguée contrastaient avec l'air féroce et le sale costume des hommes de sa troupe, au bout du compte, qu'est-ce que tu nous amènes faire ici? y a-t-il encore à travailler?

— Pas ici, répond le monsieur, qui n'était autre que C...y, le bras droit de Maillard à l'affaire de l'Abbaye; mais à deux lieues plus loin.

— C'est-à-dire que nous allons à Versailles?

— A peu près.

— Et tu dis qu'il y a là de l'ouvrage qui nous attend?

— Pas autant que dimanche dernier à Paris, mais du même genre, et payé au même prix.

— Ça me va tous les deux : des aristocrates à plomber, et de l'argent à mettre dans la tirelire, c'est doublement gentil. Et qui sont ces particuliers que nous allons confesser?

— Les brigands qui attendaient, en faisant bombance dans les prisons d'Orléans, que la haute cour nationale voulût bien s'occuper d'eux.

— La haute cour nationale! ah! oui, j'ai entendu parler de quelque chose comme ça.

— Une espèce de tribunal institué par l'assemblée nationale pour juger les conspirateurs *dans le sens de la révolution*, et qui, depuis un an, n'a fait le procès qu'à trois ou quatre qu'il a eu l'infamie d'acquitter.

— Scélérat de tribunal! il faut le pendre tout entier!

— Excepté Garran de Coulon [1], le grand procu-

[1] Garran de Coulon était fort laid. Le jour que devait être jugé M. Delattre, il arriva le premier dans la salle des séances, suivi de deux gendarmes. Un des assistants le prit pour l'accusé, et s'écria tout haut : « Pardieu, si celui-là en réchappe, il aura du bonheur; on le pendrait sur la mine. » Garran de Coulon est mort sénateur. Je m'en voudrais de ne pas ajouter que, député à la convention, il a voté contre la mort

rateur, qui a fait humainement tout ce qu'il était possible de faire pour les envoyer à l'échafaud, surtout l'ex-ministre Delattre, contre lequel il a conclu deux fois à la mort, avec la persévérance la plus honorable.

— A la bonne heure; voilà un bon patriote.

— Assurément; mais comme les autres ne lui ressemblent pas, et qu'ils ne veulent pas juger *dans le sens de la révolution*, nous allons y juger, nous autres, et prendre une mesure expurgatoire qui les débarrassera une fois pour toutes de leurs prisonniers. Payons et partons.

— C'est-à-dire paie, et nous te suivons. Ah çà! tu es bien sûr qu'ils arrivent aujourd'hui à Versailles, tous ces scélérats?

— Très-sûr. Voici la lettre de Fournier, qui m'en prévient et qui me recommande d'amener avec moi des solides : c'est pour cela que je vous ai choisis.

— Et tu ne t'en repentiras pas. Tu nous as vus à la besogne dimanche : à preuve, c'est que quand ma femme est venue m'apporter ma soupe à la porte de l'Abbaye, je n'ai pas voulu y goûter avant d'avoir expédié ce chérubin à épaulettes qu'on avait trouvé caché dans une cheminée.

— Ah! oui, le petit de Maussabré, un aide de camp du vieux Brissac, qu'Audoin nous avait ramené de Luciennes, où il se consolait du 10 août avec

du roi, pour l'appel au peuple et le sursis, trois actes de courage dont il est juste de lui savoir gré.

la Dubarry. Eh bien! tu vas avoir probablement à expédier aujourd'hui son général.

— Bah!

— C'est comme je te le dis.

— S'il me tombe sous la main, sois tranquille, je ne le manquerai pas.

— J'y compte, mon brave; mais marchons.

Et les voilà qui défilent à travers le village de Sèvres, chantant à l'unisson ce touchant refrain de la Marseillaise: *Qu'un sang impur abreuve nos sillons!*

Tandis que cette troupe de bandits est en route pour Versailles, le président du directoire du district du département de Seine-et-Oise, et en même temps de l'assemblée électorale en fonctions, M. Alquier, ancien membre de l'assemblée constituante, où il avait siégé constamment avec les députés amis de l'ordre, courait à franc-étrier vers Paris. Cet homme courageux ayant appris que les malheureux prisonniers de la haute cour n'étaient plus qu'à quelques lieues de Paris, et frémissant à l'idée du sort qui leur était réservé, avait pris subitement la résolution d'aller voir le ministre de la justice Danton. Quand il arriva à la chancellerie, celui-ci se trouvait en conférence avec ses deux familiers, Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine. Après avoir fait attendre M. Alquier plus de deux heures, il se présente à lui brusquement:

— Que voulez-vous, monsieur? dites, et surtout soyez bref; je n'ai pas un instant à perdre.

M. Alquier lui raconte en peu de mots ses inquiétudes au sujet des prisonniers d'Orléans, et le prie avec instance d'ordonner des mesures propres à les empêcher d'être massacrés.

— De quoi vous mêlez-vous, monsieur? Vous êtes administrateur, n'est-ce pas? eh bien! administrez; le reste ne doit pas vous regarder.

— Cependant, monsieur, nous sommes aussi institués pour veiller à la sûreté des personnes, et je remplis un devoir en venant...

— Encore une fois, que vous importe?

— Je vous en supplie, monsieur...

— En voilà assez, vous dis-je; le peuple demande vengeance : il a soif du sang de ses ennemis!

— Je suis persuadé, monsieur, qu'un ordre signé de vous...

— Je vais donner celui de vous faire arrêter si vous insistez. Retirez-vous.

Et M. Alquier se retira; et en rentrant à Versailles il put entendre de la place d'Armes les cris des malheureux qu'on égorgeait déjà. Mais n'anticipons pas.

Les barrières de Paris ayant été rouvertes le 5, nous nous empressâmes, mon frère et moi, d'aller à Bellevue rassurer nos parents inquiets sur notre sort. La veille, il s'était présenté deux membres de la société populaire de Meudon, qui avaient déclaré à mon père qu'attendu son attachement bien connu à la famille royale et son peu de zèle pour la révolution,

il serait jeté dans les prisons de Versailles, si, dans l'intervalle de deux jours, ses deux fils, tout aussi aristocrates que lui, ou au moins si l'un des deux ne s'était enrôlé pour les armées. A cette nouvelle, qui nous fut donnée en arrivant, mon frère, plus jeune, mais plus robuste que moi, n'hésite pas, et court à Meudon se faire enrôler. Le lendemain, ordre de se réunir aux autres *volontaires*, le dimanche matin, sur la terrasse du château, pour de là se rendre à Versailles, où leur détachement serait incorporé dans le bataillon de Seine-et-Oise, dont le départ était fixé au lundi. C'était là, j'espère, ne pas perdre de temps.

Le dimanche 9 septembre arrivé, je voulus accompagner mon frère à Versailles. Plusieurs amis ou parents des autres enrôlés de Meudon, parmi lesquels un nommé Foliot, sonneur de la paroisse, que je signale dès à présent à votre attention, en firent autant. Nous partîmes tous ensemble vers midi, et nous arrivâmes à Versailles vers deux heures. Il n'y avait pas vingt minutes qu'ils faisaient halte sur la place d'Armes, que nous vîmes arriver, par la route de Jouy, sept charrettes pleines de malheureux prisonniers étendus sur la paille, et, du reste, escortées d'un assez petit nombre d'hommes revêtus de l'habit militaire, la baïonnette dans le fourreau, et le canon de leurs fusils couronné de branches de laurier. En avant de ce triste convoi était un homme monté sur un magnifique cheval noir, au poitrail

duquel on voyait attachées une vingtaine de croix de Saint-Louis. Les hommes étendus dans les charrettes étaient les prisonniers d'Orléans; l'homme à cheval qui les conduisait, l'Américain Fournier, l'un des chefs du massacre des prisons, et les croix de Saint-Louis attachées au poitrail de son cheval, celles dont il avait par avance dépouillé les victimes qu'il allait livrer aux assassins mandés de Paris : ceux-ci ne se firent pas attendre. Le cortége n'était pas encore arrivé à l'autre bout de la place d'Armes, se dirigeant vers la grille de l'Orangerie, que tout-à-coup ils s'élancent du cabaret où C...y leur faisait servir de nouveaux *rafraîchissements*, et se mettent à crier : *A bas les têtes!* Douze ou quinze des plus alertes sautent aux brides des chevaux de la première charrette, et se mettent en devoir de l'arrêter. Fournier leur fait un signe d'intelligence qu'ils comprennent fort bien, et les charrettes continuent leur marche jusqu'à la grille de l'Orangerie, qui se trouva fermée. Les bourreaux y étaient arrivés avant les victimes.

Cet incident fut cause que les volontaires de Meudon rompirent aussitôt leurs rangs, et coururent comme tout le monde vers la grille de l'Orangerie. Mon frère et moi suivîmes la foule; et lorsque nous nous trouvâmes au bout de la rue de Satory, au carrefour qu'on appelait et qui s'appelle encore, je crois, le carrefour des Quatre-Bornes, le massacre avait commencé. En ce moment nous aperçûmes de

loin un homme, monté sur la charrette la plus voisine de la grille, qui semblait haranguer les tueurs, et en même temps faire tous ses efforts pour les repousser. C'était le maire de Versailles, dont on ne saurait trop louer le courage et l'humanité dans cette occasion, qui lutta plus d'un quart d'heure contre les assassins, et exposa inutilement sa vie pour sauver des malheureux voués à une mort certaine. Les égorgements continuèrent donc; et les cris de ceux qu'on égorgeait retentissant cruellement à nos oreilles, nous allâmes nous réfugier dans un café attenant le bâtiment du Chenil, où ces cris douloureux nous poursuivaient encore. Au bout d'une heure, tout fut fini, et l'on n'entendit plus que les chants de victoire des assassins, actuellement occupés à dépecer les cadavres de ceux qu'ils venaient d'immoler à leur rage; dépecer, c'est déchiqueter que je devrais dire! vous allez voir.

Nous nous disposions à sortir du café. La limonadière venait de monter sur une chaise pour prendre un bocal de fruits à l'eau-de-vie. Voici que Foliot, ce sonneur de Meudon qui nous avait suivis, entre, accompagné d'un autre bandit comme lui, appelé Hurtevent, l'un des gardes du bois de Verrières. Au bruit qu'ils font en entrant, la limonadière se retourne, tenant son bocal à la main. Foliot lui présente un cœur tout saignant, qu'il pressait dans l'une des siennes... Ma plume se refuse à dire quel lambeau de chair il agitait dans l'autre. « Madame, lui dit-il

avec un rire de démon, si vous n'avez jamais vu le cœur d'un aristocrate, en voilà un tout frais. » Et il joint à cela des propos et des gestes de la plus dégoûtante obscénité. Cette malheureuse femme pâlit, se trouve mal, tombe à la renverse et se fend la tête. Tandis qu'elle rougit le plancher de son sang, nos deux brigands, sans faire à elle la moindre attention, se mettent à une table, et demandent qu'on leur serve des liqueurs. Ils boivent, et partent avec leurs débris humains. On relève la malheureuse femme, on s'empresse autour d'elle : soins inutiles ! le crâne était entièrement fracassé par derrière, et deux heures après elle expira sans avoir repris connaissance.

Un spectacle plus affreux nous attendait dehors. Des hommes, des femmes..... des monstres *s'amusaient* à couper ou arracher les têtes, les bras, les jambes des quarante-cinq corps morts étendus sur le pavé; et puis ils se faisaient la courte échelle pour planter sur les pointes des grilles de l'Orangerie ces membres mutilés; d'autres allaient élever de pareils trophées sur celles de la place d'Armes, d'autres les promenaient en triomphe par la ville. Il y eut une femme qui alla porter une tête sanglante à l'assemblée des électeurs, et qui la déposa sur le bureau du président !

Au moment où nous passions auprès de ce monceau de cadavres dont les tueurs venaient de s'éloigner, nous aperçûmes en frémissant une tête de

vieillard, entièrement chauve, se dégageant avec précaution du milieu des morts, parmi lesquels il avait été enseveli encore vivant, et probablement parce qu'on l'avait cru mort aussi. Il s'était dégagé à peu près jusqu'à la moitié du corps, et deux minutes de plus il allait être sauvé, lorsqu'un de ces misérables, venant chercher là sans doute quelques bras ou quelques jambes qu'il avait oubliés, aperçut le vieillard. — « Ah! scélérat, tu t'avises de n'être pas mort! » Et d'un coup de hache il lui partage la tête en deux. « Réveille-toi à présent; je t'en défie. » Nous nous éloignâmes bien vite de ce théâtre de désolation. Et non loin de là il y avait des gens qui se promenaient sur le tapis vert, les yeux bandés, pour gagner ou pour perdre un pari; il y en avait d'autres qui méditaient les Idylles de Théocrite et les Églogues de Virgile, sous les frais ombrages du bois de Satory!

Je ne me souviens pas qui a dit, c'est un Anglais sans doute, que les Français étaient le premier peuple du monde.... pour la danse. Si jamais cette réflexion satirique a pu être justifiée, c'est assurément à l'époque dont je parle. Dirai-je d'abord qu'à Paris même, le 2 septembre, premier jour des massacres, il y eut des bals publics ouverts, entre autres celui de Luquet, aux Grands-Marroniers, faubourg du Temple? Il ne cessa qu'à l'arrivée d'une compagnie du bataillon des Gravilliers, qui emmena les danseurs et les força à s'enrôler tous pour l'armée. Et le 9 sep-

tembre, tandis qu'on célébrait à Versailles, au carrefour des Quatre-Bornes, le dimanche de l'octave, d'une manière digne du jour de cette terrible fête, le son de la cornemuse et du tambourin retentissait dans les bals champêtres des environs. On dansait au petit Trianon, on dansait à Montreuil, on dansait à l'Ermitage. Dans tous ces endroits, une jeunesse insouciante et folâtre se livrait avec ardeur aux plaisirs de son âge, sans réfléchir que, durant toute la semaine qui venait de s'écouler, le sang avait coulé par torrents, dans les rues et sur les places publiques de Paris; qu'en ce moment même on égorgeait à quatre pas d'elle, et que la faux de la mort, suspendue sur toutes les têtes, était à la veille peut-être de toucher à la sienne[1].

On dansait aussi dans le quinconce de Sèvres, dans les bois de Fleury, dans l'avenue de Meudon. Mais ici la danse fut troublée d'une façon aussi épouvantable qu'inattendue. Au sortir du café où il venait de tenir ces propos infâmes et donner ce spectacle

[1] Il faut être juste cependant: cette circonstance de massacres variés par des bals n'est pas particulière à la révolution. Voici ce que dit Mézeray, en rendant compte des malheurs qui signalèrent le règne des premiers Valois : « Les pompes, les jeux, les tournois continuaient » toujours : les Français *dansaient*, pour ainsi dire, sur les corps de » leurs parents. Durant que les uns étaient égorgés dans les villes, les » autres jousient dans les campagnes. Le son des violons n'était » point interrompu par celui des trompettes, et l'on entendait en » même temps la voix de ceux qui chantaient dans le bal, et les pi- » toyables cris de ceux qui tombaient dans les feux ou sous le tran- » chant du glaive. »

horrible qui avait ajouté un nouveau meurtre aux meurtres de la journée, le sonneur Foliot songea à regagner son village. Il partit donc, tenant à la main les hideuses dépouilles que vous savez. Dans tous les cabarets où il passait en route, il les déposait sur le comptoir où il se faisait servir du vin; il les mettait, avec injures et menaces, sous les yeux des passants, qui détournaient la tête avec horreur. Il arriva dans l'avenue de Meudon, accompagné de Hurtevent, et se trouva en face de la danse, au moment où elle était le plus animée, où les danseurs tourbillonnaient le plus joyeusement. Il s'arrête, et lance au milieu d'eux *ce qu'il apportait de Versailles*. L'épouvante est générale, les danses cessent, et tout le monde se dispose à prendre la fuite. Mais lui : — « Ça vous fait » peur à vous autres des morceaux d'aristocrates! ce » n'est qu'un échantillon ce que vous voyez; et » nous en aurions rapporté bien d'autres si nous » avions voulu; car on en a expédié de ces coquins » de ci-devants; il faisait chaud pour eux à la grille » de l'Orangerie. Ce cœur que vous voyez là, ça » vient du vieux Brissac : il s'est débattu comme un » enragé; mais il y a passé comme les autres. »

C'est donc un sentiment bien impérieux que celui de la curiosité. Cet homme s'étant mis à raconter avec un admirable sang-froid tous les détails du massacre, et la part que lui-même y avait prise, on se rapprocha peu à peu de lui, et on l'écouta bouche béante; il y en eut même qui lui adressèrent des

questions. Quand il y eut satisfait et que tous ses auditeurs surent à quoi s'en tenir : — « A présent, mes enfants, continuez de danser. » Je dois avouer qu'on ne profita pas de la permission. Tout le monde s'écoula en silence, et le bal finit là. — « Comme vous voudrez, » dit-il. Puis reprenant le cœur qui était resté là sur le sable, il s'en alla dans le village, où il se promena toute la soirée. Pour la terminer d'une manière convenable, il s'en fut à l'église, et sonna la cloche de toutes ses forces. On accourut, et quand il jugea qu'il y avait assez de monde pour contempler le spectacle qu'il se préparait à donner, lui et Hurtevent se mettent en devoir d'abattre un énorme crucifix placé à l'entrée du chœur. Le moyen qu'ils employaient ne réussissant pas assez promptement, Foliot va chercher une grosse corde, l'attache à ce crucifix, descend dans la nef, et tire la corde vigoureusement, en faisant retentir les voûtes du saint lieu de ses blasphèmes et de ses imprécations, furieux de voir que tous ses efforts étaient vains et que le crucifix ne s'ébranlait même pas. Comme il le secouait de nouveau avec une sorte de rage, voici que tout-à-coup il tombe à terre, des flots de sang coulent de sa bouche et de ses narines, et l'étouffent en dix minutes. Les bonnes femmes crièrent au miracle ; mais de semblables profanations ayant eu lieu dans toute la France sans que les profanateurs aient été punis miraculeusement, il est permis de croire que l'hémorrhagie qui fit périr ce misérable, presque

entièrement ivre d'ailleurs, fut occasionnée uniquement par les efforts qu'il dut faire pour amener à bien son entreprise impie.

Ce fut vers ce temps que Manuel, Péthion et Kersaint obtinrent de Louis XVI, en lui promettant la vie sauve, cette fameuse lettre dans laquelle il priait le roi de Prusse de suspendre sa marche vers la capitale. On attribua généralement à cette lettre, et bien des gens encore aujourd'hui lui attribuent la retraite des Prussiens, à laquelle cependant d'autres personnes ont voulu, depuis, donner une explication différente. S'il faut en croire celles-ci, ce serait avec le produit des diamants volés au Garde-Meuble, avec quelques-uns mêmes de ces diamants libéralement distribués au duc de Brunswick, à des généraux prussiens, et un peu aussi au roi de Prusse, qu'on aurait obtenu, à la grande surprise de la France et de l'Europe, ce résultat inattendu qui affermit pour long-temps les destinées de la république, encore au berceau. Quand j'en viendrai au procès du roi et aux votes de Manuel et de Péthion, je dirai pourquoi je l'ai toujours attribué de préférence à la lettre de ce prince; et je vais dire tout de suite que je n'ai jamais cru, et que personne plus que moi n'a cru alors, que les spoliateurs patentés du Garde-Meuble aient travaillé uniquement pour le compte de sa majesté prussienne.

Ce vol du Garde-Meuble est un des épisodes de la révolution qui se présente le plus environné de

mystère; et l'adresse avec laquelle il fut conduit m'a toujours pénétré d'admiration ; car il s'agissait de pénétrer là, à travers une haie de sentinelles, et opérer, pour ainsi dire, sous la protection de la force armée. C'est Racine, je pense, qui a dit :

Toujours dans ses projets le méchant est trompé.

Malheureusement cela n'est pas exact; et peut-être se fût-il approché davantage de la vérité en disant :

Toujonrs dans ses projets l'honnête homme est trompé.

Le ministre Rolland, dont on a pu blâmer avec raison la conduite politique, mais dont on n'a jamais nié, que je sache, la sévère probité, Rolland, à qui l'éveil était donné, depuis quelque temps, sur les projets hostiles de la commune de Paris contre le Garde-Meuble, et qui savait fort bien qu'elle ne reculerait pas plus devant le vol qu'elle n'avait reculé devant l'assassinat, venait, en sa qualité de ministre de l'intérieur, de faire placer un corps de garde rue Saint-Florentin, et de donner ordre que de nombreuses sentinelles fussent distribuées autour du précieux dépôt menacé. Elles étaient doublées pendant la nuit, et des patrouilles fréquentes circulaient aux environs. C'était faire comprendre à la commune que ses projets étaient devinés, et que toutes les mesures étaient prises pour les faire échouer. A la vérité, il y avait bien quelque affectation dans cet appareil de guerre; et ceux qui n'étaient pas dans le secret en riaient : la commune, qui y était, en riait

bien plus, sûre qu'elle était de forcer quand il lui plairait, ou de *tourner* la consigne. Et au fait, après avoir trouvé des hommes de peine assez complaisants pour égorger, cinq ou six jours durant, à son profit, elle ne devait pas être embarrassée d'en trouver qui consentissent, moyennant récompense honnête, à voler pour son compte. Et il s'en présenta; il s'en présenta tout autant qu'elle en voulut. Mais en vérité, quand je songe qu'à cette époque l'assemblée législative, à moitié putréfiée, s'en allait par lambeaux; que la convention, son héritière désignée, n'était pas encore réunie, et que la commune de Paris, absorbant à elle seule, comme l'avait fait l'empereur Auguste, tous les pouvoirs de l'état, se trouvait reine de France, je dis reine absolue, dont les ordres étaient exécutés partout et à l'instant, et dont personne n'eût contrôlé impunément les actes, je m'étonne qu'elle ne se soit pas emparée ouvertement et en plein jour des diamants de la couronne, par droit de succession au trône, vacant depuis le 10 août. Ses membres s'étaient distribué assez publiquement les bijoux de Marie-Antoinette, parmi lesquels cette superbe agathe-onyx qui brillait au doigt de l'un d'eux[1]; l'or trouvé dans la cassette du roi, au sac des Tuileries; les quinze ou seize cent mille francs que renfermait la caisse de M. de Septeuil, trésorier de la liste civile; l'argent, les montres, tous les effets précieux des victimes de septembre; le tout sans qu'on eût

[1] Le surnom de *Sergent-Agathe* lui en est resté.

osé les amener à restitution. Pourquoi donc se crurent-ils obligés de recourir à des voies obliques pour grossir leurs épargnes du produit des richesses du Garde-Meuble? Pourquoi confièrent-ils le soin de dévaliser ce riche dépôt à des brigands obscurs dont ils laissèrent sacrifier quelques-uns, comme je le dirai plus bas? Je n'en sais rien. Ils avaient leurs raisons cependant, et comme c'étaient gens qui entendaient leur affaire, ces raisons devaient être bonnes. Ce qu'il y a de positif, c'est que les approches du Garde-Meuble étaient aussi sévèrement gardées que les circonvallations d'une place de guerre. A huit heures on fermait les grilles des arcades; à onze heures, du plus loin qu'on apercevait quelqu'un, on criait : *Passez au large.*

Le lendemain du massacre de Versailles, le bataillon de Seine-et-Oise se mit en route pour le camp de Grand-Pré. Après avoir dit adieu à mon frère, je retournai à Bellevue, où je passai le reste de la semaine. Le dimanche 17, j'allai assez tard dans la soirée rejoindre à Saint-Cloud l'un de mes amis, dont la famille demeurait là, et qui devait revenir avec moi à Paris. L'imagination encore remplie des choses affreuses que j'avais vues à Paris, que j'avais vues à Versailles, j'arrivai dans le parc au moment où les eaux cessaient de jouer. La grande allée, les gazons, les quinconces étaient remplis de monde; c'était le beau dimanche des fêtes de Saint-Cloud! Il y avait des spectacles de curiosités, des singes et



des chiens savants, des albinos, des femmes sauvages, des ours blancs, des ours bruns, et trois salles de danse; deux de plus qu'à l'ordinaire. Du reste, sur toutes les figures que je rencontrai là, un parfum d'hilarité et de douce quiétude. On n'avait pas plus l'air de se souvenir des douloureux événements qui avaient signalé les premiers jours du mois que des massacres d'Irlande ou des proscriptions de Sylla. A la vérité, il y avait déjà long-temps qu'on n'égorgeait plus : il y avait au moins... huit jours!

Je n'ai jamais pu souffrir les mirlitons; mais ce jour-là ils me faisaient horreur. Je traversai le parc assez rapidement, et j'arrivai chez mon ami. On voulut savoir de moi quelques détails sur les événements de Versailles, sur ceux de Paris. Je les donnai. Les assistants frémirent sans être étonnés. Un massacre était chose si commune alors! Il était à peu près dix heures lorsque mon ami et moi repartîmes pour Paris. C'était un peu tard pour traverser le bois de Boulogne. Mais d'abord c'était un jour de fête, et le chemin ne pouvait pas être désert. D'ailleurs on avait trouvé, depuis le mois de juin, à occuper si utilement à Paris les héros de grand chemin, que jamais les routes environnantes n'avaient été plus sûres. Il était minuit passé quand nous arrivâmes sur la place Louis XV; je dis Louis XV, parce qu'elle s'appelait encore ainsi, et que ce ne fut qu'au baptême de sang du 21 janvier qu'il lui fut imposé le nom de *place de la Révolution*. Si l'on

me demandait comme elle s'appelle aujourd'hui, je répondrais que je n'en sais rien; et cela est exactement vrai. Peu m'importe, au surplus; je suis vieux, mais peut-être suis-je destiné à la voir encore plus d'une fois changer de nom avant de mourir. Si, en attendant, l'on me demandait mon avis, je dirais appelez-la *Campo-Sancto*, ou si vous l'aimez mieux, *Champ des Martyrs*.

Nous approchions du Garde-Meuble. *Passez au large*, nous crie la sentinelle. Nous savions que c'était la consigne, et nous passons au large. Toutefois nous nous arrêtons au milieu de la place, et il nous fut aisé d'apercevoir des lumières paraissant et disparaissant alternativement dans les différentes salles du Garde-Meuble. « Voilà qui est singulier, » me dit tout bas mon compagnon de voyage. Le terrible *passez au large* est prononcé de nouveau par une voix qui nous sembla vibrer presque à nos oreilles. Nous ne voulûmes pas nous le faire redire une troisième fois, et nous partîmes en nous communiquant nos réflexions sur cette consigne exécutée plus sévèrement encore qu'à l'ordinaire, et sur les lumières qui continuaient de se promener, mystérieuses, à travers les fenêtres de la colonnade.

Le Garde-Meuble est volé ! les diamants de la couronne sont enlevés ! Voilà ce que tout Paris sut dans la journée du lendemain. Vaste champ de conjectures. Le petit nombre de journaux existant alors n'avait pas encore parlé. Le mardi seulement, *le Pa-*

triote français, rédigé par Brissot, s'exprima là-dessus avec une réserve calculée. Il avait déjà peur, Brissot. *Le Thermomètre*, qui passait pour être écrit sous l'influence de Rolland, et recevoir de lui une subvention (ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on voit, que date la subvention des journaux), fut un peu plus explicite. Il donna assez clairement à entendre que l'opération avait été dirigée *de haut* (si par là il voulait indiquer la commune, il aurait dû dire de bien bas); il insinuait de plus que les sentinelles qui faisaient le guet, que les patrouilles qui circulaient sur la place, avaient le mot; et cela était assez probable, d'après le peu de résistance qu'elles avaient apportée, d'autres disaient d'après l'assistance qu'elles avaient prêtée aux voleurs.

Le Thermomètre disait aussi que le ministère, averti de ce qui se passait, avait envoyé là des gens sûrs; mais que les chefs de l'entreprise, en force et armés, ayant fait vigoureuse résistance, on n'avait pu saisir que quelques brigands subalternes, nantis de chétives dépouilles. *Le Thermomètre* ne disait probablement pas tout ce qu'il savait. On lui sut néanmoins si peu gré de ses réticences, que dès le lendemain, mercredi, une cinquantaine de bandits, expédiés de l'hôtel de ville, vinrent briser ses presses, et que ses publications furent interrompues, je crois même terminées là.

Cependant on s'entretenait journellement dans Paris de ce vol audacieux outre mesure; on s'éton-

nait de la négligence avec laquelle on en recherchait les auteurs. Ces reproches ne s'adressaient pas à Rolland, qui n'ignorait pas que des hommes puissants les protégeaient, et qui n'en remplissait pas moins ses devoirs avec fermeté. C'est de ce moment-là que les meneurs de la commune lui vouèrent une haine à mort. Il fallut en finir pourtant, et l'on se décida à livrer à la justice quelques-uns des imbéciles qui s'étaient laissé arrêter. On choisit, et pour cause, les plus inoffensifs. Boucs émissaires, ces pauvres diables dûrent être sacrifiés pour le salut du reste du troupeau, dont les chefs, bien connus, se promenaient insolemment dans les rues de Paris, et ne prirent pas même la peine de se cacher un quart d'heure, tant ils étaient sûrs de l'impunité. Je vais désigner les trois principaux, ceux-là qui étaient dans le secret de la commune, qui savaient bien ce qu'ils faisaient, à quoi ils s'engageaient, le bénéfice qui leur était assuré. Le premier s'appelait alors Thévenin; je dis alors, parce que, semblable à tous ceux qui exercent sa profession, il avait autant de noms que l'on compte de saints dans un almanach de cabinet. Le second était un juif allemand, nommé Lévi, et le troisième un médecin piémontais dont je ne me rappelle pas le nom. Je n'ai jamais connu les antécédents du Piémontais, ni de l'Allemand; mais je suppose qu'ils devaient être favorables, puisque Thévenin les avait jugés dignes d'être ses collaborateurs dans l'honorable mission qui lui était confiée; et il

avait fait ses preuves, lui : la ville de Lyon en était encore émerveillée ; et les banquiers Finguerlin n'avaient pas perdu le souvenir du capucin qui était venu, un soir, leur demander l'hospitalité, auquel ils avaient donné gîte pendant la nuit, et qui, trois jours après, pendant une fête splendide qu'ils donnaient, faisait, avec sa troupe, place nette dans leur coffre-fort. Et voyez ce que c'est qu'un homme d'énergie ! Tandis que ses valets vidaient les tiroirs, les secrétaires, etc., il était là, Thévenin, avec deux pistolets armés, et se faisait apporter tous les sacs trouvés dans la caisse, menaçant de brûler la cervelle à celui qui en détournerait un, absolument comme Billaud-Varennes et les autres membres du comité du 2 septembre obligeaient les massacreurs à apporter fidèlement les dépouilles de leurs victimes.

Pour en revenir à Thévenin, vous concevez combien était précieux un pareil homme pour l'opération du Garde-Meuble ; et cependant il eut à gémir de plus d'une infidélité de la part de ceux sur la probité desquels il avait cru pouvoir compter, de la part de son aide de camp le Piémontais surtout. A la vérité, il s'en vengea ; et voici comme.

Après que deux ou trois des voleurs subalternes eurent été condamnés à mort et exécutés, Thévenin alla trouver le Piémontais, lui fit comprendre qu'il avait fait sa part trop large dans la répartition des bijoux du Garde-Meuble, et voulut l'amener à restitution. Celui-ci refusant de rendre gorge, et

menaçant de faire des révélations si on le pressait trop vivement, Thévenin sortit. Deux jours après, le Piémontais était dans les prisons de la Conciergerie, et dès le lendemain en jugement. Il fut défendu par un avocat nommé Gobert [1], qui mit dans son plaidoyer une telle adresse, que son client allait immanquablement être acquitté, quand l'un des huissiers vint remettre un billet au président, qui le fit passer aussitôt sous les yeux des jurés. Ils entrèrent en délibération, et revinrent dix minutes après avec un arrêt de mort. Comme c'était un tribunal criminel extraordinaire, le jugement devait être exécuté sans recours en cassation. Le jugement avait été rendu à midi : à deux heures l'échafaud était dressé sur la place de Grève, et à trois la charrette arrivée à la porte de la Conciergerie. Au moment d'y monter, *le patient, dont la toilette venait d'être achevée*, fit demander l'accusateur public. Après une confession qui dura près d'une heure, celui-ci renvoya la charrette, et donna ordre qu'on *démontât la machine*. Le peuple, qui s'ennuyait depuis long-temps d'attendre, et qui restait toujours là en vedette, comptant sur le spectacle qui lui était promis, se retira de fort mauvaise humeur quand il s'en vit décidément privé, et ne se gêna pas du tout pour exprimer son juste

[1] Ce Gobert, que j'ai beaucoup connu, devint depuis chef des bureaux de l'état civil, et ensuite juge de paix du douzième arrondissement, en remplacement de Thorillon. Il est mort en l'an XII, dans sa maison, place de l'Estrapade, en état d'imbécillité. C'est de lui que j'ai su la plupart des détails que je donne ici sur le voleur son client.

mécontentement. Au surplus, ce qu'avait révélé le docteur italien valait bien un sursis : il avait révélé qu'une pacotille assez bien fournie de diamants de la plus belle eau était enfouie au pied de l'un des arbres du Cours-la-Reine qu'il désigna, et une autre pacotille chez une blanchisseuse de la rue des Boulangers Saint-Victor, dont il donna le nom. Les diamants ayant été trouvés effectivement aux endroits indiqués, il ne fut plus question de couper le cou au docteur. Quelque temps après, le bruit se répandit que, pour le soustraire à la vengeance de ses complices compromis par ses révélations, on l'avait fait passer en pays étranger. D'autres prétendirent qu'il n'était sorti des cachots de la Conciergerie que pour *reposer en paix* dans le gouffre de Clamart, où l'on n'aurait plus à craindre ses indiscrétions ; et je suis de ce dernier avis. Ce qu'il y a de positif, c'est que depuis on n'entendit oncques parler de lui.

Son collègue, le juif Lévi, disparut tout aussi mystérieusement, et sans laisser plus de trace.

Quant au général en chef de l'expédition, Thévenin, après avoir étalé un luxe insolent, et dissipé en quelques années dans la débauche les produits de son industrie, il se trouva mêlé dans une affaire de faux qui eut alors un grand retentissement dans Paris, et dont le notaire de Mousseaux était le principal acteur. Ce notaire, Thévenin, et quatre de leurs complices, furent condamnés aux travaux forcés et à l'exposition. Ils subirent leur condamna-

tion dans toute son étendue, et Thévenin mourut vers 1802 au bagne de Toulon. *Rarò antecedentem*, etc., ce qui veut dire que tôt ou tard le scélérat reçoit le châtiment de ses crimes; malheureusement ce n'est pas toujours vrai, en temps de révolution surtout.

De tout ce que je viens de dire je conclus que le vol du Garde-Meuble profita, pour la meilleure part, à ceux qui l'avaient ordonné; et vous savez à peu près à quoi vous en tenir sur le véritable ordonnateur.

Ce fut cinq jours après le vol du Garde-Meuble, dont elle n'eut l'envie ni le loisir de s'occuper, et huit ou dix jours après que les massacres de septembre furent terminés partout, que l'assemblée législative rendit le dernier soupir.

CHAPITRE XXIV.

Septembre dans les départements. — Pillage et massacres à Orléans. — Léonard Bourdon et Lombard Lachaux. — Massacre des officiers de Royal-Pologne à Lyon. — Autres massacres dans cette ville. — Massacres à Meaux. — Massacres à Reims. — Armonville et Couplet. — Un jeu de quilles. — Un bûcher. — Récapitulation des bienfaits de la législative.

Il ne faut pas croire cependant que le privilége des égorgements de septembre ait été réservé uniquement à la *bonne ville* de Paris : les ordonnateurs suprêmes voulurent y faire participer plusieurs autres villes, et il serait devenu de droit commun dans toutes, sans l'apathie de quelques administrateurs, qui ne comprirent pas ou feignirent de ne pas comprendre toute l'importance de la mesure ; car vous aurez beau faire, entrepreneurs de révolutions, il y aura toujours des hommes à qui l'odeur du sang répugnera un peu, que la vue du sang répandu fera tressaillir ; des gens têtus à qui vous persuaderez difficilement qu'il faille égorger une moitié de la population pour assurer dans l'avenir le bonheur de l'autre. Heureusement pour la génération d'alors il s'en trouva plus d'un de ce caractère ; et les Ma-

tignon, les d'Orthez, les Jean Hennuyer [1], furent plus nombreux encore qu'aux jours de Charles IX et de la Saint-Barthélemi. Voilà ce qui explique pourquoi la fraternelle invitation de la commune de Paris n'obtint pas, en général, tout le succès qu'on en espérait et qu'elle méritait si bien d'avoir; voilà pourquoi elle fut au contraire reçue dans une foule de localités avec horreur et indignation. Et je n'ai point à m'occuper ici des villes qui protestèrent contre; je vais parler seulement de celles où l'on suivit à la lettre les intentions de Marat. Mais avant d'aller plus avant, j'ai besoin de dire que je suis loin de vouloir attribuer à celles-ci la responsabilité des massacres dont elles furent le théâtre, ces massacres ayant été exécutés là, aussi bien qu'à Paris, par des hommes étrangers presque tous aux localités, et les habitants en ayant été les victimes bien plutôt que les complices.

Je ne m'astreindrai pas toutefois à l'ordre de dates, et je vous ramènerai tout d'abord à Orléans, d'où arrivaient les victimes que vous venez de voir égorger à Versailles. Après leur départ, la ville était demeurée plongée dans la stupeur, et les discours atroces qui se tenaient à la société populaire dirigée par Léonard Bourdon, l'un des chefs de la société

[1] On sait avec quelle fermeté ces hommes généreux persistèrent dans leur désobéissance aux ordres de la cour qui enjoignait aux gouverneurs des provinces de faire massacrer les protestants, de même qu'à Paris. Mais je crois qu'il y avait plus de courage encore à résister aux ordres de la commune de Marat qu'à ceux de Catherine de Médicis.

des Jacobins de Paris, qui l'avait envoyé à Orléans pour mettre la ville au pas, faisaient pressentir les plus affreuses choses. Léonard Bourdon était dignement secondé par un certain Lombard Lachaux, homme tout-à-fait inconnu à Orléans, où il demeurait depuis peu, et qu'il avait fait nommer maire. Ce Lombard Lachaux se faisait passer pour ministre protestant; mais on disait tout bas que sa profession était celle de garçon tailleur faisant alors son tour de France : il s'était lié, à Grenoble, avec un autre garçon tailleur appelé Nicolle, qu'il retrouva à Orléans, et qu'il présenta à Léonard Bourdon comme un patriote sur l'énergie duquel on pouvait compter. Léonard Bourdon le fit admettre à la société populaire, dont les autres meneurs étaient Laguette, Leblois, Bellecour et Faure, ancien maître d'école. Tous ces hommes, qui ne respiraient que le meurtre et le pillage, qui avaient constamment l'injure et la menace à la bouche, étaient la terreur de tous les honnêtes habitants; et l'on va voir que ceux-ci avaient en effet raison de trembler devant cette poignée de misérables.

Déjà Nicolle et Laguette avaient dit publiquement qu'il fallait pratiquer à Orléans une saignée aussi abondante que celles qu'on venait de faire à Paris et à Versailles, que la ville n'était remplie que d'aristocrates; et un jour ils étaient allés à l'hôtel de ville, suivis de la populace, dans l'intention d'égorger les officiers municipaux, qui auraient été égorgés en effet

s'ils n'eussent été prévenus à temps, et ne se fussent mis en sûreté.

Cet échec ne les découragea pas, et ils persistèrent plus que jamais dans leur dessein de massacrer les plus riches de la bourgeoisie et tous les gros négociants, afin de se partager leurs dépouilles. Dans ce but, ils ordonnèrent des visites domiciliaires, sous prétexte de chercher des armes pour les défenseurs de la patrie. Les Orléanais, qui savaient fort bien que c'était aussi par des visites domiciliaires qu'à Paris l'on avait préludé aux massacres de septembre, redoublèrent de frayeur. Le résultat des visites faites à Orléans fut le désarmement de tous les citoyens composant la garde nationale, et l'arrestation de quelques centaines de suspects.

Le massacre et le pillage devaient être la conséquence de ces désarmements et de ces arrestations : ils ne se firent pas long-temps attendre. On était au dimanche 16 septembre : la vendange venait de s'ouvrir, et un grand nombre de bourgeois étaient allés pour y assister, soit comme curieux, soit comme propriétaires; en sorte que la ville, ainsi dégarnie d'une grande partie de ses citoyens, se trouvait pour ainsi dire à la merci des brigands. Ils se rendaient à la prison dans l'intention de commencer le massacre, quand ils rencontrèrent sur leur chemin un fournisseur de farine, nommé Bobet. Ce Bobet avait eu quelques discussions d'intérêt avec Laguette et Bellecour : ils s'élancent tous deux sur lui et se met-

tent en devoir de l'arrêter. Bobet, homme jeune et vigoureux, vient à bout de se débarrasser de leurs mains et de se sauver dans un corps de garde national. Ils en font le siége sur-le-champ; et malgré la résistance de quelques gardes nationaux qui le protégèrent aux dépens de leur vie, puisqu'il y en eut deux ou trois de tués dans la mêlée, les bandits arrachent du corps de garde le malheureux Bobet, le lardent avec leurs piques et leurs baïonnettes; voyant qu'il ne mourait pas assez vite, un d'eux lui fend la tête d'un coup de hache, et sa cervelle jaillit dans le ruisseau; puis cette tête ainsi fendue est coupée, portée dans toute la ville, au bout d'une pique, et son cadavre est traîné dans les rues.

Les sicaires de Léonard Bourdon et de Lombard Lachaux n'étaient pas hommes à en rester là. Ces meurtres commis, ils se portèrent chez MM. Larousse et Legrand, riches négociants, connus et estimés de toute la ville d'Orléans pour le noble usage qu'ils faisaient de leurs richesses, dont ils employaient une grande partie à faire des aumônes et à soutenir des établissements de charité. Les bandits pillèrent ces deux maisons de commerce, et en jetèrent les effets sur la place, où ils furent dispersés, lacérés ou brûlés. Comme ils se préparaient à enfoncer la pièce où se trouvait la caisse, et qui leur avait été indiquée par un jeune homme de seize ans, commis chez ces négociants, un vieux domestique s'avisa de vouloir faire résistance. Le renverser d'un coup de sabre et

l'achever à coups de baïonnette fut pour eux l'affaire d'un moment. Le coffre-fort fut brisé à coups de marteau, et les brigands se partagèrent l'or et l'argent qu'il renfermait; ils firent également main-basse sur l'argenterie, les bijoux et sur tous les objets de prix qu'ils purent trouver; ils ne dédaignèrent même pas le linge de table et de lit : bref, ils ne laissèrent dans la maison que les gros meubles, et n'en sortirent qu'après avoir brisé les portes, les fenêtres, cassé les glaces, etc. MM. Larousse et Legrand, cachés dans une maison voisine, virent ainsi mettre la leur au pillage, sans pouvoir s'y opposer, s'estimant bien heureux d'avoir sauvé leur tête aux dépens de leurs trésors.

Les massacreurs traînèrent ensuite les restes du malheureux Bobet devant l'hôtel de ville, dont ils voulurent s'emparer; mais la municipalité, avertie de ce qui venait de se passer chez MM. Larousse et Legrand, avait rassemblé le plus de force armée possible, afin d'empêcher la continuation de ces affreuses scènes de désordre. Cette force armée se trouvait rangée en bataille dans les cours de l'hôtel de ville quand les brigands y arrivèrent, ce qui les tint en respect un instant. Mais sur ces entrefaites, le maire Lombard Lachaux arrive, et se met en fureur contre les officiers municipaux qui ont osé requérir la force armée sans son ordre; il les injurie, les menace, et leur dit que pour un peu plus il les ferait tous f.... à la lanterne. Il défendit ensuite aux gardes natio-

naux d'opposer de la résistance aux patriotes, ajoutant que le peuple avait de justes vengeances à exercer, mais qu'aussitôt qu'elles seraient satisfaites, il s'apaiserait; ce qui était dire, en d'autres termes, que quand ce bon peuple aurait pillé et massacré tous ceux qui lui déplaisaient, il n'en demanderait pas davantage. Il est si bon, le peuple par un temps de révolution, si sage, si réservé dans ses vengeances, que c'est plaisir d'avoir affaire à lui!

Forte de l'assentiment ou plutôt de la protection déclarée de Lombard Lachaux, la multitude exigea que les gardes nationaux missent bas les armes, et que les canons qui étaient au milieu de la cour fussent déchargés. Le peuple souverain fut obéi à l'instant même. Délivré alors de toute inquiétude de ce côté, il se répandit comme un torrent dans la ville, pour continuer son œuvre de pillage. Il ne faut pas oublier de dire qu'au moment où l'on déchargeait les canons avec précipitation, le feu prit à l'un des caissons : il en résulta une explosion si terrible, que huit hommes périrent sur le coup, horriblement mutilés, et qu'un grand nombre d'autres furent blessés plus ou moins grièvement. Les révoltés crièrent à la trahison, et s'apprêtaient à faire un mauvais parti aux canonniers de la garde nationale, lorsqu'il fut reconnu que c'était précisément l'un des révoltés qui, s'étant approché d'un canon pour s'assurer s'il était déchargé, avait laissé tomber une flammèche sur un caisson entr'ouvert qui était le plus voisin de

la pièce, et lui-même avait péri victime de son imprudence.

La nouvelle arriva bientôt que le peuple s'était remis à piller, et que dans ce moment il opérait chez un des premiers raffineurs d'Orléans, appelé Maugas. Les officiers municipaux prièrent le maire de s'y transporter, afin d'arrêter le pillage. Lombard Lachaux s'y étant transporté en effet, un des pillards lui présenta un verre de vin, et lui demanda comment il le trouvait.

— Excellent.

— Eh bien! n'avons-nous pas eu raison de le prendre et d'en boire?

— Tout-à-fait.

— Il y a assez long-temps que ces coquins de négociants ne boivent que du bon; à notre tour, à présent.

— C'est juste.

— Et tu ne trouveras pas mauvais non plus que nous brûlions leurs meubles?

— Mes amis, je ne viens pas ici vous empêcher de faire ce qui vous amuse. Jetez dans le feu ce que vous voudrez, et puis allez-vous-en.

Quand tout fut brûlé chez Maugas, ils s'en allèrent chez un autre raffineur nommé Laviole, où ils opérèrent comme ils venaient d'opérer chez Maugas. Mais ici le pillage fut compliqué d'une scène des plus atroces. Les deux neveux de Laviole et quelques commis de sa raffinerie furent aperçus se sauvant par

une porte du jardin, et emportant avec eux, pour les soustraire au pillage, quelques-uns des effets les plus précieux de leur patron. Les pillards leur enlevèrent ces effets, les traitèrent de voleurs, et les lancèrent à la volée dans un immense brasier allumé devant la porte, et où ils jetaient pêle-mêle les meubles, les registres de commerce, les papiers de Laviole. Ces malheureux, ainsi jetés au milieu des flammes, poussaient des clameurs horribles. A plusieurs reprises on les vit s'échapper des flammes, à demi consumés; et chaque fois ils y étaient repoussés impitoyablement par ces cannibales, qui insultaient à leur désespoir et se riaient de leurs supplications. Tous y furent réduits en cendres. Lombard Lachaux assistait à ce spectacle, monté sur une chaise, et il riait en contemplant les contorsions des victimes! et il encourageait les bourreaux! et il disait que c'était justice d'avoir donné une leçon sévère à ces voleurs. Le voyant de si bonne composition, les révoltés l'entourèrent et lui dirent qu'il fallait diminuer le prix du pain. Lui, qui n'avait rien à refuser à ses bons amis, se rendit sur-le-champ à l'hôtelde ville, proposa au conseil municipal, qui n'était guère en mesure de refuser, de diminuer de quatre sous le prix du pain, ce qui effectivement eut lieu à l'instant même; mais cela n'empêcha pas ces hommes de continuer leurs brigandages. Ils allèrent piller successivement les maisons de Prozet, de Braux-Gobelet, de Saintrac et d'autres encore. Ce qu'il y

avait de plus effrayant, c'est qu'ils défonçaient les barriques d'eau-de-vie, d'esprit-de-vin, etc., et qu'ils jetaient à mesure ces liqueurs spiritueuses dans le feu, en sorte qu'on craignait à chaque instant de voir éclater un incendie; ce qui eut lieu en effet dans le quartier Sainte-Croix, où l'on ne vint à bout de l'éteindre que quand plusieurs maisons eurent été la proie des flammes; et Lombard Lachaux, qui se trouvait presque à la fois sur tous les points où se commettaient ces affreux désordres, obligeait la garde nationale à faire la haie et à ne pas troubler ce spectacle, qu'elle regardait l'arme au bras. Comme ils finissaient de piller la maison de Braux-Goblet, un vigneron des environs d'Orléans vint à passer, conduisant à bras une petite charrette pleine de raisins. Les pillards ayant voulu s'emparer du contenant et du contenu, le vigneron défendit son bien, en présentant les pointes de sa fourche aux agresseurs. Son affaire ne fut pas longue; une vingtaine d'entre eux tombèrent sur lui, le meurtrirent de coups, et le laissèrent pour mort sur la place : il n'en mourut pas pourtant; mais sa charrette fut mise en pièces, et son raisin dévoré jusqu'à la dernière grappe.

Le lendemain de tous ces événements, ce fut autre chose : ils se mirent à attaquer les passants dans les rues, et à les voler avec autant d'effronterie que d'impunité. Ils enlevaient aux hommes leurs bourses, leurs montres; aux femmes leurs bracelets, leurs pendants d'oreilles, et tous autres bijoux qu'ils trou-

vaient à leur convenance. Plusieurs d'entre elles furent en butte aux insultes les plus grossières; il y en eut même de frappées; et tout cela se passait à la face du soleil, dans une ville de trente mille âmes, tenue en respect par une poignée de bandits!

Les élections pour la convention nationale eurent lieu quelques jours après, et Léonard Bourdon, l'instigateur de ces massacres et de ces pillages, et Lombard Lachaux, qui en avait dirigé l'exécution, furent nommés députés : c'était le moins qu'on pût faire pour les payer de leurs peines.

Quittons les bords de la Loire, et allons-nous-en sur les bords du Rhône. Là aussi nous allons être témoins de nouveaux assassinats. Ils commencèrent à Lyon, précisément le même jour et presque à la même heure que le massacre des prisonniers d'Orléans à Versailles, c'est-à-dire le dimanche 9 septembre. Il y avait dans le fort de Pierre-Encise une vingtaine d'officiers du régiment de dragons Royal-Pologne, lesquels avaient été arrêtés sur la dénonciation de l'un des soldats de ce régiment, qui les accusait d'avoir fait le complot de passer à Turin. Il paraît qu'en effet quelques-uns des officiers arrêtés auraient conçu ce projet; mais il était encore plus certain que les autres s'y étaient fortement opposés, ce qui n'empêcha pas les autorités constituées de Lyon de les faire désarmer tous et mettre aux arrêts dans leurs chambres. Après avoir été entendus dans leur justification, on les avait transférés à Pierre-

Encise. Ceci se passait vers la fin d'août, au moment où le régiment de Royal-Pologne, se rendant à l'armée du Midi, stationnait pour quelques jours à Lyon. Depuis que ces officiers étaient enfermés à Pierre-Encise, la populace s'assemblait tous les jours, et réclamait à grands cris leur jugement. Ce fut alors qu'on apprit à Lyon les massacres qui venaient d'avoir lieu à Paris : cette nouvelle remplit d'émulation la populace lyonnaise, qui se porte d'abord devant l'hôtel de M. Imbert-Colomés, commandant de la place, et demande à grands cris que l'on *transfère* les prisonniers de Pierre-Encise dans la prison ordinaire de la ville, attendu que le règne de l'égalité exigeait cette mesure. Imbert-Colomés ne se pressant pas de faire droit à leur demande, le rassemblement, qui grossissait à chaque instant, et qui se trouvait composé, vers cinq heures du soir, de plus de deux mille personnes, hommes, femmes et enfants armés de piques, de bâtons, de faux et de quelques fusils, se dirige vers le fort de Pierre-Encise, dont la peur ou la trahison leur livre les portes. Ils cherchent les prisonniers, n'en trouvent que huit à dix, et se disposent à les emmener, lorsque le maire Vitet vient leur représenter timidement que leur conduite est une infraction aux lois. Ils ne l'écoutent pas, et ils continuent leur chemin. Au bas de l'escalier du fort, un des prisonniers se jette dans le Rhône et se sauve à la nage. On assomme les autres à l'instant, et leurs cadavres sont jetés à l'eau ; et tout cela se faisait le

plus tranquillement du monde, et sans autre velléité d'opposition que la harangue du maire Vitet. Aucun autre officier municipal ne s'était présenté; pas le plus petit détachement de force armée n'avait paru; on eût dit que les autorités, tant civiles que militaires, s'étaient entendues pour laisser le champ libre aux assassins.

Ceux-ci profitant de la bienveillance qu'on leur témoignait, se rendent aux prisons de Roanne et de Saint-Joseph, et là ils égorgent une vingtaine de prisonniers, sans s'informer qui ils étaient, ni pourquoi ils étaient détenus, sans consulter même le registre des écrous. Les assassins de Paris, je le dis à leur éloge, avaient égorgé d'une façon plus régulière. Un tribunal composé des plus distingués d'entre eux, et présidé ordinairement par un patriote éprouvé, était institué dans chacune des prisons où l'on travaillait; et ce n'était qu'après une condamnation rendue contre lui dans les formes que chaque prisonnier allait subir la sentence. A la vérité, ce n'était pas long, et le nombre des acquittés fut excessivement petit; mais, au bout du compte, il y avait eu jugement, tandis que dans les prisons de Lyon on égorgea à tort et à travers, et sans la moindre forme de procès.

Au reste, les égorgeurs de cette ville ne se montrèrent pas moins sévères que leurs confrères de Paris. Ils coupèrent, aussi bien que ceux-ci, les têtes de leurs victimes, les promenèrent au bout des piques,

traînèrent dans les ruisseaux leurs troncs mutilés, et ne leur épargnèrent aucune sorte d'outrage. Néanmoins, tout en suivant servilement la trace des bourreaux de la Force et de l'Abbaye, ils ne se refusèrent pas le plaisir d'innover un peu. En voici une preuve entre autres : le ci-devant vicaire de la paroisse de Saint-Nizier, l'abbé Lanoix, dont un cousin était renfermé à la prison de Roanne, sous prévention d'aristocratie, apprend que les brigands viennent de se porter à cette prison. Ne pouvant résister à l'inquiétude qu'il éprouve sur le sort de son parent, il se décide à aller sur le lieu du carnage, espérant peut-être que le hasard lui fournirait quelque moyen de le sauver. Comme il n'avait pas prêté serment, et qu'il craignait d'être reconnu, il se déguisa en femme; mais la tournure empruntée qu'il avait sous ce déguisement l'ayant fait remarquer, deux égorgeurs s'approchèrent de lui, et devinèrent bientôt l'homme sous les habits de femme : l'un d'eux lui porte un coup de sabre à travers la figure, un autre lui enfonce sa pique dans la poitrine; il tombe sur le pavé, à moitié mort; on l'achève à coups de baïonnette. Jusque là rien que de très-ordinaire; tout s'était passé à peu près comme ailleurs; mais voici le progrès. Lorsque l'abbé Lanoix eut rendu le dernier soupir, ses assassins le coupèrent en morceaux, et portèrent les diverses parties de son corps ainsi dépecé sur la place Bellecour, où ils le clouèrent à des arbres. Cet épisode fut la clô-

ture des massacres de Lyon, et il n'était guère possible de terminer mieux. Ces massacres, au surplus, ne coûtèrent la vie qu'à une trentaine de personnes : pour la seconde ville de France, c'était modeste.

Meaux ne compta pas un plus grand nombre de victimes; mais aussi Meaux est une bicoque en comparaison de Lyon. Ronsin, le futur commandant en chef de l'armée révolutionnaire, arrive à Meaux le 4 septembre, à midi, escorté d'une foule de chenapans revêtus de divers uniformes. C'étaient tous des déserteurs de différents régiments qui avaient figuré, le 10 août, à l'attaque du château, et dont quelques-uns avaient été employés à l'Abbaye et à la Force, dans la journée du 2 septembre. Ronsin se présente avec eux à la société populaire d'abord, puis à la municipalité, où il déclare qu'il est chargé de conduire ces braves à la frontière; mais qu'auparavant il va, de concert avec eux, purger les prisons de la ville des aristocrates qu'elles contiennent. Les officiers municipaux frémissent à cette déclaration; Ronsin fait le goguenard, leur parle de la circulaire de la commune de Paris, s'étonne que de bons patriotes comme eux aient mis aussi peu d'empressement à s'y conformer, et annonce qu'il va leur en éviter la peine. Puis il sort, accompagné de ses satellites, et se répand avec eux dans la ville, fulminant contre la faiblesse et l'incivisme des membres de la municipalité, et engageant les bons citoyens à lui prêter main-forte, et à se porter avec lui et les siens à la prison,

pour y faire bonne et prompte justice des ennemis de la patrie qui s'y trouvent. La perspective d'un prochain massacre attira sur-le-champ auprès de lui tous les gens de sac et de corde, tous les hommes de pillage, de meurtre, qui n'attendaient que l'occasion de piller et d'égorger. Cette race d'hommes se rencontre toujours et partout; mais les révolutions les font éclore par myriades. On a retenu les noms de quelques-uns de ceux qui mirent tant de bonne volonté à seconder le patriotisme de Ronsin dans cette journée. Les voici : Toureluire, limonadier; Denis Petit, fripier; Goulat, boucher (depuis Caboche et Saint-Yon, ces fameux bouchers à la solde de Jean Sans-peur, il ne se trouve pas dans l'histoire un massacre où ne figure le nom de quelque boucher); Pierre Robert, cordonnier; François Lombard, tisserand; Laplace, plâtrier à Crecy; et Lebreton, garçon meunier. Ils se rendent tous à la prison, qui renfermait une vingtaine d'individus, dont huit prêtres, MM. David, curé de Villiers-sur-Marne; Duchesne, curé de Saint-Nicolas de Meaux; Gaudin, curé de Hautefeuille; Hébert, curé de Ségy; Meignein, chapelain de l'hôpital; Pasquier, chapelain de la cathédrale; les deux autres, dont j'ignore les noms, étaient deux vicaires des environs de Meaux. Ces huit prêtres avaient été arrêtés et incarcérés dans la dernière quinzaine d'août, sous prétexte de refus de serment. Ronsin et les siens se firent ouvrir les portes, et sans consulter, non plus que les assassins de Lyon, le re-

gistre des écrous, ils font comparaître devant eux les huit prêtres d'abord, et les massacrent dans la cour. Les autres prisonniers subirent le même sort immédiatement. Tout cela ne dura pas une demi-heure; après quoi les tueurs sortirent de la prison en chantant *la Marseillaise*, et allèrent passer le reste de la soirée dans les cabarets de la ville. Il est toutefois une justice à leur rendre, c'est qu'ils se contentèrent d'égorger, et qu'ils n'exercèrent aucun outrage sur les cadavres : point de mutilations, point de têtes coupées et promenées, comme ailleurs, au bout des piques. Par le temps qui courait, c'était quelque chose de merveilleux que cette modération.

Le lendemain, Ronsin et sa bande de déserteurs sortirent de Meaux par la route de Château-Thierry, et ils se répandirent dans les campagnes voisines, pillant indistinctement les fermes et les châteaux, détroussant les voyageurs et massacrant volontiers, quand l'occasion s'en présentait. Ce fut le noyau de l'armée révolutionnaire, qui continua et perfectionna ce genre de vie [1].

[1] Ce Ronsin habitait avant la révolution un méchant grenier, rue Portefoin, et il avait donné chez *Nicolet* et au théâtre des *Associés* quelques pièces qui furent toutes sifflées. A la révolution, il se fit orateur de district et de sociétés populaires; et au 2 septembre, la commune l'envoya, à la tête d'une troupe de bandits, piller les environs de Paris. Nous venons de voir avec quel zèle il remplit sa mission. Devenu chef de l'armée révolutionnaire, un de ses amis lui disait un jour : « Sais-tu que ton état-major se conduit bien mal, au spectacle et partout ? il insulte les femmes, il pille, viole, massacre.—Que veux-tu que

De Meaux à Reims la distance n'est pas grande. Franchissons-la donc rapidement, et nous allons nous trouver encore face à face avec des assassins, et des assassins dont ceux que vous avez vu passer successivement sous vos yeux auraient pu prendre des leçons de férocité. Nulle part les massacres n'ont revêtu un caractère aussi affreux, n'ont été accompagnés de circonstances aussi horribles que dans la ville de Reims. Et voilà pourquoi j'ai voulu terminer par là cette épouvantable nomenclature d'égorgements qui ont signalé la première moitié de septembre 92, tous les autres devant nécessairement paraître insignifiants après ceux-ci.

Par une coïncidence singulière, mais que je vais expliquer tout de suite, les massacres commencèrent à Reims précisément le même jour qu'à Paris, c'est-à-dire le dimanche 2 septembre, tandis que dans les autres villes ils n'avaient été exécutés qu'à l'imitation de ceux de la capitale; mais c'est que Reims possédait un citoyen nommé Armonville, exerçant la profession de cardeur de laine, et ami intime de Marat, qui l'avait fait nommer président de sa société populaire, et d'après les inspirations duquel il agissait. Cet Armonville avait été mandé à Paris par son patron, dans les derniers jours d'août. Je n'ai point assisté aux conférences qui eu-

j'y fasse? Nous sommes un tas de brigands, c'est vrai; mais avec quoi veux-tu qu'on compose une armée révolutionnaire? avec des honnêtes gens peut-être? »

rent lieu entre l'ami du peuple et le cardeur de laine; mais j'en devine aisément l'objet, quand je vois revenir Armonville à Reims le 1er septembre au soir, et se mettre à l'œuvre dès le lendemain, avec une ardeur qu'il avait puisée non moins dans sa nature de tigre que dans les instructions de Marat.

Le 2 septembre donc, un bataillon de nouvelle levée traversait Reims, marchant contre les Prussiens. Ce bataillon était composé de vagabonds et de mauvais sujets, dont la plupart étaient sans uniformes et même sans armes. Au moment où le général Duhoux les passait en revue sur le parvis de la cathédrale, Armonville, suivi d'une douzaine de membres de la société populaire, se présente à eux, les harangue, leur dit que la ville est pleine de scélérats d'aristocrates et de prêtres réfractaires, qui méditent la mort des bons citoyens. « Voudrez-vous donc, braves soldats, laisser derrière vous ces traîtres qui vont égorger vos femmes, vos enfants, tandis que vous allez verser votre sang pour le salut de la patrie? (Vous remarquerez que c'est exactement ce que disaient les chefs de la commune de Paris pour animer les leurs au carnage). Non, vous ne le voudrez pas. Suivez-moi donc, et venez avec moi purger la ville de tous ces scélérats. » Une cinquantaine de ces recrues se détachent, sourds à la voix du général Duhoux, qui leur parlait vainement honneur et humanité pour les retenir. Des piques sont aussitôt distribuées, par ordre d'Armonville, à ceux

qui étaient sans armes. Quelques garnements de la ville, également armés de piques, se joignent à eux; et tous ensemble, Armonville les guidant, se portent au bureau de la poste aux lettres, pour s'emparer du directeur, M. Guérin, et du sieur Carton, son facteur, soupçonné, disait Armonville à ses sicaires, *d'un royalisme caché;* et en outre d'avoir refusé de changer de l'argent contre des assignats. Le maire et les conseillers municipaux, avertis du danger que couraient ces honnêtes citoyens, y envoient un détachement de grenadiers de la garde nationale; mais ceux-ci, en trop petit nombre, voient entraîner, sans pouvoir opposer une résistance efficace, les deux victimes désignées. On les conduit à l'hôtel de ville, sur les marches duquel ils sont égorgés; on leur coupe la tête à tous deux; et l'un des brigands, le croira-t-on, s'emparant de l'une d'elles, la jette à la volée, en guise de boule, et au milieu des éclats de rire de ses féroces compagnons, à travers un jeu de quilles dressé à quatre pas de là. Les corps mutilés de ces deux malheureux sont traînés par les rues; mais ceci n'est que le commencement : les meurtriers entourent Armonville, et après avoir tenu une espèce de conseil avec lui, ce cri se fait entendre : *« Au feu! au feu tous les calotins qui n'ont pas voulu prêter serment! »* Et voilà qu'ils se dispersent et reviennent successivement sur la place, apportant des bûches et des fagots, dont ils forment un bûcher à l'instant même.

En ce moment, des paysans amenaient un curé des environs de Reims, pour lui faire prêter serment à la municipalité. Sans explications préliminaires, les compagnons d'Armonville s'emparent de lui, l'égorgent, lui coupent la tête, allument le bûcher, et jettent son cadavre dedans. Ils vont ensuite arracher de leurs demeures l'abbé Levacher, grand vicaire, l'abbé Pacot, curé de Saint-Jean, chez lequel se trouvait en ce moment le curé de Rilly; on les conduit également au parvis, où on les égorge avec des raffinements abominables du cruauté. Un de ces monstres s'amusa pendant plus d'un quart d'heure à plonger sa pique dans la gorge de l'abbé Pacot, à la retirer, pour se donner la satisfaction d'en voir jaillir le sang, l'y replonger encore, et la retourner dans la plaie, pour ajouter aux souffrances inouïes de sa victime; après cela on jette les trois corps palpitants au milieu des flammes, où ils sont bientôt consumés.

Il n'y avait guère que deux ou trois mois que M. de Monrosier, ancien lieutenant de roi, à Lille, était venu s'établir à Reims, dans la maison de son beau-père, alors officier municipal. Depuis le peu de temps qu'il demeurait dans cette ville, M. de Monrosier n'y était connu que d'un petit nombre de familles pauvres qu'il avait secourues, et des personnes composant la société de son beau-père. Dernièrement encore il venait d'équiper à ses frais deux volontaires partant pour l'armée de Dumouriez. Homme d'un caractère doux et modéré, on n'avait à lui repro-

cher ni sa conduite ni ses opinions; et si quelqu'un semblait n'avoir rien à redouter, sans doute c'était lui. N'importe, c'est un homme de bien, il périra. Sachant que sa tête était menacée, il s'était réfugié chez un de ses beaux-frères; on l'y découvre, on l'emmène dans la rue, on commence par lui couper les bras et les jambes, et on le traîne, ainsi mutilé, jusqu'à sa porte, afin que sa femme puisse repaître ses yeux de cet horrible spectacle. Leur espoir fut trompé en ceci : l'infortunée n'y était pas, mais trois ou quatre de ces misérables pénétrèrent dans la maison, firent approcher son père de l'une des croisées, et l'y retinrent de force, tandis que les autres mettaient fin à l'agonie de son gendre, en lui coupant la tête! Ce meurtre fut le dernier de la journée du 2.

Celle du lendemain devait être plus terrible encore. Quelques officiers municipaux s'étaient réunis de grand matin chez le maire, nommé Hurtaut, homme vénérable par son âge et ses vertus, mais qui tremblait devant les menaces de la société populaire, et qui n'osait prendre sur lui de donner des ordres pour empêcher le renouvellement des scènes horribles de la veille. Les officiers municipaux tâchaient de le déterminer à requérir au moins la garde nationale, lorsque Armonville se présente, accompagné d'un nommé Couplet, dit Raucourt, homme étranger à la ville de Reims, ancien moine et Liégeois réfugié, et aussi l'un des familiers de Marat, par l'in-

fluence duquel il avait été nommé procureur général de la commune. Il traite les officiers municipaux de factieux, leur enjoint de se tenir tranquilles, et leur déclare que s'ils font mine de vouloir s'opposer à la vengeance du peuple, ils en seront les premières victimes. Ceux-ci, qui connaissaient Armonville, et le savaient homme à tenir parole, se retirent consternés, la garde nationale ne reçoit pas d'ordres, et les massacres vont continuer le plus tranquillement du monde.

Le bûcher de la veille et les corps des malheureux qu'on y avait précipités ne formaient plus qu'un monceau de cendres. Il s'agissait donc d'en dresser un nouveau, et pour cela les assassins vont chez les habitants les plus voisins de la cathédrale, et les obligent d'y apporter du bois. Maintenant que voilà le bûcher prêt à recevoir ses victimes, on amène l'abbé Romain, chanoine et prêtre non assermenté. La vie lui est offerte, à condition qu'il prêtera le serment; il répond qu'il préfère mourir; et à l'instant même on le jette tout vivant dans le bûcher; les uns attisent le feu avec des fourches et les autres dansent en rond alentour, couvrant les cris horribles du martyr par les cris de : *Vive la nation!*

L'abbé Alexandre, doyen de la cathédrale, est amené ensuite. On lui fait voir son confrère l'abbé Romain se débattant, à demi consumé, au milieu des flammes, et ne poussant plus que des cris étouffés. A ce spectacle effroyable, l'abbé Alexandre déclare

qu'il est disposé à prêter serment pour racheter sa vie ; on ne l'écoute pas et on le jette dans les flammes à côté de l'abbé Romain. Le malheureux parvient à dégager ses bras, et présentant hors du bûcher ses mains jointes, il supplie ses bourreaux de l'arracher à cet affreux supplice, et demande de nouveau à prêter le serment ; on le retire du bûcher, la figure et les mains à moitié brûlées ; et tandis qu'il se tordait sur le pavé, en proie à d'affreuses convulsions, ils envoyent chercher le procureur de la commune Couplet pour recevoir son serment. Au bout de quelques instants, Couplet arrive, et reçoit le serment du malheureux prêtre ; puis aussitôt on le rejette dans le brasier, et l'un de ces hommes lui dit avec un rire satanique : « A présent que tu as menti à ta conscience en prêtant serment, va brûler dans les enfers[1]. » Cependant le bûcher ne jetait plus qu'une faible lueur, et les aliments commençaient à manquer à la flamme. Deux des brûleurs se détachent alors, et s'en vont chez M. Heyberger son neveu ; ils le forcent d'apporter des fagots et de les jeter lui-même dans le bûcher, afin que son oncle soit consumé plus vite ! ! !

Le dernier individu que brûlèrent ces misérables

[1] Ces monstres avaient-ils lu par hasard l'anecdote de cet Espagnol qui, tenant le poignard sur la gorge de son ennemi, lui offrit la vie à condition qu'il renierait Dieu? Le malheureux ayant eu la faiblesse d'y consentir, l'autre l'égorge à l'instant même, en lui disant : « Ma vengeance est complète à présent; tu viens de renier Dieu, tu vas tomber aux mains du diable. »

fut le nommé Laurent, ouvrier en serge, et l'un des leurs. Cet homme, chargé, dit-on, de dresser la liste de ceux qui devaient être sacrifiés, y avait inscrit de son chef un marchand de tabac, pour lui avoir à plusieurs reprises refusé de sa marchandise à crédit. Or ce marchand de tabac était un excellent patriote, et de plus agent secret d'Armonville. Informé du tour abominable que Laurent voulait lui jouer, il alla conter la chose à son protecteur, qui lui dit de garder le silence et d'être sans inquiétude; et il mit Laurent sur la liste fatale en place du marchand de tabac. Toutefois, connaissant l'ouvrier en serge pour un homme d'exécution, il l'employa pendant les deux journées, et sa coopération ne fut pas la moins utile. L'abbé Alexandre brûlait encore, lorsque Laurent propose à ses camarades d'aller s'emparer du marchand de tabac. C'est là qu'on l'attendait : quelques-uns des assassins, qui avaient reçu le mot d'ordre d'Armonville, se saisissent de lui, et, sans autre forme de procès, le jettent, en présence de sa femme enceinte de six mois et leur demandant merci, au milieu des flammes du bûcher que lui-même attisait encore tout-à-l'heure.

A quelques jours de là, les élections eurent lieu à Reims; et au premier tour de scrutin, Armonville obtint la presque unanimité des suffrages. Ne vous hâtez pas d'accuser les électeurs : on leur avait signifié que s'ils ne le nommaient pas, on recommencerait les scènes des 2 et 3. Les électeurs pensèrent

qu'il valait mieux élire ce misérable que d'exposer leurs concitoyens à d'aussi horribles représailles.

Maintenant retournons à Paris; la convention va s'assembler, et nous allons y voir figurer en première ligne la plupart des monstres qui viennent de passer successivement sous vos yeux.

Mais auparavant je dois récapituler, comme je l'ai fait pour l'assemblée constituante, les nombreux bienfaits dont la France a été également redevable à l'assemblée législative.

Son règne avait commencé le 1er octobre 1791, il prit fin le 22 septembre 1792. Pendant les onze mois et vingt-deux jours qu'il dura, quinze mille personnes furent mises à mort; soixante-deux châteaux furent incendiés; il y eut quarante-quatre conspirations, vingt-huit insurrections; elle ajouta seize cent cinquante millions d'assignats aux neuf cents millions émis par la constituante. Elle créa un comité de surveillance qui jeta dans les prisons une foule de citoyens honorables, ordonna les visites domiciliaires, demeura spectatrice, l'arme au bras, des massacres de septembre, dont ses principaux membres étaient auteurs ou complices; écouta sans indignation, je dirai plus, sans murmure, l'apologie que Tallien osa venir faire dans son sein de ces massacres qui continuaient toujours; admit la députation aux honneurs de la séance, et décréta que la commune de Paris, qui les avait ordonnés et les faisait exécuter, *avait bien mérité de la patrie!!!* Elle accorda

les droits civils aux prolétaires, créa le tribunal criminel extraordinaire qui fit tomber les têtes de MM. Delaporte, Durosoy, Dangremont, etc., et servit de modèle au tribunal révolutionnaire; décréta la peine de mort contre tout individu qui porterait une cocarde autre que la cocarde aux trois couleurs; détruisit la puissance paternelle, toutes les institutions politiques et religieuses relatives à l'enseignement; elle proscrivit toutes les légitimités sociales, depuis celle du trône jusqu'à celle du modeste manoir, où l'antique défenseur de la France ne laissait souvent pour héritage que son épée et ses os; elle plaça la force publique dans les mains de la populace, et l'influence politique dans la classe la plus vile et la plus turbulente de la société. Elle nous fit ses adieux en nous laissant la guerre avec toute l'Europe et la guerre civile de la Vendée, les colonies en feu, l'apothéose des soldats de Château-vieux, l'amnistie des assassins de la Glacière, d'Avignon; Paris sous le fer continuellement levé des égorgeurs de septembre; la machine du docteur Guillotin, invention infernale, dont l'action rapide contribua, sous le règne de la terreur, à procurer l'effusion journalière du sang français le plus pur; un trône de quatorze siècles renversé dans des flots de sang, un roi et une famille royale à égorger.

Jamais aussi courte carrière fut-elle plus heureusement parcourue!

CHAPITRE XXV.

Élections pour la convention nationale. — Nomination des députés de Paris. — Comité secret du 20 septembre. — Première séance de la convention. — Physionomie de la salle. — Portraits de quelques députés. — Le banc des évêques. — Les démons incarnés. — Fondation de la république.

La journée du 10 août avait été l'œuvre combinée des factions jacobine et cordelière. L'idée, le plan, l'exécution des massacres de septembre leur appartenaient également ; et toutes deux continuaient de marcher dans la voie du crime d'un pas ferme et accéléré, et avec une généreuse émulation. Maintenant il s'agissait pour les meneurs de composer une convention nationale d'esclaves ou de complices, et c'est à quoi s'appliquèrent, avec un succès merveilleux, les émissaires par eux envoyés dans les départements. Ceux-ci préparaient, de concert avec les membres des sociétés populaires, les listes des députés à élire ; et partout des électeurs placés entre les images sanglantes des massacres récents et l'appréhension bien fondée des massacres futurs, votaient tout tremblants en faveur des hommes qui leur étaient imposés sous peine de la vie. Et c'est

ainsi que les scélérats qui, du sein de la commune de Paris et du fond de l'antre des jacobins, épouvantaient déjà et ensanglantaient la France, vinrent à bout de composer une assemblée qui certes n'a jamais eu sa pareille dans les annales du genre humain; et cependant, malgré toutes leurs précautions pour ne faire arriver à la convention que des bandits à leur image et à leur ressemblance, malgré leurs menaces, malgré les moyens de terreur qu'ils avaient employés presque partout, ils ne réussirent pas pleinement, et quelques honnêtes gens passèrent en contrebande, Lanjuinais, Duchâtel, Boissy-d'Anglas, Henri Larivière, etc. Il en passa fort peu, à la vérité, mais encore assez néanmoins pour inquiéter les meneurs au premier abord. Ceux de leurs agents qui s'étaient ainsi laissé attraper reçurent à leur retour de vertes réprimandes. Et vraiment, pour qui a connu l'admirable organisation des jacobins, les moyens de toute nature dont ils disposaient, il paraît inconcevable qu'une seule élection ait pu leur échapper. Jamais, et c'est une justice à leur rendre, on n'a vu une aggrégation de scélérats plus serrée, plus adroite; jamais on ne connut, comme chez les jacobins, le talent de faire des émeutes, de créer des insurrections, d'organiser à volonté le meurtre et le pillage. Tous ces hommes-là ne faisaient qu'un quand il s'agissait d'égorger ou de piller : jamais on ne développa sur une plus grande échelle l'art de donner aux autres et à leur insu ses passions, ses senti-

ments, ses aversions, ses fureurs; de jeter d'avance dans les esprits, comme au hasard et sans dessein, des principes dont on fera l'application plus tard. L'horloger ne manie pas avec plus d'habileté les ressorts d'une montre qu'ils ne maniaient les masses et les rendaient souples à leurs volontés souveraines. Aucune association n'a connu aussi bien que celle des jacobins la valeur des hommes et le parti qu'on en pouvait tirer; aucune n'a su employer aussi à propos tantôt les moyens de persuasion, tantôt les moyens de terreur. Ils savaient, encore mieux que Champfort, que le public se compose, en majeure partie, de sots et de fripons, d'un petit nombre d'hommes d'énergie, et d'un assez grand nombre de gens vertueux, mais d'une faiblesse et d'une nullité qui ne les rend aucunement dangereux.

Eh bien! ils appelaient à eux les hommes d'énergie, ils employaient les fripons, se servaient habilement des sots, et tenaient dans une crainte perpétuelle les honnêtes gens. Il est d'ailleurs bien entendu qu'en faisant ainsi l'éloge mérité de la politique adroite des jacobins, je ne parle que des chefs, de ceux-là qui avaient seuls les secrets de l'ordre, et non pas de la tourbe des *frères-lais*, qui, comme les séides du Vieux de la Montagne, n'étaient dans la société que pour exécuter les arrêts suprêmes de leurs supérieurs, et porter dans Paris, comme dans la province, les firmans du divan de la rue Saint-Honoré.

Mais, s'ils échouèrent dans quelques localités, les jacobins obtinrent le plus brillant succès dans la *bonne ville* de Paris. C'est qu'aussi, car il faut tout dire, les moyens de *persuasion* avaient été ici plus efficaces que partout ailleurs; et avec la meilleure volonté du monde, il eût été difficile aux électeurs de faire de *mauvais* choix. Les pavés de la capitale étaient encore humides du sang versé dans les journées de septembre; et les hommes dont le bras avait été employé aux massacres étaient en réalité les dominateurs de la ville. On leur avait confié la police intérieure et extérieure des assemblées *électorales*, et le soin de *persuader* aux électeurs de porter leur choix sur les bons patriotes dont ils leur donnaient la liste, telle qu'elle avait été arrêtée dans les bureaux de la commune; et ils laissaient entrevoir que si les suffrages allaient s'égarer sur de mauvais citoyens, on ne se ferait pas scrupule de remettre en besogne les travailleurs du commencement du mois.

On conviendra qu'avec d'aussi sages précautions il était à peu près impossible de ne pas obtenir d'excellents choix. Aussi eûmes-nous une députation qui ne laissait rien à désirer pour la quantité ni surtout pour la qualité. Ils étaient vingt-quatre : et quels hommes! quels patriotes! Le premier nom qui sortit de l'urne électorale, ce fut le nom de Maximilien Robespierre, qui s'appelait depuis deux ans l'*incorruptible*. Celà promettait; cependant quelques patriotes témoignèrent leur surprise, je dirai même

leur mécontentement, je pourrais presque dire leur indignation, de ce que l'honneur insigne d'être nommé le premier membre de la députation de Paris n'eût pas été déféré à Danton ou à Marat, qui avaient, à eux deux, conçu l'heureuse idée de pratiquer sur le corps social cette abondante saignée à laquelle il avait dû son retour à la vie et à la santé. Ils reprochaient à Robespierre de s'être tenu à l'écart pendant que les deux habiles médecins que je viens de nommer opéraient, et de ne pas s'être joint à eux. Ce reproche n'était fondé qu'en apparence. Sans doute, il est bien vrai que Robespierre ne paya pas de sa personne pendant les journées de septembre, qu'on ne le vit ni aux Jacobins ni à la commune; qu'on n'entendit même pas prononcer son nom, et qu'il fit le mort tandis que Danton envoyait ses ordres de l'hôtel de la Chancellerie, que Manuel endormait par des paroles mielleuses les prêtres renfermés aux Carmes, que Tallien annonçait à l'assemblée législative que sous deux jours le sol de la patrie en serait purgé, tandis que Billaud allait sur la place de l'Abbaye engager les travailleurs à continuer, que Marat rédigeait cette fameuse circulaire où il disait aux quarante-quatre mille autres communes de la France: *Nous avons tué à Paris, nous tuons encore, nous continuerons de tuer; tuez comme nous;* tandis enfin que Sergent réglait les comptes des gens de besogne. Oui, je le répète, tout cela est vrai; mais tout cela s'explique par l'habitude que Robespierre avait prise

d'être plutôt homme de tête que d'action, et de n'exposer sa personne que dans les cas de nécessité absolue. Quant à l'affaire de septembre, si on ne l'y voit pas coopérer activement, il y fut complètement initié; et le soin qu'il prit en plusieurs circonstances de justifier cette grande et salutaire mesure ne permet pas de douter qu'il ne l'ait approuvée, conseillée aussi peut-être, et surtout vu exécuter avec la satisfaction d'un bon citoyen. Je pourrais en donner mille preuves; je me contenterai de citer quelques phrases de l'apologie qu'il voulut bien en faire le 5 novembre dans le sein de la convention : « Que » pouvaient les magistrats, s'écriait-il, contre un » peuple indigné qui reprochait aux lois la longue » impunité des traîtres qui déchiraient le sein de » leur patrie? Ne pouvant le déterminer à se repo- » ser sur les tribunaux du soin de leur punition, » les officiers municipaux ne purent qu'engager ce » peuple irrité à ne pas confondre avec les coupa- » bles qu'ils voulaient punir les citoyens détenus » pour des causes étrangères à la conspiration du » 10 août; et l'on vous présente comme des brigands » les officiers municipaux qui ont exercé ce minis- » tère, le seul service que les circonstances leur per- » mettaient de rendre à l'humanité. . . . . .

» On assure qu'*un innocent* a péri : c'est beaucoup » trop sans doute. Pleurez cette méprise cruelle; » nous l'avons pleurée dès long-temps (ô larmes de » crocodile!): c'était un bon citoyen, c'était donc

» un de nos amis. Pleurez même, si vous voulez, » les victimes coupables, réservées à la vengeance des » lois, qui ont tombé sous le glaive de la vengeance » populaire; mais que votre douleur ait un terme » comme toutes les choses humaines! gardons » quelques larmes pour des calamités plus tou- » chantes, etc., etc. »

Maintenant, je vous le demande, l'orateur qui a prononcé une aussi pathétique allocution ne devait-il pas être associé, dans la reconnaissance et les hommages des patriotes, à ces respectables officiers municipaux qui avaient, dans les journées de septembre, *rendu à l'humanité les seuls services que les circonstances leur permettaient de rendre?* Et si l'on ajoute à cela la popularité immense dont il jouissait, popularité qu'il avait acquise à force de vertus, de patriotisme et d'incorruptibilité, peut-on s'étonner qu'il ait été le premier de tous proclamé député de la ville de Paris? Non, certes; et je le dis hautement, sans crainte que personne me démente, c'était justice. Le second député nommé, ce fut Danton : c'était justice encore. Qui eût osé lui contester ses titres, à celui-là? ils étaient écrits en caractères de sang sur les murs, dans les corridors, dans les cours de l'Abbaye, de la Force, des Carmes, du Châtelet, de Saint-Firmin. Collot-d'Herbois, Manuel, Billaud-Varennes et Camille Desmoulins furent nommés ensuite. Marat, chose miraculeuse, ne fut nommé que le septième. Après lui Lavicomterie, pour son ouvrage :

Crimes des Rois de France ; puis Legendre, créature de Danton ; le vieux Raffron, Panis, Sergent, le gros Belge Robert, un des principaux auteurs, comme nous l'avons vu, de l'insurrection du Champ-de-Mars ; Dussaulx, le seul de toute la députation qui ne vota pas la mort : c'était un homme généralement estimé et respecté ; et tout le monde se demandait comment diable il se trouvait en pareille compagnie. On élut ensuite Osselin, le futur rapporteur de la loi sur les émigrés, et qui devait porter sa tête sur l'échafaud, en vertu d'un article de cette même loi ; ensuite Fréron, Beauvais, Fabre d'Églantine, Robespierre jeune, personnage alors tout-à-fait inconnu, dont on n'entendit parler à la convention que dans la journée du 9 thermidor, et qui ne dut sa nomination qu'à l'honneur qu'il avait d'être le frère de Maximilien ; David, Boucher Saint-Sauveur, Thomas et Laignelot. Le duc d'Orléans fut nommé le dernier !

Quand les stentors de carrefours eurent proclamé dans les rues ce résultat des élections de Paris, autant la joie des *patriotes* fut vive, autant l'effroi du reste de la population fut grand. C'est que chacun de ces noms avait une terrible signification ; c'est qu'à l'exception de celui de Dussault, il n'y en avait pas un qui ne fût la personnification de quelque idée de meurtre et de pillage, pas un qui ne réveillât le souvenir de quelques crimes plus ou moins atroces, et qui n'en préságeât de nouveaux ; c'est que la bio-

graphie de tous ces hommes était à faire dresser les cheveux sur la tête.

Avant que la convention s'assemblât, les nouveaux députés voulurent s'entendre sur la direction à imprimer tout d'abord aux affaires, et particulièrement sur les moyens de s'en rendre les maîtres. Une réunion, en forme de déjeuner, fut donc indiquée à ce sujet, et l'on y invita quelques membres étrangers à la députation de Paris, entre autres Vergniaud, Guadet et Gensonné. Peut-être vous étonnerez-vous de voir ces trois chefs futurs de la Gironde appelés à un tel conciliabule; mais je vous prie de considérer que Guadet, Vergniaud et Gensonné avaient été, dans l'assemblée législative, les plus puissants auxiliaires des jacobins et des cordeliers, qu'ils avaient préparé, de concert avec eux, la chute du trône; que la journée du 10 août était en partie leur ouvrage, et enfin que c'était Vergniaud, l'un d'eux, qui, dans la soirée de ce même jour, avait prononcé le décret qui suspendait le pouvoir exécutif de ses fonctions. A la vérité, ils ne s'étaient point associés aux massacres de septembre; mais ils ne s'étaient pas mis non plus en grand souci de les empêcher. Ils pouvaient donc être considérés encore comme gens sur lesquels on pouvait compter; ils jouissaient d'une popularité assez grande; et le temps n'était pas venu de rompre avec des complices dont on voulait mettre l'influence à profit, et dont les talents incontestables seraient, dans les commencements du

moins, d'une grande utilité à la cause commune. Que ces considérations-là ou d'autres aient déterminé Danton, Billaud et Collot à admettre Vergniaud et ses amis à leur comité secret (on dirait ajourd'hui à leur réunion préparatoire), toujours est-il certain qu'ils y furent admis. On y délibéra, entre la poire et le fromage, sur la nouvelle forme à donner au gouvernement, qui se trouvait alors de fait entre les mains de ces hommes. Plusieurs propositions furent mises sur le tapis. Danton et Marat proposèrent de donner, en attendant mieux, la régence ou la lieutenance générale du royaume au duc d'Orléans (lequel, au surplus, n'assistait pas au banquet), se réservant *in petto* de devenir ses ministres. Vergniaud et Guadet combattirent vivement la proposition, parlèrent du duc d'Orléans en termes peu flatteurs, et demandèrent que, pendant la minorité du prince royal, auquel il serait nommé un gouverneur, un comité de régence fût chargé de l'administration de l'état.

— Un comité de régence! s'écrie Marat, furieux d'avoir vu repousser sa proposition de lieutenance générale; non pas, s'il vous plaît, messieurs; nous n'avons pas renversé un tyran pour nous en donner huit à dix. A bas la régence! et pas plus de prince royal que de roi!

Billaud. — Le moyen de tout concilier, ce serait d'établir purement et simplement la république.

Vergniaud. — Sans doute, si les esprits y étaient

préparés. Nous y arriverons sans doute à la république; mais je crois que ce n'est pas encore le moment et qu'il faut attendre.

Collot-d'Herbois. — Pas une minute de plus. Les tergiversations perdent les empires. Dans toutes les affaires de ce monde il n'y a qu'un moment précis pour bien faire les choses; si on le laisse échapper, on ne le retrouve plus. Ce moment est arrivé pour ceux qui veulent sincèrement la république. Nos ennemis, consternés par le grand acte de justice nationale exercé dans ces derniers jours, sont muets de terreur, et il ne viendra à la pensée d'aucun d'eux de contrarier nos projets. Si nous leur donnons le temps de se relever et de se reconnaître, ils sont nombreux, et ce sera à recommencer. Les écraserons-nous encore une fois? c'est vraisemblable; mais ce n'est pas sûr. Ainsi, je vous le répète, profitons du moment où ils sont la face contre terre, et proclamons en toute hâte la république. Je me charge, moi, d'en faire la proposition dès la première séance de la convention.

L'enthousiasme de Collot se communique, bon gré mal gré, à l'assemblée; son avis fut adopté unanimement, et l'on vida quelques bouteilles de marasquin à la santé et à la prospérité de la république future. Je dois ajouter au compte-rendu de cette réunion, qui eut lieu le 20 septembre, que Robespierre n'y assista pas, soit qu'il n'y eût pas été convoqué, ce qui me semblerait difficile à croire, soit

qu'il eût refusé d'y venir, et cela est plus probable de la part d'un homme qui calculait si bien toutes ses démarches, ne s'en permettait jamais de trop hasardées, et laissait aux autres le soin d'agir pour lui, toujours prêt à se présenter après la bataille à laquelle il n'avait pas assisté, pour recueillir les fruits de la victoire.

Ce fut le 21 septembre 1792 que la convention tint sa première séance ; cette convention dont le nom seul est encore aujourd'hui un objet d'épouvante; cette convention qui naquit, vécut et mourut dans le sang, dont le berceau a reposé sur des cadavres, et dont les funérailles furent célébrées par le canon de vendémiaire; Bonaparte et Barras conduisirent le deuil.

J'avais assisté à l'ouverture de l'assemblée législative, le 1er octobre 1791. Je fus curieux de voir aussi la première séance de la convention nationale, et je me dirigeai, le soleil à peine levé, vers cette même salle du Manége où elle allait siéger, en attendant qu'on eût préparé dans le château des Tuileries un local digne de la recevoir. J'étais d'avance persuadé que ma course serait inutile, et qu'il n'y aurait pas moyen de pénétrer dans l'intérieur de la salle. Je fus agréablement détrompé. Il y avait là sans doute des gens qui attendaient l'ouverture des portes ; il y en avait même beaucoup, mais pas assez néanmoins pour décourager un homme aussi curieux et pourvu d'une aussi forte dose de patience que moi.

Après trois heures d'attente, les portes s'ouvrirent; et comme j'étais arrivé l'un des premiers, j'entrai l'un des premiers, et j'eus l'une des premières places.

Les députés élus étaient au nombre de sept cent cinquante-deux, et l'appel nominal, fait par Camus, au commencement de la séance, constata qu'il n'y en avait que trois cent soixante et onze présents. Mais aussi c'étaient les *bons*. On remarque sur les bancs les plus élevés de la gauche Danton, dont le maintien terrible et le regard féroce semblent encore donner le signal des massacres de septembre. Près de lui est Robespierre, dont la figure ignoble et cauteleuse exprime une cruauté plus tranquille et plus insatiable. A leurs côtés se démène, à la façon d'un épileptique, un être difforme et hideux : il s'appelle Marat. Puis un paralytique au front calme et au cœur de tigre entre dans la salle, porté sur un fauteuil, et se fait hisser auprès d'eux; c'est le bourreau futur des Lyonnais, c'est le féroce Couthon. Sur ces mêmes bancs viennent se placer successivement Billaud-Varennes, Panis, Sergent, Collot d'Herbois, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Léonard Bourdon, Lombard Lachaux, et autres chefs de septembre. Ceux-ci se rangent, à mesure, comme d'humbles courtisans, autour de Danton, leur seigneur et maître. Bientôt après on voit se grouper autour de Robespierre, Thuriot, Carrier, Laignelot, Jean-de-Bry, Carnot, Brival, et presque tous les autres membres

de la gauche législative. Ils sont là qui semblent solliciter un regard de protection de ces redoutables tribuns, avouant ainsi déjà leur solidarité dans les massacres de septembre.

Au sommet des gradins de la gauche, et sur un point plus élevé encore que celui où siégeaient Marat, Robespierre et Danton, apparaissait une espèce de pygmée, d'une coudée de hauteur tout au plus, vêtu aussi négligemment, et d'une figure moins avantageuse encore que celle de Marat; cette figure était comme ensevelie dans un bonnet rouge, le plus vaste que j'aie aperçu de ma vie. Cet homme, qui se posait là comme un drapeau, qui se plaçait fièrement au-dessus de Robespierre et de Marat, cet homme inconnu aux trois quarts de l'assemblée, c'était Armonville, c'était ce cardeur de laine que vous avez vu au chapitre précédent organisant les septembrisades de Reims, y présidant de sa personne, et dont le zèle patriotique venait d'être récompensé par les honneurs de la députation. Un peu avant l'ouverture de la séance, Marat, son ami et son guide spirituel, se dérangea de sa place, alla le trouver à la sienne, et s'entretint familièrement avec lui quatre ou cinq minutes. Cette marque de déférence fit plus d'un jaloux dans l'assemblée et rendit Armonville un objet de respect. Toutefois il ne justifia pas l'importance dont on avait paru vouloir l'environner à cette première séance; car, soit timidité, soit défaut de moyens, il ne parla pas deux

fois pendant toute la session ; et il ne s'y fit distinguer que par sa férocité, son cynisme et son bonnet rouge, qui lui valut le sobriquet d'*Armonville bonnet rouge*, seul titre qui le recommande à l'admiration de la postérité.

Les bancs de la gauche ainsi remplis, ou à peu près, par les hommes que je viens de nommer, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Boyer-Fonfrède, Condorcet, Ducos vont se placer sur ces mêmes bancs de droite où venaient de siéger les Ramond, les Vaublanc, les Mathieu Dumas, les Girardin, et tous leurs adversaires de l'assemblée législative ; ils vont aussi essayer d'y faire de l'ordre, et avec aussi peu de succès que leurs prédécesseurs. Le centre est à peu près dégarni.

La séance s'ouvre ; et comme les députés n'étaient pas en nombre suffisant, on ne juge pas à propos de vérifier les pouvoirs. Cela n'empêche pas que l'assemblée ne se forme, et que l'on ne procède à la nomination du président et du secrétaire. Péthion, à cause des services par lui rendus à la patrie dans les journées du 20 juin et du 10 août, à cause de ses grossières insolences envers le pouvoir exécutif, et à cause surtout de sa précieuse inactivité dans les journées de septembre, est nommé président.

A peine est-il installé, que Manuel, qui avait écrit à Louis XVI une longue, insolente et ennuyeuse lettre, tout exprès pour lui dire qu'il n'aimait pas les rois, en propose effrontément un de sa façon,

c'est-à-dire qu'il demande que l'on assigne à son compère et ami le président Péthion le château des Tuileries pour logement, une force publique pour escorte, et, je crois, une liste civile, pour qu'il pût faire dignement les honneurs de la présidence. Il demandait en outre, Manuel, que l'assemblée se levât toute entière quand le président entrerait dans la salle, comme cela se pratiquait pour Louis XVI. Un peu plus, et il allait demander que, pour honorer son président, on ressuscitât d'entre les morts les mousquetaires noirs et gris, les cent-suisses et les gardes de la porte; mais on ne lui en donna pas le temps, et les huées de l'assemblée l'avertirent qu'il s'était trop pressé. Il descendit, confus, les degrés de la tribune; et je crus m'apercevoir que Péthion lui témoignait par gestes son mécontentement de cette proposition inopportune. S'il avait réussi, il est probable qu'il l'eût remercié. Cela me fit souvenir que César avait aussi repoussé le diadème que lui offrait Marc-Antoine, averti qu'il fut par les murmures du peuple-roi que le temps n'était pas encore venu de relever pour lui le trône de Tarquin. Une seule chose manquait à ce rapprochement, c'est que Manuel ne ressemblait pas plus à l'amant de Cléopâtre que Péthion à Jules César.

J'avais vu avec chagrin rejeter la proposition de Manuel; et aujourd'hui encore je suis étonné qu'elle ait été aussi défavorablement accueillie; car il s'y était pris de la manière la plus adroite pour intéresser

l'amour-propre de ses collègues. Vous allez en juger par son exorde. « Lorsque Cinéas, dit-il, entra dans » le sénat de Rome, il crut voir une assemblée de » rois : une pareille comparaison serait pour vous » une injure. Il faut voir ici *une assemblée de philo-» sophes occupés à préparer le bonheur du monde*. Il faut » que tout ici respire un caractère de dignité et de » grandeur qui impose à l'univers. » Et de là il arrivait tout naturellement aux honneurs royaux à rendre au président Péthion, qui n'eût pas demandé mieux que de les recevoir. Mais, comme je viens de le dire, *les philosophes occupés à préparer le bonheur du monde* firent la sourde oreille, et Manuel en fut pour ses frais d'éloquence.

La proposition rejetée ainsi d'une façon ignominieuse, et rien n'étant encore mis à l'ordre du jour, la séance allait être levée, lorsque Collot-d'Herbois, qui se souvenait de l'engagement pris la veille, et qui tenait à le remplir, s'élance à la tribune :

« Un moment donc ! il est une chose que vous » ne sauriez ajourner : c'est l'abolition de la royauté ! » Surpris de cette brusque proposition, quelques députés, qui n'étaient pas dans le secret, réclament une délibération sérieuse. Quinette, entre autres, insiste vivement pour qu'on ne s'occupe pas à l'instant même de la proposition de Collot, qui a besoin d'être méditée. On se regarde, on se consulte, et un assez grand nombre de députés se disposent à quitter la salle. Voyant ce mouvement d'hésitation, l'évêque

Grégoire fait un bond sur sa chaise curule : « Certes,
» personne de nous ne proposera de conserver en
» France l'institution si funeste des rois ! Ne sa-
» vons-nous pas que toutes les dynasties n'ont été
» que des races dévorantes qui ne vivaient que du
» sang des peuples ?.... Je demande donc que, par
» une loi solennelle, vous consacriez sur-le-champ
» l'abolition de la royauté. » Ici une cinquantaine
de membres se lèvent en signe d'adhésion à la pro-
position de Grégoire ; Armonville, entre autres, agi-
tait, de la hauteur où il s'était placé, son *immense*
bonnet rouge, en criant de toutes ses forces : « *Ap-*
» *puyé ! appuyé !* » Je remarquai avec étonnement
que Robespierre, Danton et la plupart des députés
groupés autour d'eux, et qui semblaient attendre de
ces deux chefs leurs inspirations, ne bougèrent pas.
Ils laissaient faire, et voulaient voir venir. On allait
toutefois mettre la chose en délibération, lorsque
Bazire fait observer de sa place qu'une pareille mesure
ne pouvait être adoptée sans discussion, et il demande
qu'on la discute. Grégoire se relève furieux : « Eh !
» qu'est-il besoin de discuter ? les rois sont dans
» l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre
» physique ; et l'histoire des rois n'est que le marty-
» rologe des nations ! » Personne n'ayant osé répli-
quer à cette chaude allocution du vénérable prélat,
l'assemblée, qui, tout-à-l'heure encore hésitait, se
décide, et en deux minutes la république est pro-
clamée par assis et levé, sans autre cérémonie.

Ainsi fut renversée en un clin d'œil, le 21 septembre 1792, à la voix d'un méchant comédien de province et d'un prêtre apostat, une monarchie de quatorze siècles. Il y a encore une autre remarque à faire et de beaucoup plus importante, c'est que le nombre des députés présents étant de trois cent soixante-onze seulement, cela ne formait pas la moitié du total, qui était de sept cent cinquante-deux: or, comme, d'après les lois existantes, et sous l'empire desquelles avaient été élus tous les députés à la convention, il fallait la moitié, plus un, pour que le moindre décret fût valable, il s'ensuit que la royauté fut abolie par une assemblée qui n'avait pas le droit de délibérer sur l'objet le moins important. Mais à cela l'on peut répondre que, partant du principe révolutionnaire, quand le peuple souverain exerce ses droits, les absents ont tort.

Quoique la république, objet de tous ses vœux, vînt d'être solennellement proclamée, Collot-d'Herbois sortit de l'assemblée jetant feu et flamme. Fabre d'Églantine lui ayant demandé pourquoi il était si furieux : — « Et qui ne le serait pas à ma » place? comment! nous formons hier, en déjeu» nant, le projet de demander l'établissement de la » république à l'ouverture de la séance; je me charge » de faire la proposition; je la fais, et je trouve des » contradicteurs. Un f.... calotin prend la parole; » il est écouté de tout le monde, et il décide l'assem» blée à la proclamer! et l'honneur de la journée,

» qui devait m'appartenir, c'est lui qui me l'enlève!
» — Non, mon ami; il le partage avec toi, voilà tout;
» et l'histoire ne fera pas de distinction entre vous
» deux. » Ces paroles de consolation ramenèrent un peu de calme dans l'esprit de Collot; mais il n'en conserva pas moins un vif ressentiment contre Grégoire, qu'il s'étudia depuis à ravaler dans toutes les occasions.

La voilà donc organisée cette gauche formidable, qui, plus tard, se nommera *la Montagne,* dominera la convention rampant comme une vile esclave à ses pieds, en décimera les membres, épouvantera l'univers de crimes inouïs, et couvrira la France de sang et de ruines!

Une des fractions les plus exaltées, les plus furibondes, les plus sanguinaires de cette gauche, se composait de cinquante à soixante prêtres constitutionnels, au nombre desquels, Roux, (de la Haute-Marne); Duquesnoy; Joseph Lebon, curé du diocèse d'Arras, compatriote et ami de Robespierre; Massieu, autre curé; le capucin Chabot; Garnier (de Saintes); Isabeau; Goyre-Laplanche; Peyrein d'Herval; Monestier (du Puy-de-Dôme); Bassal; Jacob Dupont, celui-là même qui déclara à la tribune qu'il n'y avait pas de Dieu; Coupé (de l'Oise); Ichon, Maignet, etc., etc.

Il y avait aussi dans la gauche *le banc des évêques,* qui ne valait guère mieux. Là siégeaient monseigneur

de Vannes (Audrein), monseigneur d'Évreux (Robert Lindet), monseigneur de Caen (Fauchet, le moins mauvais de tous), monseigneur de Limoges (Gay Vernon), monseigneur de Beauvais (Massieu), et au-dessus d'eux tous, qu'il dépassait de la hauteur de la tête, *moralement* parlant, monseigneur de Blois (Grégoire, le fondateur de la république et l'ennemi des rois, comme il le fit bien voir).

Certes, depuis l'esprit de ténèbres qui séduisit notre aïeule commune sous la figure du grand serpent, plus d'un autre démon incarné était venu tourmenter le genre humain; mais chacun d'eux n'apparaissait que de distance en distance. Ainsi, tantôt il régnait en Égypte, où il s'appelait Phalaris, et faisait brûler ses victimes dans un taureau d'airain; tantôt, sous le nom de Thoas, il immolait à la Diane de Tauride les étrangers que la tempête avait jetés sur ses rivages inhospitaliers; à Athènes, il endossait la robe de juge, et, prenant les traits d'Anitus, il condamnait Socrate à la ciguë; à Rome, sous les traits de Tibère, il empoisonnait Germanicus, faisait violer par le bourreau la jeune fille de Séjan; sous les traits de Caligula, il obligeait les pères à assister au supplice de leurs enfants, envoyait sa litière à ceux qui, pour s'épargner ce douloureux spectacle, s'excusaient sur leur santé, et il exprimait le désir que le genre humain n'eût qu'une tête pour avoir le plaisir de la couper; sous ceux de Néron, il faisait éventrer sa mère après l'avoir noyée, et éclai-

rait ses jardins avec des martyrs chrétiens passés au soufre : plus tard, c'était Christiern de Danemark, ou Henri VIII d'Angleterre, envoyant ses femmes à l'échafaud l'une après l'autre; Simon de Montfort, écrasant sous les pieds de son cheval de bataille ou broyant de son gantelet de fer les sujets hérétiques du comte de Toulouse; ou bien encore Charles IX faisant arquebuser l'amiral, et ordonnant la Saint-Barthélemi.

Mais à l'époque où nous voici parvenus, ce ne fut pas un à un, ce ne fut pas par douzaines, ce ne fut pas par centaines, ce fut par milliers que les démons se ruèrent sur la surface de la France : Satan y avait envoyé toutes ses légions, et l'enfer n'était plus dans l'enfer, il était tout entier parmi nous; et tandis que nous en éprouvions toutes les horreurs, il est au moins consolant de penser que les malheureux damnés durent éprouver quelques moments de relâche à leurs tortures; je ne parle pas uniquement des chefs de démons qui trônaient dans le pandæmonium conventionnel, des Robespierre, des Couthon, des Marat, des Danton, des Fabre, des Billaud, des Camille Desmoulins, des Carrier, des Maignet, des Lindet, des Moyse Bayle, des Bellegarde, des Maribou-Montaut, des *Léopard* Bourdon [1], des Lombard-Lachaux, des Laignelot, des Rulh, des Lecarpentier,

[1] Ce monstre s'étant montré aussi féroce à la convention qu'il l'avait été à Orléans, on avait changé son prénom de *Léonard* en celui de *Léopard*.

des Dubois-Crancé, des Fréron, des Lacombe Saint-Michel, des Javogues, des Lavicomterie, des Tallien, des Legendre, des Massieu, des Panis, des Lebas, des Taillefer, des Thuriot, etc., etc. : je parle aussi de ces innombrables démons subalternes qui remplissaient les sociétés populaires, les assemblées de section, les comités révolutionnaires, et qui, sur un ordre, sur un signe de tête de leurs chefs de légion, portaient en tous lieux l'effroi, la dévastation, la mort. Et, en effet, la réunion simultanée, à une même époque, d'une aussi prodigieuse multitude de démons sous forme humaine, inventant, à l'envi les uns des autres, pour se débarrasser de leurs victimes, des genres de supplice dont les Phalaris et les Néron n'avaient pas même osé concevoir l'idée, est à coup sûr un fait unique dans l'histoire du monde; et ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est qu'il se trouve encore aujourd'hui des hommes qui ont bien l'audace de se faire les apologistes de tous ces monstres, et ne prennent pas la peine de dissimuler qu'au besoin ils s'en feraient les imitateurs. Je crois même que quelques-uns de ces apologistes ont été jusqu'à dire que les Marat et les Robespierre avaient été trop timides, et que, si l'occasion se présentait, ils iraient plus vite et plus loin. Dieu veuille que leur voyage ne commence pas de sitôt!

Une description exacte et fidèle d'un de ces grands cataclysmes qui ont remué le globe jusque dans ses plus intimes profondeurs paraîtrait faible en com-

paraison du simple récit des ravages de toute espèce que cette aggrégation d'hommes pervers, où étaient venus se confondre tous les éléments de la scélératesse, tous les genres de férocité, ont exercés, au nom de la convention, sur tous les points de la France. L'abbé Raynal a écrit, dans son *Histoire philosophique des deux Indes*, qu'une nation ne pouvait être régénérée que dans un bain de sang. Nos législateurs de 93 ont trouvé que Raynal était trop peu exigeant, et au lieu d'un simple bain, comme il le demandait, c'est dans une mer de sang que nous allons les voir procéder à la régénération de la patrie.

Aux séances suivantes, chacun se trouvant casé dans la salle au gré de ses sympathies, et les partis, qui déjà divisaient la convention, pouvant se rendre un compte à peu près exact de leurs forces, on se mit à escarmourcher; puis le combat sérieux ne tarda pas à s'engager. Vergniaud et les siens reprochaient à Marat et à Danton d'aspirer à la dictature, et leur demandaient compte des massacres de septembre; ceux-ci répondaient que ces prétendus massacres avaient sauvé la patrie, et accusaient Vergniaud, Brissot et consorts de n'avoir renversé le trône que pour en élever un autre et s'y placer. Louvet dénonçait Robespierre, Robespierre dénonçait Louvet. Marat traitait Tallien de modéré, parce que celui-ci venait de réclamer avec force en faveur des femmes et des enfants d'émigrés que l'on voulait comprendre dans le décret de mort lancé contre leurs

pères et leurs maris, et Tallien ripostait en appelant Marat tigre et rebut de la nature; puis Danton s'écriait d'une voix de tonnerre : « En nous députant » ici, la nation française a créé un comité d'insurrec- » tion générale. Trève à nos querelles, et remplissons » l'objet de notre sainte mission. » Un autre jour, le ministre Garat venait excuser d'un air patelin les événements des 2 et 3 septembre, qu'il considérait comme *appartenant à l'insurrection*; et à peine avait-il terminé sa honteuse apologie, que l'on informait la convention que ces massacres continuaient encore dans les provinces. Les autorités de Lyon lui écrivaient, par exemple, qu'un rassemblement, composé de la plus vile populace, excitée par des émissaires venus de Paris, s'était porté à la prison de Saint-Joseph, où étaient renfermés deux ex-nobles, MM. de Savigny et de Fenestrelle, prévenus de s'être trouvés à la défense du château le 10 août, et en outre d'avoir enrôlé pour les émigrés, et qu'il avait demandé qu'on les lui livrât. Le concierge ayant refusé d'obéir, ces bandits lui fendirent la tête d'un coup de hache, forcèrent les portes de la prison, se saisirent des deux malheureux prisonniers, et les égorgèrent à l'instant. Le lendemain, des lettres de Cambrai annoncèrent que le commandant de la citadelle et le capitaine Legros avaient été massacrés par le peuple, pour avoir voulu s'opposer à ce que des prisonniers qu'il voulait égorger fussent arrachés par violence de la citadelle. Il va sans dire que ces mêmes

prisonniers éprouvèrent le sort des deux braves militaires qui avaient voulu leur sauver la vie. Toutes les têtes de ces victimes furent coupées ensuite, et promenées sur des piques dans toute la ville. Un député, je ne sais plus lequel, ce fut Gensonné, je crois, demanda que l'on dirigeât des poursuites contre les assassins. C'était bien ingénu de sa part : inviter les chefs des tueurs de septembre à poursuivre les *patriotes* qui n'avaient fait que les imiter! vraiment il n'y pensait pas! Aussi ne se donna-t-on pas la peine de lui répondre: et d'ailleurs l'attention de toute l'assemblée venait de se porter subitement vers un objet beaucoup plus intéressant. On venait de leur amener un enfant dans les yeux duquel la nature avait gravé un cadran parfait. On le fit passer de banc en banc, afin que chaque député pût l'examiner à son aise. Tous s'extasièrent à la vue du phénomène; et l'enfant-horloge, couvert de caresses et les poches remplies de bonbons, fut invité avec sa nourrice aux honneurs de la séance. Ce curieux incident acheva de faire perdre de vue les massacres de Cambrai. La séance fut terminée par un décret portant que les titres de *monsieur* et *madame* étaient supprimés, et qu'on ne se servirait plus que de ceux de *citoyen* et de *citoyenne*. Quelqu'un proposa d'ajouter : *sous peine d'être emprisonné;* mais sa proposition n'eut pas de suite.

Cependant Marat, Danton et Robespierre, alors intimement unis, songeaient sérieusement à dissou-

dre l'assemblée et à se former en triumvirat. Leurs émissaires, partout répandus, cherchaient à préparer le peuple à cette nouvelle révolution. Des rassemblements tumultueux avaient lieu chaque jour autour de la convention, où l'on désignait ces trois hommes comme seuls capables de sauver la patrie, et où l'on parlait ouvertement de se défaire du parti modéré de l'assemblée. D'un autre côté, Pâche venait, à la tête de la section Mutius Scévola, ci-devant du Luxembourg, déclarer à la barre que la république ne pourrait être sauvée que par la nomination d'un *défenseur;* tout enfin était dans une confusion inexprimable.

Nous étions au 10 octobre, et il n'avait pas été encore dit un mot sur Louis XVI ni sur sa famille : on semblait ne plus songer à eux, lorsqu'une députation de la section des Gravilliers se présente à la barre, et après avoir vomi force injures contre le monarque détrôné, demande, ou plutôt exige de la convention, le jugement immédiat du tyran. L'orateur de la députation, qui était un grand diable de cinq pieds six pouces, d'une figure atroce, avait un œil couvert d'une bande de taffetas noir, portait un bras en écharpe, et s'appuyait sur une béquille. Il s'était ainsi accoutré pour figurer un héros blessé à l'affaire du 10 août. Aussi parla-t-il tant en son propre et privé nom qu'en celui des autres héros qui avaient été aussi mal équipés que lui par les satellites du tyran. La vue de ce brave ainsi mutilé, dont les bles-

sures donnaient plus de poids à ses paroles, produisit une impression des plus vives sur les membres de l'assemblée, et il lui fut répondu que la convention s'occuperait incessamment du procès de son meurtrier. On le pria de vouloir bien jouir, en attendant, des honneurs de la séance.

Et d'ailleurs on lui tint parole très-promptement; car deux ou trois jours après, un décret fut rendu, qui chargeait le comité de législation de faire le plus promptement possible un rapport *sur les crimes imputés à Louis*, et sur la nécessité qu'il y aurait de le mettre en jugement.

Pendant que le comité de législation s'occupait avec l'ardeur la plus louable à imputer au tyran le plus grand nombre de crimes possible, la convention ne perdait pas son temps: elle discutait les articles du décret de mort contre les émigrés; elle ordonnait le brisement des sceaux de l'état, de la couronne et du sceptre royal, supprimait la décoration de l'ordre de Saint-Louis, déclarait, sur la proposition de Rulh, que la nation française accorderait fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient secouer le joug de leurs tyrans, c'est-à-dire qu'elle provoquait une insurrection générale, une conflagration universelle: elle admettait une députation de Savoyards qui venaient demander leur réunion à la France; et le président Grégoire leur répondait: « ..... Depuis l'origine des sociétés, les rois » sont en révolte contre les nations; mais les nations

» commencent à écraser les rois..... Semblable à la » poudre, plus la liberté a été comprimée, plus son » explosion sera terrible..... Le moment est venu » où les rois et les négriers seront l'horreur de l'Eu- » rope, où leur perversité héréditaire n'existera plus » que dans les archives du crime..... Les statues des » Capets ont roulé dans la poussière : elles se chan- » gent en canons pour les foudroyer ; et si quelqu'un » tentait de nous imposer de nouveaux fers, nous » les briserions sur sa tête. » Cette improvisation parut si belle à l'assemblée, qu'elle en ordonna l'impression et la traduction dans toutes les langues connues.

Le moment était venu où l'on allait satisfaire à la juste impatience de la section des Gravilliers, de la grande majorité des autres sections, des sociétés populaires de tous les coins de la France, et à l'impatience non moins grande de l'élite de la convention. En effet, le 7 novembre, Mailhe vient faire, au nom du comité de législation, un rapport qui propose la mise en jugement de Capet. Ce rapport, dont la lecture dura plus de deux heures, fut écouté, il faut le dire, dans le plus profond silence : il ne fut accompagné ni suivi d'aucune marque d'approbation ou d'improbation. On en ordonna aussi la traduction dans toutes les langues, l'impression et l'envoi aux quatre-vingt-trois départements et aux armées. Ce fut le premier degré de l'échafaud du 21 janvier.



CHAPITRE XXVI.

Ma première garde au Temple. — Description du jardin servant à la famille royale. — Aspect extérieur de la forteresse. — Réflexions sur les Templiers. — Le sapeur Rocher et le maçon Mercerault. — Ma seconde garde au Temple. — Détails sur l'intérieur du donjon. — La consigne des factionnaires. — Inscriptions et caricatures infâmes.

O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus[1].

Mais pourquoi donc le sort n'a-t-il pas fixé le jour de mon entrée dans le monde en l'an de grâce 1715, où Philippe d'Orléans prit, pour le comte d'un roi à la bavette, les rênes du gouvernement de la contrée des lis, et l'époque de ma sortie, immédiatement après la découverte du baquet magnétique et du vol des aérostats? Je ne crois pas qu'aucun peuple, en aucun siècle, ait joui d'un repos aussi complet que le peuple de France dans ce long intervalle de soixante-dix ans dont je viens de parler. Temps d'insouciance et de joyeuse frivolité, où l'on n'avait d'autre soin que celui de varier ses plaisirs, es-tu donc éloi-

[1] O vous tous qui passez *devant cette tour*, arrêtez-vous un instant, et dites s'il y a une douleur pareille à la mienne.

gné sans retour? A la vérité on tourbillonnait sur un volcan; mais il sommeillait, et si déjà le terrain s'échauffait un peu, il ne brûlait pas encore la plante des pieds. Puis, que peut-on imaginer d'aussi délicieux que l'habitation sur un terrain volcanique, tandis que le volcan demeure endormi? Dans une atmosphère embaumée, sous un ciel d'azur, on sent une douce chaleur circuler dans les veines, on éprouve une surabondance de vie, on chante, on danse, on boit du *lacryma-christi*. Demandez aux matelots de Catane et aux lazzaroni de Naples s'il leur arrive quelquefois de songer aux éruptions du Vésuve et de l'Etna.

Par malheur je ne suis arrivé qu'au moment où le cratère, commençant à bouillonner, menaçait d'une secousse prochaine, et je n'avais fait que quelques pas dans la vie lorsqu'elle eut lieu cette secousse, avec le fracas épouvantable que chacun sait. Voilà qui est cause qu'après avoir entrevu à peine les pompes de Versailles, je suis appelé aujourd'hui à contempler les misères du Temple.

Et ici je vous rends un compte fidèle des réflexions que je faisais, des impressions que j'éprouvais dans la matinée d'un des premiers jours d'octobre 92, tandis que je me vêtais pour aller garder à mon tour le prisonnier de Robespierre et de Chaumette. C'est qu'alors le service de la garde nationale parisienne était rude, rude de toutes les manières; et nous autres clercs étions plus souvent sous les armes

que dans nos études ; je dis sous les armes, je devrais dire sous les piques, attendu qu'il ne se voyait alors de fusils qu'à la frontière ou dans les manufactures d'armes de la république. Quand nous n'étions pas de service à l'un des quatre-vingt-dix ou cent postes confiés habituellement à notre surveillance, la générale ou le rappel nous réveillaient en sursaut dès six heures du matin, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Et je saisis cette occasion de dire à nos bourgeois militaires d'aujourd'hui, qui ne montent la garde qu'une fois tous les trois mois, et néanmoins se permettent fréquemment de faire les récalcitrants, que nous autres soldats-citoyens de 92 avions toute autre chose à craindre, en cas de refus de service, qu'une retraite de vingt-quatre heures à la maison d'arrêt de la garde nationale.

Au nombre des postes assignés à la troupe citoyenne était le poste du Temple ; et, chose assez étrange quoique vraie, on y envoyait indistinctement, et à tour de rôle, chaque compagnie, sans prendre garde aux hommes qui la composaient, et sans s'informer s'il ne s'en trouverait pas quelques-uns, parmi eux, capables de s'apitoyer sur le sort du tyran.

C'est ainsi que moi, qui étais assez connu dans ma section pour être un *apitoyeur*, moi qui avais été arrêté dans les visites domiciliaires du 10 août, qui n'avais manqué que de deux heures le voyage de

la Force ou de l'Abbaye, pour les raisons que j'ai déjà dites, je me trouvai admis sans difficulté à faire partie du détachement qui allait répondre, pour sa part et pour ce jour-là, de la sûreté des prisonniers du Temple. Et pourtant je n'étais pas l'individu le plus suspect ni le plus dangereux du détachement. Il s'y trouvait, indépendamment de cinq ou six membres de l'ex-garde constitutionnelle du roi, Devaux, secrétaire du baron de Batz, dont il sera plus d'une fois question dans la suite; et l'un des deux officiers commandant le détachement était *Cortey* ou *Cortet*, bijoutier, rue de Richelieu, ami particulier de Devaux, qu'il avait incorporé dans sa compagnie, et qui, plus tard, porta comme lui sa tête sur l'échafaud. J'ignore si le hasard avait ainsi rassemblé tous ces hommes, mais je ne le crois pas.

Nous arrivâmes au Temple vers huit heures du matin, par une grande porte cochère, qui s'ouvrait alors du côté où l'on voit aujourd'hui ce qu'on appelle *la rotonde du Temple*. Entrés dans la cour, on nous partagea en deux pelotons, l'un desquels alla relever le poste de l'intérieur du donjon; l'autre resta pour occuper celui qui se trouvait à droite et tout auprès de la porte d'entrée. Je fus, ainsi que Devaux, du dernier peloton, dont Cortet prit le commandement.

En face, et à cinquante pas environ de notre corps de garde, était le donjon; à droite, et dans la direction des bâtiments du grand-prieuré, un petit jar-

din s'étendait le long d'un mur très-élevé, contre lequel s'adossait le donjon. Point de fleurs, point de plantes dans ce terrain aride et presque nu; aucune trace de culture; deux ou trois compartiments de gazon flétri, et pour unique ornement, quelques arbustes rabougris, effeuillés par le vent d'automne; du reste, sans clôture, et simple appendice de la grande cour.

Je viens de tracer la peinture exacte de ce triste coin de terre, où il était permis à la royale et infortunée famille de venir quelquefois respirer l'air extérieur, depuis une heure jusqu'à deux. Bien des jours se sont écoulés depuis le jour où j'ai vu cette lamentable oasis, et elle est encore présente à ma mémoire jusque dans ses moindres détails. Il y a des lieux et des choses qu'on n'oublie jamais.

Que faire d'ailleurs pendant une faction de deux heures, sinon d'examiner et de réfléchir? Aussi tout ce que j'avais là sous les yeux était-il pour moi l'objet d'une avide et douloureuse curiosité. Je songeais, par exemple, que Louis XVI n'était pas le premier roi de France qui eût été retenu prisonnier dans cette fatale enceinte; je me rappelais qu'en 1306 un autre roi, du nom de Philippe le Bel, pour échapper aux fureurs d'une populace ameutée contre lui, et secrètement dirigée par les chevaliers du Temple, vint se réfugier derrière les épaisses murailles du donjon, noirci par les siècles au moment où je l'examinais, et dont alors les pierres, éclatan-

tes de blancheur, accusaient une construction récente. Je me rappelais que ce monarque y devint le captif de ses nobles hôtes, et qu'il ne leur échappa, à l'aide de quelques dévoués serviteurs, qu'après huit jours, pendant lesquels il eut plus d'une fois à trembler pour sa vie. Rendu à la liberté, non sans avoir laissé quelques lambeaux de sa couronne aux mains de ses geôliers, Philippe donna ordre de rechercher les chefs apparents de l'émeute au milieu de laquelle il avait failli périr, et vingt-huit des plus coupables, condamnés à être pendus, furent exécutés aux portes de la ville. Quoique l'histoire, généralement partiale à l'endroit des Templiers, garde une réserve calculée sur les véritables auteurs de ce complot, il n'en paraît pas moins certain que quelques-uns des individus exécutés firent, avant de mourir, des révélations qui ne laissèrent pas de doute sur la participation des chevaliers du Temple à la dernière révolte, ni sur la vaste conspiration ourdie dans les provinces, par les soins des différents commandeurs et au profit de l'ordre. Philippe comprit alors qu'il fallait que son trône s'écroulât, ou que cet ordre dangereux disparût ; et de ce moment leur perte fut décidée. Je sais qu'il est encore beaucoup de ces bonnes âmes qui, toujours prêtes à prendre le parti des factieux qui attaquent, contre la royauté qui se défend, présentent intrépidement comme d'innocentes victimes sacrifiées à l'avarice, d'autres disent l'ambition, d'autres à la cruauté de Philippe le

Bel, cette dangereuse pépinière des chevaliers de la milice du Temple, alliés secrets des musulmans en Asie, apostats, débauchés et conspirateurs en Europe. Moi, j'aurai l'audace de soutenir ici qu'ils furent tous justement condamnés, quoique M. Raynouard, de l'Académie Française, en ait voulu faire des modèles de vertu, d'humanité, d'héroïsme et même, je crois, de piété ; j'ajoute que, si on a eu tort de les brûler, on a eu raison de les punir.

Et je pensais aussi, toujours en continuant ma faction, que ce n'était pas au hasard qu'après la funeste journée du 10 août les chefs de la révolution avaient jeté, de préférence à toute autre prison, Louis XVI et sa famille dans les cachots du Temple ; de ce Temple où, cinq cents ans plus tôt, la destruction de la royauté avait été jurée pour la première fois, et où elle s'accomplissait enfin par les héritiers de la doctrine régicide de Gui d'Auvergne et de Jacques Molay, perpétuée jusqu'à eux par une tradition non interrompue, depuis le templier Jacques Aumont, qui enleva, de nuit, les ossements à demi consumés du grand maître, et renoua les fils, un instant brisés, de la conspiration templière, jusqu'à Savalette de Lange, et la loge des Neuf-Sœurs [1].

[1] C'est dans la loge des Neuf-Sœurs, présidée par Savalette de Lange, garde du trésor royal, dont les principaux membres étaient le duc d'Orléans, Mirabeau, Sieyès, Laclos, Sillery, Latouche-Tréville, Condorcet, et où Cagliostro avait été admis comme frère visiteur, que fut préparée et organisée la révolution de 89. C'est d'elle que le club du café de Foy, dont j'ai parlé au chap. II, recevait ses instructions. La

Et maintenant rétablissons un moment par la pensée ce vieux donjon où se sont passés tant d'événements mémorables; qui a été, cinq mois durant, le témoin des douloureuses angoisses de Louis et de sa famille, de leurs adieux déchirants le 20 janvier, du départ de la royale victime pour l'échafaud le 21, de l'empoisonnement et de la mort du dauphin, et qui n'existe plus que dans le souvenir de ceux qui, comme moi, ont pu le voir encore debout.

Disons d'abord que le terrain connu sous le nom d'enclos du Temple, dont les dépendances étaient si considérables, qu'au dix-septième siècle l'écrivain Matthieu les comparait à une ville, était entouré de hautes murailles garnies de créneaux, et soutenues, d'espace en espace, par des tourelles. Au milieu s'élevait le donjon, remarquable par sa masse et sa solidité. Il était composé d'une tour carrée, flanquée de quatre autres tours rondes, accompagnées du côté du nord d'un massif surmonté de deux tourelles, beaucoup plus petites et plus basses. L'entre-deux de ces tourelles formait une sorte de terrasse, où l'on voyait en 92 un léger treillage orné de fleurs grimpantes; la porte d'entrée était pratiquée au bas et un peu à côté du massif; la grande tour avait, au moins, cent cinquante pieds de hauteur, non com-

loge des Neuf-Sœurs se tenait rue Coq-Héron, dans l'hôtel même de Savalette de Lange, qui a été habité depuis par M. Delessert, banquier; et c'est le même, je crois, qui appartient aujourd'hui à M. Dupin, le procureur général.

pris le comble ; et les murs de tout l'édifice, entièrement construits en pierre de taille, comportaient neuf pieds d'épaisseur. Ce fut dans cette forteresse de solide construction, que Jacques Molay renferma les immenses trésors qu'il avait rapportés de la Terre-Sainte, et dont le coupable emploi fut cause de sa ruine et de celle de son ordre : elle servit ensuite long-temps de prison et d'arsenal. Tout-à-l'heure je parlerai de la distribution intérieure de la tour du Temple ; je me borne maintenant à cet aperçu de son aspect extérieur.

Lorsque j'ai dit qu'il était permis à la famille royale de venir quelquefois respirer l'air extérieur dans le jardin, vous entendez que cela n'arrivait pas toujours. Il fallait pour cela d'abord que le temps fût beau, et puis surtout que Santerre fût présent. Or Santerre se faisait souvent attendre ; souvent même il ne venait pas du tout.

Le jour que je me trouvais là, l'heure de la promenade était passée depuis long-temps, et Santerre n'avait pas encore paru. Déjà nous n'espérions plus jouir de la triste satisfaction de contempler les augustes captifs, lorsque nous fûmes informés que, nonobstant l'absence du commandant de la garde nationale, la promenade allait avoir lieu, Toulan et Lepitre [1] commissaires de service, l'ayant

[1] MM. Toulan et Lepitre furent du petit nombre des membres de la commune dont les généreux procédés adoucirent les chagrins de la famille royale. Toulan a péri sur l'échafaud, victime de son honorable

ainsi ordonné. Et, en effet, bientôt le bruit des verroux se fait entendre, la porte basse roule sur ses gonds; deux geôliers, le bonnet rouge en tête, et le trousseau de clefs à la main, se présentent les premiers, et se placent chacun d'un côté. L'un d'eux, à la figure atroce, à l'œil fauve, à la barbe sale et épaisse, à l'ignoble accoutrement, ressemblait à ce nocher des enfers dont Virgile dit :

Portitor has horrendus aquas et flumina servat
Terribili squalore Charon, cui plurima mento
Canities inculta jacet: stant lumina flammâ;
Sordidus ex humeris nodo dependet amictus[1].

C'était Rocher, ancien déserteur et contrebandier, puis sapeur dans les compagnies du centre de la garde nationale. Depuis le commencement de la révolution il avait figuré en tête de toutes les insurrections. Au 20 juin, il avait, de compagnie avec Théroigne de Méricourt, aidé à hisser un canon dans les appartements du roi, l'avait braqué lui-même, et tenu la mèche allumée, tandis que les factieux enfonçaient les portes. Nous l'avons vu, le 10 août, arracher le dauphin des mains de la reine, au bas de l'escalier de la terrasse des Feuillants, d'où il l'a-

dévouement. M. Lepitre, qui était maître de pension au faubourg Saint-Jacques, est mort, il y a dix à douze ans, professeur de rhétorique au collége de Rouen.

[1] Caron, le portier de cet horrible séjour, est d'un aspect sale et rebutant. Une barbe touffue et mal peignée, ombrage son menton; ses yeux lancent de sinistres éclairs; tout, jusqu'au vêtement qui le couvre, est dégoûtant chez ce misérable.

vait porté, ou plutôt jeté, en proférant d'abominables injures, sur le bureau du président. Choisi par les chefs de la commune pour être un des geôliers du Temple, il n'a pas été un jour sans outrager indignement ses victimes, sans leur faire subir toutes les tortures morales qu'il puisait dans son imagination satanique. Un jour entre autres, pendant le souper, entendant battre la générale et crier : *Aux armes !* transporté de fureur, écumant de rage, il s'élance dans l'appartement du roi, et faisant brandir son sabre : « On dit qu'ils viennent ; eh bien ! s'ils » arrivent, je tue ta femme, ta sœur, ta fille, ton fils, » et je t'éventre sur leurs corps morts. » On vint lui dire que l'alarme était fausse. « Tant mieux pour » toi, dit le monstre en se retirant; car je l'aurais » fait comme je l'ai dit. »

Et il ne mentait pas; et chaque jour le roi avait des scènes non moins cruelles à endurer de sa part. *Attendite et videte si est dolor sicut dolor illius.*

La porte ayant été ouverte par Rocher, nous vîmes paraître les commissaires de la commune, décorés de leurs écharpes, puis le roi et sa famille, puis d'autres commissaires. Parmi ces derniers, qui ne ressemblaient guère à Lepitre ni à Toulan, nous remarquâmes un individu ayant sa veste de travail, le tablier de peau, et un mauvais chapeau de cuir verni. C'était un maçon appelé Mercerault, le même qui voulut, dans la soirée du 3 septembre, traîner Louis XVI à la croisée de la chambre où il se

trouvait alors avec sa famille, pour lui faire voir la tête de la princesse de Lamballe plantée au bout d'une pique. De tous les commissaires, c'était sinon le plus atroce, du moins le plus insolent; il tutoyait tout le monde, et le roi lui-même, auquel il n'adressait jamais la parole que dans les termes les plus grossiers. Ce prince ayant un jour témoigné devant lui quelque crainte sur la solidité du dôme du Panthéon : « Sois tranquille, Capet, lui répond l'insolent manœuvre, il durera plus que toi [1]. »

Ce fut sous l'escorte de pareilles gens, qui ne s'en éloignaient que de deux ou trois pas, et la couvaient pour ainsi dire des yeux, que la famille royale commença ce qu'on voulait bien appeler sa promenade.

En ce moment toutes les fenêtres des maisons voisines d'où l'on pouvait plonger dans l'intérieur de la cour du Temple se garnirent de monde, et la porte d'entrée près de laquelle se trouvait notre poste, et qui, à ma grande surprise, était restée ouverte, en fut extérieurement encombrée. Pendant ce temps, le roi, la reine et madame Élisabeth, dont nous pouvions distinguer les moindres mouvements, n'en étant séparés que par la largeur de la cour, se promenaient, allant et revenant tous les trois sur la même ligne, d'un bout à l'autre du jardin. Le dauphin et madame royale couraient l'un après l'autre, jouant au cerceau. Quelquefois la jeune princesse

[1] Ce Mercerault a porté sa tête sur l'échafaud le 11 thermidor, avec tous les autres membres de la commune.

se rapprochait de son père, lui baisait la main, la prenait dans les siennes, et faisait un tour ou deux avec lui. Je fis attention que le roi tenait constamment la tête baissée; et je vis la reine porter plus d'une fois son mouchoir à ses yeux, sans doute, hélas! pour essuyer ses larmes. A la vue de ce triste spectacle, je témoignais tout bas à l'un de mes camarades de cléricature, qui était de garde, toute l'affliction que j'en éprouvais, lorsque je sentis qu'on me frappait un léger coup sur l'épaule. Je me retourne : un jeune homme que je ne connaissais pas, et qui faisait aussi partie du poste, murmura à mon oreille : « Vous êtes un brave garçon, mais taisez-vous. » Et il s'éloigne. Nous l'avons déjà vu au commencement du chapitre. Nous le reverrons plus tard.

La promenade durait depuis un quart d'heure à peu près, quand la porte qui séparait la cour du donjon de celle du grand prieuré s'ouvre avec fracas, et donne passage à Santerre et à une demi-douzaine de chenapans qui lui servaient d'aides de camp. Il s'arrête, étonné et indigné qu'on eût eu l'audace de *lâcher les oiseaux* avant son arrivée [1]. Puis, s'avançant rapidement vers l'endroit où se promenaient le roi et les princesses, il aborde d'un air de colère Lepitre et Toulan, et paraît leur adresser de violents reproches. Ensuite il marche au roi, se place entre

[1] Si je me sers de cette expression ignoble, c'est qu'elle appartient réellement à Santerre, qui avait coutume de dire à Rocher quand il arrivait : « Me v'là ; tu peux lâcher les oiseaux. »

lui et la reine, le chapeau sur la tête, et se promène avec eux. Au second ou troisième tour, le dauphin, qui jouait au ballon, l'ayant jeté par mégarde sur la tête du général-brasseur et étant venu le reprendre, celui-ci le repoussa brutalement du pied, disant assez haut pour être entendu de tout le monde : « Ne » recommence pas, petit polisson. »

Mais voici qu'un artilleur vient parler à l'oreille de Santerre, et tout aussitôt l'ordre est donné de faire rentrer les prisonniers. On les reconduisit donc précipitamment à la tour; et l'infâme Rocher, appuyé nonchalamment contre la porte, les bras croisés et la pipe à la bouche, affecta de lancer des bouffées de tabac à la figure des princesses, à mesure qu'elles passaient devant lui. Je vous l'ai bien dit, aucun genre d'insultes ne leur était épargné.

Les royales victimes ainsi replacées sous les verroux, Santerre, accompagné de ses aides de camp et de l'artilleur qui était venu lui parler, se dirige vivement de notre côté; puis s'arrêtant tout-à-coup :

— Et vous êtes sûr de ce que vous dites?

— Très-sûr, commandant; et l'on n'a cessé d'agiter ce mouchoir blanc qu'au moment où vous avez paru.

— Indiquez-moi la croisée.

— Positivement, je ne pourrais; mais ce doit être une de celles-là.

— C'est-à-dire que vous n'en savez rien. Allez, vous n'êtes qu'un imbécile. (A ses aides de camp.)

N'importe, il est évident que c'est un signal. Nous nous en occuperons. Mais pourquoi cette porte ouverte?

— Commandant, elle l'est très-souvent; c'est que vous n'y aurez pas pris garde.

— Assurément, je n'y ai pas pris garde; mais qu'on la ferme tout de suite et qu'on ne s'avise plus de l'ouvrir.

— Suffit, mon commandant.

Et, en vérité, je ne comprends pas comment l'on avait jusque là tardé à s'apercevoir qu'au moyen de cette porte, qui demeurait ouverte une partie de la journée, et qu'on gardait assez négligemment, une centaine d'hommes bien armés et bien déterminés auraient pu, sans éprouver de très-grands obstacles, enlever pendant leur promenade Louis XVI et sa famille. Il n'est pas moins étrange que ceux qui ont comploté ces enlèvements quand ils étaient devenus impossibles n'aient pas paru y songer quand la chose était au moins praticable. Nous allons voir cependant qu'il y avait des gens qui y pensaient.

Tandis que la porte se fermait de par Santerre, nous étions restés devant le corps de garde.

— Que faites-vous là? ce n'est pas votre place; rentrez, et que personne ne se montre en dehors, excepté les deux factionnaires. Quel est ce bataillon?

— Butte des Moulins.

— Mauvais bataillon. Pourquoi se trouve-t-il là?

— C'était son tour.

— Je ne veux plus qu'il revienne son tour. Faire garder le Temple par des gens qui ont défendu le château ! Je ne m'étonne plus du signal de tout-à-l'heure. Qu'on me relève tout de suite ce poste par un détachement du bataillon des Gravilliers. Il est sûr celui-là. Et au bout d'une demi-heure le détachement commandé arriva, et nous fûmes renvoyés. Ainsi notre garde avait été de cinq heures à peu près; et souvent il y en avait de plus courtes. Quelquefois on était relevé au bout d'une demi-heure; et il était rare qu'une garde au Temple y accomplît sa révolution de vingt-quatre heures.

Nous partîmes donc, un peu inquiets de la mesure prise aussi brusquement à notre égard. Je faisais route avec le clerc de notaire dont j'ai parlé, lorsque nous fûmes rejoints par le jeune homme qui m'avait frappé sur l'épaule, et qui me parut être de sa connaissance intime. C'était Devaux. Il semblait, lui, beaucoup moins inquiet que contrarié, et il donnait Santerre au diable de bon cœur. Nous allâmes dîner ensemble tous les trois; et à la fin du dîner, Devaux et moi étions déjà presque de vieux amis. Je le voyais, il est vrai, pour la première fois; mais quand on se reconnaissait une communauté de sentiments, une liaison était alors bientôt faite. Le lendemain, Devaux vint nous trouver à l'étude, et nous apprit que pendant la nuit la porte qui avait tant offusqué Santerre avait été murée soigneusement, et que, la commune avait décidé que, s'il se

présentait à l'avenir, pendant la promenade du roi, un seul individu à l'une des fenêtres des maisons ayant vue sur la cour du Temple, tout ce qui était dans la maison serait arrêté indistinctement, et que, pour plus de sûreté, on allait exhausser le mur de quinze à vingt pieds[1]. Il nous invita, au surplus, à nous tenir sur nos gardes, ajoutant que Santerre s'était fait donner la liste de tous les hommes composant le poste suspect qu'il avait congédié la veille.

Dans la soirée, les crieurs de la commune hurlaient dans les rues : « Grand complot découvert ! projet d'enlèvement de Capet et de sa famille, etc., etc. » J'achetai le fatal imprimé, et je le parcourus en tremblant. C'est ainsi qu'il me fut révélé que je m'étais trouvé, sans m'en douter, partie intégrante d'une vaste conspiration ayant pour objet d'assurer la fuite du tyran, le renversement de la république au maillot, l'égorgement de ses pères. On indiquait avec une minutieuse précision toutes les mesures que nous avions prises, celles que nous devions prendre : on parlait de trois ou quatre mille ex-gardes-du-corps embusqués dans les maisons de la rue Portefoin et autres rues adjacentes, et prêts à fondre au premier signal dans la cour du Temple pour nous prêter aide et assistance dans l'exécution de notre infâme projet. Le mouchoir blanc dénoncé par l'artilleur se trouvait là multiplié à l'infini ; la reine et madame Élisabeth avaient répondu à cette

[1] Huit jours après cela était fait.

armée de mouchoirs-signaux en agitant les leurs ; et sans la présence d'esprit, l'œil de lynx, et l'intrépidité du commandant Santerre, la république était abîmée de fond en comble et l'infâme royauté se relevait triomphante sur ses débris. J'appris avec étonnement, je vous assure, combien peu il s'en était fallu que je n'eusse accompli pour ma part ces merveilleuses choses. Au nombre de ceux qui devaient agir en première ligne, on désignait Cortet et Devaux ; et l'on disait que le baron de Batz était caché dans une des maisons voisines, n'attendant que le moment de diriger l'opération. Ce serait donc ce jour-là, si je m'en rapporte au papier accusateur, que le baron de Batz, devenu depuis si fameux, aurait commencé l'interminable série de conspirations qui ont occupé sa vie jusqu'au 13 vendémiaire an IV, où il a disparu tout-à-fait de la scène politique.

Quoi qu'il en soit, il y avait de l'exagération sans doute dans le récit que faisait publier la commune de notre complot ; mais tout n'était pas faux ; car s'il n'avait pas été question d'enlever Louis XVI ce jour-là, il n'en est pas moins vrai que Cortet et Devaux, ainsi que ce dernier me l'a avoué depuis, ne s'étaient fait mettre au nombre des hommes composant le détachement qu'afin de bien examiner les lieux, et de voir jusqu'à quel point l'enlèvement serait possible. Mais, pour le moment, la conspiration devait se borner là. Au surplus, Cortet et Devaux se tinrent cachés pendant un mois, au bout duquel

temps ils se hasardèrent à reparaître. Quant à ce baron de Batz, on chercha inutilement à s'emparer de sa personne.

Moi-même aussi je jugeai prudent de faire retraite durant quelques semaines, et je quittai ma mansarde de la rue d'Argenteuil pour aller me réfugier chez un de mes amis, rue de la Chaise, section de la fontaine de Grenelle. Les autorités constituées de cette section, dans l'étendue de laquelle se trouvaient tous les riches hôtels de la haute noblesse du faubourg Saint-Germain, se composaient presque entièrement d'anciens laquais, tous excellents patriotes, qui, par amour pour la chose publique, avaient dénoncé, trahi, vendu et fait emprisonner leurs anciens maîtres.

La plupart s'étaient fait établir ou s'étaient eux-mêmes établis gardiens des scellés dans les hôtels où ils avaient porté la livrée; et la calomnie, qui s'est constamment acharnée aux patriotes, prétendait qu'ils avaient trouvé là moyen de suppléer à la perte de leurs gages. On devine déjà que des autorités publiques, composées de tels éléments, devaient être nécessairement, comme cela se disait alors, *à la hauteur*. Dans le comité révolutionnaire, présidé par un maître d'hôtel garni de la ruedu Bac, nommé Pons, brillait, entre autres laquais de bonne maison, un certain Valentin, jadis valet de chambre du duc de Noailles. Le comité n'avait pas de limier plus infatigable, de plus actif pourvoyeur des prisons. Il

flairait un suspect comme le chien courant flaire la perdrix, et s'il en apercevait un dans la rue, il ne croyait pas déroger en l'arrêtant lui-même. Cet adroit dépisteur logeait précisément dans la même maison que l'ami auquel j'étais allé demander asile.

Où diable m'étais-je fourré! Heureusement cet ami était neveu de Génissieux, membre de la convention et patriote excessivement prononcé; en sorte que Valentin le ménageait, le respectait presque. Ayant appris cependant qu'il logeait depuis peu un étranger chez lui, il vint lui faire *une visite de politesse;* et après une courte explication qui parût le satisfaire, il se borna à exiger que j'allasse me déclarer à la section et me faire inscrire sur les contrôles de la garde nationale. Je suivis ce double conseil, et quatre jours après je reçus un billet de garde, encore pour le Temple. J'eus peur. Si Santerre, me dis-je en moi-même, allait me reconnaître pour un des hommes de ce poste qu'il a renvoyés si brutalement l'autre jour! Mais ensuite je songeai qu'il n'y avait pas d'apparence, et je me rassurai. Et puis il n'y avait pas moyen de faire défaut. Le jour venu, on nous fit rassembler sur la place Dauphine, et de là partir pour le Temple.

Je me souviens qu'il y avait parmi nous un appelé Guérin, valet de chambre du comte de Ségur[1], lequel

[1] Guérin épousa peu après une femme de chambre de madame de Chalandray, qui a été, dans la suite, marchande de modes de l'impératrice Joséphine.

comte demeurait alors au coin de la rue de l'Université et de la rue de Courty, et, par forme de prudence, ne paraissait guère en public que vêtu de la carmagnole brune. Ce Guérin me demanda plusieurs fois en route comment il fallait faire pour être du peloton qui serait de garde dans l'intérieur de la tour. Ne le sachant pas plus que lui, je ne pus satisfaire sa curiosité. J'étais loin de me douter, moi qui ne me montrais pas aussi curieux, que j'allais faire partie de ce peloton. En effet, on nous fit faire halte dans la grande cour, et l'on détacha les douze premiers hommes en tête de la colonne pour le service intérieur de la tour. J'étais du nombre de ces douze hommes, et je fus dirigé avec eux sur le donjon.

Un escalier en spirale, pratiqué dans l'une des tours qui flanquaient le bâtiment, conduisait aux quatre étages dont il se composait. En montant cet escalier tortueux où il n'y avait de visible que les ténèbres, et dont le silence lugubre n'était interrompu que par le bruit sourd et monotone de nos pas et le fracas strident des trousseaux de clefs des guichetiers, un sentiment indéfinissable de douleur et presque de frayeur vint à me saisir. A la hauteur du premier étage, nous traversâmes un corridor aussi sombre que l'escalier : au bout de ce corridor, la tourelle opposée contenait une seule pièce assez étroite et servant de corps de garde. Nous relevâmes le poste et nous nous y installâmes.

Ici quelques mots sur la manière dont avaient été distribués, à l'époque où je me reporte, les logements habitables de la tour du Temple, entre les différents membres de la famille royale. Louis XVI était logé au second étage, dans la grande tour carrée du milieu; vis-à-vis de sa chambre, une pièce qui avait jadis servi de cuisine, et qui en conservait encore quelques ustensiles, était le logement de madame Élisabeth. La reine et Madame royale occupaient une chambre au premier étage[1], et le dauphin couchait dans une autre chambre à côté. Les autres pièces de ces deux étages et la totalité de celles du troisième, étaient destinées aux gens de service, aux gardiens et guichetiers de la prison. Vers la fin de novembre, cette distribution fut changée, et on relégua les princesses au troisième étage[1]. Du reste, pendant que la malheureuse famille continua d'habiter, aux premiers jours de sa détention, les bâtiments du Grand-Prieuré, la commune avait mis en réquisition une légion d'ouvriers pour faire de la grande tour carrée du donjon, déjà si triste et si ténébreuse, un séjour entièrement affreux, un séjour de désolation. Toutes les croisées avaient été garnies d'énormes barreaux de fer; partout des abat-jour interceptaient la lumière; toutes les portes avaient été revêtues, intérieurement et extérieurement, d'épaisses lames de tôle, et assurées par de doubles

[1] A la même époque, le corps de garde de la garde nationale fut placé au rez-de-chaussée, à gauche, en entrant.

verroux. Il en avait été pratiqué de semblables au repos de chaque étage, et les ouvriers de la commune avaient si bien rempli leur mission, que la Conciergerie, séjour des voleurs et des assassins, pourrait passer pour un lieu de délices en comparaison de la tour du Temple, préparée par les soins de Chaumette pour l'habitation du roi de France et de sa famille.

La première chose qui frappa ma vue en entrant dans l'espèce de corps de garde où nous allions être consignés pour vingt-quatre heures (je dis pour vingt-quatre heures, le bataillon de la fontaine de Grenelle étant au nombre des bataillons *sûrs* qu'on ne relevait jamais dans la journée), ce fut un buste de Brutus. Depuis les horribles journées de septembre, ce farouche aristocrate romain était devenu le patron de tous les jacobins de France, qui l'avaient fait exécuter en effigies multiples. Cette hideuse portraiture, moulée en plâtre bronzé, qui la faisait paraître encore plus laide, ornait toutes les assemblées de section, toutes les jacobinières, tous les corps de garde, et couronnait le fauteuil du président de la convention. Vergniaud l'avait au-dessus de la tête quand il prononça l'arrêt de mort de Louis XVI. Le socle qui supportait le Brutus du Temple était illustré, comme cela se dit aujourd'hui, par les deux vers suivants :

Je *m'appelle Brutus*, et je porte en mon cœur
La liberté gravée et les rois en horreur.

La variante que vous aurez sans doute remarquée au premier vers était du fait de Dorat-Cubières, jadis poëte suivant la cour, aux gages de six mille francs par an, et sigisbé de Fanny Beauharnais pour le plaisir de la conversation et l'agrément d'excellents dîners; maintenant secrétaire de la commune de Paris et poëte national; lequel corrigea depuis *Tartuffe* et *la Mort de César*, pour rendre Voltaire et Molière plus dignes d'un auditoire républicain, et refit en entier la *Phèdre* de Racine, pour former au bon goût les bourgeois de la rue Culture-Sainte-Catherine.

J'étais en train de contempler le buste et d'admirer le distique, quand un peintre que j'avais connu à la manufacture de Sèvres, qui avait reçu *les leçons* de David, et qui se trouvait de garde avec nous, vint à moi.

— Tu regardes ce Brutus?

— Il est vrai.

— Beau caractère de tête, n'est-ce pas?

— Un peu sévère, pourtant.

— Ne te semble-t-il pas foudroyer de son regard les nouveaux Tarquins?

— Où sont-ils ces Tarquins?

— A table. Ne viens-tu pas de voir monter leur déjeûner?

Et en effet, il venait de passer devant nous, ce déjeûner, porté par deux garçons de service, et escorté par quatre officiers municipaux. Depuis que le roi

était au Temple, chacun de ses repas était l'objet des plus minutieuses précautions. Dix minutes avant qu'il fût question de le servir, on allait au conseil demander l'assistance de quatre municipaux ; ils se rendaient à l'office ; on y dressait les plats, et on les goûtait devant eux : on remplissait également devant eux les bouteilles, les carafes, les cafetières. Dans la salle à manger, on ne plaçait la table qu'après la leur avoir montrée en dessous et en dessus ; on dépliait, en leur présence, les nappes et les serviettes ; eux-mêmes fendaient les pains par moitié, et sondaient la mie avec une fourchette, quelquefois avec leurs doigts. C'est au moins ce que j'ai vu faire à l'un d'eux, la salle à manger se trouvant en face de notre corps de garde et la porte étant demeurée ouverte pendant que le municipal pratiquait cette dégoûtante cérémonie. J'en éprouvai un sentiment d'indignation que ne partageait guère mon camarade le peintre, qui, tout au contraire, en riait aux larmes. Ne vous pressez pas de vous étonner : cet homme, appelé Châtelet, devint plus tard juré au tribunal révolutionnaire ; et pendant le simulacre de débats qui avaient lieu là, il s'amusait à faire la caricature des malheureux que son vote allait envoyer à l'échafaud.

Quand le repas fut sur table, un des municipaux alla prévenir le roi, qui descendit aussitôt. Il tenait son mouchoir sur la figure, et semblait avoir la joue enflée. C'est qu'en effet, depuis quelques jours, il

souffrait d'un violent mal de dents. Il avait demandé à la commune qu'elle voulût bien lui envoyer un dentiste. Voici la réponse : « Qu'il nous laisse tranquilles, et qu'il ne boive plus d'eau à la glace !!! » L'infâme Châtelet, après avoir pris plaisir à me raconter cette circonstance, se mit à me dire : « Ce qui n'empêchera pas le gros cochon de se repaître aujourd'hui comme à l'ordinaire. » C'était à soulever le cœur ; mais il fallait se taire.

En ce moment vint à passer un tailleur de pierres envoyé par la commune pour pratiquer des trous à la porte de l'antichambre du roi, afin d'y placer un renfort de verroux. Après dîner, le roi étant remonté avec le dauphin, ce jeune prince s'amusa à soulever les outils du manœuvre. Le roi les lui prit des mains et lui montra comment il fallait s'en servir. L'ouvrier le regardant alors d'un air hébété :

— Eh ben ! ça fait que vous pourrez dire, quand vous sortirez d'ici, que vous avez travaillé vous-même à votre prison.

— Hélas ! quand et comment en sortirai-je ?

Il n'eut pas plus tôt achevé ces mots, que le dauphin, tout ému, se jeta dans ses bras en versant un torrent de larmes.

A midi, je fus mis en faction. Ma consigne était de ne pas répondre un mot aux prisonniers, si l'un d'eux venait à m'adresser la parole, et de ne parler à tout autre qu'en élevant la voix. Nous étions là deux factionnaires, nous promenant à l'encontre l'un de

l'autre, la pique sur l'épaule; et pendant les deux heures que nous y restâmes, nous n'échangeâmes pas une parole, même *à voix haute*, dans la crainte de nous compromettre.

Comme la reine sortait, à son tour, de la salle à manger pour rentrer dans sa chambre, elle s'arrêta au bruit que faisait le maçon qui travaillait dans l'antichambre du roi, et demanda à l'un des municipaux de service qui l'accompagnaient ce que signifiait ce bruit.

— C'est pour poser des verroux là-haut, afin d'empêcher que votre mari ne se sauve.

— Ainsi, on ne trouve pas assez épais les murs et les portes de cette affreuse prison?

— Je sais bien qu'elle n'est pas trop belle, et que ça n'est pas aussi joli que Versailles et Trianon; mais fallait pas faire tirer sur le peuple, vous ne seriez pas ici.

Sans lui répondre un mot, la reine entra dans sa chambre, et le misérable se mit à chanter à gorge déployée :

Madame Véto avait promis
De faire égorger tout Paris, etc.

C'était un paveur de la rue de Bourgogne, dont je ne me rappelle plus le nom. Je sais seulement qu'il était encore membre de la commune le 9 thermidor, et qu'il fut compris, de même que son collègue Mercerault, dans la fournée des quatre-vingt-onze mu-

nicipaux qui suivirent de vingt-quatre heures Robespierre au supplice.

Je composerais un volume des propos grossiers, infâmes et dégoûtants, que les municipaux, les geôliers, les canonniers, tenaient journellement au roi et aux princesses, et je n'aurais pas tout dit : leur vie n'était qu'un martyre continuel, et la mort de Louis XVI ne fut que le dernier jour de son supplice. J'ai lu sur les murs de la pièce qui précédait la salle à manger, située au premier étage de la grande tour carrée, une foule d'inscriptions grossièrement charbonnées, telles que celles-ci : *La guillotine est permanente, et attend Louis XVI. — Madame Véto la dansera. — Nous saurons mettre le gros cochon au régime. — Il faut étrangler le petit louveteau. — A la guillotine les Capets en masse !*—Et les infortunés étaient obligés de passer dans cette pièce quatre fois par jour, et d'avoir ainsi, quatre fois par jour, ces horribles inscriptions sous les yeux. Ce n'est pas tout : on portait la cruauté jusqu'à faire lire au roi les journaux qui renfermaient le plus d'outrages contre sa personne. Le voudra-t-on croire? Jacques Roux, ce prêtre apostat qui fut chargé de le conduire à la mort, et qui inspirait un sentiment d'horreur à Chaumette lui-même, vint un jour, les yeux brillants d'une joie féroce, lui faire subir pendant sa promenade la lecture d'un numéro du *Père Duchesne*, où se trouvait la pétition d'un canonnier de l'armée de Rhin-et-Moselle qui suppliait la convention de lui

envoyer la tête du tyran et celle de l'Autrichienne, *pour en charger sa pièce et les envoyer toutes deux au despote de Hongrie.* Ici je m'abstiens de toute réflexion.

Et que dirai-je du municipal Simon, cet autre monstre qui devait plus tard torturer, par ses inventions infernales, le malheureux orphelin du Temple, et qui parlait au roi de la sorte : *Capet, as-tu toujours bon appétit? Capet, quand est-ce qu'on te juge? quand est-ce qu'on te fait la barbe avec le rasoir national, Capet?* etc., etc. Et le municipal Bernard, prêtre apostat, comme le municipal Jacques Roux, savez-vous bien ce qu'il répondit un jour à l'homme de douleurs, qui, retenu au lit par une fièvre ardente, demandait qu'il lui fût permis de faire venir M. Monnier, son médecin?

— Bah! bah! tu es trop douillet, Capet!

— Monsieur, si vous souffriez autant que moi, peut-être me plaindriez-vous?

— La convention guérira tout ça, et bientôt tu n'auras que faire de médecin.

Il y a des hommes que l'on compare pour leur cruauté à des tigres; quand il s'agit des hommes de la commune de Paris de garde au Temple, la comparaison est une calomnie dont le tigre serait fondé à demander réparation en justice.

Mais attendez, je n'ai pas fini, et quelque chose me reste à vous dire. Un canonnier des compagnies

du centre [1] s'était avisé, dans un moment de loisir et dans un accès de gaieté, de dessiner à l'un des côtés de la porte qui séparait les deux cours une potence où était suspendue la figure très-ressemblante de Louis XVI, et au bas était écrit : *Capet prenant un bain d'air*. C'était peut-être aussi un élève de David, cet artiste canonnier. De l'autre côté de la porte, il avait tracé une guillotine avec ces mots : *Capet crachant dans le sac;* le tout d'une proportion énorme et parfaitement lisible à cinquante pas. Ce furent là les derniers objets que Louis, roi de France, seizième du nom, put apercevoir dans la cour du donjon, le 21 janvier au matin, en allant au supplice.

[1] Les compagnies du centre de la garde nationale étaient un ramas de tout ce qu'il y avait de plus ignoble dans la populace parisienne. Le noyau en était formé de ces gardes-françaises qui avaient abandonné leurs drapeaux en juillet 89. Les canonniers étaient l'élite de cette fange.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

En Vente :

CHEZ DENTU, AU PALAIS-ROYAL,

ET WERDET, ÉDITEUR, RUE MAZARINE, 5.

MÉMOIRES SECRETS

DE 1770 A 1830,

PAR

PAR M. LE COMTE D'ALLONVILLE,

AUTEUR DES

MÉMOIRES TIRÉS DES PAPIERS D'UN HOMME D'ÉTAT,

Tome 5.— 1 fort volume in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.; par la poste; 9 fr.

Sommaire des principaux chapitres contenus dans ce 5me Volume.

— Napoléon. Saint-Domingue. Lucien Bonaparte. — Moreau. Cadoudal. Pichegru. Les Polignac. Le marquis de Rivière. Le faubourg Saint-Germain. — Bonaparte. Arrestations des Anglais. Projet de descente. Fabrication de faux billets de Banque de Londres, Vienne et Saint-Pétersbourg. — Napoléon. Curée. Nisas. Boisgelin. Markoff. Mon départ pour la Russie. Pétersbourg. Paul Ier. Benigsen. Rastapchine. Manuscrit de famille. — Représentation de la Diète de Courlande. — De quelques émigrés. — De quelques Russes. — Des femmes du Nord et des deux impératrices. — Itinéraire de Louis XVIII. Ses agents. Dupuytren. Mes honorables amis. — Écrits russes sur la bataille d'Austerlitz. — Rapport du prince Czartorinski sur l'envoi à Paris d'un négociateur (Doubrilj). Pamphlet semi-officiel. — Opinion de Dumouriez sur Bonaparte. — Sac de Lubeck. — Conférence d'Erfurth. Traité secret. Biographie du baron Vincent. — Lettre de l'empereur Alexandre à Napoléon. Ukase de 1810. Bourrienne. — Mémoire sur la France par un agent russe. — Mémoire sur l'armée française. — Du plan de campagne des Russes. — Suite de la paix de Tilsitt. — Incendie de Moscou. — Moreau et Jominy — Honorable conduite de Sébastiani à Constantinople en 1807. — Griefs de la Prusse. — De la première Restauration. — Lettre de la reine de Naples à lord Bentinck. — Des cent-jours. — De l'Angleterre. — Lettre de M. Fiévée, préfet de la Nièvre. Exposé du maréchal duc de Raguse. — De la France en 1815. — Aspect de Paris. — Muséum. — Traité du 20 novembre 1815. — Ce que j'ai vu en 1815. — Assemblée de 1815. — Intérêts anciens et nouveaux. — Des indépendants. Voyage en Bretagne. Procès du général Travot.

LE TOME VI ET DERNIER PARAITRA LE 20 AOUT PROCHAIN.

Imprimerie de Ve DONDEY-DUPRÉ, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

